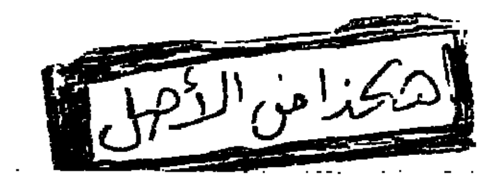


L'Economie

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15178 – 7 F – **MARDI 16 NOVEMBRE 1993** FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le pari de M. Arafat

LA dénonciation publique, samedi 13 novembre, par Yasser Arafat du meurtre d'un colon juif par de jeunes Palestiniens du Fath, est non seulement un geste sans précédent de la part du chef *historique* de l'OLP, mais aussi un pari risqué sur son autorité personnelle. Jusqu'à quel point les deux millions d'habitants des territoires occupés par Israël le suivront-ils ?

A l'heure où l'on se prépare assez mollement dans les principales villes arabes de Palestine à célébrer le cinquième anniversaire d'une « indépendance » décrétée le 15 novembre 1988 à Alger, la question vaut d'être posée. En l'espace de trois mois, depuis la signature de l'accord avec Israël pour la mise en place d'une autonomie limitée à « Gaza et à Jéricho d'abord », l'OLP a perdu trois de ses cinq principales composantes, lesquelles ont rejoint, avec les intégristes, le « front du *refus* » basé en Syrie.

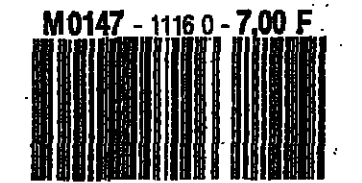
CONDAMNÉ à mort par les « frères » les plus extrémistes, contesté, cerné de toutes parts et jusqu'à l'intérieur même de l'organisation qu'il a fondée il y a un quart de siècle – les dissidents et les mutins du Fath sont de plus en plus nombreux non seulement dans les camps de réfugiés du Liban, mais aussi à Gaza et en Cisjordanie –, Yasser Arafat brûle ses derniers vaisseaux et joue son va-tout.

Transformer une vieille organisation de lutte armée en parti politique n'est jamais simple, et les Palestiniens modérés en conviennent. Reste, à leur avis, qu'en se soumettant une fois encore à la pression américano-israélienne, M. Arafat a peut-être lâché la proie pour l'ombre. Le week-end dernier, des tracts signés de certaines cellules du Fath ont commencé à circuler en Cisjordanie, mettant en cause la condamnation « à sens unique » qui lui a été arrachée.

RAPPELANT qu'une vingtaine de Palestiniens, qui n'étaient pas tous recherchés ni armés, ont été tués par l'armée depuis le 13 septembre, les auteurs des tracts se demandent quand la « puissance occupante » se décidera, à son tour, à condamner les excès israéliens et à faire cesser les dérapages quasi quotidiens perpétrés par les colons. Jugée « injuste, humiliante et dangereuse » par des Palestiniens modérés, la condamnation publique exprimée par M. Arafat apparaît pour le moins mal comprise.

Beaucoup ne voient pas pourquoi les méthodes palestiniennes devraient changer alors que les conditions de l'occupation sur le terrain demeurent les mêmes. Il reste une trentaine de jours dangereux avant le début du retrait de l'armée israélienne, de Gaza et de Jéricho. La crédibilité de Yasser Arafat auprès des siens tiendra-t-elle jusque-là ? Le bon achèvement de la première phase du processus de paix en dépend.

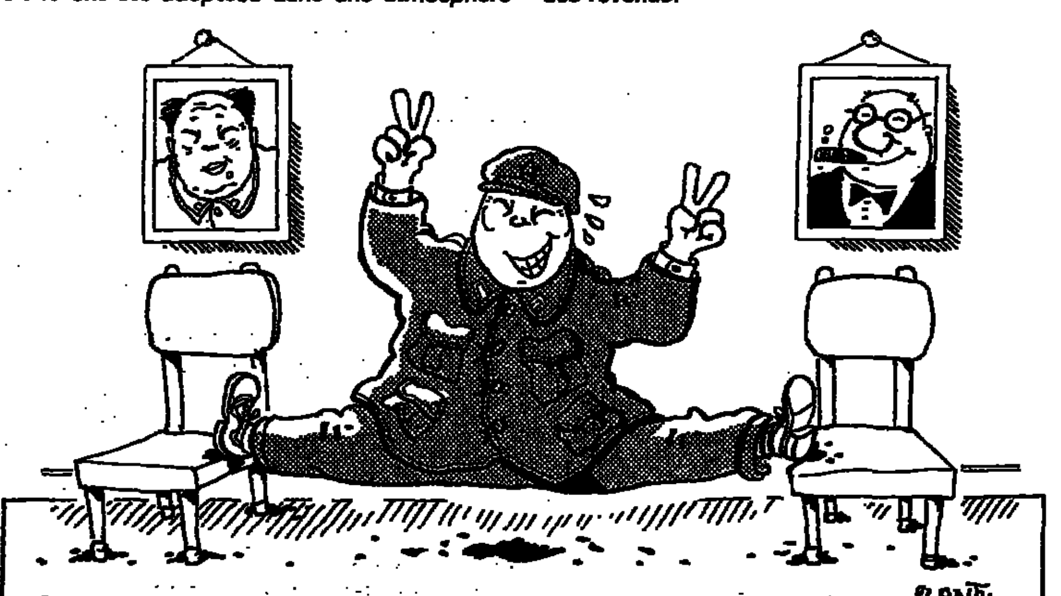
Lire nos informations page 4


M0147 - 1116 0 - 7,00 F

Difficile compromis idéologique à Pékin

La Chine tente de concilier communisme et économie de marché

Les dirigeants chinois ont clos, dimanche 14 novembre, le 3e plénum du 14e comité central du Parti communiste. Avec un succès mitigé, ils ont tenté de confirmer à la fois le pouvoir politique du parti unique et le mouvement qui porte l'économie nationale vers une pratique de plus en plus capitaliste. Les décisions ont été adoptées dans une atmosphère de conflit entre les points de vue des « modernistes » et ceux des « conservateurs ». Elles visent à « rationaliser » le système, en vue de parvenir un jour à « l'économie socialiste de marché ». L'objectif est de corriger les rapports entre le « centre » et les entreprises publiques, et d'améliorer la distribution des revenus.



Lire nos informations page 3

Université : la droite à contretemps

Les étudiants manifestent pour un meilleur budget

Voilà donc, à nouveau, la droite face à l'université. Tétanisée et maladroite. En retard d'une mutation ou d'une génération. Hantée par la tour d'ivoire qui a volé en éclats en mai 1968 et qu'elle n'a eu de cesse de restaurer depuis, brutalement dans les années 70, malencontreusement en 1986, pendant la première cohabitation, avec plus de précautions, mais non moins de persévérance depuis quelques mois. La droite, en somme, ballottée entre réformes, contre-réformes et révoltes.

Les révoltes, tout d'abord. Elles nourrissent, à l'évidence, au sein de l'actuelle majorité, *une défiance profonde* à l'égard de l'université. Il est vrai que par deux fois, déjà, l'emballement imprévu du *monde estudiantin* a fait chanceler le gouvernement : en 1968, en précipitant la retraite du général de Gaulle, et en 1986, en brisant la marche conquérante de Jacques Chirac, alors premier ministre en route vers l'Elysée.

Obsédé par ces précédents, l'actuel gouvernement s'est enfermé dans une équation un peu rudimentaire : pour avoir la *paix dans les facs et éviter les* turbulences avant l'élection présidentielle de 1995, il suffisait de s'abstenir – quoi qu'on en pense – de toute réforme affichée et globale de l'université. L'expérience prouve que *les étudiants n'ont plus besoin* d'un projet de réforme pour s'inquiéter de leur sort et nourrir leur anxiété de l'avenir. Se *raccrocher, en guise d'explica*tion, au vieil épouvantail du complot gauchiste, relève, pour le moins, de l'incompréhension.

Mais la défiance n'est pas moindre à l'égard de l'institution universitaire et de son autonomie. Le mot a été mis à toutes les sauces depuis deux décennies. Si l'on s'en tient aux actes, la droite s'en est constamment drapée pour restaurer cette « République des professeurs » qui prévalait avant 1968. Une République dans laquelle chaque discipline, chaque faculté, chaque doyen et chaque « patron » était *maître en son domaine, replié* sur son territoire, négociant chacun pour soi emplois et subsides auprès d'un ministère *centralisé et parfaitement* rompu à la gestion de ces clientèles.

GÉRARD COURTOIS

Lire la suite page 12

Un entretien avec l'économiste Edmond Malinvaud

Pour un « new deal » européen

Le plus fameux et le plus discret des économistes français a décidé de sortir de sa réserve, avec, dit-il, *« un sentiment de devoir »* face à l'aggravation dramatique du chômage dans tous les pays européens. Edmond Malinvaud, professeur au Collège de France et ancien directeur de l'INSEE, plaide, dans un texte élaboré avec douze autres économistes, et non encore diffusé en France, pour une vigoureuse initiative de relance à l'échelle de l'Europe. Relance indispensable si on veut éviter de voir le taux de chômage, déjà très élevé, progresser encore pendant des années.

Ce « programme », nous explique-t-il dans un entretien exclusif, est fondé sur trois actions énergiques. La première consiste à abaisser rapidement et massivement les taux d'intérêt à court terme, jusqu'à les ramener à un niveau réel nul (compte tenu de l'inflation). La deuxième, à moyen terme, vise à réduire fortement le coût du travail non qualifié, le plus touché par la crise, en supprimant toutes les cotisations sociales patronales sur le salaire *minimum*. Troisième action, également de moyen terme, un programme très ambitieux d'investissements à finalité collective (réseaux européens de communication, rénovation urbaine, etc.), qui à l'échelle du Vieux Continent devrait atteindre 250 milliards *d'écus (1 665 milliards de francs), soit 4 % du PIB étalés sur* quatre ans.

Pour être efficace, cette initiative doit être décidée, et au moins coordonnée au niveau de l'Union européenne, même si la mise en œuvre relève de programmes nationaux. Elle doit en outre s'accompagner d'une politique de modération des salaires, afin d'éviter que la reprise ainsi provoquée ne dégénère en inflation, et n'avorte, comme ce fut le cas de celle de 1986-1990.

L'Economie, page I

Le silence des agriculteurs

En contrepartie des mesures rendues publiques lundi 15 novembre, le monde paysan se tait, les yeux fixés sur l'échéance du GATT

Qu'entendez-vous dans les campagnes ? Pas grand-chose, *pour ne pas dire rien...*

On dirait que le monde paysan, depuis plusieurs mois déjà, s'est laissé gagner par un engourdissement hivernal et que les derniers travaux des champs se sont achevés beaucoup plus tôt que d'ordinaire. Dans leur grande majorité, les agriculteurs font silence et leurs syndicats, majoritaires ou secondaires, qui nous avaient habitués à plus de combativité et d'agitation, semblent avoir mis au rancart leurs prolixes machines à diffuser, pour un oui pour un non, des communiqués vigoureux.

Quel contraste avec l'automne 1991, lorsque les ministres d'Edith Cresson étaient contraints à renoncer à leurs déplacements en province de *crainte de voir les représentants* légitimes de la République aspergés de fumier ou menacés par les fourches de la colère ! Il *avait fallu, pour calmer les jac*queries, que le chef de l'État lui-même – après avoir menacé de sévir contre les *« bandes de hors-la-loi »* – s'en mêle et annonce, dans une interview téléguidée au *Journal du Centre*, un ensemble de mesures apaisantes.

Aujourd'hui, alors que les dangers ne sont pas moindres qu'il y a quelques mois puisque les ultimes négociations du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) continuent à se heurter à l'inflexibilité de Washington, les revendications et manifestations *paysannes sont au point mort.* La Bretagne a bien montré sporadiquement sa grogne, encerclant des sous-préfectures et organisant des cortèges de tracteurs, mais c'était à propos de la chute des cours du porc (aujourd'hui enrayée) ou des importations excessives de tomates marocaines, deux dossiers indépendants des tractations au GATT ou d'un quelconque contentieux américano-français.

Qu'est-ce qui explique donc cet assagissement, cette sorte de bienveillance à l'égard du gouvernement ?

FRANÇOIS GROSRICHARD

Lire la suite page 20

Dans « le Monde des débats » de novembre

Les Etats désarmés face à la drogue

Face aux ravages provoqués par la drogue dont les effets *dévastateurs sont souvent conjugués* avec ceux du sida, les Etats sont profondément désarmés. Doivent-ils, pour mieux en contrôler les excès, libéraliser l'usage des stupéfiants ? Faut-il, au contraire, qu'ils renforcent la répression des vendeurs et des *consommateurs ? La question se pose aussi bien en France que, par exemple,* aux Etats-Unis, aux Pays-Bas ou en Colombie.

Egalement dans ce numéro : un entretien exclusif avec le Prix Nobel mexicain **Octavio Paz** ; les réflexions de **Pierre-Jean Rémy**, **Max Gallo** et **Paolo Fabbri** sur la situation de la culture française devant l'offensive de l'industrie audiovisuelle américaine ; les discussions que soulève en **Australie** l'application de la politique multiculturelle du gouvernement.

▶ **En vente dans les kiosques ; le numéro 30 F**

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Un entretien avec Bernard Lewis

« Au cours de l'Histoire, les mouvements fondamentalistes islamiques ont tous échoué »

Bernard Lewis est aujourd'hui l'orientaliste anglo-saxon le plus en vue, comparable en France à des savants comme Jacques Berque ou Maxime Rodinson (lequel préfaça en 1982 le célèbre essai de B. Lewis, les Assassins, *éditions Berger-Levrault). Une dizaine de ses ouvrages ont été traduits en français, notamment* Juifs en terre d'islam *(Calmann-Lévy),* Comment l'islam a découvert l'Europe *(La Découverte) et* Islam et laïcité *(Fayard). Né en 1916 à Londres dans une famille juive, Bernard Lewis a longtemps enseigné l'histoire du Proche-Orient à l'université de sa ville natale (1949-1974), avant d'émigrer aux Etats-Unis – il se définit volontiers comme « anglo-américain » – où il a été professeur à Princeton et où il reste chercheur dans la même université. Spécialisé notamment dans la grande époque médiévale arabe et la Turquie ottomane puis kémalienne, Bernard Lewis s'est aussi penché sur le phénomène islamiste contemporain, défendant ardemment l'idée selon laquelle l'« islamisme » est un danger pour les musulmans avant d'en être un pour leurs voisins, en particulier les Européens. L'orientaliste était récemment de passage à Paris pour la sortie de deux nouvelles traductions de ses œuvres :* Les Arabes dans l'histoire *(Aubier) et* Race et esclavage au Proche-Orient *(Gallimard), nouvelle mouture enrichie du plus fameux de ses titres,* Race et couleurs en pays d'islam *(Payot, 1982).*

« Deux livres de vous sortent ces jours-ci à Paris,* les Arabes dans l'Histoire *et* Race et esclavage au Proche-Orient. *Peut-on rattacher ces ouvrages à l'actualité en disant que l'islamisme est finalement un moyen pour les Arabes de redevenir acteurs de l'Histoire ?

– Un livre historique qu'on ne peut pas relier à l'actualité n'a pas une très grande valeur. *Les Arabes dans l'Histoire*, c'est une vue générale de l'Arabie depuis la période pré-islamique jusqu'à nos jours. Cela aurait été difficile de la présenter sans parler de l'actualité. Ce livre a été publié pour la première fois en 1950. Maintenant, c'est une nouvelle édition remaniée, parce que la façon de voir le passé a changé à la lumière des documents trouvés, des nouvelles méthodes de recherche, de l'évolution des idées et de ma propre évolution. Celle-ci a, d'un côté, augmenté nos connaissances et, d'un autre, les a diminuées. Très souvent, la recherche scientifique ébranle les certitudes. Exemples : la vie du Prophète ou les prémices de l'islam. J'ai fait mes recherches sur d'autres questions, mais j'ai été aussi obligé de passer de l'indicatif au conditionnel et d'ajouter des expressions comme « suivant la tradition », etc.

– Sur quels sujets êtes-vous passé du conditionnel à l'indicatif ?

– Par exemple, j'avais parlé dans la première édition de l'importance de l'acceptation par les Arabes du papier, qui venait de Chine, et du rejet par les mêmes de l'imprimerie, qui est arrivée en Europe en venant aussi de la Chine. L'impact des moyens électroniques, de l'informatique, de la communication, m'a permis de comprendre beaucoup mieux l'impact de l'acceptation du papier. Les conséquences de l'introduction du papier ne se sont pas limitées à la vie intellectuelle. Il ne s'agissait pas seulement de lire, mais aussi de permettre au gouvernement de développer la bureaucratie, et aussi le commerce.

– Pour revenir à aujourd'hui, quel est le terme le moins impropre pour rendre compte des remous du monde musulman : islamisme, radicalisme, fondamentalisme, intégrisme ?

– Le mot « fondamentalisme » est chrétien, c'est un mot américain protestant qui date de 1910 environ. A l'époque, des Eglises voulaient se différencier et ont publié une série de pamphlets qui s'appelaient *The Fondamentals*. Cela n'a rien à voir avec l'islam ! Pourtant, on peut aujourd'hui le retenir, car il est maintenant d'usage courant et moins trompeur que les autres mots. Ainsi le mot « intégrisme », qui correspond un peu au « fondamentalisme » dans l'Eglise catholique. Ou le mot « islamisme », apparu plus tard. Ce dernier est le pire parce qu'il donne l'idée que ces mouvements sont quelque chose de typique, de normal, de central ; que c'est cela l'islam, la religion musulmane, la civilisation musulmane. Ce qui n'est pas le cas.

– Cela n'en fait-il pas néanmoins partie ?

– Oui, mais j'hésiterais à dire que cela en fait partie « intégrante »... C'est un phénomène qui n'est pas nouveau, qui est engendré par l'islam lui-même, qui a existé de façon discontinue, qui revient de temps en temps. Mais ce n'est pas central. Ces mouvements de crise ne sont pas universels, mais presque toujours limités à une région, à une période, suivant les circonstances. Ils ont une chose en commun : ils ont tous échoué. Il y a deux façons d'échouer : d'abord, la façon facile, c'est-à-dire être supprimé, ne pas réussir à saisir le pouvoir. C'est la faillite la plus commode, on a même l'avantage de devenir martyr. L'autre façon d'échouer est plus pénible et prend plus de temps : ces mouvements échouent après avoir conquis le pouvoir, parce qu'ils n'ont pas de réponses aux questions posées par les sociétés.

» Les Assassins, à l'époque médiévale, appartenaient à la première catégorie. Ils ont été supprimés ; les révolutionnaires en Iran, à la seconde : ils ont pris le pouvoir il y a quatorze ans, mais n'ont pas su résoudre les problèmes qui se posaient à eux et sont devenus, à leur tour, des oppresseurs.

– Que penser du régime saoudien – islamique, intégriste, traditionaliste –, qui n'a pas échoué ?

– Il n'est pas fondamentaliste dans le sens donné maintenant à ce mot.

– Alors quel régime « islamiste » a échoué dans l'Histoire ?

– Les Fatimides (1) en Egypte, les Almohades (2) au Maghreb, même s'ils n'ont pas échoué immédiatement.

« Les révolutionnaires iraniens n'ont pas su résoudre les problèmes de leur pays

– La plupart des régimes musulmans dans l'Histoire n'étaient-ils pas peu ou prou islamistes, puisqu'ils appliquaient la loi islamique ?

– Non, je parle ici de régimes révolutionnaires, issus d'un mouvement radical qui présentaient une critique de ce qui se passait et qui prétendaient renouveler la foi et les institutions, retourner aux sources authentiques de la religion. Le chiisme a commencé comme cela. Quand je dis que ces mouvements ont échoué, je veux dire qu'ils n'ont pas réussi à créer quelque chose qui différait de ce qui était là avant. Ils ont échoué en ressemblant aux régimes qu'ils ont détruits, en ce sens qu'ils n'ont pas rempli leurs promesses et sont devenus aussi tyranniques, corrompus, et parfois pires que ceux qui les précédaient.

– Y a-t-il des régimes qui sont immunisés, qui peuvent se protéger contre l'islamisme ?

– Il y a des régimes qui peuvent résister, qui ont une constitution (au sens médical) assez forte pour survivre à ces infections, mais pas sans difficultés. Selon les régions, il y a différentes explications. En Egypte, le régime a des chances de survie, parce que l'Egypte est un pays très centralisé, qui a déjà une longue tradition d'autogestion, ce n'est pas une création artificielle ; il y a un système de loyauté, une véritable nation. Au Maroc aussi, il y a de bonnes possibilités de survie. Tahsin Béchir (3) a dit : *« Au Proche-Orient, il n'existe qu'une seule nation, c'est l'Egypte ; toutes les autres sont des tribus avec des drapeaux. »*

– Il y a pourtant des petites nations, le Yémen, Oman...

– Mais que veut-on dire par « nation » ? C'est une notion européenne. Le mot « patrie » existe en arabe depuis l'époque pré-islamique, c'est un mot qui comporte beaucoup d'émotion, mais qui n'a aucun sens politique. On peut trouver des centaines de vers arabes qui parlent de *watan* (patrie), mais c'est toujours pour évoquer la nostalgie du passé individuel : on parle de watan en même temps qu'on parle de sa jeunesse disparue. La première mention que j'ai trouvée de *watan* avec le sens politique de « patrie », c'est dans un rapport de l'ambassadeur turc à Paris sous le Directoire... Il décrit ce que fait la République française pour les soldats qui ont été blessés au service de la patrie...

***– Puis la* oumma *(la communauté) l'a emporté sur le* watan.**

– La *oumma* évidemment, c'est religieux. Et maintenant, si vous regardez le vocabulaire politique, on distingue très mal entre la nation et la communauté religieuse. Les fondamentalistes le font exprès, mais d'autres aussi ne distinguent pas très bien. A une certaine époque, je lisais la presse ottomane du XIXe siècle. Dans les faits divers, à propos d'un accident dans la rue, on disait « Un musulman est mort ». Ici, on dirait un homme. Pour le lecteur, c'était important de savoir si c'était un musulman, ou un Grec, ou un Arménien.

– Il y a deux schémas « islamistes », celui, apparemment pro-occidental de l'Arabie et celui apparemment anti-occidental de l'Iran. Lequel progresse le plus à l'heure actuelle ? Certains orientalistes français prédisent une généralisation du système saoudien.

– Si nous considérons la question en fonction d'une orientation pro-occidentale ou anti-occidentale, cela fausse le problème. Pour les fondamentalistes, la question essentielle n'est pas le rapport avec l'étranger ou avec les étrangers. C'est une question interne : le musulman a été détourné de la voie historique et authentique, de la voie de Dieu, depuis un siècle dans certaines régions, deux siècles dans d'autres, à cause de la domination ou de l'influence occidentales, et surtout à cause des traîtres prétendument musulmans, des gens qui portent des noms musulmans, mais qui sont des renégats, des apostats, et c'est contre eux que le djihad essentiel doit être mené. Le djihad c'est la guerre contre l'Infidèle, contre l'incroyant, mais aussi la guerre contre l'apostat.

– Comment l'Algérie peut-elle échapper à ce piège ?

– Là comme ailleurs, la répression peut continuer un certain temps, mais il faut aussi faire quelque chose pour améliorer la situation réelle des gens, parce que tout cela n'est pas exclusivement un mouvement culturel ou religieux. Cela vient également de mécontentements sociaux et économiques très profonds, et surtout de la croissance de la population sans aucun développement économique correspondant.

– N'est-il pas trop tard pour ce genre de réponse ?

– J'ai un collègue arabe qui dit que la seule solution pour ces pays, c'est le contrôle des naissances rétroactif...

– Certains cyniques disent qu'après tout il faut que ces peuples aient leur expérience islamiste et qu'ils voient qu'elle n'a pas de réponse en termes de programme.

– C'est vrai qu'ils n'ont pas de réponse, pas de solution pour ces problèmes. Un ami algérien m'a dit que le FIS (Front islamique du salut) est très populaire parce qu'il n'est pas au pouvoir. S'il vient au pouvoir, il perdra rapidement sa popularité. Mais s'ils arrivent au gouvernement, ils n'auront plus besoin de popularité. Leur présence au pouvoir risque de durer longtemps, et je ne vois pas comment l'Occident pourrait l'empêcher. Parce que la situation a changé de façon très profonde. Après l'écroulement de l'URSS et la guerre du Golfe, les deux superpuissances ont disparu : l'une ne peut plus et l'autre ne veut plus jouer un rôle impérial. Le temps où l'on se demandait ce que nous pouvons faire pour résoudre ces problèmes est passé. Ce sont leurs problèmes, c'est aux Arabes et aux autres musulmans de trouver une solution.

– Croyez-vous à l'existence de liens plus ou moins secrets entre les Américains et certains pouvoirs ou mouvements islamistes ?

– C'était vrai pendant la guerre froide, où certains ont trouvé que le fondamentalisme musulman était un allié contre le communisme, surtout en Afghanistan, mais aussi ailleurs. Maintenant c'est fini.

– Comment voyez-vous l'évolution du régime en Iran ? A-t-il échoué, est-il en passe d'échouer, par rapport à ses propres objectifs ?

– Ils ont conquis le pouvoir et ont réussi à s'y maintenir. Ils ont restauré certaines lois musulmanes, pas toutes. Par exemple, la polygamie – qui avait été abolie par le chah – mais pas le concubinage. D'un point de vue économique, la situation a nettement empiré. Le sort des gens est pire qu'avant. On m'a dit que l'on a vu ce graffiti en Iran : *« Pourquoi n'aviez-vous pas dit que vous vouliez la guerre, la famine, le sang ? Signé : Mohamed Reza-Chah »*. Il est vrai aussi que le régime est bien en place, mais tôt ou tard il risque d'être remplacé par un nouveau Reza Khan (4). Des centres régionaux devenus plus forts pourraient apparaître, et la puissance de Téhéran en être diminuée. Un général quelconque pourrait venir avec son armée dans la capitale pour rétablir l'unité de la nation. C'est peut-être comme cela que finira la révolution islamique en Iran ; cela peut arriver demain ou dans cinquante ans.

– En Turquie, on est frappé par le discrédit, en dehors de la bourgeoisie et de l'armée, qui frappe la laïcité kémalienne. La Turquie peut-elle être un point fort de la résistance à l'islamisme, ou évoluer vers un régime religieux ?

– Les deux sont possibles. C'est un domaine où l'Europe peut avoir une parole décisive. La Turquie a fait une demande pour entrer dans l'Union européenne. La décision de l'Union aura des conséquences énormes. Si les Turcs se sentent rejetés par l'Europe, qu'ils essaient de rejoindre depuis plus d'un siècle, il y aura une forte possibilité que, par déception, ils se tournent vers l'autre côté.

« Si les Turcs se sentent rejetés de l'Europe, ils se tourneront de l'autre côté »

– Si la Turquie est dans l'Europe, cela veut dire que tous les Turcs peuvent y venir, s'ils le veulent...

– Je ne nie pas que c'est un problème très sérieux pour l'Europe... mais aussi une question fondamentale pour la Turquie. Dans la Conférence des Etats islamiques, il y a 51 membres et pratiquement un seul y est doté d'un système démocratique : la Turquie...

– Pourquoi les Turcs refusent-ils toujours de reconnaître le génocide arménien ?

– Vous voulez dire reconnaître la version arménienne de cette histoire ? Il y avait un problème arménien pour les Turcs, à cause de l'avance des Russes et d'une population anti-ottomane en Turquie, qui cherchait l'indépendance et qui sympathisait ouvertement avec les Russes venus du Caucase. Il y avait aussi des bandes arméniennes – les Arméniens se vantent des exploits héroïques de la résistance –, et les Turcs avaient certainement des problèmes de maintien de l'ordre en état de guerre. Pour les Turcs, il s'agissait de prendre des mesures punitives et préventives contre une population peu sûre dans une région menacée par une invasion étrangère. Pour les Arméniens, il s'agissait de libérer leur pays. Mais les deux camps s'accordent à reconnaître que la répression fut limitée géographiquement. Par exemple, elle n'affecta guère les Arméniens vivant ailleurs dans l'Empire ottoman.

» Nul doute que des choses terribles ont eu lieu, que de nombreux Arméniens – et aussi des Turcs – ont péri. Mais on ne connaîtra sans doute jamais les circonstances précises et les bilans des victimes. Songez à la difficulté que l'on a de rétablir les faits et les responsabilités à propos de la guerre du Liban, qui s'est pourtant déroulée il y a peu de temps et sous les yeux du monde ! Pendant leur déportation vers la Syrie, des centaines de milliers d'Arméniens sont morts de faim, de froid... Mais si l'on parle de génocide, cela implique qu'il y ait eu politique délibérée, une décision d'anéantir systématiquement la nation arménienne. Cela est fort douteux. Des documents turcs prouvent une volonté de déportation, pas d'extermination.

– Les Turcs reconnaissent-ils même ce que vous dites là ?

– Cela dépend de quels Turcs. Les autorités officielles ne reconnaissent rien. Certains historiens turcs vous donneraient des réponses plus nuancées.

– En France, pays de tradition laïque et chrétienne, une minorité musulmane peut-elle s'intégrer vraiment à la société sans se renier, et sans pratiquer la double allégeance ?

– En France, vous avez une longue expérience de l'immigration, mais pas musulmane. En Amérique aussi, il y a une longue expérience des immigrants, mais presque tous chrétiens ou juifs, et plus récemment des bouddhistes. L'Amérique est une nation politique, on est américain par choix, celui qu'on a fait soi-même ou le choix fait par les ancêtres. Dans un pays comme la France, la question se pose d'une autre façon. Théoriquement, je ne vois pas de raisons pour que des musulmans ne deviennent pas des Français de religion musulmane, comme il y a des Français de religion protestante ou autre. La difficulté est dans la nature de l'identité religieuse musulmane. Cette question a été longtemps discutée parmi les musulmans eux-mêmes. Quand la Reconquête a commencé en Espagne, les juristes musulmans ont considéré la question : « Est-ce qu'un musulman peut vivre sous un gouvernement chrétien ? » En général, ils ont répondu « non ». Mais très tôt, les juristes ont atténué cette réponse : ils ont dit qu'on peut rester si l'on a la possibilité de pratiquer l'islam.

» Mais que signifie exactement, « pratiquer l'islam » ? Dans nos civilisations occidentales, la tolérance religieuse veut dire que les minorités ont le droit d'avoir leur lieu de culte et c'est tout, peut-être une certaine autonomie dans les affaires de la communauté. Tandis que pratiquer l'islam signifie vivre selon la loi sainte musulmane, ce qui, selon l'interprétation de certains de ses chefs de file, n'est pas compatible avec un Etat moderne. Voilà la difficulté, et cela se voit à de nombreux égards, comme le sort de la femme, du mariage, de l'héritage. C'est une véritable difficulté qui ne peut être résolue que par les musulmans eux-mêmes. Le problème se complique du fait que nombre d'immigrants musulmans viennent de régions rurales et traditionnelles et sont d'un coup transplantés dans des sociétés occidentales, laïques et modernes. Ils y découvrent des libertés inhabituelles, qu'ils peuvent même trouver suspectes, et en même temps se voient nier ce qu'ils tiennent pour une liberté fondamentale, celle de pratiquer leur religion à leur manière.

» Dans les Etats musulmans traditionnels, les chrétiens, quoique privés de certains droits en matière fiscale et politique, jouissaient d'une grande autonomie dans leurs affaires internes, y compris en matière de mariage, de divorce, d'éducation et d'héritage. Or un musulman qui vient de l'Algérie ou du Pakistan a une mémoire historique. Arrivant en Europe occidentale, il a beaucoup plus de liberté que ce qu'il attendait et beaucoup moins de liberté, parce qu'il n'a pas d'autonomie communautaire. D'où l'histoire du musulman qui rappelle qu'ayant permis aux chrétiens, chez lui, de pratiquer la monogamie, il ne comprend pas pourquoi on ne le laisse pas, chez nous, pratiquer la polygamie... »

Propos recueillis par
Jean-Pierre LANGELLIER
et
Jean-Pierre PÉRONCEL-HUGOZ

(1) Dynastie chiite ismaélienne ayant régné, notamment, sur la Tunisie et l'Egypte (909-1171).

(2) Dynastie berbère ayant régné sur le Maghreb et l'Andalousie (1147-1269).

(3) Ancien conseiller politique du président Sadate.

(4) Fondateur en 1925 de la dynastie Pahlavi.



CHINE

Le Parti communiste entend maintenir son pouvoir dans une économie en marche vers le capitalisme

■ LA QUADRATURE DU CERCLE. Concilier le pouvoir du Parti communiste et la conversion de l'économie chinoise au capitalisme : telle était la quadrature du cercle pour le plénum du PCC, qui s'est achevé dimanche 14 novembre à Pékin.

■ RATIONALISER L'ÉCONOMIE. Cet *impératif politique* était si urgent qu'il en a occulté l'autre : la nécessité de « rationaliser » une économie qui s'emballe, entraînant la société dans un tourbillon mal maîtrisé. Seules ont été rendues publiques dix « têtes de chapitre » d'un plan dont l'établissement a été difficile.

■ LA GLOIRE DE DENG XIAOPING. Les hiérarques du régime sont divisés à l'approche de la succession de Deng Xiaoping. La réunion a donc coïncidé avec *un renouveau de propagande* à la gloire du patriarche, lequel demeure à 88 ans la clé de voûte d'un système déboussolé.

PÉKIN

de notre correspondant

Il fallait bien que le régime chinois en arrive un jour à tenter de définir cette *« économie socialiste de marché »* qu'il affirme vouloir réaliser pour contourner son incapacité à rejeter les dogmes fondant son pouvoir. C'est chose faite, à l'issue du 3e plénum du 14e comité central du PCC, avec une formule fort-alambiquée : il s'agit de *« faire du marché un facteur fondamental dans l'utilisation des ressources sous le macro-contrôle de l'Etat »*. La formule traduit la confusion complète dans laquelle est laissé le pays à la conclusion d'une réunion présentée comme historique du CC d'un parti unique qui entend bien le rester. Le communiqué publié à l'issue de la réunion donne l'impression d'un régime en panne, face à des phénomènes qui le dépassent. L'idée-force est de *« rationaliser »* le système socio-économique. Mais les moyens envisagés défient la raison.

Ce 3e plénum, tenu en secret du 11 au 14 novembre dans un hôtel militaire de la capitale, en présence de 54 *« délégués »* non-votants présentés comme *« les dirigeants de département concernés »*, était censé faire écho à un précédent « 3e plénum » : celui du comité central issu du 11e Congrès, en 1978, deux ans après la mort de Mao ; cette réunion avait ouvert le règne de Deng Xiaoping, qui offrait des solutions concrètes à un pays en dérive économique. Le plénum qui vient de s'achever entendait clore ce règne, en marquant d'un sceau le testament du « souverain rouge » à son peuple. A tout le moins, il ne parait pas ouvrir la deuxième phase de « décommunisation ». Il n'annonce pas d'objectif capitaliste mais, en revanche, il réaffirme énergiquement la main-mise du parti sur la vie politique.

La confusion pourra se trouver en partie dissipée lorsque seront connues les dispositions d'un document intitulé *« décision sur certaines questions concernant l'établissement d'une économie socialiste de marché »*, que le plénum a adopté mais dont, curieusement, le contenu n'a pas été immédiatement rendu public. De ce texte qui se veut *« programme d'action »* pour l'objectif an 2000, on ne disposait, au lendemain du plénum, que de ses dix têtes de chapitres. Celles-ci traitent, entre autres, de correctifs dans les rapports entre l'Etat et les entreprises en vue d'instaurer un système *« moderne »*, de l'établissement d'un *« système rationnel »* de distribution des revenus et de sécurité sociale, de la transformation des fonctions gouvernementales en vue de créer ce fameux *« système de contrôle macro-économique fiable »* qui est la bible des planificateurs face à l'irruption du capitalisme. On attend, de ce point de vue, une réforme de la banque centrale, ainsi qu'un nouveau partage des revenus fiscaux entre l'Etat central et les provinces, au bénéfice du premier.

Charabia idéologico-économique

Mais le charabia idéologico-économique sur lequel se sont retrouvés, à l'issue d'une session apparemment houleuse, les clans rivaux du régime n'augure pas d'une grande détermination dans les mesures à venir : le communiqué brasse les poncifs contradictoires en amalgamant *« un système de macro-contrôle par des moyens principalement indirects »* et une distribution des revenus *« en fonction du travail qui donne la priorité à l'efficacité dans l'équité tout en encourageant certains à s'enrichir en premier »*. Il appelle à une *« clarification des droits à la propriété »* tout en conservant à la propriété publique sa place *« prédominante »*.

Toutes ces notions, est-il souligné, sont *« inter-connectées et inter-restrictives »*, ce qui explique que l'effort de modernisation soit, *in fine*, soumis à la volonté politique puisqu'il convient de *« renforcer et améliorer le rôle dirigeant du parti »*. Aussi bien est-il prévu, de manière plus nette, que des réformes puissent être *« abandonnées »* au cas où elles se révéleraient contraires au *« développement des forces productives »*. Cette vieille formule stalinienne désigne le monopole du pouvoir par la caste dirigeante. Car tout est là. Comme à la fin du règne de Tseu-Hi – l'impératrice douairière mandchoue au crépuscule de l'empire – d'éventuelles réformes ne doivent en rien modifier l'ordre politique établi. Les aménagements du système sont asujettis à cette priorité absolue, ce qui relativise fortement la portée de la décision – laquelle a, au reste, été apparemment adoptée sans l'unanimité de rigueur. Tout en affichant l'air le plus serein face à l'échéance de la mort de Deng (Jiang Zemin, chef théorique du parti, de l'Etat et de l'armée, est confirmé dans son rôle de *« noyau »* de la direction collégiale des successeurs), les mandarins actifs ont offert une image de conseil impérial suprême annonnant des formules, sans être en mesure d'imprimer une direction claire au pays. Ils n'ont pas non plus paru porter une attention excessive à la lutte contre la corruption, phénomène pourtant impopulaire, que le communiqué n'évoque qu'en passant.

Le plénum avait été précédé d'un tir de barrage de la propagande à la gloire de *« l'architecte en chef des réformes »*, c'est à dire le désormais invisible Deng, au moins aussi intensif que celui qui avait eu lieu pour Mao avant sa mort : livre de la fille de Deng racontant la première phase de sa vie ; abondante exégèse, écrite et audiovisuelle, de la *« théorie de l'économie socialiste de marché »* aboutissant à un sommet : l'ouverture, à Shanghai, d'un *« Centre de recherches sur la Théorie de Deng Xiaoping »* ; enfin, publication d'un troisième volume de ses œuvres choisies, avec des extraits de ses interventions au cours de sa tournée dans le sud en 1992, lorsqu'il relança les réformes et la croissance économique.

Il reste que les mutations sociales importantes à venir, provoquées par l'appel à *« accélérer les réformes »* qui s'étale en titre de « une » dans la presse lundi, risquent de ne pas aller sans leur comptant de mécontentements politiquement déstabilisateurs. L'exécutant principal des réformes voulues par M. Deng, le vice-premier ministre Zhu Rongji, passe pour avoir été l'objet de la grogne des conservateurs pour les difficultés que son plan d'austérité a créées aux entreprises publiques qui ne peuvent plus recourir au crédit pour payer leurs employés. Les dernières statistiques officielles montrent cependant que le plan anti-surchauffe de M. Zhu a permis de ralentir la croissance industrielle (16 % en octobre, contre plus de 30 % en juin) et l'augmentation de la monnaie en circulation. Mais peut-on durablement vouloir faire du capitalisme à la fois sans le dire et à reculons?

FRANCIS DERON

CLÉS/ *Les principaux protagonistes*

■ Jiang Zemin : le dauphin apparent. A la fois chef de l'Etat, depuis mars, et secrétaire général du PCC depuis 1989, Jiang Zemin, soixante-sept ans, est à présent le mieux placé pour devenir le vrai « numéro un » de la Chine à la mort de Deng Xiaoping. Le mauvais sort qu'avait connu, à la fin des années 70, après la mort de Mao, le précédent homme politique doté d'autant de pouvoirs théoriques, Hua Guofeng, impose d'autant plus la *prudence que les circonstances* ont déjà conduit le patriarche Deng à sacrifier deux dauphins. Jiang Zemin a la réputation d'être un apparatchik pragmatique, capable de prendre en temps opportun les virages nécessaires, afin de toujours demeurer dans le courant dominant.

■ Deng Xiaoping : le patriarche. Bien qu'ayant abandonné officiellement tous ses pouvoirs, Deng Xiaoping n'en demeure pas moins, dans l'ombre, le maître de la Chine. Ce patriarche de quatre-vingt-huit ans, vétéran de la Longue Marche, secrétaire général du PCC jusqu'à la révolution culturelle, au cours de laquelle il a été deux fois victime des purges ultra-gauchistes, a longtemps louvoyé dans le passé entre ses vieux camarades conservateurs et les héritiers réformistes qu'il s'était choisis. Avec l'âge, il a finalement opté pour des positions de plus en plus conservatrices jusqu'à la répression violente du mouvement des étudiants en juin 1989.

■ Zhu Rongji : l'ancien maire de Shanghaï. Vice-premier ministre depuis 1991, numéro cinq du régime, M. Zhu passe pour être le poulain de Deng Xiaoping au sein de la direction collégiale qui préside officiellement aux destinées de la Chine. Il tranche sur la plupart de ses collègues par son aisance dans la conversation, un caractère assez direct, une passion pour l'efficacité et, derrière un visage autère, un certain sens de l'humour. Originaire du Hunan, la province natale de Mao, âgé de soixante-cinq ans, il a reçu une formation d'ingénieur électricien à Pékin. *Durement traité pendant* la révolution culturelle, il a ensuite fait carrière au Plan et dans la décollectivisation de l'économie. Il se retrouve maire de Shanghaï en 1988. A ce poste, il a pu éviter le recours à l'armée lors du « printemps » de 1989. Cela lui a valu bien des sympathies en Chine et à l'étranger.

PAKISTAN

Farooq Legahri est élu président de la République

Un proche du premier ministre Benazir Bhutto a prêté serment dimanche 14 novembre comme président du Pakistan. Farooq Leghari, cinquante-trois ans, avait été élu, samedi, par un collège de députés, de sénateurs et de membres des assemblées des quatre provinces du pays : le Punjab, le Sind, la Frontière du Nord-Ouest et le Balouchistan. M. Leghari, membre du PPP (Parti du peuple pakistanais, dont Mme Bhutto est la présidente), l'a nettement emporté sur Wasim Sajjad.

Président par intérim depuis juillet, M. Sajjad était soutenu par Nawaz Sharif, ex-premier ministre islamiste modéré du Pakistan (1990-1993), et chef de la Ligue musulmane, qui a perdu les élections du 6 octobre. Outre 171 voix de parlementaires nationaux (contre 108 à son adversaire), M. Leghari a obtenu la majorité dans les quatre assemblées provinciales. Au total, sur les 464 voix du *collège électoral*, il en a recueilli 106 de plus que son adversaire. M. Sajjad a aussitôt retrouvé sa fonction de président du Sénat, qu'il exerçait avant d'assurer l'intérim à la tête de l'Etat.

Modération et probité

Le nouvel élu s'est engagé à renforcer la démocratie, se déclarant, en particulier, favorable à une réduction de ses propres pouvoirs. Il a aussi affirmé qu'il s'efforcerait d'améliorer les relations avec les Etats-Unis, alors que Washington tente d'obtenir qu'Islamabad fasse marche arrière dans l'édification d'une force nucléaire.

M. Leghari, qui était ministre des affaires étrangères, est un proche collaborateur de Mme Bhutto, Diplomé d'Oxford, *comme le premier ministre*, M. Leghari, sunnite originaire du Balouchistan, grand propriétaire dans la province du Punjab, est très respecté pour sa modération et sa probité politique. Son élection, pour cinq ans, permet à Mme Bhutto d'envisager de mener son mandat (également de cinq ans) sans trop craindre l'épée de Damoclès du huitième amendement : un texte introduit dans l'arsenal constitutionnel par l'ex-dictateur Zia, qui permet au président de dissoudre l'Assemblée et de mettre fin quasiment à sa guise aux fonctions du chef de gouvernement – une prérogative dont le précédent président, Ghulam Ishaq Khan, avait usé tant contre Mme Bhutto elle-même en 1990 que contre M. Sharif il y a quelques mois.

Depuis la mort du général Zia en 1988, le Pakistan a été dirigé par une « troïka » composée du président, du premier ministre et du chef d'état-major des forces armées. L'actuel titulaire de cette fonction militaire est le général Abdul Waheed. Il a, depuis son entrée en fonction au début de l'année, plutôt pesé pour un renforcement des institutions démocratiques. C'est dire que, pour la première fois de sa brève histoire tourmentée, le Pakistan a quelques chances de voir un chef de gouvernement démocratiquement élu aller au terme de son mandat. Une difficile situation économique *et sociale et une nouvelle* crise avec le voisin indien à propos de l'éternelle pomme de discorde qu'est le territoire disputé du Cachemire sont les plus graves problèmes auxquels devra faire face la nouvelle équipe.

Mme Bhutto se trouvera aussi *en présence d'une opposition* dure : déjà Nawaz Sharif, son leader, n'a pas assisté à la cérémonie d'investiture. Il fait face, il est vrai, à une situation difficile, alors que sa Ligue musulmane, affaiblie par la scission de M. Chatta, au Punjab, est menacée *de connaître d'autres défections.*

JEAN-PIERRE CLERC

SRI-LANKA

Plus de mille morts lors de l'offensive tamoule à Pooneryn

Le bilan définitif de l'offensive lancée, la semaine dernière, par les maquisards des Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTE) contre la base aéro-navale de Pooneryn (extrême nord du Sri-Lanka) devrait dépasser les mille morts, ont indiqué lundi 15 novembre des sources militaires.

La radio clandestine La Voix des tigres a admis que les séparatistes tamouls, qui faisaient le siège de la base, avaient perdu quatre cent soixante-dix combattants pendant trois jours de combats acharnés.

« Les Tigres ont fourni les noms de leurs cadres tués (...) *mais nous estimons que le nombre réel pourrait être supérieur »*, a déclaré un porte-parole militaire. Les pertes des forces de sécurité sri-lankaises sont, quant à elles, évaluées à au moins cinq cents morts et quatre cents blessés. Un certain nombre d'autres soldats sont encore portés disparus.

Les commandos d'élite de l'armée n'ont réussi que samedi à briser l'encerclement de la base pour se porter au secours des militaires assiégés par le LTTE depuis jeudi.

L'évacuation des blessés a commencé dimanche, les hélicoptères de l'armée pouvant enfin se poser à Pooneryn : cent vingt soldats parmi les plus grièvement atteints ont déjà pu être embarqués tandis que deux cent cinquante autres blessés se trouvaient encore sur la base lundi. L'armée a envoyé des *« renforts en hommes et en munitions pour renforcer la défense »*. *« La situation est entièrement contrôlée »*, a affirmé lundi un porte-parole militaire. – *(AFP, Reuter.)*

AFGHANISTAN

Les forces du premier ministre gagnent du terrain

Les forces du premier ministre Gulbuddin Hekmatyar, leader du groupe Hezb-i-Islami, ont gagné du terrain, dimanche 14 novembre, sur celles de son principal adversaire Ahmed Shahd Massoud, à l'issue d'une violente bataille qui s'est déroulée dans la vallée de Tagab (est de Kaboul).

Les partisans du général Massoud, ancien ministre de la défense, ont finalement dû reculer dimanche vers Nijrab, après la perte de Tagab. A Kaboul, des responsables du ministère de la défense contrôlé par Massoud ont qualifié la « bataille de Tagab » de *« décisive »* et fait état de *« lourdes pertes de part et d'autre »*, sans précisions chiffrées.

Les deux journalistes occidentaux capturés par le Hezb lundi dernier, Terence White, journaliste néo-zélandais travaillant pour l'AFP, et John Jenning, journaliste américain à l'agence Associated Press (légèrement blessé aux pieds lors de sa capture), auraient d'autre part été transférés dimanche à Charasyab, quartier général de Gulbuddin Hekmatyar, à 25 kilomètres au sud de Kaboul. M. Hekmatyar a promis que les deux journalistes seraient bientôt relâchés. – *(AFP, AP, Reuter.)*

ASIE

JAPON

Mort de Sanzo Nosaka fondateur du Parti communiste

TOKYO

de notre correspondant

Ayant traversé le siècle sous la bannière du «socialisme», Sanzo Nosaka est mort, dimanche 14 novembre, à l'âge de cent un ans après avoir connu l'effondrement de l'URSS et des régimes qu'elle avait imposés en Europe de l'Est. Il a dû, en outre, souffrir *in extremis* un cruel désaveu de son parti : en septembre, ce centenaire, président honoraire du PC japonais (PCJ), était limogé après qu'on eut appris qu'il avait été à l'origine de l'exécution par les Soviétiques, en 1939, de l'un de ses camarades qu'il avait dénoncé, à tort, comme espion.

La découverte dans les archives du Kremlin de documents prouvant la responsabilité en cette affaire de Sanzo Nosaka avait contraint les dirigeants à ce sacrifice de l'un des chefs historiques du PCJ. Déchu, Sanzo Nosaka demeure pourtant l'une des figures marquantes du «socialisme» en Asie. Né le 30 mars 1892, à Yamaguchi, il milita dès le début du siècle au sein de l'organisation Société fraternelle (Yuaikai) qui cherchait à diffuser l'idéal socialiste. Puis il se rendit à Londres pour s'y familiariser avec le mouvement syndical. De retour au Japon, il participa le 15 juillet 1922 à la fondation du PCJ, aussitôt interdit. Parti en URSS, il y milita au sein du Komintern (la IIIe Internationale) jusqu'en 1940. Il rejoindra ensuite Mao Zedong en Chine, en 1940, puis retournera au Japon en 1946.

La politique préconisée par Nosaka – dite du *«parti aimable»*, qui identifiait les Américains à des *«forces de libération»* – allait aussi susciter bien des critiques. Celles-ci se renforcèrent avec le changement d'orientation de Washington envers le Japon au début de la guerre froide. Les purges menées par le général MacArthur, puis la tactique violente adoptée par le PCJ sous l'injonction de Moscou et de Pékin au début des années 50, allaient vider le Parlement de ses députés du PCJ, et aussi contraindre ses chefs à entrer dans la clandestinité. Nosaka en sortit en 1955 pour devenir secrétaire général puis, en 1958, président du comité central. C'est sous sa direction et celle de Kenji Miyamoto, actuel numéro un, que le parti allait renaître de ses cendres. Nosaka était devenu président honoraire en 1982.

PHILIPPE PONS

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

Yasser Arafat a condamné le meurtre d'un colon juif

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Yasser Arafat a cédé. Pour la première fois de sa carrière et sans doute de sa vie, le président de l'OLP, chef historique des *fedayine* du Fath, et symbole de la lutte palestinienne pour une patrie, a condamné le meurtre d'un colon juif commis par l'un des siens. Ce geste sans précédent a été accompli, vendredi 13 novembre, trois mois après la signature d'un accord de paix avec Israël, dans une lettre envoyée au gouvernement d'Itzhak Rabin et dans un communiqué publié, à Tunis, par l'agence palestinienne Wafa.

«Nous sommes affligés et nous condamnons le meurtre du colon israélien Mizrahi, dit M. Arafat. *Cette opération individuelle a été conduite* (le 29 octobre) *dans l'ignorance du leadership. Nous exigeons de tous* [les membres de l'OLP] *qu'ils se conforment à ce qui a été conclu* (le 13 septembre) *et que cessent tous les actes de violence pour préserver le processus de paix.»*



Le président américain, qui avec M. Rabin avait sommé, jeudi, à Washington, le chef de l'OLP de condamner sans équivoque le meurtre de Ramallah, a vu dans ce geste *«un signe très positif»* pour le processus de paix en cours. *«C'est*, à son avis, *le genre d'attitude qui va leur permettre* – à Yasser Arafat et à Itzhak Rabin – *de travailler ensemble et de mettre en œuvre l'accord conclu.»*

De fait, alors que le représentant de l'OLP au Caire, Saïd Kanane, annonçait, samedi, un prochain sommet entre les deux hommes pour le 10 ou le 12 décembre – information qui n'a pas été confirmée à Jérusalem – on apprenait en Israël que les négociations pour la mise en œuvre de l'autonomie à *«Gaza et Jéricho d'abord»*, reprenaient discrètement, lundi 15 novembre, quelque part en Egypte.

En aurait-il été ainsi si le chef de l'OLP avait refusé de condamner publiquement l'entorse faite à ses ordres de cessez-le-feu général dans les territoires occupés ? Le mystère demeurera. Une chose est sûre : Yasser Arafat a sans doute subi, dans les 48 heures qui ont précédé sa mise au point, une très forte pression israélo-américaine. Selon des sources palestiniennes, le département d'Etat aurait menacé de couper de nouveau les ponts avec la centrale palestinienne, comme il l'avait fait en 1989 après un attentat commis par une faction de l'OLP sur une plage israélienne, que M. Arafat n'avait pas spécifiquement condamné.

Méthodes autocratiques

Quant à M. Rabin, qui tente en ce moment de ramener un semblant de calme chez les colons, il aurait clairement laissé entendre que, sans une condamnation publique en bonne et due forme, les négociations de paix s'arrêteraient. Yasser Arafat a donc cédé. Les semaines à venir diront s'il n'a pas, ce faisant, lâché la proie pour l'ombre et si son prestige auprès des jeunes générations palestiniennes n'en aura pas trop souffert.

Les colons juifs des territoires occupés, aux yeux de la quasi-totalité de leurs habitants arabes, enfants compris, symbolisent au quotidien, et jusqu'à la caricature, le *«mal israélien»*.

Déjà condamnée par un porte-parole du mouvement islamique de la résistance Hamas qui s'est dit *«choqué»*, la démarche de Yasser Arafat ne manquera pas d'être critiquée. Elle le sera d'autant plus si le chef de l'OLP se rend aux injonctions qui continuent de lui être adressées d'Israël. Pour la droite, l'extrême droite et les colons messianistes, le compte, en effet, n'y est pas. Sous le prétexte que le meurtre du 29 octobre, commis par cinq jeunes dont deux collégiens réputés proches du Fath, aurait désormais démontré l'incapacité d'Arafat à contrôler ses troupes, leurs ténors exigent avec encore plus d'ardeur l'arrêt des négociations de paix.

Une attaque en règle avec tentative d'incendie contre le poulailler d'El Bireh où leur *«frère»* a été assassiné, a été perpétrée, samedi, par des extrémistes en armes. Du coup, en l'absence de M. Rabin, en visite aux Etats-Unis, plusieurs ministres et non des moindres donnent l'impression de perdre leur sang-froid. Ainsi Mordechaï Gour, l'ancien général, qui assume les responsabilités de vice-ministre de la défense – M. Rabin étant ministre en titre – a-t-il sommé, dimanche, Yasser Arafat d'aller beaucoup plus loin.

Le geste sans précédent du chef de l'OLP – condamnation publique et lettre envoyée à M. Rabin – *«est loin d'être suffisant*, a indiqué M. Gour. *Arafat doit s'exprimer de vive voix, dire à ses gens de mettre un terme à toute activité terroriste, ce qu'il ne fait pas. Il est temps de parler haut et fort. S'il veut que le processus de paix se poursuive, s'il veut la mise en œuvre de ce qui a été signé, il va falloir qu'il parle»*.

Toute cette affaire tombe d'autant plus mal pour Yasser Arafat que circule déjà, dans les territoires et jusqu'en Jordanie, une pétition qui fustige ses méthodes autocratiques. Signé par de nombreux intellectuels, hommes d'affaires et notables palestiniens, entre autres Hayder Abdel Chaffi, ancien chef de la délégation palestinienne aux négociations de Washington et partisan, du bout des lèvres, de l'accord de paix, ce texte, selon Ghassan Khatib, l'un des dirigeants de l'ancien parti communiste (PPP), évoque *«le besoin d'une meilleure planification des décisions et la nécessité d'un processus décisionnaire collectif»*.

En clair, prenant prétexte de la légèreté partisane avec laquelle «le vieux» a récemment nommé les quatorze membres du directoire qui gèrera l'Agence palestinienne de développement économique (PEDRA), c'est-à-dire les fonds promis par la communauté internationale, c'est l'éternelle revendication qui refait surface : les Palestiniens de l'OLP voudraient un peu plus de démocratie et de sérieux au sein de la centrale palestinienne. La Banque mondiale, qui devra surveiller l'utilisation des fonds, ne serait pas non plus fâchée de voir un peu moins de «politiques» et un peu plus d'experts en économie à la tête de l'organisme...

PATRICE CLAUDE

Les Arabes israéliens ne veulent pas être les laissés-pour-compte du processus de paix

Jérusalem

de notre envoyée spéciale

Depuis le mois de septembre, Ahmad Tibi a été choisi par Yasser Arafat comme son conseiller personnel pour les affaires israéliennes. Originaire de Taïbé et installé à Jérusalem-Est, ce gynécologue de trente-sept ans, qui préfère être identifié comme Palestinien plutôt que comme Arabe israélien, joue, depuis des années, dans l'ombre, un rôle dans l'amorce de dialogue entre l'OLP et l'Etat juif. Dialogue qui, selon lui, *«remonte à plusieurs années»* mais qui a repris *«sérieusement et officiellement avec l'avènement du gouvernement de M. Rabin»*.

Les Arabes israéliens qui composent une communauté forte de 800 000 personnes, dont les familles étaient demeurées sur leurs terres lors de la création d'Israël en 1948, ont toujours été jusqu'alors au mieux les souffre-douleur, au pire les parias, aussi bien d'Israël que des pays arabes *en général* et des Palestiniens *en* particulier. Le rôle joué par certains d'entre eux, tel Ahmad Tibi ou Mohamed Daraouché, député du parti arabe, et leur soutien électoral au Parti travailliste, leur ont permis d'obtenir en partie justice.

«Aujourd'hui, sans nous se constituerait un gouvernement d'union nationale qui paralyserait le processus de paix», assure Nawaf Masalha, vice-ministre de la santé israélien. A l'en croire, lorsque le choix du premier ministre se fera au suffrage direct, *«les voix arabes donneront aux représentants du Parti travailliste environ 10 % de l'ensemble des suffrages, ce qui garantira son succès»*. Et d'ajouter : *«C'est la seule garantie que le prochain gouvernement sera de gauche et parachèvera le processus engagé par les pays arabes et les Palestiniens»*.

Rivalité ou séquelle de plusieurs années de méfiance entre les Palestiniens des territoires occupés et les Arabes israéliens, certains responsables des territoires occupés voient d'un œil *plutôt méprisant le rôle confié à* Ahmad Tibi par Yasser Arafat. M. Tibi estime, pour sa part, que chacun tient son rôle et le sien a consisté, à la demande du chef de *l'OLP – dont il n'a jamais été* membre, tient-il à préciser – à prendre contact avec les Israéliens. Il se borne à dire qu'outre les questions politiques, d'autres, d'ordre humanitaire, étaient soulevées par ses interlocuteurs, tel le problème des prisonniers.

Que le rôle de M. Tibi ait été exagéré ou non, de toute évidence, en l'agréant comme une sorte d'officier de liaison entre eux alors même que les choses n'étaient pas encore mûres pour la mise en route du processus de paix, les travaillistes et Yasser Arafat ont vu quel parti ils pouvaient tirer des Arabes israéliens. Aujourd'hui, ces derniers entendent prendre leur place en tant que communauté dans le processus de paix. Ce sera un rôle indirect, précise M. Masalha. *«Après 1984*, explique-t-il, *le Likoud ne disposait plus que d'une petite minorité. Les Arabes israéliens ont alors compris qu'ils pouvaient peser de leur poids pour mettre fin au pouvoir de l'extrême droite et tenter de participer à la prise de décision politique au Proche-Orient. C'est un rôle non négligeable qui doit continuer, sinon nous pourrions tout perdre (...). C'est un peu comme un nourrisson qu'il faut constamment border.»*

Le fossé socio-économique est très grand entre les Arabes d'Israël et les Juifs. Les deux communautés bénéficient en principe des mêmes droits mais les Arabes israéliens ont été les laissés-pour-compte du développement. Selon M. Masalha, ce fossé est en train de se réduire. Surtout, souligne-t-il, si Juifs et Arabes se réconcilient. Israéliens et Palestiniens devraient alors bénéficier de l'expérience des Arabes palestiniens et de leurs relations avec les deux communautés.

L'envers de la médaille, c'est le risque de voir l'aide se concentrer sur les projets de développement dans les territoires occupés et la communauté arabe israélienne, jeune dans son écrasante majorité, se replier sur soi à l'écart d'un grand chantier où elle n'aurait pas sa place. En somme, comme le dit un de ses membres, le processus de paix pourrait n'avoir d'autre impact que celui de faire en sorte que la *«langue arabe ne soit plus une honte»*.

MM. Masalha et Tibi disent haut et fort qu'à leur avis, Jérusalem-Est doit être la capitale d'un Etat palestinien. Ils sont convaincus que cet Etat verra le jour, une fois dépassée la période intérimaire d'autonomie pour les territoires occupés et la confiance établie entre les deux parties.

Comment se définiront-ils alors et de quel État revendiqueront-ils la citoyenneté ? *«Les Arabes israéliens seront des Palestiniens citoyens de l'Etat d'Israël*, répond le vice-ministre. *Nous sommes sur notre terre, notre patrie. Lorsque notre peuple était en état de guerre avec notre Etat, notre situation était difficile mais nous sommes restés. En cas de paix, ce sera beaucoup plus facile.»*

MOUNA NAÏM

Première visite d'un ministre des affaires étrangères turc. – Le ministre turc des affaires étrangères, Hikmet Cetin, a entamé, dimanche 14 novembre, la première visite officielle d'un chef de la diplomatie turque en Israël depuis la création de l'Etat hébreu en 1948. *«Israël souhaite que la Turquie joue un rôle plus important dans les négociations de paix multilatérales au Moyen-Orient notamment sur les problèmes de l'eau, dans lesquelles Ankara est déja impliquée»*, a indiqué un porte-parole israélien. – *(AFP.)*

Un Israélien tue un de ses agresseurs palestiniens

Un colon israélien a tué, lundi 15 novembre, à Hébron, en Cisjordanie, un Palestinien qui l'avait agressé, a-t-on appris de source militaire israélienne. Le colon qui se rendait au caveau des Patriarches afin d'y prier, a été attaqué par deux Palestiniens armés de haches. Bien que gravement blessé à la tête, il a réussi à tuer son agresseur avec son pistolet.

Sur une des haches retrouvées par les militaires figurait une inscription signée par le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) de Georges Habache, hostile à l'accord de paix conclu entre Israël et l'OLP. Les services de sécurité estiment toutefois qu'il faut vérifier si l'attentat n'a pas été commis par des activistes du Fatah, la principale composante de l'OLP. – *(AFP.)*

ARABIE SAOUDITE : trois décapitations. – Trois condamnés à mort, dont deux pour trafic de drogue, ont été décapités au sabre, vendredi 12 novembre, a annoncé la télévision. Ces exécutions publiques portent à quatre-vingt-un le nombre de personnes décapitées, dont une majorité de trafiquants de drogue, depuis le début de l'année. – *(AFP.)*

IRAK : Bagdad a reconstruit le QG de ses services secrets. – L'Irak a déclaré, dimanche, avoir reconstruit le quartier général de ses services de renseignements, détruit, le 27 juin dernier, par des missiles américains. La presse locale reproduit un télégramme du ministre de l'industrie, Hussein Kamel Hassan, qui félicite le président Saddam Hussein pour l'achèvement des travaux. *«Les légions du bâtiment et de la reconstruction (...) ont exécuté leur campagne (...) en moins de cent dix jours»*, écrit-il en affirmant que le centre a *«terrifié les ennemis dans leurs propres pays»*. – *(Reuter.)*

EUROPE

es israéliens ne veulent pas les laissés-pour-compte u processus de paix

ALLEMAGNE

Des échauffourées ont marqué l'inauguration d'un mémorial à Berlin

BONN

de notre envoyé spécial

La police avait pris des dispositions exceptionelles, dimanche 14 novembre à Berlin, pour empêcher tout incident à l'occasion de l'inauguration de la Neue Wache. Ce bâtiment du dix-neuvième siècle, situé sur l'avenue Unter den Linden, que le régime de l'ex-RDA avait transformé en 1960 en un monument *« à la mémoire des victimes du fascisme et du militarisme »*. Après bien des controverses politiques, depuis l'unification en 1990, il est devenu officiellement, ce dimanche, un *« mémorial national de la République fédérale »*, dédié aux *« victimes de la guerre et de la tyrannie »*, autrement dit de « toutes » les victimes des conflits – qu'elles soient civiles ou militaires – ainsi que de l'Holocauste.

Les cinq représentants des organes de la Constitution – le président de la République, Richard von Weizsacker, le chancelier Helmut Kohl, la présidente du Parlement, Rita Süssmuth, le vice-président du Bundesrat (Chambre des Länder), Henning Voscherau, et le président de la Cour constitutionelle, Roman Herzog (qui pourrait être un candidat de compromis à la succession de M. von Weizsacker) ont participé à la cérémonie. Huit collégiens et deux soldats ont porté cinq couronnes à l'intérieur de la Neue Wache restaurée, où se trouve désormais une sculpture de Kathe Kollwitz représentant une mère tenant dans ses bras son fils mort.

A l'extérieur de ce qui fut initialement une salle des gardes royale de la Prusse, puis en 1931 un mémorial aux victimes de la première guerre mondiale, plusieurs centaines de personnes ont manifesté – comme on pouvait le prévoir – contre l'événement. Certains scandaient, à l'adresse du chancelier Kohl notamment, *« Hypocrite ! »*, estimant que le gouvernement, en choisissant l'épitaphe *« aux victimes de la guerre et de la tyrannie »* mettait sur le même pied les victimes et les coupables des exterminations nazies.

Quelques échauffourées ont eu lieu avec les forces de l'ordre mais, dans l'ensemble, la cérémonie s'est déroulée sans incident majeur. Le responsable de la communauté juive de Berlin (environ 6 000 personnes), Jerzy Kanal, et le sénateur de la ville chargé de la culture, Ulrich Roloff-Momin, n'y ont pas pris part, considérant, eux aussi, cette épitaphe trop timide et trop laconique. Après bien des débats, ils avaient obtenu qu'une plaque rappelle à la Neue Wache le sort des juifs et des tziganes et d'autres groupes persécutés – comme les homosexuels – dans les camps de concentration et sous le Troisième Reich. Le président du conseil central des juifs allemands, Ignatz Bubis, avait décidé, lui, d'accepter l'invitation du chancelier Kohl.

Ce même dimanche, l'Allemagne célébrait la journée de deuil national à la mémoire des soldats morts à la guerre. L'extrême droite l'a fait à sa façon, en tentant de la commémorer au cimetière militaire de Halbe, au sud de Berlin, où reposent plusieurs dizaines de milliers de soldats de la Wehrmacht, mais elle en a été empêchée par des barrages de la police, qui a procédé à de nombreuses interpellations. Certains manifestants étaient munis, dans leurs voitures, de barres de mine et de drapeaux nazis. Mais, pour la première fois depuis 1945, une cérémonie s'est déroulée à cette occasion au Reichstag de Berlin.

Dans son discours, le président fédéral, Richard von Weizsacker, a rendu hommage *« à tous ceux qui sont morts ou qui ont été persécutés parce qu'ils appartenaient à un autre peuple ou à une autre race »* ainsi qu'aux hommes et aux femmes qui ont *« combattu la tyrannie »*.

Theo Waigel, le ministre des finances, a souligné, pour sa part, *« la volonté de paix absolue de notre pays »*. *« Aucun pays n'a à avoir peur de nous*, a-t-il ajouté, *la guerre ne doit plus jamais voir le jour à partir du sol allemand (...) Les violences contre les étrangers et les moindres signes d'antisémitisme doivent être réprimés et combattus impitoyablement avec toute la force de la loi. »*

ALAIN DEBOVE

Selon le « Financial Times »

La Grande-Bretagne aurait décidé de réduire sa flotte de sous-marins stratégiques

Selon le quotidien britannique *Financial Times* du lundi 15 novembre, qui publie l'information en première page, la Grande-Bretagne devrait expliquer, mardi 16 novembre, par la voix de son ministre de la défense, Malcolm Rifkind, que sa flotte de sous-marins stratégiques sera considérablement réduite en puissance de feu nucléaire. Cette initiative, si elle était confirmée, marquerait la volonté du gouvernement conservateur de contrer par avance les critiques qui s'élèvent dans le pays et selon lesquelles il est inconséquent d'accroître l'arsenal de dissuasion britannique pendant que les Etats-Unis et la Russie s'engagent dans une réduction massive de leurs panoplies.

Composée de quatre sous-marins, cette flotte devrait être limitée dans sa capacité de tir. Actuellement, elle emporte des missiles Polaris, qui sont, chacun, équipés de deux ou trois têtes nucléaires. Le projet initial était de remplacer les Polaris par des Trident, qui sont achetés aux Etats-Unis et sur lesquels les techniciens britanniques pourraient monter jusqu'à huit charges explosives par missile. Ce qui devait représenter un arsenal de plus de cinq cents têtes nucléaires.

Une dénucléarisation progressive

Le *Financial Times* croit savoir que la décision annoncée par M. Rifkind consiste à limiter la puissance explosive à bord des quatre sous-marins en ne montant qu'une seule charge sur certains missiles Trident ou en laissant vides de tout armement quelques tubes de lancement de ces bâtiments à la mer. La marine britannique, dans ces conditions, s'en tiendrait aux quarante-quatre missiles Trident déjà acquis aux Etats-Unis, au lieu des soixante-quatre prévus, sans compter quelques missiles de réserve qu'elle aurait voulu détenir.

Depuis plusieurs années, la Grande-Bretagne dénucléarise progressivement ses forces. Elle a commencé par retirer les armes nucléaires tactiques de ses navires de surface. Il y a deux ans, les unités britanniques basées en Allemagne se sont débarrassées de leurs missiles nucléaires à courte portée, qui étaient de construction américaine, dans le cadre de l'accord Washington-Moscou sur une limitation de leurs arsenaux.

Plus récemment (*le Monde* des 19 et 20 octobre), le Royaume-Uni a refusé de s'associer avec la France sur un projet de missile nucléaire aéroporté, qui armerait ses avions Tornado. Le coût jugé excessif de ce programme (quelque 25 milliards de francs) avait été l'argument pour justifier cet abandon.

Le *Financial Times* estime, pour sa part, que la réduction de la puissance de feu des sous-marins stratégiques aurait pour conséquence d'accroître le coût unitaire des missiles Trident.

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Les forces croates et serbes infligent des revers aux Musulmans en Bosnie centrale

L'armée bosniaque, à majorité musulmane, a subi un revers militaire en Bosnie centrale, en perdant Fojnica au profit des Croates du HVO, samedi 13 novembre. Les combats se sont intensifiés dans cette région, notamment après la victoire des forces musulmanes à Vares, ville qu'elles ont ravie aux forces croates il y a dix jours.

Un porte-parole de la FORPRONU à Sarajevo, Bill Aikman, a annoncé samedi que les habitants musulmans avaient fui devant la prise par le HVO de Fojnica et de la ville voisine de Bakovici (environ 40 kilomètres à l'ouest de Sarajevo). Radio Sarajevo a confirmé que les forces gouvernementales bosniaques avaient été contraintes de se replier, tout en annonçant qu'elles se préparaient à contre-attaquer. Les commandants des deux armées s'étaient engagés à ne pas bombarder les hôpitaux de Fojnica et Bakovici. Cinq cent soixante-seize patients sont bloqués dans ces deux établissements, situés à 5 kilomètres l'un de l'autre, dans une région montagneuse et très froide.

De violents combats ont opposé, par ailleurs, Serbes et Musulmans dans la région d'Olovo et Kladanj, à 70 kilomètres au nord de Sarajevo. Selon le HCR, les bombardements serbes ont provoqué la fuite de la quasi-totalité de la population de la ville.

Le président croate Franjo Tudjman, qui recevait dimanche, à Zagreb, l'émissaire russe Vitali Tchourkine, s'est opposé à une levée des sanctions contre la Serbie, préconisée par Moscou et que suggèrent sous certaines conditions Paris et Bonn. Selon M. Tudjman, les sanctions seront nécessaires *« aussi longtemps que la Serbie ne renconcera pas à aider les rebelles serbes »* et qu'elle *« ne reconnaîtra pas la Croatie dans ses frontières reconnues internationalement »*. Les Serbes sécessionnistes maintiennent leur emprise sur la région de Krajina, en Croatie, qui aurait dû être démilitarisée sous contrôle de l'ONU.

Selon M. Tchourkine, la levée des sanctions serait au contraire un préalable au règlement de cette question. *« Une solution en Bosnie-Herzégovine et une levée des sanctions contre la Serbie et le Monténégro créeraient les conditions pour un règlement du problème des zones protégées par l'ONU »* (c'est-à-dire de la Krajina), a-t-il estimé. Il a cependant affirmé que Moscou considère ces régions comme étant *« partie intégrante de la République de Croatie »*.

M. Tchourkine a appuyé la demande de la Croatie au Conseil de sécurité de voir proclamées *« zones de sécurité »* les enclaves croates de Bosnie centrale, et en premier lieu Kiseljak. L'ONU a qualifié au printemps dernier *« zones de sécurité »* cinq enclaves musulmanes ainsi que Sarajevo, sans toutefois que cette résolution soit suivie d'effet sur le terrain. – *(AFP, Reuter.)*

ITALIE : opération anti-mafia. – Environ soixante personnes ont été arrêtées, samedi 13 novembre, lors d'une vaste opération anti-mafia dans différentes villes d'Italie, selon des sources judiciaires. Une cinquantaine de personnes ont été placées en détention. Les prévenus sont soupçonnés de s'être livrés à un trafic de drogue à grande échelle en connexion avec Cosa nostra, la mafia sicilienne, mais aussi d'être mêlés à toutes sortes d'activités illicites comme des extorsions de fonds. Au total, cent-cinquante-huit mandats d'arrêt avaient été lancés. – *(AFP.)*

INTERNATIONAL

EUROPE

SUISSE

Genève a un gouvernement de droite pour la première fois depuis 1945

GENÈVE

de notre correspondante

L'Entente bourgeoise, l'appellation officielle de la droite modérée qui regroupe les libéraux, les radicaux et les démocrates chrétiens, a remporté l'ensemble des sept sièges aux élections du Grand Conseil (gouvernement) du canton de Genève qui se sont déroulées dimanche 14 novembre. C'est la première fois depuis 1945 que la gauche est totalement évincée du pouvoir exécutif de ce canton même si elle a recueilli 27 % des voix contre 45,5 % pour la droite.

C'est aussi la première fois dans l'histoire de la ville de Calvin qu'une femme, Martine Brunschwig-Graf, du Parti libéral, accède au gouvernement cantonal. Ce scrutin a, en outre, été marqué par une participation relativement élevée (42 %), l'un des meilleurs taux depuis 1975.

L'arrivée des sept ministres «bourgeois» au gouvernement s'explique avant tout par les divisions de la gauche, qui a étalé ses querelles de personnes avant les élections. *La Tribune de Genève*, ainsi que la plupart des journaux, salue cette victoire comme une «*révolution*», ajoutant que la ville est désormais «*le laboratoire de la Suisse*». Mais la droite a évité tout triomphalisme et a affirmé qu'elle veut gouverner avec toute la population pour lutter contre la montée du chômage. A cet effet, le gouvernement compte créer un Conseil économique et social, regroupant des personnalités du monde politique, patronal et syndical. Le programme du gouvernement prévoit aussi une plus grande ouverture sur l'Europe.

ISABELLE VICHNIAC

ESPAGNE

La Vierge, la femme de ménage et les socialistes

L'ESCURIAL

de notre envoyé spécial

C'est un arbre parmi d'autres. Un petit frêne, disent-ils. Avec *son tronc trapu, on dirait plutôt* un saule. Mais peu importe, bien qu'identique à tous les autres c'est celui qui a été *choisi* par la Vierge pour venir délivrer son message à une femme de ménage, Luz Amparo. La première fois, c'était le 14 juin 1981. Depuis, au fil des ans, la petite ville de l'Escurial, célèbre surtout pour l'austère château de *Philippe II au pied de la sierra de* Guadarrama, est devenue un lieu de pèlerinage. Tous les premiers samedis de chaque mois, puisque c'est, paraît-il le jour choisi par la Vierge pour venir s'adresser aux fidèles, des milliers de personnes se rassemblent pour *venir l'entendre et, qui sait, peut*-être la voir.

Le 6 novembre, deux mille à trois mille personnes venues d'un peu partout en Espagne se sont retrouvées sur le site de Prado Nuevo au pied de cette ville de huit mille habitants, espé*rant un miracle, une révélation*, ou la Vierge en personne. Une dame exhibe à qui veut les voir des *dizaines* de photos instantanées où elle croit avoir décelé autour de l'arbre des ombres blanches. Les photos circulent et les doigts se pointent sur les formes étranges se dessinant dans les nuages. «*On dirait des anges*», s'exclament plusieurs *femmes*. Une *longue* file s'est constituée pour pouvoir toucher l'arbre et embrasser le portrait de la *Vierge* enfermé dans un petit abri placé au centre du tronc qui a, paraît-il, la forme d'un cœur.

Au pied, un monceau de bou*quets de fleurs et un champ* de bougies allumées devant une assemblée agenouillée sur des *feuilles de plastique à même le* sol humide. Au micro, se succèdent les témoignages de guérison, de vœux exaucés avant que le rosaire ne commence. L'impossible, l'incroyable se produira-t-il? Encore une fois, la Vierge a préféré délivrer son message à Luz Amparo, qui le transmet par la diffusion d'une cassette enregistrée et retransmise par haut-parleurs à la communauté. Le ton est grave, la voie lointaine et les mots bien détachés : «*Ma fille...*» Le message est toujours le même : *«Créer des œuvres d'amour et de miséricorde à travers le monde entier.»* Les magnétophones tournent. Les fidèles écoutent en silence les paroles venues de l'au-delà et reçues, a-t-on dit, le matin même. Trente-deux minutes de volontés divines afin que le monde soit meilleur. Depuis quelque temps, le propos est cependant plus *polémique contre «ceux qui veulent faire disparaître Mon Nom de ce lieu, contre les hommes qui sont contre Dieu comme si Dieu était contre les hommes»*.

La Vierge et son relais Luz Amparo ne sont pas contentes depuis que la municipalité a *décidé de priver d'eau bénite ce* lieu élu. Une fontaine alimentée par une source jouxte l'arbre de l'apparition. C'est d'ailleurs en venant se rafraîchir à cet endroit que la femme de ménage a eu sa vision céleste. Il n'en fallait pas plus pour que cette eau ne *devienne miraculeuse. Tous les* pèlerins en faisaient provision. D'autres assuraient avoir vu la Vierge en regardant à travers une bouteille remplie du liquide devenu précieux. Mais l'analyse commanditée par le maire socialiste Miguel Martinez est venue mettre un terme à ces transports fétichistes : eau non potable impropre à la consommation! La *conduite a été détournée* vers la rivière et les deux bacs de pierre ceints aujourd'hui par des fils de fer barbelés sont *désespérément* vides.

Dans l'attente des élections

Que n'a-t-on pas entendu dire? Que cet empoisonnement *était l'œuvre du diable*. Que c'était un coup monté de la mairie. Qu'il s'agissait d'une autre tentative pour empêcher la manifestation de la foi après qu'on eut mis le feu à l'arbre dès le mois d'octobre 1982. «*Nous résisterons et nous finirons bien par construire la chapelle demandée par la Vierge*», réplique Julian Argüello, vice-président de la Fondation Vierge des douleurs.

L'objectif est bien de transformer l'Escurial en un Fatima ou un Lourdes. La fondation a tenté par tous les moyens d'acheter le terrain où eut lieu de l'apparition. *«Ils sont allés chez le propriétaire avec le carnet de chèques en lui demandant d'inscrire lui-même le montant»*, raconte Santiago Herranz, conseiller municipal de la Gauche unie (Izquierda Unida, IU) pour qui toute cette histoire sent *«le commerce, l'exploitation de gogos et l'extrême droite»*.

Entre la municipalité et la fondation, l'épreuve de force est loin d'être terminée, même si la mairie semble, pour le moment, avoir l'avantage. Une petite partie du terrain convoité sera construite et le reste deviendra une zone protégée et sans doute un lieu de loisirs et de sports. *«Que les gens viennent prier, cela ne dérange personne,* fait remarquer Santiago Herranz. *Ce à quoi nous nous opposons, c'est la privatisation du terrain et la possibilité de construire.»*

La fondation n'attend plus que 1995 et les nouvelles élections *municipales* espérant que la municipalité socialiste sera battue et que le Parti populaire (droite), dont les conseillers lui sont plus favorables, obtiendra la mairie. Julian Argüello *reconnaît* que ce Clochemerle a *«une toile de fond politique»*. Pour le reste, le côté *financier de l'affaire, il n'en* démord pas. Tous les vendeurs de «bondieuseries» installés le long du chemin qui conduit aux bâtiments de la fondation, ce n'est pas son affaire. Cela n'a rien à voir avec celle-ci, dont la fonction est de venir en aide aux *nécessiteux et aux vieilles* personnes. Sa fille de vingt-six ans y travaille depuis quatre ans *«sans horaires ni salaire»*. Son fils est au séminaire. C'est en voyant Luz Amparo, *«cette analphabète qui tout à coup a été capable de parler de théologie et de tenir tête à l'évêque sur ce terrain»* qu'il a décidé de se consacrer à la fondation. Sans toucher, dit-il, une seule peseta.

MICHEL BOLE-RICHARD

AFRIQUE

SOMALIE

Recrudescence du banditisme et menaces islamistes

Vingt Somaliens ont été tués et quinze autres blessés au cours de l'attaque d'un convoi de camions par des bandits somaliens, a-t-on appris dimanche 14 novembre de source militaire italienne. Cette attaque, qui a eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi sur la route reliant Mogadiscio à Belet-Huen, est la plus meurtrière action de banditisme enregistrée au cours des derniers mois en Somalie.

La capitale et ses environs connaissent depuis quelques jours une recrudescence du banditisme. Un soldat italien a été tué vendredi dans le nord de Mogadiscio, et un employé civil américain de l'Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM), samedi dans le sud de la capitale. D'autre part, le porte-parole militaire de l'ONUSOM a *fait état, samedi*, dans un communiqué, de la présence à Mogadiscio d'*«un nombre non précisé d'individus, vraisemblablement des fondamentalistes du Hezbollah, experts dans les techniques d'attaques à la bombe contre des véhicules»*, venus d'un pays étranger non précisé. Des sources proches de l'ONUSOM mettent en cause le Soudan et parfois plus indirectement l'Iran. Le communiqué précise que le général Mohamed Farah Aïdid a été informé par des officiels américains qu'il *«serait tenu responsable si de telles attaques se produisaient»*.

Une cérémonie militaire officielle a marqué, samedi à Baidoa, la passation de commandement dans la région entre les forces françaises, qui *doivent quitter* le pays d'ici au 15 décembre, et les forces indiennes, qui doivent leur succéder. Une prise d'armes a eu lieu en présence des généraux Maurice Quadri et Mono Bhagat, commandant les forces françaises et *indiennes*, du général turc Cevik Bir, commandant les forces de l'ONUSOM, et de l'amiral américain Jonathan Howe, représentant spécial de l'ONU en Somalie, qui a salué *«le travail exceptionnel effectué»* par les soldats français. – *(AFP, Reuter.)*

lement de droite
is depuis 1945

ISABELLE VICHNIAC

nage et les socialistes

et menaces islamistes

INTERNATIONAL

AMÉRIQUES

CHILI

Les commanditaires de l'assassinat d'Orlando Letelier ont été condamnés à des peines de prison

SANTIAGO

de notre correspondant

Il aura fallu attendre dix-sept ans pour que soient condamnés par la justice chilienne les commanditaires d'un attentat, que la justice nord-américaine avaient désignés depuis longtemps. Le juge Adolfo Banados a en effet mis un terme, samedi 13 novembre, à l'impunité dont jouissaient les principaux responsables de la DINA, la police secrète des cinq premières années de la dictature du général Pinochet (1973-1990).

Le général Manuel Contreras, ancien chef de la DINA, et le brigadier Pedro Espinoza, ancien responsable des opérations extérieures, ont été reconnus coupables d'homicides et condamnés respectivement à sept et six ans de prison pour l'assassinat d'Orlando Letelier. Le 21 septembre 1976, en plein centre de Washington, une bombe avait tué cet ancien ministre des relations extérieures de Salvador Allende et sa secrétaire.

Dans les milieux des organisations de défense des droits de l'homme, la satisfaction est de mise. Le journal *la Nacion* a résumé le sentiment dominant en écrivant : *« Face à l'impossibilité d'enquêter sur les cas de milliers de disparus, le cas Letelier s'est transformé en un symbole de la recherche de la vérité et de la justice. »* Le rôle décisif joué par les Etats-Unis a sans doute empêché le régime militaire d'étendre l'application de la loi d'amnistie de 1978 à l'affaire Letelier. Mais c'est l'arrivée au pouvoir d'un président démocratiquement élu qui a permis la réouverture d'une procédure judiciaire.

Aujourd'hui âgé de soixante-quatre ans et à la retraite, Manuel Contreras, ancien homme de confiance du général Pinochet, s'est estimé victime d'une *« manipulation de la CIA »*. Il est aujourd'hui en liberté sous caution, ses avocats ayant décidé de faire appel devant la Cour suprême. Ni l'armée de terre ni son commandant en chef, le général Pinochet (en voyage au Brésil), n'ont officiellement réagi à la condamnation de l'officier d'active Pedro Espinoza. En privé, certaines sources proches des milieux militaires ont redouté de voir leur institution *« moralement condamnée »*. Le propre fils d'Orlando Letelier, le député Juan Pablo Letelier, a tenu à apaiser leurs craintes : *« Le jugement est une sanction à l'encontre d'un organisme de terreur, la DINA, et non à l'égard de l'armée »*, a-t-il déclaré.

Le président Aylwin a pour sa part estimé que *« l'exercice de leurs fonctions par les tribunaux ne saurait être à l'origine d'un conflit »* entre les pouvoirs civil et militaire.

BRUNO ADRIAN

ÉTATS-UNIS

Courte victoire des partisans du « statu quo » à Porto-Rico

Porto-Rico ne deviendra pas le 51e Etat américain : les partisans de l'actuel statut d'autonomie l'ont emporté, dimanche 14 novembre, lors du référendum sur l'avenir politique de l'île, actuellement Etat libre associé aux Etats-Unis. Après dépouillement de 89 % des bulletins, le maintien de l'actuel statut a obtenu 48,5 % des voix, tandis que le rattachement aux Etats-Unis recueille 46,3 % des suffrages. Seuls 4,4 % des votants se sont prononcés pour l'indépendance. Le taux de participation a dépassé 73 %.

« Le peuple a parlé et je lui obéirai », a déclaré le gouverneur, Pedro Rosello, qui fut à l'origine de ce référendum à caractère consultatif. *« Mais c'est une lutte qui va se poursuivre »*, s'est-il empressé d'ajouter devant plusieurs milliers de ses partisans. M. Rosello avait été élu en 1992 en promettant de faire tout son possible pour obtenir le rattachement de l'île aux Etats-Unis.

Plus de 2 millions d'électeurs, sur une population de 3,8 millions d'habitants, étaient appelés à dire s'ils souhaitaient que Porto-Rico devienne le 51e Etat de l'Union, ou bien s'ils voulaient l'indépendance totale de l'île, ou enfin s'ils préféraient conserver le statu quo, en vigueur depuis quarante et un ans.

La question du statut politique de l'île fait l'objet de débats depuis 1898, date à laquelle l'armée américaine a pris possession de l'île, mettant fin à quatre siècles de domination espagnole. Le dernier référendum sur la question avait eu lieu en 1967 et avait déjà vu la victoire du statu quo. Porto-Rico a acquis son statut d'Etat associé lors de la mise en place de la Constitution, en 1952.

Pendant la campagne, les partisans du statu quo avaient exprimé leurs craintes de voir disparaître l'identité culturelle de l'île, dans le cas où Porto-Rico deviendrait le cinquante et unième Etat de l'Union. Ils craignaient notamment la disparition de l'espagnol, langue parlée par 60 % de la population. Les partisans de l'intégration avaient spéculé sur les *« milliards de dollars d'aide fédérale »* que l'île aurait pu obtenir si elle devenait un Etat à part entière.

Les Portoricains, qui bénéficient de la citoyenneté américaine, sont exemptés d'impôts fédéraux sur le revenu et perçoivent déjà, pour plus de la moitié d'entre eux des allocations fédérales. Bien que bénéficiant d'une croissance économique supérieure à plusieurs de ses voisins des Caraïbes depuis les années 50, l'île est gravement touchée par le chômage et détient le plus fort taux de criminalité des Etats-Unis.

L'île dispose de son drapeau et de son hymne national. Elle peut également envoyer ses propres représentants aux Jeux olympiques ou, plus anecdotique, à la compétition de Miss Univers, dont le titre a été remporté cette année par une Porto-Ricaine. – *(AFP, AP.)*

HAÏTI : la CIA accusée de trafic de drogue. – La CIA avait créé une unité de lutte contre le trafic de drogue à Haïti dont les dirigeants se sont livrés à des actes d'intimidation politique contre les partisans du président Jean-Bertrand Aristide et ont eux-mêmes participé au commerce de stupéfiants, a affirmé le *New York Times*, dans son édition du dimanche 14 novembre. Le journal relève que des membres de cette unité ont menacé de tuer l'année dernière le dirigeant local de l'agence américaine pour la lutte contre le trafic de drogue (DEA). Le journal ajoute que jusqu'au coup d'Etat ayant renversé le président Aristide en septembre 1991, la CIA avait payé des hauts responsables de l'armée pour des informations d'ordre politique et militaire. – *(AFP.)*

REPÈRES

ARGENTINE

M. Menem pourra se présenter pour un second mandat

Le chef de l'Etat argentin Carlos Menem (parti justicialiste) et l'ancien président Raul Alfonsin (parti radical, principale force d'opposition) ont signé, dimanche 14 novembre, un *« pacte démocratique »* confiant au seul Parlement le soin de réformer la Constitution et annulant le référendum convoqué à cette fin pour le dimanche 21 novembre. La décision de supprimer le référendum sera officiellement confirmée dans un décret, selon un fonctionnaire de la présidence.

La ratification de cet accord est soumise à l'approbation du congrès radical mais M. Alfonsin a estimé qu'il s'agissait d'une simple question de procédure. L'accord autorise la réélection du chef de l'État pour un second et dernier mandat de quatre ans et atténue le caractère présidentiel du régime en prévoyant un accroissement du rôle du Parlement. – *(AFP, Reuter.)*

CAMBODGE

Départ des derniers « casques bleus » français

Les militaires français (environ quatre cents) ont entamé dimanche 14 novembre leur retrait du Cambodge. Le 15 novembre était la date limite fixée pour le départ des derniers « casques bleus » de l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC). Un petit groupe de civils, de policiers et de militaires spécialistes du déminage doivent toutefois rester sur place pour quelques semaines encore. Aux termes des accords de paix de Paris (novembre 1991), le mandat de l'ONU visait à maintenir la paix et à organiser des élections libres dans un pays dévasté par vingt-trois années de guerre. Pour aboutir, l'opération aura coûté plus de 2 milliards de dollars, mobilisant trente-quatre pays et jusqu'à seize mille « casques bleus ». Vingt-deux d'entre eux ont été tués lors d'affrontements armés. – *(Reuter, AFP.)*

LIBÉRIA

Le président du Conseil d'Etat limogé

Bismarck Kuyon, président du Conseil d'Etat (organe exécutif provisoire) depuis le 17 août et représentant du gouvernement intérimaire au sein de cette instance collégiale, a été remplacé à ce poste, samedi 13 novembre, par Philip Banks, ministre de la justice du gouvernement intérimaire.

Le gouvernement intérimaire n'a fourni aucune explication sur ce remplacement, qui marque un nouveau revers pour le plan de paix signé le 25 juillet par les différentes factions libériennes. Le Conseil d'Etat, dont les cinq membres représentent les trois principales factions, aurait dû prendre le relais du gouvernement intérimaire en août, afin d'assumer la direction du pays jusqu'à des élections prévues en février prochain. Mais il n'est pas encore entré en fonction, et le désarmement des factions rivales n'a pas commencé.

La première vice-présidente du Conseil d'Etat, Dorothy Musuleng-Cooper, représentante du Front national patriotique (FNPL), avait été remplacée à son poste le 19 octobre dernier par le général Isaac Musa, sur décision du FNPL. – *(AFP, Reuter.)*

TCHAD

Formation d'un nouveau gouvernement

Le premier ministre de transition Kassiré Koumakoye, élu le 6 novembre par le Conseil supérieur de la transition (parlement provisoire), a formé, samedi 13 novembre, un nouveau gouvernement, dont la plupart des portefeuilles sont revenus à des membres du Mouvement patriotique du salut (MPS), le parti du président Idriss Déby.

Quelques ministères ont cependant été attribués à des chefs de l'opposition, tels le général Kamougué (fonction publique et travail), Gali Gatta Ngothé (éducation nationale) et Dangdé Laoubélé (travaux publics et transports). On note en revanche le départ de Saleh Kebzabo, président de l'Union nationale pour le développement et le renouveau et fondateur du principal journal d'opposition *N'Djamena-Hebdo*.

D'autre part, des affrontements entre Arabes et Goranes, liés à un différend sur des mouvements de bétail, ont fait vendredi et samedi cinq morts et une quinzaine de blessés à Diguel, dans la périphérie de N'Djamena, selon *Radio-Tchad*. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

NIGER : une rencontre entre le gouvernement et la rébellion touarègue a été reportée sine die. – Une rencontre entre le gouvernement nigérien et les rebelles touaregs, qui devait avoir lieu à partir du jeudi 11 novembre à Ouagadougou, capitale du Burkina, a été *« reportée sine die »*, a-t-on appris samedi. *« Nous ne sommes pas parvenus à rassembler les factions. Certains rebelles sont en Algérie et ne sont pas venus, d'autres sont dans le désert du Ténéré* (nord-est du Niger) *et nous n'avons pas réussi à les joindre »*, a expliqué un représentant des autorités burkinaises. – *(AFP.)*

CONGO : la correspondante de Radio France Internationale a été expulsée. – La correspondante de Radio France Internationale (RFI) au Congo, Frédérique Genot, qui s'était vu notifier vendredi son expulsion du pays (*le Monde* daté 14-15 novembre), a quitté Brazzaville à bord d'un vol à destination de Paris, dimanche 14 novembre, après avoir été retenue pendant deux jours dans un hôtel. Selon la radio officielle congolaise, Frédérique Genot a été expulsée pour avoir diffusé des *« informations mensongères »* sur les affrontements entre partisans de l'opposition et forces gouvernementales. – *(AFP.)*

■ UNE NOUVELLE MAJORITÉ. – L'assemblée générale des Verts, réunie à Lille du 12 au 14 novembre, a adopté par *62,3 % des mandats un texte* d'orientation qui privilégie le dialogue avec les forces de gauche. Le compromis élaboré, par les amis de Dominique Voynet, Andrée Buchmann et Dominique Plancke met en place une majorité composite. Antoine Waechter conserve, cependant, une minorité de blocage.

■ *LE VIRAGE A GAUCHE.* – *Le* caractère spectaculaire du remplacement de M. Waechter par Mme Voynet comme principal porte-parole des Verts ne doit *pas faire illusion. Le mouvement* garde comme objectif prioritaire la constitution d'un pôle écologiste autonome au sein du camp de la « transformation sociale ».

La fin de l'assemblée générale de Lille

Dominique Voynet prend la direction des Verts en s'appuyant sur une majorité composite

LILLE

de notre envoyé spécial

Après une succession de votes, au cours desquels les orientations qu'il défendait ont toujours recueilli moins de 40 % des quelque trois mille mandats représentés à l'assemblée générale des Verts, *il est 17 heures 06*, samedi 13 novembre, à Lille, lorsque Antoine Waechter voit *s'envoler ses ultimes espoirs. Sur* le chapitre de la recomposition politique, qui marque le principal clivage entre les écologistes, ses adversaires sont parvenus *in extremis* à élaborer un texte de synthèse. Ils l'emportent par 1 815 voix (62,3 %) contre 1 010 (34,7 %) pour les partisans, plus ou moins rigoristes, du principe du « ni-ni » ; il y a 59 abstentions et 28 refus de vote.

Micros et caméras se tournent vers le vaincu. Majoritaire au sein des Verts depuis 1986, M. Waechter sort crânement de la grande salle du palais de la musique. *« Je continuerai d'être, au sein des Verts, le garant de l'autonomie politique. Celle-ci est aujourd'hui mise à mal, puisque, de Dominique Voynet à Pierre Juquin, le principe d'autonomie se résume à un « ni droite ni droite »*, affirme-t-il, avant de dire sa conviction qu' *« un jour, une nouvelle période Waechter s'ouvrira »*.

A quelques mètres de là, le représentant de Génération Ecologie, Patrick Hardouin, déclare : *« C'est un mauvais jour pour l'écologie. »* Pour les anciens de GE que sont Jean-Jacques Porchez et Guy Konopnicki, conseillers régionaux d'Ile-de-France, venus en observateurs, *« les décisions des Verts sont porteuses d'espoir »*. Le porte-parole de l'Alternative rouge et verte (AREV), Jean-Pierre Lemaire, se félicite, lui aussi, du changement intervenu, qu'il interprète comme une *« évolution vers la gauche »*.

Dans la nuit du vendredi au samedi, M. Waechter espérait encore pouvoir jouer le rôle du rassembleur, comme il l'avait fait lors de la précédente assemblée générale, en novembre 1992, à Chambéry (*le Monde* daté 14-15 novembre). Il était parvenu à regrouper autour de lui quatre des dix motions en présence, des Corses aux Verts indépendants en passant par les « khmers verts » du Sud de la France et ceux de l'Ile-de-France. Au vu des résultats du premier tour de scrutin, il pouvait, ainsi, disposer d'un capital de 39,75 % des mandats, tandis que les amis de Dominique Voynet, renforcés par une petite liste, atteignaient 28,41 % des suffrages, mais ne parvenaient pas à élargir leur base.

Au jeu des « chaises musicales », consistant à éliminer, tour à tour, la motion ayant obtenu le moins de voix, M. Waechter pouvait donc encore espérer l'emporter sur sa rivale. A l'issue de l'assemblée générale, il confiera d'ailleurs le sens de son *« sacrifice »* : il s'est donné pour tâche d' « arrimer » aux Verts tous ceux qui seraient tentés de quitter le mouvement.

Une synthèse « nordiste »

Instruit par l'expérience, le courant des Verts au pluriel, amimé par Dominique Voynet et Yves Cochet, *était prêt*, cependant, à gommer toutes les aspérités de sa motion d'origine pour *parvenir à une alliance de tous* ceux qui, chez les Verts, considèrent que le principe « ni gauche *ni droite » n'est plus opérationnel. Samedi*, en fin de matinée, les Verts au pluriel se ralliaient, ainsi, au *texte très modéré* sur la recomposition politique, élaboré par Dominique Plancke, porte-parole des Verts du Nord-Pas-de-Calais. Forts de ce premier acccord, qui leur donnait un potentiel de 40,71 % des mandats, ils se tournaient alors vers les amis d'Andrée Buchmann, Jean-Paul Deléage et Pierre Juquin, qui avaient obtenu 15,28 % des suffrages au premier tour.

Ceux-ci, placés en situation d'arbitres, acceptaient la synthèse qu'ils avaient refusée dans la nuit, sous réserve d'une condamnation explicite du « ni-ni », de la réaffirmation de l'opposition des Verts au gouvernement d'Edouard Balladur et de l'élaboration d'un contrat d'objectifs détaillé pour la future direction du mouvement écologiste. Moyennant quoi, Mme Buchmann, à la différence de M. Plancke, acceptait même de présenter une liste commune avec Mme Voynet pour l'élection du dernier quart du CNIR, le conseil national inter-régional des Verts (1).

Le compromis élaboré demeurait fragile, cependant. Il a failli, même, voler en éclats, à quelques minutes seulement de l'heure limite prévue pour le dépôt des candidatures au quart du CNIR, lors de la discussion sur l'attribution de la deuxième place. *« Vous êtes nuls ! On représente 3 % dans les sondages, et vous vous amusez à couper les cheveux en quatre »*, s'est écrié M. Cochet. A un autre étage, les « waechtériens » les plus modérés n'acceptaient pas de faire liste commune avec la fraction la plus dure des « fondamentalistes ».

Finalement, outre une conception de la recomposition politique, ratifiée par plus de 60 % des Verts, qui exclut toute discussion, non seulement avec l'extrême droite, mais aussi avec *« les ultralibéraux et les nationalistes »*, l'assemblée générale a réaffirmé sa volonté – par 54,4 % des mandats et dès le *premier tour de scrutin – de présenter* une liste *« unitaire et ouverte »* aux élections *européennes. Celle-ci pourrait* être conduite par M. Cochet ou par Mme Buchmann et faire une place *à des représentants de l'AREV* et de l'Alternative pour la démocratie et le socialisme, animée par un ancien ministre communiste, Marcel Rigout. Enfin, pour l'élection au CNIR, la liste Voynet-Buchmann a devancé, avec 42,7 % des voix et quatorze délégués, celle de M. Waechter (37,5 % et douze délégués) et celle de M. Plancke (14,5 % et quatre délégués).

L'ensemble de ces résultats, curieusement, devrait conduire les Verts, d'ici à quinze jours, à renouveler à l'identique leurs quatre porte-parole sortants (Mmes Buchmann et Voynet, MM. Cochet et Waechter), mais dans un rapport de forces interne sensiblement modifié.

La menace des « khmers verts »

Les six autres postes de la direction nationale du mouvement écologiste – le collège exécutif – devront faire l'objet, en revanche, d'un dosage qui tienne compte, à la fois, de la minorité de blocage dont dispose désormais M. Waechter et du caractère composite de la nouvelle majorité.

En effet, si M. Waechter a perdu, Mme Voynet n'a pas encore gagné. A l'intérieur du mouvement, elle devra très vite faire face à une menace de scission d'une fraction des « khmers verts », qui aboutirait, dans un *premier temps*, à rayer les Verts de la carte dans trois régions : le Languedoc-Roussillon, la Picardie et Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Tout en se défendant de telles intentions, les Verts indépendants n'ont pas caché leur volonté d'*« étudier la possibilité de monter une liste aux élections européennes »*.

La jeune conseillère régionale de Franche-Comté doit, aussi, s'efforcer de mettre un terme au piratage opéré par les autres partis sur quelques unes des propositions les plus originales des *écologistes – le partage du travail* ou le « fer-routage » –, piratage favorisé par le repli des « écolos » sur leurs débats internes.

Sur le plan électoral, le nouveau chef de file des Verts sera, d'autre part, confronté à deux rendez-vous difficiles pour son mouvement : les cantonales de mars et les européennes de juin 1994. Soupçonnée, y compris par ses plus proches amis, de vouloir privilégier la *« petite gauche »*, Dominique Voynet devra savoir conduire, tout en finesse, la relance d'un pôle écologiste indépendant et son rapprochement avec le camp de la « transformation sociale ».

J.-L. S.

(1) Le conseil national inter-régional des Verts ou CNIR, le « parlement » du mouvement écologiste, compte cent vingt membres. Les trois-quarts sont élus par les délégués des régions. Le dernier quart *est élu à la proportionnelle, au scrutin de* liste, lors de l'assemblée générale annuelle.

CLÉS/ *Texte*

■ Autonomie. La motion majoritaire, à l'assemblée générale des Verts, condamne le principe du *« ni gauche ni droite »* en ces termes : *« Se laisser enfermer dans une définition en négatif (ni-ni) de l'autonomie, c'est se condamner à attendre le grand soir pour faire triompher seuls nos idées, se cantonner dans une rumination solitaire ou se rallier, selon les opportunités, aux uns et aux autres. »*

■ Recomposition. Le texte de compromis élaboré par la nouvelle majorité des Verts affirme qu' *« il n'y a pas urgence à entrer dans la négociation avec les appareils politiques, ni à désigner un système d'alliés préférentiels »*. Il est précisé, cependant, que les Verts sont *« ouverts à la discussion avec toutes les forces politiques et sociales, à l'exclusion de l'extrême droite, des ultralibéraux et des nationalistes »*. La motion présentée par Mme Voynet était plus nettement orientée à gauche. *« Sans rien oublier de ce qui nous oppose aux partis de gauche (traité de Maastricht, guerre du Golfe, dérive libérale), nous pensons qu'il est nécessaire de rechercher le dialogue et la confrontation avec ces forces aujourd'hui contraintes, parce qu'elles sont dans l'opposition, de se remettre en cause »*, était-il indiqué.

■ Europe. *« Partagés sur la réponse à l'insatisfaisant traité de Maastricht, les écologistes doivent s'unir sur les objectifs de sa réforme, en s'engageant pour plus d'Europe, pour l'union politique d'une Europe écologique, démocratique, sociale, ouverte et solidaire*, indique la motion majoritaire.

Les réactions

Paul Quilès (PS) : « nouveau et intéressant »

Paul Quilès, député (PS) du Tarn, s'est dit *« réjoui de voir que les Verts considèrent, aujourd'hui, que, la droite et la gauche, ce n'est pas la même chose »*. Invité, dimanche 14 novembre, du « Forum RMC-*l'Express* », M. Quilès a ajouté : *« C'est quelque chose de nouveau et d'intéressant (...). Peut-être que le stade suivant sera de considérer qu'on* [les Verts] *peut faire des choses avec la gauche. »* Jean-Christophe Cambadélis, membre du secrétariat national du PS, chargé des relations extérieures, a salué, dimanche, le *« recentrage sur l'écologie politique »* opéré par les Verts et exprimé le vœu que *« le temps de la confrontation sur le fond »* se substitue *« à celui de la polémique sur la forme »*.

De son côté, Michel Barnier, ministre de l'environnement, a émis, samedi, le souhait que *« les tensions, les querelles et quelques arrière-pensées politiques ne compromettent pas la possibilité d'un dialogue constructif entre les mouvements écologistes, les associations et le gouvernement »*.

« Une flambeuse, du genre persévérant »

Porte-parole – minoritaire – des Verts depuis janvier 1992, elle est arrivée sur l'avant-scène écologiste, avec ses épaules de nageuse et son sourire charmeur, à la faveur de la campagne pour les élections régionales. On avait découvert, alors, avec surprise qu'il n'y avait pas qu'Antoine Waechter pour parler au nom de l'écologie politique. « *Nature* », Dominique Voynet allait même en rajouter dans la provocation en *se faisant teindre en blonde*, à la suite d'un pari avec sa fille.

Agée de trente-cinq ans, médecin anesthésiste, elle est venue à l'écologisme par les luttes d'après mai 1968 : pour la solidarité avec le tiers-monde, pour la liberté des femmes, contre le nucléaire, contre la toute-puissance des bétonneurs. En 1981, elle participe, déjà, à la campagne présidentielle de Brice Lalonde. En 1984, elle appartient à la petite troupe qui fonde les Verts. En 1989, elle devient conseillère municipale de Dole et secrétaire générale du groupe des Verts au Parlement européen.

Tout au long de ce parcours, Dominique Voynet n'oublie pas d'où elle vient : une famille de cinq enfants, avec un père *socialiste et une mère syndicaliste. « Oui, je me suis toujours sentie de gauche, mais, désormais, ce sont les écologistes qui sont porteurs des vraies valeurs de gauche »*, dit-elle après la guerre du Golfe. Elle est de ceux qui introduisent la dimension sociale dans le discours écologiste.

Souvent incontrôlable, voire brouillonne – *« C'est une flambeuse, mais du genre persévérant »*, a dit d'elle son ami Yves Cochet –, Dominique Voynet a beaucoup appris lors de sa campagne pour les élections législatives dans le Jura, qui lui avait permis d'être le seul candidat Vert resté en lice au second tour. Au sein de son mouvement, elle sait, désormais, s'entourer de militants, dont la plupart viennent du PSU, du PCF et de l'extrême gauche. Pour quelle ambition ? *L'élection présidentielle de* 1995 ? Elle y pense toujours, mais n'en parle plus jamais et préfère affirmer que son premier objectif est de conquérir la mairie de Dole.

J.-L. S.



COMMENTAIRE

Vers la gauche, avec méfiance

LE renversement de majorité intervenu, à Lille, chez les Verts risque fort de ne renvoyer *qu'un seul signal, sommaire* et erroné. A la première fumée, on pourrait dire qu' « ils ont viré à gauche ». *C'est, en fait, un peu* plus compliqué. En remplaçant l'image austère d'Antoine Waechter – celle, qui, précisément, avait permis, en 1988-89, d'enterrer la caricature de l'« écolo-baba-cool » – par la figure souriante de Dominique Voynet, les Verts n'ont pas fondamentalement changé.

D'une part, rien n'est encore fait : la direction nationale des Verts ne sera élue que le 28 novembre, et la règle est ainsi faite, chez les Verts, qu'une minorité de blocage peut s'opposer durablement à la volonté de la majorité. Mme Voynet se retrouve, d'autre part, à *la tête d'une majorité relative*, péniblement construite avec l'une de ses rivales, Andrée *Buchmann*.

Le rapprochement qui est intervenu à Lille doit, bien sûr, au choix de la métropole du Nord pour réunir l'assemblée générale des militants écolo*gistes. Il doit surtout au rôle discret* de Marie-Christine Blandin, présidente du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, signataire des motions Buchmann et Voynet, et à celui de quelques-uns de ses proches qui, depuis plusieurs semaines et jusqu'à la dernière minute, n'ont pas cessé de tenter d'apaiser de vaines querelles de personnes. Cependant, pour régénérer la « boutique » verte, les deux principales intéressées doivent encore apprendre à savoir « jeter la rancune à la rivière ».

Enfin, si les Verts les plus actifs se réclament des valeurs *de la gauche, tous sont*, d'abord, de vrais déçus du socialisme au pouvoir. *« Nous n'avons pas la mémoire courte »*, a rappelé Mme Voynet en dressant le bilan, accablant *selon elle, de l'exercice du pouvoir* par les socialistes : abandon de l'idée d'une forte réduction du temps de travail, poursuite de la politique énergétique, attentat contre le *Rainbow-Warrior*, refus d'instaurer la représentation proportionnelle aux élections législatives, etc.

Forcément hostiles au gouvernement de M. Balladur et dépourvus d'illusions – à la différence de M. Waechter ou du président de Génération Ecologie, Brice Lalonde – sur la famille centriste, ces écologistes-là seront, à coup sûr, partie prenante, d'une manière ou d'une autre, des futures Assises de la transformation sociale, initiées par le Parti socialiste. Néanmoins, qu'ils soient anciens *militants* du PS, du PCF, voire exclus du PSU, au temps lointain où Michel Rocard en était le secrétaire national, ils ne sont pas prêts à céder à l'appel des sirènes.

Ils n'ont plus confiance. Ils ne croient qu'aux rapports de *force. Les socialistes du Nord*-Pas-de-Calais, précisément, en ont fait l'expérience.

JEAN-LOUIS SAUX

Deux élections cantonales partielles

PAS-DE-CALAIS : *canton de* Bully-les-Mines (2e tour).

I., 14 681 ; V., 7 977 ; A., 45,66 % ; E., 7 283.

Eva Urbaniak, div. g., 3 763 (51,66 %) .... *ÉLUE.*

Michel Vancaille, PS, 3 520 (48,33 %).

[Mme Urbaniak succède à son mari, Bernard Urbaniak, maire (div. g.) de Mazingarbe, conseiller général élu en mars 1992, invalidé par le Conseil d'Etat pour n'avoir pas fait certifier ses comptes de campagne par un expert-comptable et déclaré inéligible pendant un an. M. Vancaille, maire de Bully-les-Mines, échoue une nouvelle fois. Ce canton, *créé en 1992, et qui* sera soumis à renouvellement en mars prochain, est composé de deux cités minières, Bully-les-Mines (deux tiers des électeurs) et Mazingarbe. Au premier tour, les deux candidats n'avaient que 2 voix d'écart. M. Vancaille n'a pas bénéficié d'un bon report des voix du communiste dissident, Gilles Gouillard, qui avait devancé le candidat officiel du PCF.

7 novembre 1993 : I., 14 681 ; V., 7 930 ; A., 45,98 % ; E., 7 348 ; Michel Vancaille, 2 403 (32,70 %) ; Eva Urbaniak, 2 401 (32,67 %) ; Gilles Gouillard, div. g., *1 019 (13,86 %)* ; Bernard Paluszkiewicz, PC, 857 (11,66 %) ; Marcel Bourgeois, RPR, 668 (9,09 %).

29 mars 1992 : I., 14 703 ; V., *10 319* ; A., 29,81 % ; E., 9 392 ; Bernard Urbaniak, div. g., 5 818 (61,94 %) ; Michel Vancaille, 3 574 (38,05 %).]

HAUTE-SAVOIE : canton de Saint-Gervais-les Bains (2e tour).

I., 10 023 ; V., 4 557 ; A., 54,53 % ; E., 4 128.

Bernard Chevallier, RPR, m. des *Contamines-Montjoie, 2 243* (54,33 %) .... *ÉLU.*

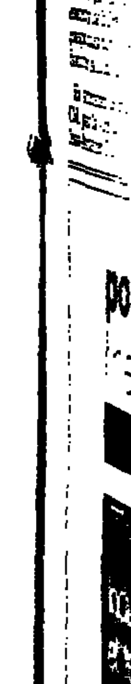
Jean Potier, UDF, adj. m. de Passy, 1 885 (45,66 %).

[Le président de la Fédération française de ski, Bernard Chevallier, l'emporte facilement sur Jean Potier, pourtant présenté comme le dauphin de l'ancien conseiller général, Robert Fournier (div. d.), maire de Passy, *déclaré démissionnaire d'office* et inéligible pour n'avoir pas rendu ses comptes de campagne dans les délais. M. Chevallier obtient ses meilleurs scores (86 % des voix) dans la commune des Contamines-Montjoie, dont il est le maire, et dans la station, voisine, de Saint-Gervais (81 % des voix), alors que, dans la plaine industrielle de Passy, il recueille moins de 30 % des suffrages.

Trois des dix candidats du premier tour ont déposé, entre les deux tours, des recours en annulation du scrutin, auprès du tribunal administratif de Grenoble pour *protester contre le fait* que 762 électeurs n'avaient pas reçu à temps les professions de foi des candidats.

7 novembre 1993 : I., *10 024* ; V., 4 683 ; A., 53,28 % ; E., 4 538 ; Bernard Chevallier, 780 (17,18 %) ; Jean Potier, 732 (16,13 %) ; Pierre Rabbiosi, div. d., 643 (14,16 %) ; Jean-Marc Peillex, div. d., 561 (12,36 %) ; Laurent Nardi, PC, 453 (9,98 %) ; Gabriel Grandjacques, PS, 361 *(7,95 %)* ; Thierry Vannier, FN, *325* (7,16 %) ; Bernard Califano, div. d., 257 (5,66 %) ; François Garde, div. d., 248 (5,46 %) ; André Payrand, *div. d.*, 173 (3,81 %) ; Pierre Dupraz, UDF-CDS, 1 (0,02 %).

29 mars 1992 : I., 9 866 ; V., 5 696 ; A., 42,26 % ; E., 5 079 ; Robert Fournier, c. d., 2 738 (53,90 %) ; Jean-Marc Peillex, 2 341 (46,09 %).]



i des Verts
omposite

avec méfiance

ons cantonales partielles

POLITIQUE

Sans vouloir « mettre de l'huile sur le feu »

Lionel Jospin reproche au gouvernement de paraître renoncer à un effort prioritaire en faveur de l'éducation

Invité de « L'heure de vérité », sur France 2, dimanche 14 novembre, Lionel Jospin a dénoncé la *« grande erreur stratégique »* que le gouvernement commet, selon lui, en laissant croire *« que l'effort en faveur de l'éducation ne se poursuit plus »*. S'exprimant longuement sur les manifestations d'étudiants, prévues pour lundi, mais se défendant *« de vouloir mettre de l'huile sur le feu »*, l'ancien ministre de l'éducation nationale a donné sa version du malaise dans les universités *(lire page 11)*.

« Les étudiants réagissent moins aux conditions dans lesquelles se fait la rentrée 1993, a-t-il expliqué, *qu'à la perspective d'un arrêt complet de la progression des fonds à l'enseignement supérieur. Et c'est cela qui fait le problème. Je pense que le gouvernement actuel sous-estime totalement les nécessités de l'enseignement supérieur et l'importance que la recherche scientifique et l'enseignement supérieur ont pour l'avenir du pays. Michel Rocard l'avait compris, dans le cadre de la priorité fixée par François Mitterrand. Je crois que M. Balladur ne le comprend pas. »*

« Il faut, a ajouté M. Jospin, *que le gouvernement comprenne qu'il ne sert à rien d'invoquer des manipulations. Il faut qu'il reprenne un effort financier, en nombre d'enseignants, dans l'enseignement supérieur, pour poursuivre ce que nous avons fait. Il faut qu'il fasse une deuxième étape du plan Université 2000* (...), *comme nous l'aurions fait si nous étions restés aux responsabilités. Il faut qu'il assume son devoir et non pas qu'il agite des épouvantails. »*

Chargé de l'organisation des futures assises de la transformation sociale, M. Jospin a nié toute *« vision hégémonique »* de la part du PS. *« Ce n'est pas le Parti socialiste qui organise ; ce sont ceux qui acceptent d'*[y] *participer qui organisent eux-mêmes, dans le cadre d'un collectif, ces assises* (...). *Elles leur proposent de discuter, pendant des mois, pendant une année peut-être, sur les problèmes de fond auxquels notre pays est confronté.* (...) *On ne discute pas de calendrier, d'arrière-pensées, de rencontres à objectifs tactiques. »* Interrogé, à ce propos, sur le problème des « trente-deux heures », l'ancien premier secrétaire du PS a dit redouter que *« le débat, tel qu'il est mené par la droite, n'aboutisse à tuer l'idée »*.

Au sujet des opérations de police contre les intégristes, M. Jospin a expliqué qu'il approuve *« l'attitude de fermeté lorsque la sécurité de la France, ou bien la vie ou l'intégrité d'un certain nombre de nos ressortissants, sont en question ou sont menacées »*, mais qu'il ne lui semble pas *« que les opérations de police, un peu trop spectaculaires, qui ont été opérées aux abords des mosquées étaient de la meilleure inspiration »*. *« Il est particulièrement important,* a-t-il souligné, *que les responsables publics n'opèrent pas d'amalgame entre les déviations sur le plan religieux, des déviations sur le plan politique et la vie, y compris la spiritualité ou les croyances, d'une très vaste communauté qui existe en France. »*

Lors de la réunion de son conseil national

Le CNI confirme son soutien à Edouard Balladur

Dans sa *Lettre* mensuelle de novembre, le secrétaire général du Centre national des indépendants et paysans (CNI), Gilbert Mélac, annonçait une allocution du premier ministre, samedi 13 novembre, au conseil national annuel du parti dont Antoine Pinay est toujours la figure emblématique (*le Monde* du 13 novembre). Ce déplacement n'étant pas inscrit à son agenda officiel, Edouard Balladur n'est pas venu, mais les cadres du CNI ont bénéficié de la lecture d'un message du président du RPR, dans lequel Jacques Chirac se félicite des *« réformes importantes »* engagées par le gouvernement et appelle de ses vœux, *« à plus longue échéance, des réformes fondamentales »*. *« Ces réformes n'iront pas sans grand débat »*, écrit M. Chirac, qui précise : *« J'apporterai, le moment venu, ma contribution à ce débat qui doit permettre de dessiner les contours de la France de l'an 2000, puisqu'aussi bien, tel est le véritable horizon politique de notre pays. »*

En attendant ce grand débat, le CNI, par la voix de son président, Jean-Antoine Giansily, conseiller du quinzième arrondissement de Paris, comme le chef du gouvernement, a assuré M. Balladur de son *« soutien sans réserve »*. Se voulant une composante à part entière de la majorité, ce vieux parti de droite, fondé en 1949, a réaffirmé un ancrage à droite du RPR et de l'UDF qui se trouve, parfois, en porte-à-faux avec le discours, emprunt de philosophie, de M. Giansily. Libéral et européen convaincu, ce dernier doit donc faire œuvre pédagogique dans un parti dont certains thèmes sont proches de ceux du Front national. La présence de Jean Mottin, conseiller d'Etat honoraire, qui sert de référence au parti d'extrême droite en matière d'immigration, n'en est qu'une preuve parmi d'autres.

Dans son allocution finale, dimanche, M. Giansily a affirmé que le CNI participera à la campagne des élections européennes *« sur une liste de la nouvelle majorité »*, qu'il espère *« aussi unie que l'est le gouvernement d'Edouard Balladur »*.

OLIVIER BIFFAUD

Le président du Sénat souligne l'« angoisse » des jeunes

René Monory : les universités avant les autoroutes

René Monory (UDF-CDS), président du Sénat, a expliqué, dimanche 14 novembre, au cours de l'émission de TF 1 « 7 sur 7 », que *« l'enseignement supérieur n'apparaît pas assez comme une priorité ». Dans un pays où les jeunes ne trouvent pas de travail, je considère que toutes les priorités devraient être tournées vers ces jeunes,* a ajouté l'ancien ministre de l'éducation nationale, avant d'expliquer que *« s'il y a des manifestations, aujourd'hui, dans les universités, c'est beaucoup plus dû à l'angoisse des jeunes qu'aux locaux »*.

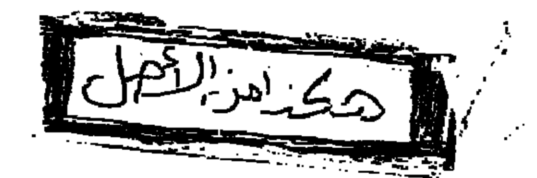
« J'ai entendu, l'autre jour, le premier ministre dire : « On va raccourcir le délai de réalisation du programme autoroutier. » Si l'on peut faire cela et des universités, bravo ! Si l'on ne peut pas faire les deux, il vaut peut-être mieux de pas trop accélérer les routes et garder 3 ou 4 milliards de francs de plus par an pour développer les universités », a ajouté M. Monory *(lire page 11)*.

Le président du Sénat est revenu sur le projet de loi quinquennale contre le chômage, en indiquant que *« le résultat n'est pas à la mesure du nombre d'heures de débats »*. *« C'est une loi qui va dans le bon sens, mais on ne va pas révolutionner les choses avec la loi Giraud »*, a-t-il affirmé.

Le sénateur de la Vienne souhaite une réduction du mandat présidentiel. *« Le mandat de sept ans est trop long,* a-t-il expliqué. *Les choses changent trop vite. Sept ans, c'est un peu figé. Il faut réfléchir si c'est cinq ou six ans, mais, de toute façon, il faudra, un jour ou l'autre, réduire le mandat. »* M. Monory a enfin évoqué la prochaine élection présidentielle en assurant qu'à droite *« la tendance la plus probable est, sans doute,* [qu'il y ait] *deux candidats »*. Le président du Sénat, qui s'est refusé à dire s'il serait lui-même candidat, a parlé de la popularité d'Edouard Balladur à l'UDF. *« M. Balladur a mis beaucoup de ministres centristes dans son gouvernement, mais ce n'est pas suffisant pour dire que, demain, il est le candidat qui fera la synthèse,* a-t-il souligné. *On n'en sait rien. »*

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : M. Millon souhaite que l'UDF ait son candidat en 1995. – Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a exprimé le souhait, dimanche 14 novembre, sur Radio-J, que, *« si les circonstances le permettent »*, l'UDF *« ait un candidat à la présidentielle »*. *« Un grand courant comme l'UDF, s'il veut s'affirmer et affirmer sa possibilité de gérer les affaires de la France, se doit d'être présent à une élection présidentielle »*, a assuré M. Millon.

PS : les Jeunes socialistes acquièrent leur autonomie. – Le premier congrès autonome du Mouvement des jeunes socialistes (MJS) s'est tenu du vendredi 12 au dimanche 14 novembre à Avignon. Présenté jusqu'alors comme « secteur d'intervention du Parti socialiste dans la jeunesse », le MJS est redevenu, depuis avril dernier, une organisation autonome – statut qu'il avait perdu en 1973 – et revendique deux mille adhérents. Quelque trois cent cinquante délégués ont également élu, dimanche, pour la première fois, leur nouveau président, Benoît Hamon,



L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

L'Union calédonienne se prononce pour une «indépendance négociée» en 1998

L'Union calédonienne (UC, composante majoritaire du FLNKS) a décidé, samedi 13 novembre, de proposer pour 1998, date de la fin de la période provisoire ouverte par les «accords de Matignon», une *«indépendance négociée»*, accompagnée d'un *«calendrier de transfert de compétences»*.

NOUMÉA

de notre correspondant

A l'Union calédonienne, on aime les symboles. En juillet 1988, c'est à la tribu de N'dé, sur la commune de Païta (près de Nouméa), que les partisans de Jean-Marie Tjibaou avaient ratifié les accords de Matignon signés deux semaines plus tôt à Paris à l'initiative de Michel Rocard, alors premier ministre. Plus de cinq ans plus tard, c'est toujours à N'dé que l'UC dévoile le scénario de ce qui pourrait être «l'après-accords de Matignon».

Après deux jours de réunions à huis clos, vendredi 12 et samedi 13 novembre, le vingt-quatrième congrès du mouvement s'est prononcé, en se référant notamment aux Constitutions de 1946 et 1958 et à la Déclaration universelle des droits de l'homme, en faveur de *«l'indépendance négociée»*. La motion finale du congrès précise que l'objectif est *«l'accession à la souveraineté en 1998»* et que celle-ci s'accompagnera d'*«un calendrier de transfert de compétences»*.

Six options, allant de l'indépendance immédiate jusqu'au maintien du *statu quo*, avaient été proposées à la discussion. Celle qui est finalement retenue est claire, mais laisse la porte ouverte à des négociations avec le gouvernement et le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) du député (RPR) Jacques Lafleur. *«En 1998, nous disons : «Le pays est souverain*, a expliqué François Burck, président de l'UC, *ce qui veut dire qu'il est reconnu au plan international par l'ONU comme pays souverain, mais nous disons, aussi, que l'indépendance ne peut être totale en 1998. Voilà pourquoi nous prévoyons un calendrier de transfert de compétences de l'Etat français au nouvel Etat indépendant.»* M. Burck a précisé que ce calendrier *«reste à définir»* au cours des discussions avec les deux autres partenaires des accords de Matignon.

Les élections de 1995

L'UC a tenu, également, à remettre en exergue la formule d'*«indépendance kanak socialiste»*. Ces deux mots effraient suffisamment le camp loyaliste pour que des précisions soient aussitôt apportées. La motion du congrès se réfère au projet de Constitution que le FLNKS avait déposé à l'ONU en 1987 et qui précise que *«le peuple kanak constitue une communauté nationale et pluriethnique, libre, unie et souveraine fondée sur la solidarité de ses divers éléments»*. Quant au socialisme, il s'agit, pour l'UC, d'un socialisme à visage humain, démocratique et humaniste, impliquant un pluralisme politique.

Les négocations *«devront être ficelées avant 1998»*, pour *«préciser la question qui va être posée au référendum»* prévu à cette date par les accords de Matignon, a indiqué M. Burck, qui attend que les autres partenaires de l'UC – le RPCR, l'Etat et les autres composantes de la mouvance indépendantiste – mettent, eux aussi, leurs propositions dans le *«le panier des négociations»*. Le parti de M. Burck entend également mener des discussions politiques avec des formations politiques ne faisant pas partie des deux blocs que sont le RPCR et le FLNKS. Pour le mouvement des héritiers de Jean-Marie Tjibaou, l'objectif est, dorénavant, de *«gagner les élections de 1995, municipales et provinciales»*, qualifiées d'*«étapes essentielles à la réussite»* de sa stratégie politique.

FRANCK MADŒUF

COMMENTAIRE

Un tournant

LES indépendantistes sont de retour en Nouvelle-Calédonie. En proposant pour 1998 une *«indépendance négociée»*, l'Union calédonienne, branche modérée du FLNKS, vient de rouvrir brutalement un débat institutionnel qui, depuis la réconciliation scellée par les accords de Matignon en juin 1988, avait totalement déserté la vie politique territoriale.

Minés par leurs querelles intestines et, surtout, absorbés par la difficile gestion des deux provinces qu'ils contrôlent, celles du Nord et des îles Loyauté, les indépendantistes donnaient le sentiment d'avoir perdu toute perspective politique. L'initiative semblait ne plus appartenir qu'à Jacques Lafleur qui, jouant tout à la fois au prince éclairé et au patron à poigne, se remettait miraculeusement en selle et redevenait l'homme fort du Caillou. On a même pu penser, un instant, qu'il avait réussi le tour de force de ligoter le camp indépendantiste, dont on se demandait s'il était toujours indépendantiste.

Les héritiers de Jean-Marie Tjibaou prouvent qu'il n'en est rien. S'ils mettent bien des «bémols» à cette indépendance qu'ils exhument de l'oubli, en insistant sur son caractère *«négocié»* et *«progressif»*, et s'ils continuent de se réclamer de l'esprit consensuel des accords de Matignon, ils n'en viennent pas moins d'amorcer un tournant. Ils contraignent la Nouvelle-Calédonie à entrer de plain-pied dans la réflexion sur «l'après-accords de Matignon».

La réaction de Jacques Lafleur

La question est maintenant de savoir comment Jacques Lafleur va réagir à cette remise au goût du jour du concept d'indépendance. L'interprétera-t-il comme un durcissement de ses partenaires, risquant de compromettre, à terme, l'œcuménisme né des accords de 1988 ? Peut-il accepter de négocier les modalités d'une indépendance dont il récuse toujours le principe même ? Nul doute qu'il répliquera en proposant sa propre solution, qui sera *«la plus française possible»*.

En fait, l'inquiétude du RPCR tient moins au fond des choix de l'UC qu'au moment où ceux-ci sont rendus publics. Dans la partie qui s'engage, le calendrier est un paramètre-clé. M. Lafleur ne souhaitait pas rouvrir de grandes querelles institutionnelles avant les élections municipales et provinciales de 1995, pour ne pas donner prise aux rivaux de son propre camp. La repolarisation du débat autour du thème de l'indépendance risque de donner un coup de fouet aux «antilafleuristes» de droite, qui gravitent autour de Dick Ukeiwé (RPR), ancien sénateur.

FRÉDÉRIC BOBIN

Le débat sur la «perpétuité réelle»

M. Monory souhaite que le Sénat «tempère» le projet de M. Méhaignerie

A quelques jours de son examen en première lecture, le 17 novembre, par le Sénat, le projet de Pierre Méhaignerie, garde des sceaux, d'instituer une peine de «perpétuité réelle» pour les auteurs de crime sur mineurs, accompagnés de viol, de tortures ou d'actes de barbarie, suscite des réactions mitigées, y compris au sein de la formation politique – le CDS – que préside le ministre de la justice. René Monory, président du Sénat, a expliqué, dimanche 14 novembre, sur TF 1, qu'*«il est normal que l'opinion publique soit émue»* par les crimes d'enfants. *«Cela dit*, a-t-il poursuivi, *je m'interroge : ce qu'a proposé Pierre Méhaignerie, est-ce possible? Je n'en sais rien.» «Le Sénat peut apporter quelque chose, peut-être tempérer tout cela»*, a conclu M. Monory.

M. Méhaignerie a reçu, en revanche, un soutien absolu de son collègue du gouvernement, Bernard Bosson, ministre des transports, centriste lui aussi, qui était l'invité du «Grand Jury RTL-*le Monde*» dimanche. *«Le centrisme*, a déclaré M. Bosson, *ce n'est pas le laxisme ni l'esprit d'irresponsabilité. C'est le courage et l'humanisme.» «Ce que prévoit Pierre Méhaignerie est très humain»*, a t-il ajouté.

Lionel Jospin (PS) a dénoncé pour sa part, dimanche, sur France 2, l'attitude du législateur, qui, *«épousant une espèce de colère et d'angoisse légitime de parents ou, même, de l'opinion, oublie la complexité des problèmes de la justice et de la société»*. M. Jospin s'est interrogé sur la détermination du garde des sceaux. *«Etait-il nécessaire de modifier la législation, pour ne pas être capable d'aller jusqu'au bout de sa propre logique ?»* a-t-il dit en évoquant l'amendement préparé par la commission des lois du Sénat (*le Monde* du 12 novembre).

Alors que l'Assemblée nationale examine le projet de budget pour l'enseignement supérieur

L'incompréhension grandit entre le gouvernement et les étudiants

■ **MANIFESTATIONS.** – Les deux syndicats d'étudiants de gauche, l'UNEF (proche du Parti communiste) et l'UNEF-Indépendante et Démocratique (proche des socialistes) appelaient, lundi 15 novembre, à une manifestation nationale à Paris et dans les villes universitaires de province pour un renforcement du budget de l'enseignement supérieur. Le Front national de la jeunesse (FNJ) appelle aussi à manifester.

■ **BUDGET.** – Au même moment, les députés devaient entamer l'examen du projet de budget de l'enseignement supérieur pour 1994. En hausse de 6 %, à structure constante, par rapport à la loi de finances de 1993 rectifiée en juin dernier, ce budget prévoit la création de 1 258 emplois d'enseignants et de personnels administratifs (contre 4 600 en 1993) et la poursuite de la réalisation du plan de constructions « Université 2000 ».

■ **FRANÇOIS FILLON.** – Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a déclaré, lundi 15 novembre sur France Inter, que « le projet de budget universitaire 1994 est le meilleur possible dans ce contexte de crise économique grave ». Il a mis en garde contre toute *« volonté de dramatiser la situation »* ou *« tentatives de récupération »* à partir de difficultés réelles, mais ponctuelles.

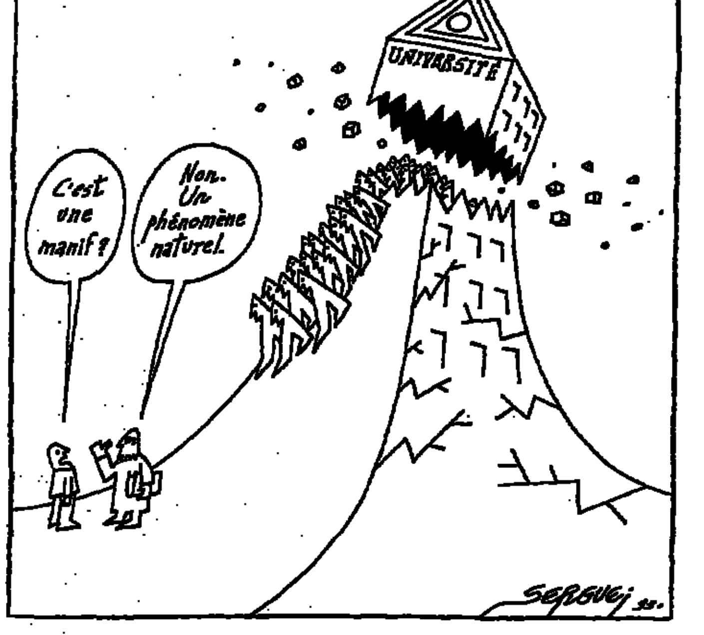
■ **SCIENCES HUMAINES.** – C'est dans les filières psychologie, sociologie et lettres que les difficultés de la rentrée universitaire se font le plus durement sentir. En augmentation continue depuis plusieurs années, ces formations, qui accueillent des étudiants mal préparés à ce type d'études, sont désormais au bord de l'asphyxie.

■ **ESPAGNE.** – Le mécontentement des étudiants se manifeste aussi de l'autre côté des Pyrénées, en particulier contre l'augmentation des droits d'inscription à l'Université. Une agitation qui traduit l'angoisse de la jeunesse face à la montée du chômage et à un futur incertain.

Un malentendu profond est en train de s'installer entre le gouvernement et la communauté universitaire, et, en premier lieu, entre le ministre de l'enseignement supérieur et les étudiants. La journée du lundi 15 novembre devait en fournir la démonstration.

Les deux UNEF (Union nationale des étudiants de France) appelaient conjointement – après plus de vingt ans de brouille – à une manifestation à Paris, de la Sorbonne à l'Assemblée nationale, pour réclamer *« un vrai budget pour nos études »*, ou, plus prosaïquement, *« des locaux et des profs »*, pour reprendre le slogan fédérateur des manifestations qui se sont déroulées dans un certain nombre de villes de province depuis une quinzaine de jours (*le Monde* du 27 octobre, du 6 et du 11 novembre).

A la même heure, François Fillon devait défendre son projet de budget pour l'enseignement supérieur devant les députés. Et leur redire avec énergie, comme il l'a fait, mardi 9 novembre devant la conférence des présidents d'université, que *« le gouvernement a décidé d'accorder une priorité tout à fait significative à l'enseignement supérieur »*.



« Rumeurs » et « manipulations »

Les chiffres, indéniablement, plaident en sa faveur. A structure constante et hors crédits de recherche universitaire, le projet de budget de l'enseignement supérieur pour 1994 augmente de 5,6 % par rapport à la loi de finances initiale de 1993 et de 6 % par rapport au budget 1993 rectifié au mois de juin dernier. Soit un rythme beaucoup plus rapide que la hausse moyenne du budget de l'Etat pour l'an prochain (+1,1 %). Et M. Fillon pouvait ajouter que les 1 258 créations d'emplois (1 050 d'enseignants et 200 de personnels administratifs et techniques) qu'il a obtenues de haute lutte cet été représentent *« le quart des créations d'emplois de l'Etat en 1994 »*. Sans oublier l'engagement réitéré de boucler, d'ici à 1995 (1998 pour l'Ile-de-France) l'ensemble des opérations de construction ou de rénovation immobilières prévues par le plan « Université 2000 » pour faire face à l'afflux de nouveaux étudiants.

François Fillon paraît donc fondé à déclarer, comme il l'a fait dans un entretien au *Journal du dimanche* du 14 novembre, *« qu'il n'y a actuellement aucun vrai sujet de mobilisation »* dans les universités. Comme il l'a souligné, *« il n'y a pas de réforme d'ensemble en cours »*, contrairement à la situation de l'automne 1986, quand le projet de réforme présenté par M. Devaquet cristallisait mécontentements et oppositions. De même, il peut dénoncer, en toute bonne foi, les *« rumeurs »* et les *« fausses informations »* concernant, par exemple, la suppression de l'allocation de logement social pour les étudiants. La réforme de cette allocation, effectivement annoncée au mois de septembre sur des bases très restrictives, a été abandonnée – pour l'essentiel – par le gouvernement, dès les premiers signes d'effervescence des étudiants (*le Monde* du 5 novembre).

Et pourtant, cette petite phrase – *« il n'y a actuellement aucun vrai sujet de mobilisation »* –, doublée d'une mise en garde bien désuète contre *« des tentatives de manipulation, de la part d'un certain nombre d'organisations, essentiellement proches du Parti communiste »*, risque fort d'apparaître comme une redoutable maladresse.

Car les étudiants n'ont que faire des grands équilibres budgétaires. Ils voient midi à la porte de leurs amphis et de leur fac. Leur lancer, depuis la rue Descartes, qu'ils n'ont pas lieu de s'inquiéter ne peut que les inciter à faire la démonstration contraire. Et à multiplier les exemples, vécus au quotidien, d'amphithéâtres surchargés, de travaux dirigés prévus pour cinquante et où se pressent le double d'étudiants, de locaux toujours insuffisants et, trop souvent encore, dégradés voire vétustes, de crédits de fonctionnement insuffisants, de services administratifs débordés, de cours si magistraux qu'ils excluent tout contact avec les enseignants et tout suivi pédagogique sérieux, de taux d'encadrement qui restent dramatiquement faibles dans certaines disciplines (un enseignant pour trente-cinq étudiants en moyenne en lettres et sciences humaines, un enseignant pour cinquante cinq étudiants en droit). Sans oublier, au-delà de la diversité des situations locales, l'anxiété de l'échec en cours d'études et du chomâge à la sortie.

M. Fillon, et à travers lui le gouvernement, rejette la responsabilité de ces difficultés sur le gouvernement précédent : *« Les conditions de cette rentrée sont celles organisées par mon prédécesseur. A mon arrivée, tous les postes pour la rentrée étaient déjà distribués et la construction de locaux prévus dans le plan Université 2000 avait un an de retard »*.

C'est de bonne guerre politicienne. Mais, ce faisant, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche oublie trois points essentiels. Tout d'abord, les difficultés de la rentrée universitaire, essentiellement localisées, jusqu'à présent, dans le secteur des lettres et sciences *humaines* – comme le démontre l'agitation à Nantes, Toulouse, Tours, Poitiers, Aix-en-Provence etc. –, n'auraient pas dû être une surprise pour le ministère.

Dès les inscriptions du mois de juillet des nouveaux bacheliers, l'afflux inhabituel vers des disciplines comme la psychologie ou la sociologie avait alerté bon nombre de responsables universitaires (*le Monde* du 25 juillet). Or, malgré ces sonnettes d'alarme, le ministère – peut-être trop occupé à la refonte en profondeur de ses services – n'a pas su réagir ponctuellement, trouver des solutions locales et éviter que ces tensions ne créent des abcès de fixation. On peut, à cet égard, rappeler que les ministres précédents, depuis quatre ou cinq ans, avaient su piloter avec assez de doigté pour affronter sans cesse des rentrées plus tendues, quand les effectifs augmentaient chaque année de 60 ou 80 000 étudiants (contre 40 000 cette année) et que le programme de constructions universitaires était à peine sorti de terre.

Le deuxième oubli de M. Fillon est plus profond. Certes son budget est moins mauvais qu'il aurait pu être et meilleur que celui de la plupart de ses collègues. Mais il représente cependant un coup de frein brutal dont l'onde de choc commence à se diffuser dans l'ensemble de la communauté universitaire.

Car la vraie inquiétude est là, partagée, plus ou moins clairement, par les étudiants, les enseignants et les présidents d'université. Quand il diminue par trois, d'une année sur l'autre, les créations d'emplois d'enseignants-chercheurs ou par quatre celles d'emplois administratifs, quand il est obligé d'annoncer que ces enveloppes d'emplois ne seront plus inscrites dans les contrats quadriennaux négociés entre l'Etat et les universités (*le Monde* du 11 novembre), le gouvernement admet implicitement qu'il ne peut plus tenir les engagements de l'Etat.

Du coup, il rompt la dynamique fragile qui s'était développée depuis quelques années : le système universitaire français n'a pu absorber la formidable poussée des effectifs d'étudiants (300 000 de plus en cinq ans) et, au passage, se rénover dans bien des domaines, que parce qu'il savait pouvoir compter sur une forte augmentation de ses moyens. Comme le souligne Georges Haddad, président de l'université Paris-I et premier vice-président de la conférence des présidents d'université, *« nous n'attendons pas de réforme, mais un engagement clair et net de l'Etat, assurant aux universités qu'elles auront les moyens de leur ambition »* .

Enfin, François Fillon et, avec lui, la majorité et le gouvernement – obsédés par le précédent malheureux de M. Devaquet – oublient une troisième donnée. Comme l'a souligné Philippe Campinchi, président de l'UNEF-ID, dimanche 14 novembre, sur *France 2*, les étudiants de 1993 ne sont pas ceux de 1986. Ce sont les lycéens de 1990, qui, en trois semaines et trois manifestations pourtant peu nombreuses, avaient réussi à obtenir du gouvernement une enveloppe de 4 milliards de crédits supplémentaires pour leurs *« bahuts »*. Ils n'avaient pas eu besoin d'un projet de réforme pour se mobiliser, mais du même slogan qu'aujourd'hui : *« Un bon budget pour nos études. »*

GÉRARD COURTOIS

La psychologie prise d'assaut

On attendait que les bacheliers de 1993 prennent d'assaut les nombreuses places ouvertes dans les filières technologiques courtes, STS ou IUT. Surprise : des places restent vacantes et les étudiants se ruent sur les sciences humaines. Incompréhensible de la part de jeunes qu'on taxe volontiers de réalisme, qu'on juge soucieux de leur avenir, absorbés par leur recherche d'une assurance anti-chômage. *« Nous ne pouvons pas laisser les étudiants s'engager dans des filières sans avenir »*, a déclaré François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, mercredi 10 novembre devant l'Assemblée nationale. Trop tard, ils sont là, et bien décidés à obtenir *« des profs et des salles de cours »*.

Des études refuges

Toutes les sciences humaines, et dans une moindre mesure les lettres et les langues, sont touchées par la vague. Mais les départements de psycho débordent. Les effectifs en première année ont pratiquement doublé à Lille et à Amiens, atteignant près d'un millier d'étudiants. A Rouen, ils sont passés en deux ans de 800 à 1 300. A Poitiers, où la rentrée a dû être retardée, les vingt-trois enseignants du département de psychologie (dont dix-huit titulaires) sont censés se partager 850 étudiants de première année (30 % de plus que l'an dernier).

Les universités parisiennes, pourtant mieux dotées que leurs homologues provinciales, font également le gros dos. Pour la seule université Paris-V, 1 700 candidatures avaient été enregistrées fin juillet pour 550 places ; 620 nouveaux bacheliers ont finalement été admis. Même chose à Paris-VII où quelque 900 candidats se sont disputé 200 places.

Que font les recalés ? Embarqués dans des études-refuges qu'ils pressentent fort longues, *les étudiants ne sont pas à un an près*. Certains n'hésitent pas à patienter une année pour rejoindre ensuite la filière de leur choix. *« On s'aperçoit à cette rentrée,* explique Roger Lecuyer, directeur du département de psychologie de l'université Paris-V, *qu'un certain nombre d'étudiants qui n'avaient pas pu s'inscrire l'an dernier ont patienté dans une autre filière pour se réinscrire cette année. »*

Les DEUG pluridisciplinaires, mariant psychologie, sociologie et linguistique, mis en place à Paris-V et à Paris-XII (Nanterre), sont aussi subtilement détournés de leur usage par les étudiants pour accéder à la filière convoitée : la psycho. A Paris-V toujours – la fac la plus cotée dans cette discipline, – le calcul des étudiants est simple. Il n'y a plus de places en psycho ? Qu'à cela ne tienne : je prends l'option « linguistique » et je me « réoriente » en psycho, à l'issue du premier semestre, quand des places se seront libérées. C'est ainsi que l'université a découvert cette année l'appétit soudain des étudiants de Paris-V pour l'option « linguistique » qui, à cette rentrée, a triplé ses effectifs jusque-là modestes (de 50 à 150 étudiants en première année).

Ce raz de marée laisse les enseignants perplexes. Ils s'interrogent et ne comprennent pas bien encore ce qui motive cet engouement. L'ouverture des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) et le succès grandissant qu'ils obtiennent chez les étudiants *(notamment en vue du concours de professeur d'école)* explique sans doute, en partie, la ruée sur la psychologie. Encore mal intégré dans la culture universitaire, le concours de professeur d'école est un peu en apesanteur dans une université très structurée par ses disciplines. Dès lors qu'aucune licence ne prépare véritablement à ce concours mais qu'une licence est exigée, autant *« se faire plaisir »*, se disent, selon leurs professeurs, de nombreux étudiants.

Confusion et méprise

La valse-hésitation sur les IUFM, leurs missions et leurs contenus de formation, enfin les conseils prodigués un peu à la légère par les conseillers d'information et d'orientation (CIO) du secondaire ont aussi, probablement, abusé les étudiants. Comment expliquer autrement que certains, comme cet étudiant de Nantes, continuent à croire, dur comme fer, que *« la psycho est la meilleure formation pour faire l'IUFM »* ?

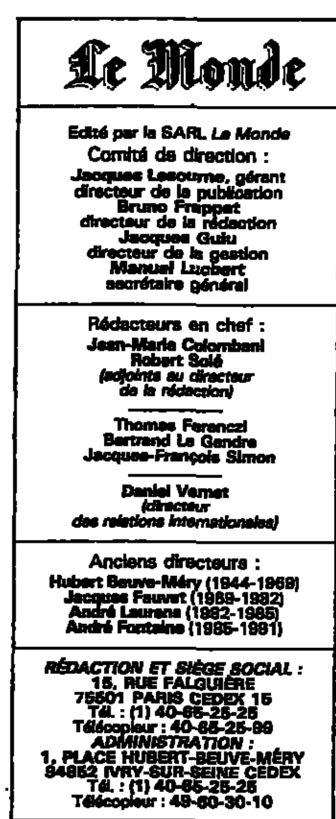
François Fillon a tenu à dénoncer lui-même, devant la conférence des présidents d'université le 9 novembre, *« la confusion »* et *« la méprise »* à l'origine de ce choix. A Grenoble, comme à Paris par exemple, où l'accès aux IUFM est plutôt sélectif, mieux vaut être titulaire d'une licence de mathématiques ou de physique pour être admis. Pour classer leurs candidats, la plupart des instituts appliquent, en effet, un barème subtil où une formation scientifique, un séjour en classes préparatoires, voire, comme c'est le cas au centre IUFM de Versailles, une mention au bac, pèsent bien plus lourd qu'une licence de psychologie. Les licenciés en psycho y sont, du coup, assez peu nombreux : 14 % des effectifs à Grenoble, 15 % à Versailles.

A Rouen, en revanche, la moitié des futurs instituteurs actuellement en deuxième année d'IUFM viennent des départements de psychologie, *sociologie ou sciences de l'éducation*. Mais la tendance devrait changer. Rouen, qui avait jusque-là bien du mal à trouver chaque année 500 élèves-instituteurs, a vu tripler d'un coup, cette année, le nombre des candidats à l'IUFM (passé de 650 à 2 100). Résultat : parmi les élus, le taux de licenciés en sciences humaines a chuté de 50 à 30 %, l'IUFM privilégiant, comme le souligne M. Célanire, son directeur, les disciplines enseignées à l'école primaire.

« Il est vrai que la moitié environ de nos étudiants ont plus ou moins le projet d'être instituteurs, souligne Jean-Michel Passerault, directeur du département de psychologie de l'université de Poitiers. *Mais il ne s'agit que d'un projet de début d'études et cela ne suffit pas à expliquer la ruée actuelle sur la psychologie. On se rend compte, en fait, que nos étudiants ne se font pas d'illusions sur les débouchés de la discipline ; simplement, pour toute une frange de jeunes, le critère de débouchés n'est plus pertinent. « Il y a du chômage partout, alors autant s'éclater » : voilà ce qu'on entend. Il faut ajouter à cela l'attrait de la nouveauté. Nos disciplines, psycho ou socio, ne sont pas enseignées au lycée et nos étudiants, qui ne sont pas parmi les meilleurs bacheliers, n'ont tout simplement pas envie de prolonger à l'université l'échec qu'ils ont connu dans telle ou telle discipline au lycée. »*

Les filières de psychologie ne fabriquent plus des psychologues et parmi ceux qu'elles jettent néanmoins chaque année sur le marché, beaucoup peinent à trouver un emploi. Chaque année, à Toulouse, 1 500 étudiants entrent en première année de psycho tandis que 150 sortent avec, en poche, un DESS (diplôme d'études supérieur spécialisées). Et c'est la même chose à Lille ou à Nanterre. Les étudiants peuvent-ils vraiment l'ignorer ?

CHRISTINE GARIN


Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

هكذا من الأصل

Le mécontentement étudiant

La droite à contretemps

Suite de la première page

C'est ce paysage, volontiers *idéalisé depuis par certains*, que la loi Edgar Faure de 1968, votée par nécessité, tenta de bouleverser. Abolissant les facultés, créant à leur place des universités pluridisciplinaires, décentralisant les pouvoirs, instituant à la tête des établissements des présidents élus, appelés à arbitrer entre les différentes composantes, elle donnait, pour la première fois, un sens à l'autonomie des universités. En quelques années, elle fut vidée de son ambition, et l'université reprise en main, de concert, par l'administration et les professeurs.

Le même mouvement se produit dans les années 80. A peine mise en œuvre, la loi de 1984 sur l'enseignement supérieur – qui réaffirme et conforte la place des universités – est condamnée par la droite. Et l'on a oublié qu'au-delà de la sélection et des droits d'inscription qui allaient mobiliser les étudiants le projet de loi préparé, en 1986, par Alain Devaquet avait une double ambition : redonner davantage de pouvoir aux professeurs dans les conseils et permettre aux « composantes » de s'émanciper de la tutelle de leur université.

S'interdisant d'aller jusque-là, le gouvernement actuel a toutefois tenté, au printemps dernier, de dégager de nouvelles marges de manœuvre en donnant son aval à une proposition de loi de la majorité parlementaire. Après l'échec de ce texte, censuré par le Conseil constitutionnel, il devrait revenir à la charge dans les prochains mois, comme l'a annoncé François Fillon devant les présidents d'université, mardi 9 novembre. Et, sans attendre, il a décidé de remettre en cause, dès cette année, le moteur essentiel – les engagements de création d'emplois – de la politique contractuelle menée depuis quatre ans entre l'Etat et les établissements d'enseignement supérieur. Chaque épisode de cette longue *« reconquête »*, selon l'expression d'Armel Pécheul, secrétaire national du RPR pour l'enseignement supérieur et membre du cabinet du ministre, aura été marqué par les mêmes objectifs : reprendre en main le contrôle tatillon et centralisé des crédits aux universités, retrouver une maîtrise étroite des recrutements et des carrières des universitaires, diversifier enfin les structures pour mieux entraver la dynamique collective de l'université et restaurer chaque discipline et chaque corporation dans sa splendeur passée. Une telle persévérance se nourrit d'une hantise permanente : freiner, à défaut de bloquer, le mouvement irrésistible vers l'université de masse.

En 1960, un jeune Français sur dix entrait à l'université. Aujourd'hui, près d'un sur deux y accède. Cette ouverture spectaculaire de l'accès à l'enseignement supérieur constitue un gigantesque défi pour tout gouvernement et, au-delà, pour l'ensemble de la société. Les gouvernements socialistes avaient choisi, depuis 1988, de le relever de façon ambitieuse, en augmentant les moyens à un rythme impressionnant et en responsabilisant, de façon pragmatique, tous les acteurs de l'institution universitaire. Le gouvernement de M. Balladur choisit – quoi qu'il dise – la voie inverse. A défaut de pouvoir recourir à la sélection à l'entrée dans l'enseignement supérieur, trop explosive comme la démonstration en a été faite il y a sept ans, il resserre les cordons de la bourse. Il aurait été surprenant que les étudiants et la communauté universitaire, qui avaient retrouvé un projet et un espoir, n'y voient pas une régression.

GÉRARD COURTOIS

Manifestations en Espagne contre l'augmentation des droits d'inscription à l'Université

Les étudiants espagnols sont mécontents. Ils sont déjà descendus dans la rue le 27 octobre pour dire « non » au gouvernement, pour protester contre l'augmentation du coût des études. Ils étaient environ 100 000 sous la pluie à travers toutes les principales villes universitaires du pays pour s'élever contre les « tasas » (tarifs d'inscription) jugés excessifs, et dire, plus généralement, leur mécontentement du fonctionnement des universités. Cette bouffée contestataire correspond aussi à un mal de vivre d'une jeunesse désemparée par la montée du chômage et un futur plus qu'incertain.

MADRID

de notre correspondant

En plein été, le 26 août, le ministère de l'éducation et des sciences avait publié les nouvelles augmentations dans les différentes disciplines universitaires. Augmentations de 3,5 % à 14,8 % suivant les études suivies. Le prix total d'inscription pour l'année s'établissait désormais entre un minimum de 55 000 pesetas (2 400 francs) et 88 000 pesetas (3 800 francs). Ce qui était déjà jugé exagéré notamment dans les disciplines médicales. Mais quelle ne fut pas la surprise des étudiants en première année de médecine de l'université Complutense de Madrid quand on leur annonça que le droit d'inscription serait en définitive de 132 000 pesetas (5 700 francs) en raison des calculs effectués par la direction de la plupart des universités.

Un vent de protestation a commencé à souffler sur le monde estudiantin dès la mi-septembre. Des négociations se sont immédiatement ouvertes entre le ministère et un collectif regroupant une dizaine d'associations étudiantes. Le 2 octobre, le gouvernement décidait de réduire les augmentations et de les fixer à un taux moyen de 12 %. Ce geste n'a pas suffi. D'autres organisations plus radicales ont réclamé que l'augmentation ne soit pas supérieure à celle de l'indice du coût de la vie. Un mot d'ordre de grève générale était lancé pour le 27 octobre. La mobilisation fut un succès mais le gouvernement, estimant qu'il avait suffisamment « lâché », refusait toute autre révision en restant cependant ouvert à la négociation sur *« les systèmes de financement et de planification universitaire »*. Le ministère fait valoir que *« le plafond pour l'attribution des bourses a déjà été relevé de 14 % et élargi aux familles de quatre membres ayant des revenus nets inférieurs à 3 millions de pesetas à l'année (130 000 francs) afin que personne ne soit exclu de l'université en raison du coût de l'inscription »*.

Les organisations étudiantes ont répliqué que l'augmentation des droits d'inscription était *« une attaque contre l'enseignement public »*, *« qu'il n'est pas question de payer plus pour la même chose, et qu'une université publique ne peut sélectionner ses étudiants par des critères économiques »*. De nouvelles manifestations sont prévues mercredi 17 novembre ainsi que le 25 novembre, à l'occasion des rassemblements organisés par les deux centrales syndicales UGT (Union générale des travailleurs) et Commissions ouvrières pour protester contre l'attitude du gouvernement dans les négociations sociales. Une grève générale est envisagée par les étudiants pour le 1er décembre, à laquelle pourraient s'associer les établissements du secondaire.

C'est la première fois depuis l'agitation étudiante de 1986-1987 que les organisations étudiantes parviennent à une telle mobilisation parmi la population étudiante qui s'élève à 1 300 000 élèves. Les dirigeants, qui craignent une orientation vers la privatisation de l'université, estiment que l'augmentation du coût des études est le révélateur d'un malaise plus profond concernant le fonctionnement même de l'enseignement supérieur, la saturation des amphithéâtres, les moyens insuffisants. Borja Gonil, porte-parole de la coordination, s'interroge sur la climat d'inquiétude qui règne dans le monde étudiant, sur le fait que les diplômes débouchent sur le chômage. *« De quoi sera fait notre futur ? »* se demandent les étudiants, au-delà de ce qu'ils qualifient d' *« agression à leur portefeuille »*.

MICHEL BOLE-RICHARD

JUSTICE

Les suites de l'opération de police dans les milieux islamistes

Le président de la FAF a été assigné à résidence

Trois ressortissants algériens restaient incarcérés, lundi 15 novembre, six jours après le coup de filet policier contre les milieux islamistes en France. Libéré samedi 13 novembre, Djaffar El Houari, président de la Fraternité algérienne en France (FAF), a été assigné à résidence dans un village d'Ariège.

Trois islamistes algériens mis en examen pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste », dont deux incarcérés, une quatrième personne également emprisonnée pour « falsification de documents administratifs » (*le Monde* daté 14-15 novembre), huit autres personnes laissées en liberté mais assignées à résidence. Ainsi apparaît le résultat judiciaire de l'opération de police de mardi 9 novembre dans les milieux islamistes, au cours de laquelle quatre-vingt-huit personnes avaient été interpellées.

Même s'il est trop tôt pour en dresser un bilan complet, ce coup de filet apparaît davantage comme une opération de déstabilisation d'une mouvance embryonnaire que comme le démantèlement d'un véritable réseau. Moussa Kraouche, porte-parole de la Fraternité algérienne en France (FAF), fait partie des personnes mises en examen pour « association de malfaiteurs », mais non le président de la FAF, Djaffar El Houari, qui a été mis en liberté. Celui-ci a été assigné à résidence au château de Benac, un hôtel situé dans une commune ariégeoise de 280 habitants, près de Foix. M. El Houari affirme ignorer l'identité des expéditeurs du bulletin d'information sur les opérations militaires en Algérie qu'il recevait de Londres, comme l'a indiqué le relevé de télécopie trouvé à son domicile. *« Mon numéro de téléphone est dans le minitel »*, explique-t-il. Le président de la FAF affirme d'autre part que *« le FIS n'a jamais dit qu'il fallait s'en prendre aux étrangers que ce soit en Algérie, en France ou ailleurs* (...) *Ce n'est pas son intérêt »*.

Me Jacques Vergès, avocat des trois Algériens mis en examen, dénonce, pour sa part, une décision *« politique »*. *« C'est un dossier qui ne tient pas la route*, a-t-il déclaré, samedi 13 novembre, *il fallait mettre des personnes en examen pour ne pas perdre la face. »*

D'autre part, Anwar Haddam, membre de l'instance exécutive du FIS à l'étranger, a lancé, dimanche 14 novembre, depuis les Etats-Unis où il réside, une mise en garde aux autorités algériennes, affirmant que *« l'opération d'escalade que vit le pays aura sans aucun doute des retombées graves sur les minorités idéologiques en Algérie, héritières du colonialisme français »*. A Alger, les forces combinées de la police, de la gendarmerie et de l'armée, ont procédé, dans la nuit de vendredi à samedi, à une rafle dans le quartier de Belcourt, au cours de laquelle deux cents personnes ont été interpellées. Elle visait notamment, dans le quartier de la mosquée « Kaboul », les vétérans algériens de la guerre en Afghanistan. Ceux-ci sont considérés comme constituant le noyau dur du Groupe islamique armé (GIA), qui avait implicitement revendiqué le rapt des trois Français.

PROCÉDURE : la Cour européenne des droits de l'homme accorde une indemnisation de 225 000 francs à Michel Kemmache. – La Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg a accordé, mercredi 27 octobre, une indemnisation de 225 000 francs à Michel Kemmache, un citoyen français qui avait fait condamner la France le 27 novembre 1991 pour violation du *« délai raisonnable »* en matière de procédure et en matière de détention provisoire (*le Monde* du 18 décembre 1991). La Cour, qui attendait la fin de la procédure pour fixer l'indemnisation, lui a accordé 75 000 francs au titre du préjudice moral et 150 000 francs pour les frais de procédure. Cette somme devra lui être versée par l'Etat français. Michel Kemmache a passé 1 410 jours en détention provisoire et dix ans se sont écoulées entre son arrestation et son procès.

LONGWY : mise en examen du meurtrier présumé d'une lycéenne. – David Lussilier, dix-huit ans, meurtrier présumé de Stéphanie Dhautel, une lycéenne de Longwy disparue le 23 octobre, a été arrêté vendredi 12 novembre, placé en garde à vue et mis en examen dimanche 14 novembre pour homicide volontaire. Ce jeune homme sans domicile fixe était la dernière personne qui avait été vue en compagnie de la lycéenne avant sa disparition.



...ssigné à résidence

Polémique sur une carte d'identité

« Bavure administrative » dans l'Isère

LYON

de notre bureau régional

La mention *« musulman très pratiquant »* portée par la sous-préfecture de La Tour-du-Pin (Isère) sur la ligne « signes particuliers » de la carte d'identité d'une jeune Française de confession islamique (*le Monde* du 13 novembre), relève bien d'une *« bavure administrative »*.

Dans un communiqué, le préfet de l'Isère a reconnu, vendredi 12 novembre, que la mention contestée par l'Union des jeunes musulmans de Lyon *« figure effectivement sur la carte nationale d'identité délivrée »* à Nadia Dufau, épouse Bensta, et que *« c'est, bien sûr, à tort et par erreur »* qu'elle a été apposée. La photographie de la jeune femme portant un foulard islamique aurait été acceptée par l'administration en vertu d'une *« tolérance de fait »* concernant les religieuses catholiques et les femmes de confession musulmane. Ordinairement, les couvre-chefs ne sont pas tolérés sur les photos des documents d'identité.

Le préfet souligne par ailleurs que, *« en dehors des déclarations à la presse faites par l'Union des jeunes musulmans, aucune réclamation n'a été émise par l'intéressée depuis la délivrance de ce titre en mars 1993 »*. Et le communiqué de conclure : *« Toute demande n'aurait pourtant pas manqué d'être immédiatement prise en compte par l'autorité saisie. »*

A la sous-préfecture de La Tour-du-Pin, on indiquait, vendredi soir, que cette *« bavure »* constituait un *« fait isolé »* et n'avait rien à voir avec une quelconque provocation. On laissait également entendre que des sanctions administratives seraient prises après ce que l'on considérait comme une *« grave erreur »*.

R. B.

FAITS DIVERS

Pour « venger » la blessure d'un jeune voleur

Un attentat contre un dépôt de la gendarmerie à Toulouse est revendiqué par des « brigades punitives »

TOULOUSE

de notre correspondant

Un dépôt du groupement de gendarmerie de la Haute-Garonne a été partiellement détruit, dans la nuit du samedi 13 au dimanche 14 novembre, à Toulouse, par l'explosion d'une bombe incendiaire. Trois Renault 4 ont été détruites, deux autres véhicules endommagés et un fourgon volé. Des locaux administratifs ont été saccagés. Dans un communiqué téléphonique, un homme a revendiqué cette « action » au nom de *« brigades punitives »* qui veulent ainsi *« venger l'assassinat de Mohamed »*, un jeune homme blessé une semaine plus tôt par les gendarmes venus le surprendre en flagrant délit de vol dans une grande surface. Grièvement blessé à l'abdomen, Mohamed est sorti du coma. Ses jours ne seraient plus en danger.

Samedi 13 novembre, diverses organisations antiracistes avaient appelé à une manifestation réunissant un demi-millier de personnes. Cette manifestation s'était achevée par de brefs incidents. Quelques vitrines avaient été brisées dans le centre-ville. Dans un précédent communiqué, le porte-parole de ces « brigades » avait annoncé une série d'attentats contre des bâtiments publics et les intérêts de l'État pour dénoncer *« la politique de M. Pasqua »*.

A travers ce qui peut être considéré comme leur bulletin de naissance, ces brigades se définissent comme *« un groupe paramilitaire entraîné en Corse et ayant des liens avec certaines organisations islamistes »*. Elles se veulent, par ailleurs, les héritières d'Action directe, dont deux des leaders, Jean-Jacques Rouillan et Nathalie Ménigon, étaient originaires de la région. AD avait pris l'étoile pour emblème. Sur un des murs du dépôt de la gendarmerie est apparue la signature « Vega », l'étoile la plus brillante du ciel boréal.

La gendarmerie, qui estime avoir affaire à de *« la moyenne délinquance »*, se refuse à tout commentaire. La création de ces brigades punitives a pris de court les policiers de la ville . Les renseignements généraux, comme la gendarmerie, sont incapables d'évaluer le poids de cette organisation mais chacun semble décidé, après avoir mis ces premières apparitions publiques sur le compte de l'énervement de quelques jeunes gens, à prendre au sérieux ces revendications. *« Ils nous ont déclaré la guerre »*, laisse échapper un gradé de la brigade des recherches. C'est la gendarmerie, en effet, que ce commando semble viser pour l'instant, en précisant que *« les brigades ne sont ni des bandits, ni des barbares qui feraient des attentats aveugles dans les magasins »*.

Le groupement de recherche de la Haute-Garonne a été chargé par le parquet d'enquêter sur d'autres attentats revendiqués par le même groupe. Des coups de feu avaient été tirés le 5 novembre contre le domicile d'Armand Massat, un restaurateur qui avait tué un cambrioleur surpris en flagrant délit. M. Massat avait été acquitté à la fin du mois de septembre par la cour d'assises de Haute-Garonne (les jurés avaient retenu la thèse de la légitime défense). Un ferrailleur de la ville, Jean-Louis Baptiste, a aussi été menacé par les brigades qui ont fait feu sur son établissement. Elles ne lui pardonnent pas d'avoir tendu une embuscade et tué un adolescent de seize ans qui cherchait à voler une voiture. L'homme et ses deux complices ont été mis en examen et écroués. L'un d'eux a récemment bénéficié d'une libération conditionnelle.

GÉRARD VALLÈS

Malaise de l'autodéfense

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Un garagiste tue un cambrioleur. De mystérieuses « brigades punitives » menacent *« ceux qui assassinent les petits voleurs »*. Des gendarmes blessent un autre cambrioleur. Les jeunes de banlieue manifestent. Des commerçants envisagent de créer des milices... Toulouse serait-elle entraînée dans la spirale classique des drames de l'autodéfense? Après la mort, la colère; après la colère, les menaces; après les menaces, l'inquiétude. Aux manifestations « antiracistes » répond le « ras-le-bol » de certains commerçants. Aux banderoles des adolescents demandant *« Pourquoi sortir les fusils ? »* succèdent les communiqués des « honnêtes gens » qui se disent *« inquiets »*. Comment la Ville rose, réputée calme, a-t-elle pu en arriver là ? Plusieurs événements ont contribué à cette escalade.

Le 1er octobre, un restaurateur accusé d'avoir tué un cambrioleur d'origine portugaise en septembre 1991 est acquitté par les assises de Haute-Garonne. Ce verdict provoque l'indignation des camarades de la victime, qui réclamaient une peine de principe. Moins d'une semaine plus tard, jeudi 7 octobre, un nouveau drame, sans aucun lien avec la précédente affaire, accroît leur sentiment d'injustice : le propriétaire d'une casse automobile et ses deux employés tuent de plusieurs coups de fusil Sofiane, qui s'apprêtait, d'après eux, à dérober une voiture avec deux complices.

La mort de ce jeune Français d'origine maghrébine entraîne, le lendemain, une riposte revendiquée par des « brigades punitives » jusque-là inconnues des policiers : des coups de feu sont tirés contre la devanture d'un restaurant appartenant au fils du restaurateur acquitté la veille. Suivront des manifestations pour dénoncer les *« assassins »* qui agissent *« sous prétexte de légitime défense »*. Le 5 novembre, enfin, un jeune homme est blessé par des gendarmes alors qu'il cambriole un magasin de matériel hi-fi. Une nouvelle manifestation a lieu dans le centre-ville et les *« brigades punitives »* frappent de nouveau *(lire ci-contre)*.

Pas de quartier interdit

Les commerçants ne sont pas restés sans réagir. Dès le 11 octobre, dans une lettre adressée au préfet de région, André Bordères, le président de l'Union des travailleurs indépendants pour la liberté d'entreprendre (UTILE, créée en 1984 par Gérard Nicoud, le fondateur du CID-Unati), évoquait les commerçants *« dignes d'être français »* et menaçait : *« Dans le cas où aucune mesure ne serait prise rapidement, les commerçants seraient contraints d'organiser eux-mêmes leur propre sécurité avec les conséquences que cela risque d'entraîner. »*

La Ville rose serait-elle à son tour confrontée au « malaise des banlieues » ? Les policiers, tout comme les éducateurs en contact permanent avec les adolescents, assurent qu'il n'en est rien. Toulouse n'est pas Los Angeles, ni même Mantes-la-Jolie. Depuis une quinzaine d'années, les policiers pratiquent l'îlotage dans les quartiers « sensibles ». Le directeur départemental des polices urbaines, Alain Dreuil, affirme obtenir ainsi d'excellents résultats.

Toulouse est donc bien loin de la *« spirale infernale »* évoquée en octobre par le procureur général Lucien Remplon. Les diverses manifestations n'ont jamais rassemblé plus de cinq cents personnes, alors que les organisateurs espéraient en réunir au moins deux fois plus. Quant aux « brigades punitives », qui disent avoir les *« moyens d'attaquer ceux qui assassinent les petits cambrioleurs »*, elles seraient composées, selon les camarades de l'une des victimes, de *« quelques gars »*, qui veulent *« s'amuser un moment »*. Les enquêteurs doutent de leur caractère « politique ».

« Vous êtes ici au pays du rugby, souligne M. Dreuil. *On joue les gros bras, c'est un peu « retenez-moi ou je fais un malheur ! »,* mais on n'entre pas toujours en mêlée. *Seule une cinquantaine de jeunes, des plurirécidivistes, pose problème. Nous n'avons pas affaire, comme ailleurs en France, à des bandes organisées. »* Il reste néanmoins un double problème : la « colère » de certains jeunes et le « ras-le-bol » de certains commerçants. Deux mondes face à face. Le Toulouse de la tradition et celui du béton.

Les premiers, fils de la génération du rap, ont entre quinze et vingt ans. Ils sont sans emploi, cantonnés dans des « petits boulots » ou des stages sans lendemain. Ils revendiquent le droit à « faire des conneries ». *« Qui n'en a pas fait ?,* demande un copain de Sofiane, le jeune homme tué devant la casse automobile. *Mais c'est à la justice de nous sanctionner, pas aux cowboys. »* Les seconds, eux, estiment que la délinquance gagne du terrain, surtout dans les quartiers périphériques. André Bordères, président de l'UTILE, souhaite distribuer des affichettes *« danger de mort »* à ses adhérents. Charge à eux de les placer sur les vitrines pour que les *« malfaiteurs sachent ce qui les attend »*.

PHILIPPE BROUSSARD

NAUFRAGE : quatre personnes portées disparues en Loire-Atlantique. – Quatre personnes étaient toujours portées disparues, dimanche 14 novembre près de Saint-Julien-de-Concelles (Loire-Atlantique), après le naufrage d'une barge. Le pilote de l'embarcation, une mère de famille, sa fille de six ans et un garçon de huit ans n'avaient toujours pas été retrouvés. Les neuf autres passagers de la barge ont pu regagner la rive à la nage ou être repêchés.

ÉLECTROCUTION : trois adeptes du VTT morts après avoir touché un câble arraché par la tempête. – Trois cyclistes pratiquant le vélo tout terrain (VTT) près de Jouy-aux-Arches (Moselle), sont morts électrocutés, dimanche 14 novembre, après avoir touché un câble électrique basse tension (220 volts) arraché par le vent. Le câble a cinglé le premier cycliste à la joue avant de s'enrouler autour du guidon de son vélo.

DÉFENSE

Le débat sur les nouvelles règles de la dissuasion

M. Léotard assure que le gouvernement est opposé à tout changement de doctrine nucléaire

Le ministre de la défense, François Léotard, a affirmé, vendredi 12 novembre, que le gouvernement était opposé à tout changement de doctrine de dissuasion, tout en estimant indispensable la reprise des essais nucléaires pour les armes futures et l'acquisition de la capacité de simulation en laboratoires. Un débat sur une évolution de la doctrine *«a lieu actuellement»* mais *«il a ses limites»*, a souligné M. Léotard à l'émission «Objections», sur France-Inter, en refusant ce qui serait une *«sorte de banalisation du nucléaire»*. *«Je n'y suis pas favorable»* car le nucléaire, *«c'est la gestion de l'épouvante*, a ajouté le ministre. *En d'autres termes, c'est dissuasif parce que c'est épouvantable et, donc, la banalisation serait une erreur profonde.»*

Inspirés par des réflexions en cours dans les états-majors et au Commissariat à l'énergie atomique (*le Monde* des 8, 20 octobre et 6 novembre), plusieurs députés RPR ont suggéré récemment un élargissement de la doctrine dite du *«faible au fort»*, qui réserve la dissuasion à la seule protection des intérêts vitaux de la France, à une doctrine, dite *«du fort au fou»*, qui inclurait la possibilité de frappes *«décapitantes de petite puissance»* contre un agresseur au comportement imprévisible. Avec des nuances et des différences, les mêmes débats ont lieu actuellement aux Etats-Unis et en Russie.

«Le faible au fort, cela existe toujours», face aux 40000 armes nucléaires déployées en Russie, a expliqué M. Léotard en reconnaissant que *«d'autres menaces apparaissent dans des pays qui sont en train d'acquérir ou pourraient acquérir»* l'arme atomique. *«Nous avons toute une gamme de moyens conventionnels qui permettent pour l'instant d'être suffisamment dissuasifs pour éviter que la France soit menacée»*, a-t-il précisé. Il a indiqué que la France sera *«en mesure dans les quelques années qui viennent d'acquérir des outils de tirs conventionnels de précision à longue distance qui changeront le caractère de la dissuasion»*. M. Léotard fait notamment allusion à la capacité – prévue en 1995 – des Mirage 2000-D, aujourd'hui en service, de lancer des missiles de croisière Apache prêts à cette date.

Le ministre de la défense a, une nouvelle fois, jugé indispensable une reprise des essais nucléaires français pour la mise au point des armes futures *«et, surtout, pour l'acquisition de la capacité de simulation»* que la France pourrait atteindre d'ici une dizaine d'années. Cette aptitude, pour laquelle sont *«encore»* nécessaires *«quelques essais»*, doit permettre à terme de *«nous passer d'une très grande majorité des essais»* mais *«pas de tous»*, a précisé M. Léotard.

Selon lui, il sera *«toujours nécessaire»* de faire des essais, mais qui seront, grâce à la simulation, plus rares et de *«moindre puissance»*, peut-être en dessous d'un kilotonne (la puissance de la bombe sur Hiroshima était de 18 kilotonnes environ), c'est-à-dire des expérimentations indécelables et *«sans aucune espèce de conséquences»* sur l'environnement.

Querelle linguistique à l'Eurocorps

Partie de bras-de-fer entre le ministre belge de la défense, Léo Delcroix, et le chef d'état-major de l'Eurocorps, le général français François Clerc. M. Delcroix, qui est un Flamand, a demandé, la semaine dernière, que le néerlandais soit reconnu – avec l'allemand, le français et accessoirement l'anglais (pour les relations avec l'OTAN) – comme l'une des langues officielles de ce corps européen qui rassemblera des unités des trois pays en 1995 (*le Monde* du 12 novembre).

A Strasbourg où siège son PC, le général Clerc a expliqué, samedi 13 novembre, qu' *«il ne faut pas confondre un état-major d'armée avec un Parlement»*. *«Une unité militaire a vocation à coller au terrain, notamment lorsqu'elle est engagée, et je ne peux imaginer*, a ajouté l'officier français, *avoir besoin d'un interprète pour transmettre un ordre que j'aurais donné.»*

A Bruxelles, M. Delcroix a persisté, dimanche 14 novembre, dans sa revendication. Il a rassuré les soldats flamands qui seraient amenés à servir dans l'Eurocorps en leur promettant qu'ils recevraient leurs ordres dans leur langue comme le prescrivent les lois en vigueur en Belgique. *«Les généraux*, a expliqué le ministre belge de la défense à une radio flamande, *doivent exécuter les ordres, et ce n'est pas à eux de les donner. L'usage des langues se décide au niveau politique.»*

Le Qatar envisage l'achat de chars français

La France et l'émirat du Qatar, dans le Golfe, vont renforcer leur coopération militaire, après la visite, samedi 13 et dimanche 14 novembre, du ministre français de la défense à Doha. A l'heure actuelle, 70 % des équipements de l'armée du Qatar sont d'origine française, avec notamment des avions Mirage F1 et Alpha-Jet et des patrouilleurs lance-missiles. Des instructeurs français servent dans les armées du Qatar. Les discussions entre les deux pays portent essentiellement sur la modernisation de l'armée de l'air – avec l'acquisition de Mirage 2000-5 moyennant le rachat par la France de ses quatorze Mirage F1 – et sur la possibilité d'équiper l'armée de terre avec des chars Leclerc. Le Qatar envisage de se doter de cent quarante chars français sur le modèle du Leclerc déjà vendu à Abou-Dhabi, c'est-à-dire un blindé doté d'un moteur Diesel du constructeur allemand MTU.

ENVIRONNEMENT

Le vote de la convention de Londres

L'immersion de déchets radioactifs est définitivement interdite

Par 37 voix (dont celles des Etats-Unis et du Japon) et 5 abstentions – *sur 71 adhérents*, – la convention internationale de Londres a voté, *vendredi* 12 novembre, l'interdiction *«totale et définitive»* de l'immersion des déchets nucléaires. Les cinq pays qui se sont abstenus (Belgique, Chine, France, Grande-Bretagne et Russie) et les vingt-neuf nations absentes à Londres ont cent jours pour se prononcer de façon positive ou négative.

«Un progrès majeur dans le combat pour sauvegarder les océans» : le mouvement écologiste international Greenpeace a salué le vote, intervenu vendredi 12 novembre dans la capitale britannique, de la convention internationale de Londres (ainsi nommée depuis sa première réunion en 1972), interdisant de manière *«totale et définitive»* l'immersion des déchets nucléaires.

Cette décision, qui était attendue (*le Monde* du 12 novembre), a été prise par trente-sept pays, dont les Etats-Unis et le Japon, sur les soixante et onze membres de la convention qui avaient à se prononcer sur une proposition danoise. Aucune nation n'a voté contre, mais cinq abstentions ont été enregistrées. A celles de la France et de la Grande-Bretagne, qui étaient prévues, se sont ajoutées celles de la Russie, de la Chine et de la Belgique. Les cinq pays abstentionnistes et les vingt-neuf nations signataires de la convention de 1972 mais non représentées à Londres cette semaine ont, selon la résolution finale, cent jours (soit jusqu'au 20 février 1994) pour dire clairement «oui» ou «non». Les membres qui ne répondraient pas positivement pourraient être amenés à quitter la convention de Londres. Ils s'exposeraient dès lors aux critiques de leurs anciens partenaires et des organisations écologistes internationales. Avant même de parvenir à cette «extrémité», Greenpeace promet de continuer ses campagnes de pression pour faire fléchir les abstentionnistes et les absents.

*La délégation chinoise n'a pas explicité, vendredi, sa position. Celle de Russie a laissé entendre, selon des participants, qu'elle se rangerait à l'avis majoritaire si une *«importante»* assistance internationale (financière et technique) lui était accordée. Déjà, le gouvernement de Boris Eltsine avait indiqué – après que des rejets radioactifs russes en mer du Japon eurent provoqué une vive émotion en octobre dernier – qu'il n'avait *«pas d'autre solution»* sans aide étrangère. Le Japon avait alors envisagé le principe d'un appui.

Au pied du mur

L'argument principal de la France est d'une tout autre nature. Michel Barnier, ministre de l'environnement, l'a rappelé jeudi 11 novembre devant l'Assemblée nationale : garder la possibilité de réexaminer le problème *«dans quinze ans, au vu des connaissances scientifiques à cette époque»*. La France, comme la Grande-Bretagne, souhaitait même la reconduction pure et simple du moratoire décennal de 1983, prohibant l'immersion des déchets «civils» moyennement et faiblement radioactifs – les seuls «traités» par la convention de Londres.

Pourquoi la France, qui ne rejette plus de scories nucléaires en mer depuis 1969, veut-elle se réserver le droit de recourir éventuellement à cette pratique à partir de 2003 ou 2008? Au-delà du prétexte «scientifique», certains spécialistes avancent une hypothèse plus psychologique et, pour tout dire, politique : s'il était envisagé de créer sur le territoire national un nouveau site pour le stockage des déchets faiblement et moyennement radioactifs (comme celui de Soulaisnes, dans l'Aube), la population *«d'accueil» pourrait* être moins réticente si cette possibilité d'immerger les déchets était maintenue parallèlement.

Faute de s'être ralliée au vote majoritaire du 12 novembre, la France se trouve aujourd'hui dans une position embarrassante. La «clause des cent jours» la met au pied du mur : ou bien elle dit «oui» à l'interdiction définitive et elle donnera l'impression d'avoir cédé aux pressions écologiques, qui vont reprendre de *plus belle. Ou* bien elle dit «non» et elle peut alors *s'attendre à un beau tollé* international. Même s'enferrer dans une réponse de Normand l'écarterait de la convention de Londres.

MICHEL CASTAING

ÉCOLOGISTES : Des militants pour la protection du Verdon *s'opposent à la construction* du temple du Lotus d'or. – Une quarantaine d'écologistes, membres d'une association pour la protection du Verdon, se sont opposés, vendredi 12 novembre, à la reprise des travaux de réfection d'une route départementale (la RD 402) : celle-ci conduit à l'emplacement prévu pour l'édification d'un temple-pyramide géant, sur la commune de Castellane (Alpes-de-Haute-Provence), à l'initiative de la secte des Chevaliers du lotus d'or. Ce projet, qui comprend notammment l'*érection d'une statue de* 1100 tonnes et de 33 mètres de haut à l'effigie du gourou de la secte, Gilbert Bourdin, est déjà revenu quatre fois devant le tribunal administratif de Marseille (*le Monde* du 1er juillet). Face à l'action des écologistes, vendredi, le PDG de l'entreprise de travaux publics concernée, Pierre-René Cèze, conseiller général (RPR), a déposé plainte pour entrave à la liberté du travail.

VILLES

Pour favoriser l'insertion professionnelle dans les quartiers en difficulté

Simone Veil relance le partenariat avec les entreprises du bâtiment

La politique visant à associer les grands groupes du bâtiment et des travaux publics (BTP) à la réhabilitation des quartiers en difficulté va être relancée. Simone Veil avait décidé, en juin, de «revoir» les neuf protocoles d'accord signés par François Loncle et Bernard Tapie, ses prédécesseurs au ministère de la ville. Favorable au principe de ce parrainage des cités par les grands du BTP, elle estimait que ces conventions, toutes symboliques, *n'étaient pas conformes* au code de passation des marchés publics. Le ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville a annoncé, vendredi 12 novembre, la reprise de cette politique de coopération dans un nouveau cadre juridique et sa généralisation aux 185 agglomérations concernées par les contrats de ville en privilégiant *«les actions en faveur de l'insertion professionnelle et de l'emploi* (...)*»*.

Dans ce dessein a été constitué un groupe de travail réunissant l'Association des maires de France, l'Union des HLM, la Caisse des dépôts, les syndicats professionnels, l'administration et les neuf entreprises concernées (Bouygues, Campenon-Bernard-SGE, Fougerolles, Lyonnaise des eaux-Dumez, Nord-France, Quillery, SAE, SOGEA et Spie-Batignolles). Ce groupe devrait aboutir à la rédaction d'une charte *nationale du partenariat*.

Le ministre de la ville estime que les entreprises, au-delà de la réhabilitation des bâtiments des cités, pourraient participer à l'insertion professionnelle des jeunes à travers des formations, des chantiers-écoles et des embauches, mais aussi aider à la création d'activités *«en parrainant des projets réalisés par* [leurs] *anciens salariés ou par des chômeurs, ou en soutenant des entreprises ayant vocation à insérer les jeunes dans le monde du travail»* (entreprises d'insertion et régies de quartier).

Le ministre de la ville a donné l'exemple en signant, vendredi *12 novembre, une convention* d'étude pour la réalisation du grand projet urbain (GPU) des quartiers nord d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) dont la Lyonnaise des eaux-Dumez est l'un des partenaires. La direction de cette entreprise a expliqué qu'*«un grand groupe d'aménagement, de construction et de services urbains, qui travaille depuis longtemps avec les collectivités locales, ne peut rester indifférent à l'avenir des villes et à l'aggravation des phénomènes d'exclusion»*. Mme Veil a annoncé à cette occasion qu'elle avait demandé au préfet de Seine-Saint-Denis de préparer un *«projet d'enfouissement»* de la route nationale 2 sur 500 mètres dans cette commune. Ces travaux seront financés par la région Ile-de-France et par les crédits du plan d'urgence de l'Etat pour la ville.

Aulnay-sous-Bois est le site de l'un des dix grands projets urbains décidés depuis 1991 (Clichy-Montfermeil, Aulnay-sous-Bois, Mantes-la-Jolie, Gennevilliers, Argenteuil, Grigny en Ile-de-France, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Tourcoing et Marseille en province). Le ministre a fait état de la pression des maires d'autres communes pour obtenir, eux aussi, le financement de tels grands projets, au-delà des contrats de ville qu'ils négocient actuellement avec l'Etat. Mme Veil a admis que quelques nouveaux GPU pourraient être décidés, *mais que leur* nombre total ne pourrait excéder *quinze*.

PHILIPPE BERNARD

MÉDECINE

L'affaire du sang contaminé en Allemagne

Le ministre de la santé annonce des mesures pour renforcer la sécurité transfusionnelle

Le ministre allemand de la santé, M. Horst Seehofer, a annoncé, vendredi 12 novembre, une série de mesures pratiques destinées à renforcer la sécurité des préparations sanguines. *Il* a précisé que les contrôles seraient améliorés à tous les stades, ajoutant que l'Allemagne devait *«aussi rapidement que possible»* arriver à l'autosuffisance alors que, pour le moment, le pays importe environ 40 % de ses besoins. M. Seehofer a par ailleurs jugé que la consommation allemande de produits sanguins atteignait *«un volume excessif»* et qu'il fallait réduire les prescriptions.

Les strictes mesures de contrôle lot par lot actuellement en vigueur pour les sérums et les vaccins seront applicables à partir du 1er juillet 1994 aux produits dérivés du sang tels que l'albumine ou les facteurs de la coagulation distribués aux hémophiles. Pour les produits qui ne peuvent être automatiquement décontaminés, comme le plasma frais congelé, les autorités prévoient à partir de juillet 1995 une mise en quarantaine de quatre mois après le premier dépistage obligatoire, période à l'issue de laquelle un deuxième test sera effectué. D'autre part, selon le journal dominical *Bild am Sonntag* du 14 novembre, un homme accidenté dans le Schleswig-Holstein est décédé après avoir refusé une transfusion sanguine par peur d'être contaminé par le virus du sida. D'autres cas de refus de transfusion auraient été observés ces derniers temps dans le pays. – *(AFP., Reuter)*

RELIGIONS

En Alsace

Les deux Eglises protestantes accélèrent leur rapprochement

STRASBOURG
de notre correspondant

Les deux Eglises protestantes d'Alsace-Lorraine ont choisi d'accélérer leur *rapprochement*, sans aller jusqu'à la fusion. L'Eglise (luthérienne) de la confession d'Augsbourg (ECAAL) et l'Eglise réformée d'Alsace-Lorraine (ERAL) ont *décidé de mettre en place*, en 1994, une assemblée «délibérante» commune et de stimuler, à tous les échelons de leurs Eglises, leur travail en commun.

Les organes «législatifs» des deux Eglises, le consistoire supérieur *de l'ECAAL et le synode de* l'ERAL, avaient mis en place, il y a dix-huit mois, une commission paritaire, coprésidée par Ernest Mathis (ECAAL) et Christian Wolff (ERAL). Elle a conclu à une démarche pragmatique. Elle écarte, pour l'instant, tout projet de fusion, et même des modifications dans l'organisation des deux Eglises, qui exigeraient un vote du Parlement : l'ECAAL et l'ERAL vivent dans le cadre des lois organiques promulguées par Napoléon Ier. Elles ont échappé à la loi de 1905 de séparation de *l'Eglise* et de *l'Etat*, en raison de l'annexion par l'Allemagne de l'Alsace et de la Moselle.

Le rapport Wolff-Mathis propose, en revanche, de multiplier les passerelles à tous les niveaux entre les deux grandes Eglises historiques. Le *consistoire supérieur de* l'ECAAL, à Strasbourg, le 7 novembre, puis le synode de l'ERAL, à Storckensohn (Haut-Rhin), le 14, ont adopté le principe de ce rapprochement. Dès l'an prochain, seront définies les règles de fonctionnement de l'assemblée commune luthéro-réformée d'Alsace-Moselle. D'ores et déjà, l'ERAL a décidé de réduire son synode de quatre-vingt-neuf membres à une trentaine pour qu'il puisse siéger intégralement dans cette assemblée aux côtés du consistoire luthérien.

Les débats au sein du «Parlement» de chacune des deux Eglises ont montré des réticences : une minorité, surtout *réformée*, souhaiterait aller plus vite vers une fusion, tandis qu'une autre, surtout *luthérienne, insiste sur la «communion ecclésiale»*, plutôt que sur un changement de structures ou l'addition d'entités nouvelles. Les deux Eglises sont convenues de faire une évaluation du processus de rapprochement dès 1996.

L'ECAAL et l'ERAL possèdent déjà plusieurs services en commun (communications, missions, documentation, catéchèse), dans les mêmes locaux strasbourgeois. Leurs présidents, les pasteurs Michel Hoeffel pour les luthériens, Antoine Pfeiffer pour les réformés, prennent souvent la parole d'une seule voix. A l'inverse du reste de la France, les luthériens (225000) sont majoritaires en Alsace-Moselle et les réformés (40000) minoritaires.

JACQUES FORTIER

ABUS SEXUELS : le cardinal Bernardin, de Chicago, visé par *une plainte*. – *Steven Cook*, trente-quatre ans, a déposé une plainte pour attentat à la pudeur, vendredi 12 novembre, contre l'une des plus fortes personnalités de l'épiscopat catholique américain, le cardinal Joseph Bernardin, archevêque *de Chicago. Les faits* remonteraient à une quinzaine d'années, quand le plaignant suivait une formation dans un séminaire de Cincinnati (Ohio), où Mgr Bernardin était alors archevêque. Soutenu par sa conférence épiscopale, le cardinal américain *nie* formellement cette accusation. C'est lui-même qui, en février dernier, après la révélation d'abus sexuels commis par des prêtres, avait créé dans l'épiscopat des Etats-Unis une commission spéciale. Le cardinal Bernardin a aussi reçu le *soutien du* Vatican, où il est présenté comme *«un homme équilibré et spirituel»*.

VOLLEY-BALL

Les qualifications pour le Championnat du monde

La saga des Fabiani

Battus par les Américains (3 sets à 0), dimanche 14 novembre à Paris, après avoir défait les Tchèques (3 sets à 0) et les Slovènes (3 sets à 0), les volleyeurs français devront attendre les résultats des quatre autres groupes européens pour savoir s'ils ont encore une chance de se qualifier pour le Championnat du monde, programmé en Grèce du 29 septembre au 8 octobre 1994. Les deux meilleurs deuxièmes rencontreront les deux représentants africains, l'Egypte et la Tunisie, du 26 au 28 novembre en Tunisie, pour la dernière place qualificative.

Figure emblématique du volley-ball français, Alain Fabiani, le passeur aux doigts d'or, avait quitté l'équipe de France au soir de sa qualification pour les Jeux olympiques de Barcelone. Avec 395 sélections depuis 1976, il avait été la première star d'une discipline éminemment collective. Sa maîtrise technique, ses inspirations, son charisme et son transfert à Parme, dans la plus prestigieuse des équipes italiennes, lui avaient souvent valu d'être comparé à Michel Platini. A trente-cinq ans, Alain Fabiani est pourtant redevenu un joueur presque anonyme, partageant son temps entre Fréjus, où il vit, et le Paris Université Club, qu'il aimerait aider à retrouver l'élite.

Seize années et quelques belles aventures vécues avec l'équipe de France ne s'oublient pas du jour au lendemain. Pour le tournoi de qualification au Championnat du monde 1994, Alain Fabiani était dans les tribunes de Coubertin. En supporter. Contrairement à Michel Platini, il n'a jamais été tenté de mettre son expérience du haut niveau au service de l'équipe nationale. *« Je pourrais manager la sélection sur un tournoi, mais pas m'en charger sur une période plus longue,* dit-il, *ce n'est pas mon truc. C'est dans le jeu, sur le terrain, que je m'éclate encore. D'autres, comme mon frère, sont plus qualifiés que moi pour s'occuper de l'équipe de France. »*

Au lendemain de la déconvenue des Jeux de Barcelone, c'est à Jean-Marie Fabiani que la Fédération a choisi, en février 1993, de confier l'équipe nationale pour la préparation des prochains Jeux, à Atlanta, en 1996. Contrairement à son cadet (de deux ans), l'aîné des Fabiani n'a jamais connu les honneurs de la sélection. Bon joueur de niveau national, il s'est surtout épanoui comme entraîneur, à Fréjus, qu'il a conduit en poule finale de la Coupe d'Europe des clubs champions. *« C'est un gros travailleur et un fin psychologue,* estime son frère. *Il sait très bien analyser le jeu et le potentiel d'un joueur, mais il sait aussi comment s'y prendre pour que chacun puisse donner le meilleur de soi. »*

La rigueur et le plaisir

Après les Jeux méditerranéens, où il a fait encore appel à quelques anciens pour assurer la victoire dans cette compétition organisée pour la première fois en France, en juin 1993, Jean-Marie Fabiani a commencé à construire son équipe en vue d'Atlanta. *« Plusieurs joueurs présents à Barcelone étaient en fin de carrière et disputaient leurs deuxièmes Jeux consécutifs,* explique-t-il. *J'ai préféré repartir avec des joueurs prêts à travailler pendant quatre ans selon mes principes. Il était plus logique d'établir ces nouvelles bases et ces choix tactiques différents avec des jeunes. »*

Pour parvenir à ses fins, Jean-Marie Fabiani entend inculquer à ses joueurs deux principes *a priori* antinomiques : le plaisir et la rigueur. *« Le volley-ball est un sport, donc un jeu. Même au plus haut niveau, il faut conserver le plaisir et un certain libre arbitre, mais dans un cadre très précis,* explique-t-il. *Il faut beaucoup travailler sur les bases techniques, individuelles et collectives, pour atteindre le seuil minimal qui permet d'assurer un niveau de jeu suffisant et constant. Il faut avoir confiance dans ce que l'autre est capable de faire pour pouvoir anticiper et improviser. »*

L'efficacité américaine

Née et rodée deux mois plus tôt en Finlande à l'occasion des championnats d'Europe, cette équipe de France, dont la moyenne d'âge n'atteint pas vingt-cinq ans, ne comptait que quatre matches officiels avant d'aborder sa poule de qualification pour le Championnat du monde. Après deux succès prometteurs contre les sélections de deux nouvelles nations représentées pour la première fois dans une compétition de volley-ball, la République tchèque et la Slovénie, les Français ont pris une sévère leçon de simplicité et d'efficacité face aux Américains, champions olympiques en 1984 et 1988 et troisièmes à Barcelone.

« Les Américains n'ont pas un jeu impressionnant, estime Jean-Marie Fabiani, *mais ils sont précis et très efficaces dans les deux secteurs-clés du volley-ball : le service-réception et la relance en attaque. Il nous reste beaucoup de travail à faire pour atteindre leur degré d'efficacité dans ces domaines. »* La tâche de l'entraîneur français s'annonce d'autant plus difficile qu'il ne peut espérer renouveler les expériences vécues par son frère pour préparer les championnats d'Europe 1979 et du monde 1986, organisés en France. En ces deux occasions, la Fédération avait décidé de dispenser les internationaux de championnat national pour leur permettre de suivre deux stages de préparation intensive de six, puis de... dix-huit mois.

« Pour préparer les Jeux, l'idéal serait, bien sûr, de pouvoir travailler toute l'année avec les joueurs, reconnaît Jean-Marie Fabiani. *C'est ce que font les Américains avec des jeunes qui sortent de l'Université et qui peuvent alterner stages de préparation et tournées à l'étranger avec l'équipe nationale. C'est plus difficile en France, où le volley-ball est devenu promotionnel. Soustraire les joueurs à leurs clubs pour une aussi longue période reviendrait à tuer le championnat national. »*

Par raison plus que par conviction, l'entraîneur français prêche donc pour un compromis. *« Pour ne pas perdre le rythme international, il faudrait que les joueurs puissent partager leur temps entre l'équipe de France et leur club,* estime-t-il. *Il pourrait y avoir une saison internationale d'été qui dure quatre mois, et deux autres mois libérés en milieu de championnat. »* Cette formule lui permettrait de mettre en pratique le programme de préparation pour Atlanta, qu'il entend proposer à la Fédération.

« Pour s'aguerrir, l'équipe de France a besoin d'accumuler les matches, surtout dans les grandes compétitions, estime Jean-Marie Fabiani. *A ce titre, la participation au Championnat du monde revêtirait une grande importance. Cette année, nous avons surtout joué en France, car nous avions besoin de travailler. L'an prochain je souhaiterais plus de matches ou de tournées à l'étranger, puis notre engagement dans la Ligue mondiale en 1995. »* C'est, peut-être, à ce prix que la nouvelle équipe de France pourrait aborder sans complexe la première vraie échéance qui lui a été fixée : le tournoi de qualification pour les Jeux d'Atlanta.

GÉRARD ALBOUY

TENNIS

Tournoi d'Anvers

La griffe Sampras

L'Américain Pete Sampras, tête de série n° 1, a remporté, dimanche 14 novembre à Anvers, son huitième titre de l'année en battant le Suédois Magnus Gustafsson (6-1, 6-4). Assuré d'être champion du monde à la fin de la saison, où il succédera à son compatriote Jim Courier, l'Américain est l'homme à battre de la finale du circuit international, qui rassemble à Francfort du 16 au 21 novembre, les huit meilleurs joueurs du monde.

ANVERS

de notre envoyée spéciale

Pete Sampras affiche le sourire satisfait d'un artisan fier de son ouvrage. Et quel ouvrage! Sur huit finales disputées en 1993, l'Américain s'est imposé huit fois. Parmi ces victoires, deux des plus belles levées du Grand Chelem : Wimbledon et Flushing-Meadow, avec, à la clé, la première place mondiale.

A la veille de la finale du circuit international, qui réunit les huit meilleurs joueurs mondiaux à Francfort, du 16 au 21 novembre (1), il est sûr d'être sacré champion du monde 1993. *« Ce fut une saison de rêve,* confie-t-il. *J'ai eu beaucoup de chance et mon jeu s'est amélioré. »* En balayant, lors de la finale du Tournoi d'Anvers, le Suédois Magnus Gustafsson, l'Américain a confirmé l'efficacité de son jeu : une implacable machine aux rouages huilés, un service de plomb, des amorties de cristal et des attaques de géomètre.

Pour en arriver à ce savoir-faire, Pete Sampras aura cassé de nombreux pots avant de parvenir à la satisfaction. Il y a moins de deux ans, il était un joueur d'argile, à la confiance friable, cuisant stigmate du match perdu contre Guy Forget, à Lyon, en décembre 1991, qui avait permis à la France de remporter la Coupe Davis.

Trop souvent finaliste, mais rarement vainqueur, avec son profil de gentil garçon, il était un poids léger dans le pack des vedettes américaines : pas assez râleur comme John McEnroe ni assez gagneur comme Jim Courier et encore moins racoleur comme André Agassi. Il a imposé son image grâce, il est vrai, à la retraite du premier, aux contre-performances du deuxième et aux blessures du troisième. L'enfant sage devrait rejoindre ses trois compatriotes au sein de l'écurie Nike, qui, soucieuse de trouver une clientèle moins cogneuse ou tonitruante, lui a proposé 24 millions de dollars (près de 145 millions de francs) pour porter ses couleurs pendant quatre ans.

Avant de rencontrer ses sept dauphins à Francfort, Pete Sampras devait montrer qu'il avait de la trempe. Samedi, alors que son adversaire, Cédric Pioline, servait pour le match à 5-4 dans la deuxième manche, l'Américain est brusquement revenu dans la partie. De ses coups d'artilleur, soudain devenus justes après avoir arrosé bâches et filet, il a empêché, pour la cinquième fois consécutive, le Français de goûter une victoire inédite face à lui. Le lendemain, face à Magnus Gustafsson, qu'il a fait plier en une toute petite heure, Pete Sampras a prouvé qu'il était intraitable. Champion du monde de droit, il lui reste à terminer l'année en signant une neuvième victoire lors du tournoi des Masters. Elle serait l'ouvrage d'une saison ciselée, sinon d'une main géniale, au moins d'un geste habile.

B. M.

(1) Les huit qualifiés pour la finale du circuit international sont, dans l'ordre du classement ATP, Pete Sampras, Jim Courier, Michael Stich, Sergi Bruguera, Stefan Edberg, Andreï Medvedev, Michael Chang et Goran Ivanisevic.

Circuit fermé

Le tennis semble un îlot préservé de la crise économique. En 1993, 88 tournois ont été disputés dans 35 pays. Les prix alloués aux joueurs se sont élevés à plus de 60 millions de dollars (près de 350 millions de francs). De nombreuses villes sont candidates, les partenaires restent généreux, prêts à soutenir un sport considéré comme propre. Un consortium de télévisions n'a pas hésité à débourser 100 millions de dollars pour avoir le droit de retransmettre les neuf plus grands tournois de l'année – à l'exception des rendez-vous du Grands Chelem (1) – et la finale de l'ATP à Francfort. L'association des joueurs gère encore 90 challengers, la deuxième division du circuit, dans 44 pays, et organise les tournois vétérans réservés aux anciens champions de plus trente-cinq ans.

Un créneau porteur

« Le tennis reste un créneau extrêmement porteur, estime Pierre Darmon, vice-président exécutif de l'ATP-Tour en Europe, qui se dit étonné que la crise n'affecte pas encore ce sport. *Chacun est propriétaire de sa compétition. Nous leur demandons de ne pas être déficitaires et d'offrir une bonne image du tennis en offrant de belles infrastructures et, si possible, une couverture télévisée. Un nouveau tournoi comme celui de Halle, en Allemagne, qui se dispute sur gazon dans la seconde moitié du mois de juin, avant les Internationaux de Grande-Bretagne, a investi 20 millions de francs en 1993 et 1994 pour ses installations. »*

Le Tournoi d'Anvers, qui était à l'origine une exhibition, est entré à l'ATP-Tour en 1992, remplaçant Birmingham, alors moribond : *« Devenir partie intégrante du circuit, c'était le moyen de ne pas être étouffé,* explique Patrice Dominguez, directeur du tournoi belge. *En nous posant comme arbitre du classement mondial, juste avant la finale du circuit international, nous avons trouvé une date formidable. »*

Pour intégrer l'ATP-Tour, géré par les joueurs depuis le 1er janvier 1990, un organisateur doit souscrire en fonction de la dotation de son tournoi. Ainsi, l'Open de Paris, doté de près de 2 millions de dollars, doit acquitter 250 000 dollars. Celui de Nice verse 25 000 dollars de redevance pour chaque édition. Les 1 500 membres de l'ATP versent une cotisation d'environ 3 000 dollars pour s'inscrire aux tournois du circuit ou aux challengers et profiter des avantages de la maison.

« Avant 1990, nous avions le sentiment que l'ATP ne consentait pas assez d'efforts pour promouvoir le tennis », explique Tim Mayotte. Ancien champion et aujourd'hui représentant des joueurs au bureau exécutif de l'association, il affirme qu'en trois ans, l'ATP-Tour a fait ses preuves, et que *« les joueurs sont mieux entendus ».*

Quelques signes laissent pourtant penser que l'ATP devra, un jour, sortir de son isolement pour affronter la réalité. En accordant quasiment autant de points pour les victoires en super-série qu'en Grand Chelem, elle risque, à terme, de dévaloriser les quatre rendez-vous mythiques d'un sport qu'elle veut promouvoir. En ignorant la désaffection du public lors des tournois mineurs, elle risque de lasser les partenaires économiques. Doublé par rapport à 1991-1993, le contrat télévisé 1993-1995 devrait être revu à la baisse pour l'échéance 1996-1998. Si 88 tournois, contre 87 en 1992, se sont disputés, onze nouvelles villes sont apparues. Cela revient à dire que douze autres avaient été rayées du programme, faute de crédits.

BÉNÉDICTE MATHIEU

(1) Les neuf tournois de la super-série sont dotés de plus de 1,45 million de dollars de prix et donc de nombreux points pour le classement mondial : Indian Wells, Key Biscayne (deux semaines), Monte-Carlo, Hambourg, Rome, Montréal, Cincinnati, Stockholm et Paris.

ATHLÉTISME

Marathon de New-York

Un coup de « show »

La 24e édition du marathon de New-York, disputée dimanche 14 octobre par une forte chaleur, a été remportée par le Mexicain Andres Espinosa, deuxième en 1991 et 1992. L'épreuve féminine a vu la victoire de l'Allemande Uta Pippig ; la Française Nadia Prassad a terminé troisième. Pierre Levisse s'est imposé chez les vétérans.

NEW YORK

de notre correspondant

« Chaud, le marathon de New-York, cette année ! » Emmitouflé dans une couverture d'aluminium barrée du nom des multiples sponsors de l'opération, une couverture qui lui a été remise sur Central Park à la fin de la course, Michel, ingénieur parisien, la petite quarantaine, est un peu déçu par sa performance du jour. La chaleur a ralenti son rythme, comme celle de l'ensemble des coureurs. Pour parcourir les 42,195 km du célèbre marathon, il a mis presque trois heures quarante, trente minutes de plus que lors de ses participations précédentes.

Très vite, Michel se reprend : le marathon, il aime. Il vient courir, mais il y vient aussi pour le spectacle, *« le show »,* dit-il. Comme chaque année, il a été, une fois encore, fasciné par la ville : ses ponts « magiques » – le passage d'un serpent humain sur le Verrazano est toujours spectaculaire – ses quartiers *« si différents »,* ses perspectives *« impressionnantes ».* Il vient aussi pour *« cette meute de joggers, professionnels et amateurs du monde entier »* qui s'y retrouvent, pour l'ambiance *« sportive et généreuse ».* Il aime enfin l'organisation efficace des Américains, *« militaire, quoi ».* D'autres Français auront eu moins de chance que Michel. *« Notre rêve de participer au plus beau marathon du monde est tombé à l'eau »,* raconte, dépité, Philippe, l'un des cent vingt Français venus à New-York par l'intermédiaire d'une agence de voyage, agence qui, semble-t-il, avait « oublié » de les inscrire officiellement.

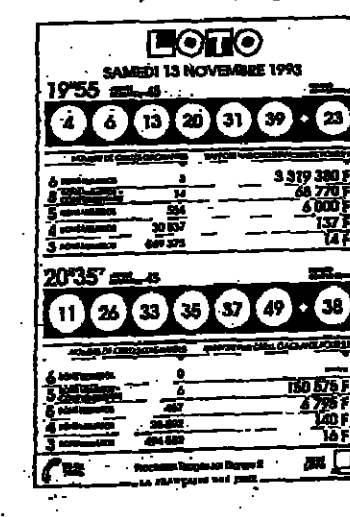
De retour sur la « Grosse Pomme », l'été indien – le thermomètre affichait plus de 20 degrés – a lourdement pesé dimanche 14 novembre sur le 24e marathon de New-York, l'un des plus « courus » du monde. Si les New-yorkais en ont profité pour venir, nombreux, encourager les 26 000 participants représentant une centaine de pays, ceux-ci ont, eux, souffert de la chaleur.

La jeune allemande Uta Pippig, 28 ans, ne semblait pas, elle, particulièrement affectée. Elle était toute souriante lorsqu'elle a franchi la ligne d'arrivée après 2 h 26 min 24 s de course. Première femme, Uta Pippig a gagné 20 000 dollars (115 000 francs) et une berline offerte par un grand constructeur... allemand.

Arrivé un gros quart d'heure auparavant (2 h 10 min 4 s), le premier homme, Andres Espinosa, risque lui d'avoir plus de mal avec les services après-vente, du moins si l'on s'en tient à la description apocalyptique faite du Mexique par le milliardaire américain Ross Perot il y a quelques jours sur la chaîne de télévision CNN à l'occasion d'un débat avec le vice-président Al Gore. Deuxième en 1991 et 1992, Andres Espinosa s'était intensément préparé pour s'imposer cette année. Et il est venu à bout de son concurrent le plus direct, un étudiant en médecine américain de 27 ans, Bob Kempainen, assez facilement : *« Chaud ou froid, je m'étais préparé à toutes les situations ».*

Très présents traditionnellement à New-York (avec 2 600 inscrits, la France est, de loin, le pays étranger le mieux représenté), les Français n'ont pas démérité : l'une des leurs, Nadia Prassad, 26 ans, s'est classée troisième chez les femmes et un habitué de New-York, Pierre Levisse, 41 ans, a gagné la course des vétérans. Ce sont cependant les Mexicains qui partent avec le plus beau palmarès : les première et troisième places chez les hommes, le second rang chez les femmes. Une nouvelle source de conflit entre Mexico et Washington ? Venus pour le *« show »,* les New-Yorkais avaient, dimanche, la tête ailleurs.

ERIK IZRAELEWICZ



LOTO SPORTIF
RESULTATS OFFICIELS

RÉSULTATS

BASKET-BALL

Eliminatoires du championnat d'Europe

Pour son deuxième match de qualification pour le championnat d'Europe, programmé en Grèce en 1995, l'équipe de France s'est imposée (78-77) contre l'Italie, samedi 13 novembre à Pau.

RUGBY

Championnat de France *(Sixième journée)*

Poule 1

*Bègles-Bordeaux b. Castres	22-6
*Brive b. Périgueux	25-13
*Montferrand b. Rumilly	26-22
*Nice b. Bayonne	20-16

Classement : 1. Bègles-Bordeaux, 16 pts ; 2. Brive et Montferrand, 14 ; 4. Castres et Rumilly, 12 ; 6. Nice et Bayonne, 10 ; 8. Périgueux, 8.

Poule 2

Dax b. *Dijon	30-9
Tarbes b. *Mont-de-Marsan	21-15
Stade toulousain b. *Valence d'Agen	44-28
*Grenoble b. Auch	49-7

Classement : 1. Grenoble, 16 pts ; 2. Stade toulousain, 15 ; 3. Dax, 13 ; 4. Tarbes, 12 ; 5. Auch et Mont-de-Marsan, 11 ; 7. Dijon, 10 ; 8. Valence d'Agen, 8.

Poule 3

*Nîmes b. Narbonne	22-13
*Graulhet b. Bourgoin	18-9
*Biarritz et Pau	16-16
*Lourdes et Agen	16-16

Classement : 1. Biarritz, 15 pts ; 2. Agen, Lourdes et Pau, 13 ; 5. Narbonne et Nîmes, 12 ; 7. Bourgoin, 10 ; 8. Graulhet, 8.

Poule 4

*Colomiers b. Montpellier	35-9
*Béziers b. Toulon	12-6
*Perpignan b. SBUC	35-17
Racing CF b. *Lyon OU	16-3

Classement : 1. Perpignan, 16 pts ; 2. Toulon et SBUC, 14 ; 4. Béziers et Colomiers, 12 ; 6. Racing CF et Montpellier, 10 ; 8. Lyon OU, 8.

TENNIS

Tournoi d'Anvers

Demi-finales : P. Sampras (EU) b. C. Pioline (Fra), 4-6, 7-5, 6-1 ; M. Gustafsson (Suè) b. B. Becker (All) 7-6, 6-3.

Finale : P. Sampras b. M. Gustafsson, 6-1, 6-4.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO

Le Monde

SCIENCES ET MÉDECINE

s radioactifs interdite

MICHEL CASTAING

lèrent leur rapprochement

JACQUES FORTIER

MUSIQUES

JEAN-LOUIS MURAT en tournée

Les tracas du spectacle

LE PUY-EN-VELAY (Haute-Loire)
de notre envoyée spéciale

Après une courte expérience de jeunesse au sein d'un groupe (*Clara*), après trois disques confidentiels réalisés de 1981 à 1984, chez Pathé-Marconi, et très vite retirés du catalogue, Jean-Louis Murat sortait *Cheyenne Autumn* en 1989 et *le Manteau de pluie*, deux ans plus tard. Un album mélancolique conçu au milieu des puys du Massif central. Plus intime, *Vénus*, sorti au début de ce mois, abandonne l'« exode rural » et la haute technologie qui régnait sur l'intellectuel *Manteau de pluie*. Ballades courtes et vivifiantes (*Comme au cinéma*), chansons à fredonner (*Tout est dit*) y côtoient de longues mélopées consacrées au dégoût de soi et aux liens fatalement défaits (*la Momie mentalement, le Matelot*).

Bien que concevant ses disques dans une ferme de la vallée d'Orcival (Puy-de-Dôme), Murat n'avait pas la vocation monastique d'un Gérard Manset. Il s'est fait interprète de Leonard Cohen (*Avalanche*), de Joe Dassin (*Marie-Jeanne*), ou de Bourvil (*Mon frère d'Angleterre*), sur diverses compilations et CD offerts en prime. Jean-Louis Bergheaud, qui a adopté le nom de son village natal, Murat (Cantal) a aussi écrit et composé le prochain album de Jeanne Moreau. Dans la foulée, celui que l'on n'imaginait plus, à quarante ans passés, céder aux tentations de l'exhibition publique, entame une tournée.

Murat l'impressioniste saurait-il chanter en direct? Murat l'angoissé, le fuyant méticuleux saurait-il occuper une scène? Après une répétition générale à Vichy, Murat et ses six musiciens (deux guitares, une basse, une batterie, un clavier, une *pedal steel guitar*) donnaient leur premier concert le soir du 10 novembre au Puy-en-Velay, ville-étape des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Ainsi la route de Jean-Louis Murat commençait-elle au pays, par une petite salle (au centre culturel de Vals), dans une ambiance conviviale. Première constatation, à défaut d'avoir inventé une nouvelle musique, Murat a créé un style, inquiet, fleur bleue, torturé et sauvage. Le décor est champêtre, la scène jonchée de feuilles mortes. Dans un coin, un rideau accroche les lumières. Murat, guitare en main, est assis sur un tabouret. Il n'en bougera pas. Qu'importe : il est là, la voix tient, les climats complexes créés avec des moyens simples (les guitares acoustiques) entraînent le public vers des univers singuliers aux contours décalés. Jean-Louis Murat aurait voulu construire un spectacle hors norme : il a commencé par répéter soixante titres, dont une majorité de chansons enregistrées spécialement pour constituer la deuxième plage d'un CD deux titres (1). *« Les musiciens ont eu du mal à suivre »*, et le propos fut jugé par trop ésotérique (*« la maison de disque ! »*). Le cheveux en bataille, la voix tendue, Murat a donc raccourci l'histoire, sans renoncer ni à ses chansons peu connues, ni à celles de ses débuts, comme *Johnny* ou *Suicidez-vous le peuple est mort*, souvenir tortueux et inspiré datant de 1981, arrangé ici avec grosse caisse et cymbales (jouées en finesse par Régis Ceccarelli) pour une fin de spectacle emphatique et lancinante jusqu'au plaisir.

FRANCIS VERNHET

Deuxième postulat : Jean-Louis Murat aime Neil Young, Leonard Cohen, mais plus encore, la musique country. Il a recruté un joueur de *pedal steel guitar* (Jean-Yves Losac'h, français, de la région, comme les autres) et l'a chargé d'exécuter les solos, d'aérer des arrangements austères. Vingt-deux chansons plus tard (dont trois inédites, beaucoup tirées de *Cheyenne Autumn* et de *Vénus*), on se lasse un peu de la minutie déliée de la *steel*. Mais ceci est un laboratoire, prévient Murat.

Qui préjugera de la version aboutie du spectacle que le musicien tatillon voudrait présenter à la Cigale en décembre prochain? Pas même lui : dans son cinéma intérieur, le tournage détermine le récit. Face au public, le chanteur s'interroge : *« Faut-il réorchestrer les chansons pour la scène ou refaire l'album en l'état ? »*. Murat hésite, puis s'essaie au lifting. Ça passe ou ça casse. Des chansons (*Si je devais manquer de toi*) y perdent leur couleurs crues, d'autres gagnent en vigueur sombre (*Cours dire aux hommes*). Tout est atmosphère. Ainsi, *La Fin du Parcours*, huit longues minutes de l'album Vénus (en scène sans doute plus), se joue dans l'indéfinissable, sur fond de guitares distordues et vives. Un délice. Murat se passe les mains dans les cheveux, souffle du vent à travers ses doigts, baisse les yeux en hochant la tête et en jouant des hanches. Prendrait-il déjà plaisir à l'épreuve du récital?

Et pourtant! De nos jours, un chanteur n'a plus l'obligation de la scène, *« c'est vieux jeu »*, dit Jean-Louis Murat – jeans noirs et sweat-shirt gris – revenu dans sa loge après deux heures d'un concert qui l'a laissé intact. Le travail de studio, l'écriture, la technique du collage sonore (au cinéma : le montage) permettent de fabriquer des chansons. *« Et qu'est-ce qui est important, la chanson ou ce qui se passe autour ? »*. D'ailleurs, ne faudrait-il pas, à l'instar du groupe anglais The Cure, *« bosser tous les soirs, réécouter la bande in extenso après le concert »* pour en corriger les défauts et les manques? Car sinon, pourquoi provoquer cette rencontre *« obscène »* entre le chanteur et son public?

S'il a sauté le pas, poursuit-il, c'est à cause d'un film, un documentaire-fiction. L'histoire d'un tour de France où un chanteur (Murat) échappe à une jeune fille (Elodie Bouchez). Pascale Bailly, réalisatrice de *Comment font les gens* (présenté au Festival de Cannes en 1993), filmera au fil des concerts en 16 mm couleur. Le synopsis du film reste informel, le propos ouvert, et l'aventure permet à Murat l'acteur (*la Vengeance d'une femme*, de Jacques Doillon) d'oublier sa peur de chanteur. *« J'avais dit : pas de film, pas de tournée. Le film se fait. La tournée, c'est la dernière fois*, répétait-il le soir de la première. *On ne m'y reprendra plus. Les gens dans la salle, je n'ose pas les regarder. Quelle parano ! Je ferme les yeux, je me sens comme un type bourré qui étale sa vie au bistrot et qui, tout à coup, a un éclair de lucidité, il se dit, oh, là, là, je les ennuie. Qu'est-ce que je les enuie ! »*

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) La revue les *Inrockuptibles* propose à l'occasion de sa nouvelle campagne d'abonnement, une compilation de ces chansons que l'on aurait autrefois trouvées en face B des 45 tours.

▶ Le 16 à Montluçon, centre Athanor; le 17 à Aurillac, théâtre municipal; le 19 à Liège, le Forum; le 20 à Bruxelles, Cirque royal; le 23 à Lille, Théâtre Sébastopol; le 24 à Nantes, l'Escall.

BIRELLI LAGRENE au Festival Tendances (Côte d'Opale)

Une guitare dans la tempête

SAINT-MARTIN-LEZ-BOULOGNE (Pas-de-Calais)
de notre envoyé spécial

Vingt-sept ans, presque autant d'albums, le guitariste gitan Birelli Lagrene reste l'enfant chéri de la Côte d'Opale. Le Festival Tendances, prolongement automnal des grandes manifestations de l'été, lui a fait la part belle : par gros temps et en tous lieux.

Invité d'Al Dimeola, porté par l'Ensemble instrumental de Flandre wallone (Bruno Membrey) ou en solo absolu, Birelli Lagrene a démontré à chaque prestation une énorme vitalité et une grande puissance créative. C'est une nature, une force vive. Il semble gauche, timide et assez peu loquace. Il est avenant, très direct, fraternel, mais, sans sa guitare, on le dirait perdu, incomplet. Birelli Lagrene a commencé dans le rôle doublement périlleux d'enfant prodige et d'épigone de Django. *Routes to Django*, son premier disque en 1980 (il a alors quatorze ans) est une façon d'en finir. Il sait placer quand il faut les accents flamboyants de Django Reinhardt mais ne reste pas dans son sillage. Vite intégré dans le club très fermé (et moralement pas de tout repos) des sur-virtuoses (comme on dit les surréalistes), John McLaughin, Paco de Lucia, Al Dimeola, il garde à la fois de bonnes relations et son indépendance. Ce qui tient de la prouesse.

Précisément, Al Dimeola, le plus gros vendeur de disques du club, l'invite pour son dernier concert, au Touquet. Fin de tournée, fin de saison et fin de Tendances. Mais pas fin de série. Birelli introduit plus qu'un grain de folie dans la prestation parfaite, équilibrée, monotone, du véloce Américain. Les musiciens continuent de l'inviter pour son jeu parce qu'il rerègle les moteurs, parce qu'il n'a pas fini de les étonner. Peu de musiciens conservent bien longtemps cette capacité de surprendre. Même dans *Nuits*, le concerto que Franck Amsallem a présenté pour guitare, piano et orchestre, Birelli Lagrene a ce côté tranchant, saisissant, cette façon tendre et griffée de faire saillir la phrase. Même dans son propre concerto, *Blues suite Blue*, une première du genre, dont la discrétion d'écriture ferait plutôt penser à quelque *Birelli With Strings*, il déconcerte, par deux fois il fend la musique en deux. D'un seul coup.

On a le sentiment que la basse serait son instrument naturel, mais il reste trop soliste, déjà envolé pour cela. Tête à tête avec la guitare acoustique, Birelli Lagrene a une manière expéditive et soignée d'enchaîner les souvenirs, de tourner à côté des mélodies, de casser les rythmes comme en un vertige.

Mais que faire de la virtuosité? Que faire après la virtuosité? Y a-t-il une vie après la virtuosité?

Avec sa poésie de boxeur et son lyrisme incandescent, le jeune Gitan continue de proposer des réponses, cent réponses, mille, une par phrase ou par trait. On le dit en pourparlers avec l'Orchestre Count Basie pour un enregistrement. Il vient de contribuer au succès du disque de Richard Galliano, avec qui il tournera bientôt. Il voudrait tourner avec Michel Petrucciani. Tous les projets lui vont comme un gant. Il est de ces musiciens qui doivent tout se permettre. Jouer, c'et tout. Même la corpulence lui va bien, elle fait partie de son jeu. Toutes les idées qui lui passeront par les doigts, nous sommes prêts à les prendre.

Le charme de Tendances, cadet du Festival de la Côte d'Opale, c'est de présenter par commandes et grand vent, dans une salle de banlieue à Saint-Martin-lez-Boulogne (Pas-de-Calais), Birelli Lagrene dans ses œuvres et sa suave brutalité, mais aussi, au même programme, quelqu'un comme son contre-type : Roland Dyens. Sensibilité à fleur de peau, lyrisme niché jusque dans les harmoniques de ses Nuits, extrême délicatesse qui laisse entendre les bourrasques dehors et le tourment intérieur, Roland Dyens est l'autre idée de la guitare. Celle qui justifie la *Nuit de la création* entre jazz, classique, fusion autour du plus savant des instruments populaire.

FRANCIS MARMANDE

▶ Discographie : Birelli Lagrene et Richard Galliano, *Viaggio*, Dreyfus Jazz, 365-65-2, distribué par Sony.

Mort du trompettiste Erskine Hawkins

Le trompettiste et compositeur américain Erskine Hawkins est mort le 11 novembre à Willingboro (New-Jersey) d'une crise cardiaque. Il avait 79 ans.

[Né à Birmingham (Alabama), le 26 juillet 1914, Erskine Hawkins avait dirigé l'orchestre de l'université d'Alabama qui tourna dans tous les Etats-Unis avant de se rebaptiser Erskine Hawkins Orchestra. Au début des années 1940, cette formation décroche l'un des postes les plus enviés de la musique de danse aux Etats-Unis, le Savoy Ballroom de New-York, à Harlem. Hawkins compose quelques standards, comme *Tuxedo Junction* ou *Steel Guitar*. Dans les rangs de son orchestre, on trouve le saxophoniste Bill Johnson et le trompettiste Sam Lowe, qui deviendra par la suite l'un des maîtres de musique du rock and roll naissant. Le pianiste Avery Parrish écrit les arrangements et donne à la formation d'Erskine Hawkins l'un de ses plus grands succès, *After Hours*. Erskine Hawkins a fini sa carrière en jouant à l'hôtel Concord l'un des établissements les plus célèbres de la chaîne des Catskills, dans l'Etat de New-York.]

Après l'annulation de sa tournée mondiale

Pepsi Cola « rompt toute relation » avec Michael Jackson

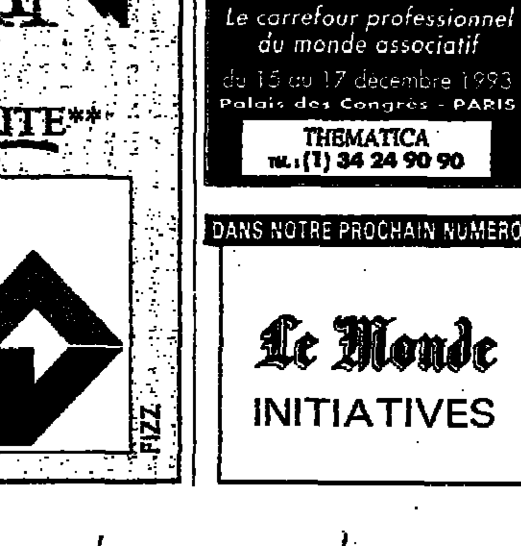
Le fabricant de boissons gazeuses américain PepsiCo Inc. a annoncé le 15 novembre qu'il ne parrainait plus le chanteur Michael Jackson après l'annonce par celui-ci de l'annulation de sa tournée mondiale et que la firme *« rompait toute relation »* avec le chanteur. Le 12 novembre, Michael Jackson avait annoncé qu'il renonçait à se produire dans le cadre de la dizaine de concerts – en Amérique latine et en Asie centrale – qui devaient conclure le *Dangerous Tour* entrepris en juin 1992. Le chanteur a justifié sa décision par la nécessité de soigner une accoutumance aux analgésiques.

La décision de PepsiCo Inc. met fin à une relation vieille de plus de dix ans. Michael Jackson avait d'ailleurs commencé à prendre des analgésiques à la suite des brûlures dont il avait été victime sur le tournage d'un film publicitaire pour le soda, en 1984. Aujourd'hui, le porte-parole de la firme fait valoir que le contrat qui la liait au chanteur ne concernait que la durée de la tournée. Lors de sa signature, cet accord avait été décrit comme l'un des plus importants de l'histoire du show-business, mettant en jeu environ 10 millions de dollars.

Dans un message enregistré remis à la presse, Michael Jackson expliquait qu'il était obligé de se faire soigner pour sa dépendance aux analgésiques, dépendance aggravée par *« la tentative d'extorsion suivie par des accusations de conduite horrifiante et outrageante »*. Le chanteur évoquait ainsi pour la première fois les accusations de pédophilie portées contre lui par un garçon de treize ans et le père de celui-ci en août dernier. Ces accusations avaient provoqué l'ouverture d'une enquête par la police de Los Angeles.

Depuis la diffusion du communiqué enregistré, Michael Jackson a disparu. Alors que la presse à scandale britannique le guettait aux portes d'une clinique psychiatrique londonienne, d'autres informations le signalaient à Gstaad, en Suisse, dans le châlet d'Elizabeth Taylor, information qui s'est révélée inexacte.







Tendances (Côte d'Opale)

dans la tempête

FRANCIS MARMANDE

Mort du trompettiste Erskine Hawkins

« rompt toute relation » Michael Jackson

THÉÂTRE

CACHAFAZ au Théâtre de la Colline à Paris

Les tangos de l'enfer perdu

Cachafaz est un souteneur black, il fait travailler Raulito, un travesti, son amant. Ils crèvent de froid et de faim dans la périphérie de Montevideo : *« Notre baraque est Immonde/Cette cité c'est le quart-monde. »* Insultes et râclées, ponctuées d'embrassades : c'est leur régime. *« Va t'planter près d'un réverbère ! »*, ordonne Cachafaz à Raulito qui refuse : *« Etre pédé est un calvaire »*, et menace de faire son sac. Marche arrière de Cachafaz, qui bondit de son lit, en liquette, et chante, esquissant trois pas de tango : *« Je t'ai connue sur le trottoir/Le corps couvert de falbalas/Là-bas, là-bas sur les ramblas. »* Retour au bercail de Raulito : *« J't'aime parce que t'es café au lait. »*

Entrée-éclair d'un agent de police : il vient arrêter Cachafaz, qui a volé une saucisse d'âne au café-épicerie. Raulito défend son homme : *« C'est ma vie, la fleur de mon âme/C'est l'étalon de ma pampa. »* Relevant sa jupe de taffetas noir, il attaque un tango viril : le policier file à toutes jambes. Cachafaz est décidé à *« sauver par le crime la malédiction de la cité »*. Echange de pruneaux avec un policier : le gardien de l'ordre est tué, Cachafaz truffé de balles. Il se traîne jusque chez lui. Avec son nécessaire de manucure et sa pince à épiler, Raulito extrait les balles : *« Calibre 33 »*, précise-t-il. Mais le corps du policier, qu'en faire ? – *« Des jambons, de la mortadelle »*, dit Raulito. Inquiétude des voisines, qui ont peur des représailles : *« Ils vont venir nous écraser/Comme ils font au Nicaragua. »* Non, affirment nos *« oiselles homosexuelles avaleuses de tranquillisants »*, et elles trucident un autre pandore...

Intervention des forces de l'ordre : elles cernent le taudis. Plutôt que d'être expédiés dans l'île des Rats, Cachafaz et Raulito proposent d'emmener tout le quartier au chaud, chez le Diable. Assentiment général : *« D'accord ! on va tous en enfer ! /C'est pas d'refus ! On ne crache pas/Sur l'occasion de voyager. »* Ultime tango du couple : *« On a toujours assez de force/Pour esquisser les derniers pas. »* Ultime hésitation de Cachafaz devant le grand saut : *« Du calme, Cachafaz, peu importe/Ce sont mots que le vent emporte »*, dit Raulito.

Copi, lorsqu'il a écrit *Cachafaz* en argot argentin, ces *« scènes fugaces telles l'amour sous un réverbère »*, a-t-il voulu *« noyer tous ses tangos »* et saluer, de la France, de son exil, *« l'enfer perdu »*, aux sons d' *« une fanfare d'éboueurs »* ? Cette pièce de vrai délire, drôlement traduite en français par René de Ceccaty, est soufflante. Et si l'on veut connaître l'incroyable crudité des termes, il faut lire *Cachafaz* dans le texte, édité par Actes-Sud. La mise en scène d'Alfredo Arias situe cette « parade sauvage » sur du ciment nu, entre des parois de cartons vides usagés (il y a les étiquettes « Haut », « Bas », etc.), c'est un décor de Roberto Plate. Raulito est joué par Kallé Silva, qui danse comme une hirondelle, vêtu de soies de rêve et d'un divin peignoir de dahlias rouge cerise . Cachafaz hélas ! n'est pas black, mais interprété à merveille par Rodolfo de Sonza en falzar de Tergal trop serré. Les vers de guignol suprennent au départ, puis semblent tout naturels . Les voisines précisent d'ailleurs : *« Tous les chiens qui ont mangé/De la chair humaine dimanche/Parlent comme des perroquets. »*

MICHEL COURNOT

▶ Théâtre de la Colline, petite salle. 15, rue Malte-Brun, Paris-20e. Métro : Gambetta. Du mardi au samedi à 21 heures. Mercredi à 12 h 30, dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. Jusqu'au 31 décembre.

LA CERISAIE au Théâtre de l'Est parisien

Scènes de la vie bourgeoise

Comme Shakespeare ou Molière, Tchekhov semble pour les metteurs en scène un « auteur obligé ». Et parmi ses pièces, il y a *la Cerisaie*. Stein, Langhoff, Brook, Strehler... Dans cette histoire d'un impossible retour à l'innocence, qui raconte l'effacement d'une société, les plus grands ont trouvé de quoi nourrir leurs fantasmes. Sans la trahir, ils en ont donné les interprétations les plus diverses, stanislavskiennes, oniriques, nostalgiques, virulentes...

C'est que le théâtre de Tchekhov, comme celui de Shakespeare ou de Molière, offre des personnages d'une absolue humanité, c'est-à-dire capables de tout. Capables de parcourir en l'espace d'une réplique toute la gamme des comportements, des plus monstrueux aux plus généreux. Ils sont insaisissables. Toujours au bord du renoncement, du suicide, du meurtre, ils se dérobent aux jugements comme aux définitions. Ils sont vulnérables, tous. Même ici, dans *la Cerisaie*, Lopakhine, l'ancien moujik qui rachète la propriété pour en faire des lotissements.

Mais Jacques Rosner, qui met en scène la pièce pour la seconde fois, fait jouer Lioubov – femme-femme revenant d'un exil volontaire à Paris dans la maison de famille où est morte sa mère, où s'est noyé son enfant – par Marie-Christine Barrault. Certes, elle est charnellement féminine. Presque trop. Lui manquent la faille, la fragilité, et ce moment aigu de cruauté toujours possible, toutes ces incertitudes portées par l'adjectif « tchekhovien ». Elle domine son monde, paraît sûre d'elle, et même quand elle s'étend sur le sol les bras en croix, aussi peu troublée de quitter la Cerisaie que Maggie Thatcher fermant une mine de charbon.

Quant à Yann Babilée (Lopakhine), Jacques Rosner (le frère de Lioubov), Seiline Vallée et Nathalie Vidal (les filles de Lioubov), Anne Saffore (Carlotta, gouvernante excentrique), Jean Bousquet (Firs, le vieux valet), Thierry Frémont (l'éternel étudiant) et les autres, ils composent un groupe de gens plus insouciants qu'inconscients. Jacques Rosner a beau en faire des fantômes, vêtus de blanc dans un décor de panneaux blancs – il y a même apparition de vrais fantômes – ils semblent solides, les pieds sur terre : des stéréotypes aisément reconnaissables, plus près d'Emile Augier que de Tchekhov. On pourrait les trouver dans un roman bourgeois provincial français du dix-neuvième siècle. C'est sans doute ce qu'a voulu Jacques Rosner, ça ne veut pas dire que ce soit vraiment intéressant et à propos.

COLETTE GODARD

▶ TEP, 159, avenue Gambetta, Paris-20e. Métro : Pelleport. Mardi, vendredi, samedi à 20 h 30. Mercredi et jeudi à 19 heures. Dimanche à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. Jusqu'au 17 décembre .

LETTRES

Le prix Médicis à Emmanuèle Bernheim

Le prix Médicis a été attribué lundi 15 novembre à Emmanuèle Bernheim pour son troisième roman *Sa femme* (Gallimard) au septième tour de scrutin par six voix contre trois à Rachid Mimouni pour *la Malédiction* (Stock), deux à Angelo Rinaldi pour *Les jours ne s'en vont pas longtemps* (Grasset) et une à Jack-Alain Léger pour *Jacob Jacobi* (Julliard). Le Médicis étranger est revenu à l'Américain Paul Auster pour son dernier roman traduit en français *Léviathan* (Actes Sud), au quatrième tour, par huit voix contre quatre à Oleg Strijak pour *Roman pétersbourgeois en six canaux et rivières* (Albin Michel). Michel Onfray a obtenu, lui, le Médicis essai pour *la Sculpture de soi* (Grasset), au premier tour, par six voix contre trois à Régis Debray pour *l'Etat séducteur : les révolutions médiologiques du pouvoir* (Gallimard), une à Jean-Didier Vincent pour *Celui qui parlait presque* (Odile Jacob) et une à Gilles Deleuze pour *Critique et clinique* (Minuit) et un bulletin blanc.

SARAJEVO CAPITALE CULTURELLE : manifestations en Europe. – Plusieurs manifestations vont avoir lieu en Europe pour demander que Sarajevo soit déclarée « capitale culturelle de l'Europe 1994 ». Réunion du comité d'honneur le 16 novembre à Anvers (capitale 1993) et le 17 à Paris. Le 20 à Bourg-en-Bresse, convention des collectifs contre l'épuration ethnique. Le 22 à Barcelone, conférence de presse. Le 28 à Barcelone et le 18 décembre à Paris, manifestations contre le blocus de la ville.

EN BREF

BASTILLE : autour de « Madame Butterfly ». – L'Opéra-Bastille propose des animations et des projections de films autour de l'opéra de Puccini qui sera représenté treize fois entre le 17 novembre et le 10 décembre dans une nouvelle mise en scène due à Robert Wilson.

▶ Studio-Bastille, Opéra-Bastille, 75012 Paris. 25 F. Rens. : tél. : 44-73-13-00.

TEREZIN : exposition et rencontres. – Une exposition sur le ghetto de Terezin (*le Monde* daté 14-15 novembre) ouvre ses portes à Paris, au Centre de documentation juive contemporaine, le 16 novembre. A 18 h 30, une table ronde réunira le comité exécutif du Mémorial du martyr juif inconnu, M. Serge Klarsfeld et Mme Rita Thalmann. Elle sera suivie, à 19 h 30, par la projection de *Hitler offre une ville aux juifs*, le film tourné par la *Propagandastaffel* à Terezin, en 1944.

▶ Centre de documentation juive contemporaine, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4e. Métro Saint-Paul ou Pont-Marie. Chaque jour, sauf le samedi, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. 15 F. Entrée libre le jour de l'inauguration. Tél. : 42-77-44-72.

Dans la vallée de Montmorency

Les communes voisines de Roissy veulent assigner en justice Aéroports de Paris et vingt-sept compagnies

En dépit des tentatives d'apaisement des responsables de Roissy, une association de maires veut obtenir des dommages et intérêts pour les riverains.

Deux ans après sa création dans la vallée de Montmorency (Val d'Oise), l'association pour la protection de l'environnement et contre les nuisances aériennes est sur le point d'assigner en justice Aéroports de Paris et vingt-sept compagnies aériennes. Motif : dépassement des limites de bruit autorisées.

La décision et surtout la collecte de fonds pour payer les frais d'avocat seront décidées lors de la prochaine assemblée générale qui doit se tenir le 17 novembre en mairie de Montmorency. Parmi les compagnies incriminées, Air France et Air Inter mais aussi Air Afrique, Air India, British Airways, KLM et Air Italia. Les membres de l'association sont tous maires d'une vingtaine de communes de la vallée de Montmorency interpellés depuis plusieurs années par leurs administrés sur les nuisances provoquées par le bruit des avions, principalement à l'atterrissage. Au nombre des communes concernées, Montmorency, bien sûr, dont le maire est Albert Magarian (UDF-PR), conseiller régional et également président de l'association, mais aussi Cormeilles-en-Parisis, Domont, Sannois, Enghien-les-Bains, Saint-Prix, Saint-Leu-la-Forêt, Taverny et Deuil-la-Barre.

En septembre 1992, l'association fait constater par huissier pendant plusieurs jours la quantité de décibels que la population doit supporter. Le maximum de bruit enregistré atteint 90 décibels alors que la norme à ne pas dépasser est de 60 décibels. Les communes espèrent obtenir de la justice la reconnaissance de leur démarche : des dommages et intérêts à hauteur de 1 franc par habitant et par passage d'avion afin de pouvoir financer des travaux d'isolation dans les logements mais surtout, comme le souligne Albert Magarian : *« Le respect et la modification des normes par la direction générale de l'aviation civile »*.

Controverse autour du bruit

Trésorière de l'association, Marie-France Lecuir, maire socialiste de Domont, explique qu'avec ses collègues elle réclame notamment un relèvement des trajectoires d'approche de l'aéroport au-dessus de la vallée de Montmorency. *« Elles sont calculées à partir du niveau de Roissy alors que la vallée se trouve entre 50 et 100 mètres au-dessus de l'aéroport. Les avions passent à plus faible altitude au-dessus de nous. »* En ce qui concerne le bruit, elle ajoute : *« La loi existe mais elle n'est pas appliquée. Les taxes imposées aux avions les plus bruyants représenteraient plus de 800 millions de francs si elles étaient payées. Il faudrait y ajouter des pénalités à ceux qui ne respectent pas les trajectoires. C'est pourquoi nous espérons un jugement qui ait valeur d'exemple. »*

Pour un troisième aéroport

A tous ces reproches, Aéroports de Paris répond par des arguments techniques. L'altitude de la vallée ? *« On n'y est pour rien »*, explique Jacques Reder, responsable de la communication, *et on est obligé de choisir un repère. Lorsqu'ils atterrissent, les appareils interceptent à une dizaine de kilomètres de l'arrivée un faisceau radio-électrique qui les guide le long d'une trajectoire idéale dans l'axe de la piste. Ce qui garantit la meilleure sécurité pour la manœuvre et on ne peut rien modifier. »* Quant au dépassement de décibels, Jacques Reder doute qu'il soit très important et insiste : *« Les aéroports font du lobbying auprès des constructeurs pour aboutir à des avions moins bruyants. »* Dès aujourd'hui, tous ceux qui atteignent vingt-cinq ans de service sont progressivement interdits de vol. Et dans dix ans, un tiers seulement de la flotte aérienne appartiendra encore aux modèles les plus bruyants, comme les Boeing 707 ou 737.

Derrière ce débat se profile, comme le suggère Albert Magarian, la crainte de voir l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle étendre son trafic. *« En 2015, il sera saturé. Plus que son extension, nous plaidons pour un troisième aéroport en Champagne ou en Picardie, dans un endroit moins urbanisé que la région parisienne. »* Ce qui apparaît comme une aberration pour Jacques Reder : *« Aujourd'hui l'aéroport de Roissy accueille 25 millions de passagers par an et compte au total 290 000 mouvements, atterrissages et décollages*, explique-t-il. *On ne développera pas Roissy pour le simple plaisir de le faire, mais pour répondre aux besoins de la clientèle. »* Hormis les pistes 1 et 2 déjà existantes, deux autres sont en projet. L'enquête d'utilité publique de la troisième est en cours et sa mise en service est prévue pour 1997 ou 1998. Le trafic devrait être plus fluide et la gêne des riverains moins importante. Des arguments qui convaincront difficilement les maires de la vallée de Montmorency...

FRÉDÉRIQUE LOMBARD

Trois candidats à la présidence du conseil général des Yvelines

La bataille est engagée pour la succession de Paul-Louis Tenaillon

Si Paul-Louis Tenaillon (UDF-CDS) confirme sa volonté d'abandonner, après les élections cantonales, la présidence de l'assemblée départementale, Pierre Lequiller et Christine Boutin pour l'UDF, Franck Borotra pour le RPR, envisagent de briguer sa succession

Président du conseil général des Yvelines depuis 1977, Paul-Louis Tenaillon, âgé de soixante-treize ans, devrait abandonner cette fonction à l'issue des prochaines élections cantonales. Prudent de tempérament, il a évité d'officialiser l'ouverture de sa succession, pendant la période des négociations entre le RPR et l'UDF des Yvelines sur les candidatures et les investitures dans les dix-neuf cantons renouvelables en mars 1994. Mais dans son proche entourage comme au sein de l'UDF, cette retraite est tenue pour très probable. Lui-même ne la dément pas.

A deux reprises, en 1989 et 1992, le président UDF avait dû batailler pour conserver son siège face au RPR Franck Borotra. En 1992, il n'y était parvenu qu'avec l'apport des cinq voix du groupe socialiste : le groupe RPR et le groupe UDF comptaient chacun quinze élus. Les trois non-inscrits, traditionnellement fidèles à la personne du président, auraient dû arbitrer le duel en faveur de ce dernier. Mais trois défections au sein de la famille « UDF-non inscrits » ont conduit Paul-Louis Tenaillon à réfléchir sur l'usure du pouvoir.

Querelles et rivalités

Depuis, l'UDF s'est préparée à trouver parmi ses quinze élus un successeur au président sur le départ. Deux candidats se sont d'ores et déjà déclarés : Pierre Lequiller (UDF-PR), qui a déjà succédé à Paul-Louis Tenaillon à la présidence de l'UDF des Yvelines, fait figure de dauphin légitime. Christine Boutin (UDF-CDS), sans doute la plus forte personnalité de l'UDF dans le département, s'est déclarée déterminée à briguer, elle aussi, la présidence. *« Tous les deux présentent des avantages et des inconvénients »* commente un responsable de l'UDF. *« Si Christine Boutin me paraît avoir l'envergure d'un président de conseil général, elle a parfois des prises de position imprévisibles qui nous causent des difficultés. »*

Paul-Louis Tenaillon se garde bien de désigner un héritier, ce qui aurait inévitablement pour conséquence d'attiser les querelles internes et de figer les rivalités. Cette crainte de déchirements en pleine période électorale pourrait même être une raison suffisante pour contraindre le président, dont le siège de conseiller général n'est pas renouvelable, à rester en place.

Si le RPR devenait nettement majoritaire, Franck Borotra reste le meilleur « présidentiable ». *« Il est notre chef de file incontesté »*, confirme Henri Cuq, un moment évoqué comme un candidat possible dans les couloirs de l'hôtel du département. *« Je ne pourrais être candidat à la présidence qu'au terme d'une décision de la fédération si Franck Borotra ne souhaitait pas l'être lui-même »*, ajoute-t-il.

Les dix-neuf conseillers généraux sortants se répartissent entre neuf RPR, cinq UDF, quatre socialistes (Maurepas, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville et Les Mureaux) et un communiste (Trappes). Les cinq cantons d'opposition, situés dans des circonscriptions remportées par la droite lors des dernières législatives, sont autant de conquêtes possibles pour le RPR et l'UDF. Cet enjeu laisse présager des négociations difficiles sur les investitures et les primaires organisées au sein de la majorité départementale.

PASCALE SAUVAGE

REPÈRES

INFORMATION

SVP municipal pour handicapés

Tout savoir rapidement sur les services, les associations et les organismes qui travaillent pour les handicapés à Paris est désormais possible grâce au bureau d'information que l'administration municipale a ouvert dans le nouvel immeuble de la direction de l'action sociale, 94, quai de la Rapée, dans le 12e arrondissement. C'est une première en France. Allocations, aides diverses, hébergement, scolarité, emploi, formation professionnelle, protection sociale, transports, loisirs, sports, vie quotidienne, les handicapés peuvent y obtenir des renseignements, tous les jours de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 h 15, en se rendant sur place ou en téléphonant (43-47-77-99 ou 43-47-70-70). Détail particulier : le bureau d'accueil et d'information est dirigé par Christine Feidt, qui est elle-même non voyante. Elle rédige seule le courrier, en le dictant à un micro-ordinateur équipé d'une synthèse vocale. Elle est la preuve vivante que l'intégration des handicapés est possible dans les services municipaux.

TRANSPORTS

Chèques-taxi pour les personnes âgées en Seine-Saint-Denis

Afin de permettre aux personnes âgées à faible revenu qui ne peuvent emprunter les transports en commun de se déplacer, le conseil général de la Seine-Saint-Denis vient de décider de leur octroyer une allocation annuelle de 1 200 francs sous forme de chèques-taxi. Cet avantage, destiné aux personnes âgées de plus de soixante ans ou souffrant d'un handicap, non soumises à l'impôt sur le revenu ou dont le montant de l'imposition n'est pas mis en recouvrement, aux anciens combattants de plus de soixante-cinq ans, sera versé par anticipation la première année. Pour son renouvellement l'an prochain, les bénéficiaires devront fournir les reçus des courses effectuées jusqu'à concurrence du montant de 1 200 francs.

Le renouveau du rugby dans la capitale

Associé à NRJ, le Stade français retrouve des couleurs

En collants noirs et sweat-shirts gris, le groupe de « pom-pom girls » entre sur la pelouse du vénérable stade Jean-Bouin et se trémousse sur un air de rap. Dans une chorégraphie encore approximative, une quinzaine de jeunes filles agitent des pom-pom bleus et rouges (les couleurs du Stade français). Le public semble apprécier : *« Ils font des efforts »*, souligne un vieux supporter.

Il est un peu plus de quinze heures et les quinze joueurs du Stade français pénètrent sur le terrain, aux accents de la musique du film *Indiana Jones*. Au coup d'envoi, c'est la fanfare de l'école des Beaux-Arts qui prend le relais : airs de corrida, musiques de films, standards de jazz, tout y passe, y compris un début de *Sonnerie aux morts* quand l'adversaire a la maîtrise du jeu.

Un coup de jeune

Depuis que la radio NRJ est associée au Stade français, la musique est omniprésente et le club le plus ancien de l'Hexagone a pris un coup de jeune. Cette saison, Max Guazzini, le directeur général de la station de radio, est devenu coprésident du club, aux côtés de Pierre Landon. Il en a profité pour introduire quelques bonnes vieilles recettes qui ont fait le succès de la station.

Le Stade français multiplie les animations, les « coups » médiatiques en tout genre. Madonna est devenue récemment la marraine de l'équipe, elle succédait à Mathilda May. Le club cherche avant tout à séduire les jeunes. Ainsi, l'entrée au stade Jean-Bouin, pour tous les matchs à domicile du Stade français, est gratuite pour les moins de vingt ans. Cette politique commence à donner des résultats puisque l'équipe, bien qu'évoluant en deuxième division, attire actuellement plus de spectateurs que le Racing, qui fait pourtant partie de l'élite.

Ce côté « Barnum » est-il pour autant compatible avec le rugby, fort de son image de sport « noble » ? *« Oui »*, répondent sans hésiter les dirigeants du Stade français. Et Max Guazzini de citer l'exemple de l'Afrique du Sud, pays amoureux de ce sport et où l'on ne boude pas ce type d'animations.

« Il ne faut pas non plus oublier que j'ai été élu coprésident sur un projet sportif », insiste Max Guazzini. *« Notre ambition est de monter en première division à la fin de cette saison et de disputer la finale du championnat de France, au Parc des Princes, dans un délai de quatre ans. »* Dans cette perspective, le club a consenti des efforts en matière de recrutement, en s'attachant notamment les services de l'arrière international Jean-Baptiste Lafond.

La venue du joueur a entraîné celle d'autres vedettes du ballon ovale, comme Christophe Deviu et Francis Lagleyze. Pour attirer ces talents dans la capitale, le Stade français s'efforce de leur trouver un emploi et un logement, avec l'aide, dans ce domaine, de la Ville de Paris.

Vedettes du ballon ovale

Aux sceptiques qui estiment que le rugby ne « décollera » jamais à Paris, les patrons du Stade français répondent que l'Ile-de-France est la région qui compte le plus de clubs dans l'Hexagone. Toutefois, Pierre Landon souligne la nécessité de développer encore la pratique de ce sport.

L'école de rugby du Stade français, qui accueille dès l'âge de sept ans de 300 à 350 jeunes, est l'un des outils de ce développement. C'est pour cette raison que les règles du rugby et les contacts utiles pour le pratiquer sont distribués aux spectateurs les jours de match à Jean-Bouin.

LAURENT DOULSAN

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

ALADDIN. Film américain de John Musker et Ron Clements, v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23).

AMOK. Film franco-portugais-allemand de Joël Farges : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

L'ÉCRIVAIN PUBLIC. Film franco-suisse de Jean-François Amiguet : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis II (ex-Logos II), 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

GALÈRES DE FEMMES. Film français de Jean-Michel Carré : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE MAL DU PAYS DE WALERJAN WROBEL. Film allemand-polonais de Rolf Schübel, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LES MARMOTTES. Film français d'Elie Chouraqui : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

NAKED. Film britannique de Mike Leigh, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37).

PRÉSIDENT D'UN JOUR. Film américain d'Ivan Reitman, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

REQUIEM POUR UN BEAU SANS-CŒUR. Film canadien de Robert Morin, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

SOLEIL LEVANT. Film américain de Philip Kaufman, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

STAND DE TIR. Film hongrois d'Arpad Sopsits, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

VIDÉO BLUES. Film hongrois d'Arpad Sopsits, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Rugby dans la capitale

... le Stade français des couleurs

Ce côté « Barnum » est-il pour autant compatible avec le rugby, [illegible] de son image de sport « noble » ? « Oui », répondent sans hésiter les dirigeants du Stade français. Et Max Guazzini de citer l'exemple de l'Afrique du Sud, pays amoureux de ce sport et où l'on ne boude pas ce type d'animations.

« Il ne faut pas non plus oublier que j'ai été élu coprésident sur un projet sportif », insiste Max Guazzini. « Notre ambition est de monter en première division à la fin de cette saison et de disputer la finale du championnat de France, au Parc des Princes, dans un délai de quatre ans. » Dans cette perspective, le club a consenti des efforts en matière de recrutement en s'attachant notamment les services de l'arrière international Jean-Baptiste Lafond.

La venue du joueur a entraîné celle d'autres vedettes du ballon ovale comme Christophe Deviu et Franck Lagisquet. Pour attirer les talents dans la capitale, le Stade français s'efforce de leur trouver un emploi et un logement, avec l'aide, dans ce domaine, de la Ville de Paris.

Vedettes du ballon ovale

[illegible]

LAURENT DOULSAN

NOUVEAUX A PARIS

[illegible]

En application de son programme « Média »

La Commission européenne prépare un « Livre vert » sur l'audiovisuel

La présidente du programme « Média » de la Commission de l'Union européenne, Holde Lhoest, vient d'annoncer la mise en chantier d'un « Livre vert » sur le cinéma et l'audiovisuel en Europe. L'établissement de cet état des lieux sera suivi d'assises assorties de propositions d'action.

Bien que les négociations du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) ne soient pas achevées et que les Douze ignorent encore les limites de leur marge de manœuvre tant dans le champ réglementaire – l'Union européenne sera-t-elle en droit d'améliorer la directive Télévision sans frontières ? – que vis-à-vis des aides aux entreprises du secteur audiovisuel, la Commission européenne a mis en chantier un vaste programme de travail.

Holde Lhoest, présidente de son programme « Média », a annoncé, vendredi 5 novembre, à Istanbul, au cours d'un colloque sur « La télévision du futur », qu'un « Livre vert » sur l'audiovisuel est en préparation. Cet état des lieux du secteur (télévision et cinéma) sera dressé sous le patronage d'un petit groupe de professionnels présidé par Antonio Pedro Vasconcelos, réalisateur portugais. La publication de ce « Livre vert » sera suivie, en avril 1994, d'assises avec les professionnels pour décider le lancement d'un second programme « Média ».

Le premier, lancé en décembre 1990 pour cinq ans, avait pour but d'agir sur le cadre réglementaire, les nouvelles technologies et le soutien à l'industrie des programmes. Bien que l'audit mené à mi-parcours par une société indépendante ait rendu des conclusions largement positives, la Commission a souhaité qu'une nouvelle politique communautaire pour l'ensemble du secteur audiovisuel soit engagée.

Pour le cinéma, Mme Lhoest a d'ores et déjà prédit un renforcement des moyens pour la production de films. Jusqu'à présent, a-t-elle expliqué, les aides vont surtout aux œuvres et aux projets des auteurs-réalisateurs. A l'avenir, le soutien financier sera dirigé en priorité vers les producteurs, *« de préférence ceux qui ont des catalogues »*. Même si le cinéma est un art, il ne convient plus d'oublier que c'est également une industrie.

Le second axe de travail vise au renforcement du secteur de la distribution des films. Dans un étude achevée en août 1993 pour le compte de la Commission, Antonio-Pedro Vasconcelos souligne l'extrême morcellement de la distribution sur le continent européen. Alors que *« les films américains sont diffusés en Europe et dans le monde entier par une dizaine de majors,* explique-t-il, *on peut compter, dans les dix-neuf pays européens qui nous concernent, environ neuf cents distributeurs »*, soit plus de distributeurs que de films (six cents) produits chaque année en Europe. Cette capacité à diffuser des films simultanément aux quatre coins de la planète constitue, selon lui, *« le facteur clé de la domination du marché mondial par les Américains »*. Il n'est pas étonnant qu'un groupe privé comme Chargeurs, déjà présent au niveau national dans la production, la distribution et l'exploitation de films, ait entrepris de constituer un réseau européen de distribution de films.

Offre à Cartoon

Même si l'action de l'Union européenne ne peut aller jusqu'à favoriser la naissance de « majors » de la distribution, une réorientation des aides peut néanmoins aider à la restructuration du secteur. *« On peut favoriser le regroupement de producteurs qui assurent une diffusion cohérente et simultanée en Europe »*, assure Mme Lhoest. Celle-ci a également indiqué que les producteurs de films d'animation qui avaient bénéficié du programme « Média » avaient proposé leurs catalogues (deux mille dessins animés) à Cartoon, la chaîne de dessins animés américains que Ted Turner diffuse depuis septembre sur l'Europe. Cette offre a pour but d'« aider » le magnat américain à remplir les quotas institués par la directive Télévision sans frontières. Le groupe Turner n'a pas encore fait connaître sa réponse.

Holde Lhoest a expliqué, d'autre part, qu'en matière de financement la politique d'aide qui existe en France à travers le compte de soutien pourrait être généralisée aux pays de l'Union européenne. En outre, la Commission veut s'attacher à *« développer des instruments de marketing et de promotion des films depuis leur conception jusqu'à leur arrivée sur le marché »*.

YVES MAMOU

Un entretien d'André Rousselet au « Journal du Dimanche »

Canal Plus se déclare disposé à favoriser le développement du câble

Dans un entretien au *Journal du Dimanche* du 14 novembre, le président de Canal Plus, André Rousselet, affirme que sa chaîne est prête à *« aider massivement ses abonnés, présents dans les zones câblées et reçevant encore Canal Plus en hertzien, à rejoindre le câble. La réussite d'une telle opération doit revêtir un aspect coup de poing et se dérouler avec des moyens considérables et dans un temps limité. Elle pourrait avoir lieu dans le premier trimestre 1994 et concernerait près d'un million d'abonnés »*.

Cette offre, limitée dans le temps mais dont le contenu exact n'est pas précisé, intervient alors que les discussions sur la transformation de la concession de Canal Plus en autorisation semblent bloquées (*le Monde* du 12 novembre). M. Rousselet insiste, dans le même entretien, sur la *« grande fragilité, y compris financière, d'un équilibre qui repose sur la seule fidélité d'abonnés »*, et remarque que *« Canal Plus serait dans le rouge »* si son taux de réabonnement (96 %) baissait au niveau de celui des chaînes cryptées américaine.

Aucune pression sur « les Guignols »

Il affirme, d'autre part, n'avoir subi aucune pression de Jacques Chirac pour modifier l'émission des « Guignols de l'info ». Enfin, M. Rousselet défend le droit de sa chaîne à passer des films récents et à vendre de la publicité dans ses heures en clair.

Aux Semaines sociales de France

Les médias, chance ou faillite de la démocratie

« Les médias : quels pouvoirs, quelles libertés ? » : sur ce thème, du vendredi 12 au dimanche 14 novembre à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), se sont réunies plus de 1 300 personnes, hommes de presse écrite et audiovisuelle, universitaires, sociologues, théologiens et responsables politiques, à l'initiative des Semaines sociales de France. Présidées par Jean Gélamur, ancien PDG de Bayard-Presse, celles-ci sont devenues l'une des principales tribunes pour les responsables et intellectuels d'inspiration chrétienne.

Dans le public, une voix s'éleva pour lancer un appel à une nouvelle *« Résistance »*. Il fallait *« résister »*, expliquait-elle, à la tentation de *« s'écraser »* devant la toute-puissance des médias, à la mutilation de la réalité et des consciences. Comment ne pas être tenté, en effet, de tout éteindre et de « mettre la télé sous la porte » ?

Un homme politique, André Santini, maire UDF-PSD d'Issy-les-Moulineaux et ancien ministre de la communication, venait de dresser un constat d'impuissance, à la fois horripilant et désopilant – les médias, ce n'est plus le « contre-pouvoir », c'est le « pouvoir » – et un grand patron de presse, François-Régis Hutin (*Ouest-France*), de détailler les atteintes à la démocratie provoquées par une logique marchande qui *« d'un citoyen en quête de vérité fait un consommateur en mal d'amusement »*.

Cet appel à la *« Résistance »* est pourtant tombé dans le silence et l'indifférence des participants de cette Semaine sociale (1). Au procès classique et démagogique de la presse écrite et surtout audiovisuelle, à la description apocalyptique des dangers qu'elle ferait peser sur la démocratie, l'assemblée avait préféré une analyse lucide des défauts du système et un examen de propositions fondées sur l'exigence personnelle et une nouvelle *« pédagogie »* collective.

Aucune zone d'ombre ne fut épargnée. On a réentendu l'accablante litanie des dérapages professionnels, dont on ne sait plus s'ils sont le fruit du système ou sa contrefaçon : le faux charnier de Timisoara, la *« théâtralisation »* de la guerre du Golfe, la complicité de certains hommes de presse avec les milieux d'affaires, le dévoiement d'un certain journalisme d'investigation, l'impudeur de photographes dans de grandes affaires judiciaires, la confusion des rôles entre le « militaire » et le « journaliste » (*« le général Schwarzkopf, rédacteur en chef de la guerre du Golfe »*), entre le « journaliste » et le « juge ».

Sur ce terrain des préoccupations croisées, le moraliste rejoint l'homme politique. *« Le combat n'est plus entre le bien et le mal, entre le vrai et le faux. Les gens n'y croient plus, car ils se savent manipulés*, dit André Santini. *Le combat aujourd'hui, il est entre le « vrai » et le « réel »*. Le député plaide coupable. Les hommes politiques ne peuvent plus se passer des médias pour exister. *« Il y a eu la trahison des clercs. Aujourd'hui, c'est celle des politiques complices des médias. »*

Le moraliste voit plutôt la racine du mal dans l'absence de contrôle du pouvoir du journaliste, dans la mauvaise gestion des *« limites »* de l'information, comme dit Jean Boissonnat : où s'arrête l'*« indispensable »*, où commence le *« périlleux »* ? Dans l'*« impunité »* qui, fait remarquer le Père Henri Madelin, jésuite, distingue le journaliste de l'homme politique ou du haut fonctionnaire : *« Des journalistes peuvent persister et signer en dépit des erreurs commises et des fautes professionnelles. Il suffit de faire le gros dos un certain temps, d'user de tribunes privilégiées dont ne dispose aucun autre citoyen, de faire un peu de contre-intoxication et l'opinion oublieuse passera peut-être l'éponge »*.

Une solide défense du pluralisme

Le journaliste, responsable ou produit d'une morale publique dévoyée ? L'Audimat, les sondages, les parts de marché composent *« une nouvelle arithmétique qui peut devenir terroriste*, ajoute le Père Madelin, *si les effets majoritaires deviennent normes et si les minorités sont sacrifiées »*.

Tout le monde – hommes politiques, universitaires, journalistes – s'est réconcilié dans une solide défense du pluralisme et du caractère irremplaçable de la presse écrite, menacée par la loi de l'argent et de la concentration – de 179 titres en 1945, on est passé à environ 70 – qui permet au *« citoyen-acteur »* de se faire une opinion, de respecter ses rythmes face à la *« rafale »* des informations audiovisuelles, toujours éphémères.

Des pistes ont été ouvertes. Le système japonais conjugue une explosion de nouveaux médias audiovisuels avec une bonne santé de la presse écrite. Des chartes déontologiques commencent à courir dans les salles de rédaction. Un système d'*« ombudsman »* permet, dans certains pays, d'assurer une meilleure régulation entre la presse et son public.

Résister ? D'une certaine façon, oui. Rejeter en bloc les nouveaux médias ? Certainement pas, ont répondu en trois jours les participants des Semaines sociales, plus soucieux de vigilance et de responsabilité que de contrôle et d'interdiction. Le salut, disent-ils dans leurs conclusions, est dans un minimum de réglementation, dans la défense du pluralisme, dans un professionnalisme accru du journaliste, dans le respect de la personne contre toute forme de voyeurisme et d'exhibitionnisme. *« C'est toute une nouvelle éducation qu'il faut promouvoir*, conclut René Rémond. *Une éducation de l'usager-lecteur, auditeur et spectateur. »*

HENRI TINCQ

(1) Parmi les intervenants figuraient notamment Jacques Rigaud, Bernard Wouts, Francis Balle, Yves Jaigu, Henri Madelin, Albert Du Roy, Mgr Pierre Eyt, René Rémond, François-Régis Hutin, André Santini, Jean Boissonnat, Jean-Marie Cavada, Noël Copin, Jean-Pierre Defrain.

Au terme d'un voyage à Johannesburg et Pretoria

Le CNPF invite les entreprises françaises à participer au développement de l'Afrique du Sud

***« Nous voulons être présents et nous sommes prêts à participer à la croissance et au développement de l'Afrique du Sud en recherchant des formules de partenariat avec les entreprises sud-africaines »*, a déclaré François Perigot, vendredi 12 novembre, à l'issue d'une visite de trois jours à Johannesburg et Pretoria. Le président du CNPF a rencontré les milieux d'affaires sud-africains ainsi que le président De Klerk, le ministre des finances, Derek Keys, et une délégation du Congrès national africain (ANC).**

JOHANNESBURG

de notre envoyé spécial

Réconciliation et reconstruction. Ces deux mots ont été les plus entendus tout au long des entretiens que François Perigot a eus pendant trois jours en Afrique du Sud, à la tête d'une délégation d'une vingtaine de représentants d'entreprises françaises qu'il conduisait, avec l'ambassadeur Christian Graeff, président du comité Afrique australe du CNPF international. Réconciliation alors que se poursuivent les discussions entre les différentes forces politiques sur la future Constitution et que les premières élections libres multiraciales auront lieu le 27 avril 1994 pour donner naissance à un gouvernement de coalition. Reconstruction économique alors que l'activité redémarre après plus de trois années de récession dans un pays où plus de 40 % de la population, principalement noire, vit en dessous du seuil de subsistance.

Dans ce contexte, la visite de M. Perigot, un mois après la levée des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud par l'ONU et quelques jours après la conclusion d'un accord franco-sud-africain sur la levée de la double imposition pour les investisseurs français, a été particulièrement opportune. Sans vouloir s'immiscer dans un débat de politique intérieure encore difficile, M. Perigot a souligné, dès son arrivée à Johannesburg, devant les hommes d'affaires français et sud-africains qu'il *« n'y a pas d'autre alternative que de souhaiter le succès du processus politique en cours »*.

M. Perigot entend encourager les entreprises françaises à nouer des relations de partenariat en Afrique du Sud, notamment à créer des coentreprises (joint-ventures) afin de participer à la reconstruction du pays à l'appareil industriel obsolète et placé devant la nécessité de développer ses infrastructures (logements, écoles, hôpitaux, électricité, barrages) et afin de contribuer à son effort de formation. Pour l'heure, la présence française, parfois ancienne, est modeste. Parmi les grands pays industrialisés, la France n'est que le sixième partenaire commercial de Pretoria, les échanges commerciaux ne représentant que 0,3 % du total de nos exportations. Pourtant, depuis deux ans, les investissements français se sont accrus, s'élevant à 1,5 milliard de francs.

« Arrêter la guerre civile économique »

Aujourd'hui, cinquante-six entreprises françaises sont implantées en Afrique du Sud – où vivent 5 000 français, contre 500 allemandes et 1 500 britanniques. Alcatel-Alsthom, Indosuez, Total, Bouygues, Merlin-Gerin, Bull, L'Air liquide figurent parmi ces entreprises. Après les récents investissements de Total dans les exploitations houillères et la participation d'Alcatel dans Altech, EDF vient de conclure un accord de coopération avec le groupe public Eskom en vue d'électrifier la *township* noire de Kayelitsha regroupant 500 000 habitants dans le sud. En mai 1992, les autorités françaises et sud-africaines ont créé, à l'initative du CNPF et de la Chambre de commerce de Paris, l'OCSAF (organisme pour la coopération industrielle et l'investissement entre l'Afrique du Sud et la France) dans le but de favoriser les opportunités de partenariat industriel. Depuis, une cinquantaine d'entreprises françaises se sont montrées intéressées.

Les interlocuteurs de M. Perigot se sont donc efforcés de tenir un langage rassurant et optimiste sur l'Afrique du Sud d'après les élections du 27 avril 1994. Pour reconstruire le pays et combler progressivement l'énorme fossé entre les Noirs et les Blancs – le coût de la parité en matière d'éducation, de santé et de retraite est évalué de 35 à 45 milliards de rands par an (de 63 à 81 milliards de francs d'ici à l'an 2000), – le futur gouvernement a besoin des capitaux et de la confiance des investisseurs étrangers. Mais il reste encore à définir le nouveau code des investissements étrangers, le CNPF ayant plaidé pour une totale libéralisation des conditions de rapatriement des bénéfices réalisés sur place.

Alors qu'un Conseil exécutif de transition doit assister l'action gouvernementale, pouvoirs publics, syndicats et milieux d'affaires tentent de jeter les bases, au sein d'un forum économique national, d'une plate-forme économique pour la période 1994-1999. L'idée, selon la formule utilisée par Derek Keys, ministre des finances, est *« d'arrêter la guerre civile économique »*. *« Le peuple est patient*, a assuré M. Keys, *et il est prêt à faire des sacrifices à court terme pour avoir des résultats à long terme »*. *« Il y aura un consensus sur la politique économique*, a affirmé le président Frederik De Klerk en recevant la délégation du CNPF. *Elle sera libérale et favorisera les investissements étrangers. »* Ainsi l'ANC se montre plus pragmatique et, selon un diplomate *« tient le langage classique de la libre entreprise »*. La nouvelle Afrique du Sud devrait ainsi vivre, pendant cinq ans, selon le règle du ni-ni : ni nationalisation ni privatisation.

Pourtant les pierres d'achoppement et les zones d'ombre subsistent encore et, selon l'expression d'un dirigeant de la Chambre des mines, Daniel Pollnow, *« nous baignons dans le flou artistique »*. Certains experts de l'ANC veulent remettre en cause l'indépendance de la banque centrale alors que son gouverneur, Chris Stals, souhaite que le financement des dépenses sociales n'aggrave pas un déficit budgétaire en diminution mais encore élevé (6,8 % du PIB). En revanche le démantèlement des conglomérats – six groupes sud-africains représentant 86 % de la capitalisation boursière de Johannesburg – est bel et bien à l'ordre du jour. Déjà l'un d'entre eux, Barlow Rand, présent dans l'agro-alimentaire, l'électronique, les activités minières, a éclaté en quatre entités indépendantes.

Plutôt robuste mais « invalide »

Nul n'est encore en mesure d'évaluer le montant de la facture sociale que représentera l'abolition des fortes discriminations dont souffre la majorité noire. Dans un pays où le PNB par habitant des Blancs est près de dix fois supérieur en moyenne à celui des Noirs, l'ANC entend bien parvenir à une redistribution des richesses nationales. *« Nous avons une vue réaliste et raisonnable de ce qu'il y a à faire sur le plan économique et social*, a affirmé Tito Mbowemi, chef du département économique de l'ANC. *On ne peut pas faire tout tout de suite. »* Pour autant l'ANC n'entend pas jouer avec les attentes de la communauté noire.

Un autre problème a retenu l'attention des investisseurs potentiels qui accompagnaient M. Perigot. Celui de la promotion des Noirs comme administrateurs et cadres des entreprises. En d'autres termes, une politique de discrimination positive qu'on appelle, à Johannesburg *« affirmative action »*. Le SACOB, organisation patronale blanche, propose un code excluant des quotas pour le recrutement et la formation les Noirs. En revanche, selon le NAFCOC, patronat noir, 30 % des administrateurs des sociétés cotées en Bourse et 60 % des cadres devraient être Noirs en l'an 2000. *« Les entreprises traînent les pieds »*, a noté Jean-Claude Goffinet, directeur général de la filiale sud-africaine de Total, entreprise qui compte 23 % de Noirs parmi ses gérants de stations-service mais ni cadres ni administrateurs.

Le décollage d'une Afrique du Sud démocratique et multiraciale est donc bel et bien conditionné par un retour de la croissance. Une série de bons indices publiés pendant le séjour de la délégation du CNPF – hausse de la production industrielle, ralentissement de l'inflation – confortent la croissance positive attendue pour 1993 après –2,1 % en 1992. Mais l'investissement reste insuffisant (15 % du PNB) et le chômage atteint des taux vertigineux (31 % de la population active, mais plus de 40 % chez les actifs noirs). Une situation qui amène M. Keys à qualifier l'Afrique du Sud, si riche en matières premières et qui représente à elle seule près du tiers du PIB du continent, d'économie *« plutôt robuste »*, mais *« invalide »* car elle ne crée pas d'emplois.

Sans partager totalement l'optimisme officiel, la délégation du CNPF a donc décelé des opportunités d'investissements pour les entreprises françaises afin de consolider le nouveau cours politique et de profiter d'un rapprochement économique des pays de l'Afrique australe. Une étude d'Euromoney début 1993 situe l'Afrique du Sud au quarante-neuvième rang pour le risque pays devant la Tunisie en pondérant un risque politique négatif et un risque économique positif. Seule petite déception, François Perigot n'a pas rencontré Nelson Mandela ni, comme prévu, son second, Thabo Mbeki. Des directeurs du département international et du département économique de l'ANC ont reçu la délégation avec une réserve qui tranchait avec la chaleur des propos de Nelson Mandela lors de sa visite le 13 octobre à Paris.

MICHEL NOBLECOURT

Selon les prévisions de cinq experts

Le chômage augmenterait encore en Allemagne

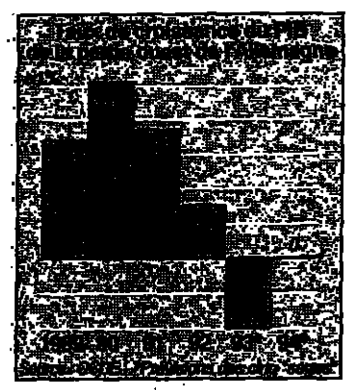
Ce sont des prévisions assez sombres pour l'économie allemande en 1994 que vient de publier le conseil des experts qui, chaque année, fournit au gouvernement diagnostics et prévisions. Ceux que l'on appelle les « cinq sages » prévoient pour cette année un recul de 2 % de la production nationale et une totale stagnation l'année prochaine, dans la partie occidentale de l'Allemagne.

Cette vision des choses est un peu différente de celle des instituts allemands de conjoncture qui en moyenne prévoient une croissance de 1 % du PIB en 1994. L'idée la plus communément admise jusqu'ici était que l'Allemagne avait touché le fond de la récession depuis le printemps dernier et que l'activité s'était stabilisée dans la partie ouest du pays.

Tel n'est pas le jugement des « cinq sages » qui prévoient une forte augmentation du chômage (+ 600 000 en 1994), le nombre des sans-emploi devant atteindre 4,02 millions sur l'ensemble du pays contre 3,43 millions cette année. Le taux de chômage atteindrait ainsi 10,5 % de la population active contre 9 % en 1993 et 7,7 % en 1992. Dans la seule partie orientale de l'Allemagne, le taux de chômage atteindrait même 16,5 % contre 15 % cette année contre 7,5 % en 1993 et 9 % en 1994 dans la partie ouest.

« Il est difficile de dire quand la fin de la récession sera atteinte », déclarent les sages qui ajoutent qu'il *« n'est pas certain que la stabilisation de la production, observée aux deuxième et troisième trimestres, constitue la fin de la récession »*. Ces mêmes experts, qui estiment que l'économie allemande n'a pas *« la force de redémarrer »*, prévoient un début d'année 1994 difficile, du fait des hausses décidées des taxes-pétrolières et des contributions sociales.

Curieusement les cinq sages, qui demandent notamment un allègement de la fiscalité des entreprises, reprochent assez vertement au gouvernement de ne pas avoir suffisamment taillé dans les dépenses et les subventions. Pour eux, l'endettement de l'Etat, les lourds déficits des comptes publics, provoquent la



méfiance des chefs d'entreprise et des *consommateurs*, créent un mauvais climat. Aussi le conseil appelle-t-il de nouveau à la modération salariale en même temps qu'il se montre plus que réservé vis-à-vis d'une réduction générale de la durée du travail *« qui pourrait réduire la production et le revenu et donc entraîner un affaiblissement de la conjoncture »*. Une claire allusion à la méthode Volkswagen.

Les prévisions des cinq sages ont une grande importance pour l'Europe et la France en particulier. Si la récession se poursuivait outre-Rhin, il serait plus difficile de retrouver les chemins de la reprise en France. Le gouvernement français prévoit une croissance de 1,4 % l'année prochaine avec un début de reprise en Allemagne (+ 0,5 %). Le rapport des sages ne va pas tout à fait dans ce sens.

Al. V.

Afin de préserver le consensus social

Les Néerlandais concluent un accord de modération salariale

AMSTERDAM

de notre correspondant

S'ils risquent d'augmenter très lentement en 1994, les salaires des Néerlandais ne seront pas autoritairement gelés comme le prévoyait le gouvernement de centre-gauche (chrétiens-démocrates et travaillistes). La signature, par le patronat et les syndicats, d'un *« accord central »* de modération salariale a décidé les pouvoirs publics à retirer, vendredi 5 novembre, un projet de loi bloquant les salaires.

Les sept organisations patronales et les trois centrales syndicales que comptent les Pays-Bas sont convenues que dans la plupart des entreprises *« la marge pour des augmentations de salaire* [était] *extrêmement réduite et parfois même inexistante »*. Cette formule signifie que le pouvoir d'achat des Néerlandais est appelé à baisser du fait d'une inflation estimée à 3 % dans la loi de finances pour 1994. Même ceux qui bénéficient d'une convention collective (CAO) prévoyant une hausse des salaires ne sont sûrs de rien : les partenaires sociaux ont donné carte blanche à leurs représentants sur le terrain pour décider *« d'un commun accord »* d'une éventuelle réouverture des discussions.

Cette entente sociale comporte d'autres clauses, tels la flexibilité des échelles salariales (avec la création d'un échelon situé entre le salaire *minimum légal* et les rémunérations-planchers prévues dans les CAO), l'assouplissement des temps de travail ou la variation des salaires entre les entreprises en théorie soumises aux mêmes accords de branche. C'est ici le dogme de la convention collective monolithique qui paraît ébréché.

En échange de ces concessions, les syndicats ont obtenu du patronat une série d'engagements plus ou moins concrets : un renforcement du rôle des comités d'entreprise ou des organisations de salariés, une *« obligation d'effort »* en faveur de la formation professionnelle et de l'emploi (notamment par le biais du travail à temps partiel), et la possibilité de gratifications sous la forme d'un intéressement aux bénéfices.

Cette entente sociale est la première du genre conclue depuis 1982. Mais, contrairement au pacte signé cette année-là, l'accord actuel s'analyse comme un ensemble de *« recommandations »* aux négociateurs, au niveau des branches ou des entreprises. Néanmoins, le gouvernement s'est dit convaincu de la viabilité de cet accord et s'est montré satisfait, sinon soulagé : la menace d'une loi de blocage des salaires n'avait d'autre but que de forcer les partenaires sociaux à *« prendre leurs responsabilités »*.

C'est en tout cas la première fois que les appels à la modération salariale venus de La Haye sont entendus : en 1992, les salaires ont augmenté en moyenne de 4,2 % et de 2,6 % cette année. C'est aussi un démenti que le patronat et les syndicats ont apporté aux fossoyeurs du modèle consensuel néerlandais : l'accord a été signé au sein de la Fondation du travail, créée au lendemain de la guerre pour promouvoir la paix sociale.

CHRISTIAN CHARTIER

Le silence des agriculteurs

Suite de la première page

Luc Guyau (président de la FNSEA), Christian Jacob (CNJA) et Pierre Cormorèche (patron des chambres d'agriculture) auraient-ils reçu l'assurance secrète des pouvoirs publics que, quoi qu'il en coûte, le préaccord de Blair House ne serait pas entériné tel quel ? Ou, au contraire, savent-ils que les jeux sont faits et qu'il faudra bien que les agriculteurs européens (et les français les premiers) acceptent des sacrifices pour sauver l'essentiel de la complexe mécanique commerciale multilatérale ?

Tout se passe comme si les dirigeants agricoles qui, plus que jamais et dans la discrétion, continuent à entretenir une étroite coopération avec les pouvoirs publics, avaient pris le parti d'un arrangement qui, sur le fond, risque d'être préjudiciable à terme à l'agriculture et qu'il faut donc s'évertuer désormais de présenter sous un habillage acceptable, assorti d'antidotes efficaces. Placés depuis l'été au centre d'une querelle frisant le psychodrame, accusés de tout bloquer simplement parce qu'ils demandent énergiquement à la majorité d'aujourd'hui de ne pas renier les engagements de l'opposition d'hier, les « patrons » des syndicats agricoles se sont vite rendu compte qu'à force d'en demander trop, ils risquaient d'irriter l'opinion française et beaucoup de capitales étrangères. Il leur a donc été recommandé discrètement de mettre la pédale douce, de garder leur sang-froid et de laisser le gouvernement, par une série de rencontres diplomatiques feutrées, faire de son mieux pour sauver davantage que les meubles.

Quatre groupes de travail

Et les bouillants leaders d'hier sont gentiment rentrés dans leur coquille – si l'on met à part le récent coup de sang de Christian Jacob stigmatisant l' *« agriculteur bouc émissaire »* – avec d'autant plus de raisonnable résignation que leurs troupes elles-mêmes commençaient à montrer des risques de lassitude. L'agriculteur vit en effet, d'année en année, de moins en moins du produit de son travail et de plus en plus de la subvention publique, ce qu'il supporte mal.

Il y a plus. Depuis que, le 7 mai, Edouard Balladur a reçu – avec quelle ostentation ! – les dirigeants agricoles, la cogestion a été conduite tambour battant. Quatre groupes de travail mixtes entre l'administration et les professionnels avaient été constitués à l'époque pour étudier les questions structurelles les plus délicates de l'agriculture : le statut juridique et l'installation des nouveaux agriculteurs, l'organisation des marchés, la gestion de l'espace rural et le statut social des paysans. C'est lundi après-midi 15 novembre que le chef du gouvernement, au vu des conclusions de ces groupes qui n'ont fait l'objet d'aucune fuite, devait rendre public un nouveau train de mesures en faveur des paysans et des entreprises agricoles. Une annonce qui aurait fait très mauvaise impression si elle avait pu être assimilée, par coïncidence, avec l'épilogue d'une période d'agitation.

Le pacte proposé par Matignon depuis plusieurs semaines était donc le suivant : laissez-nous négocier sereinement et secrètement avec nos partenaires étrangers et la Commission européenne et ne faites pas en sorte qu'on puisse dire que le gouvernement a cédé sous votre pression ; en échange, soyez assurés que vous n'aurez pas, en fin de compte et au-delà des questions conjoncturelles, à vous plaindre, tant en termes budgétaires et réglementaires qu'en capacité d'améliorer encore, s'il le faut, la politique agricole commune avec nos partenaires de l'Union européenne.

Autant dire que les milieux agricoles attendent beaucoup de la réunion de lundi à Matignon. La discussion du budget de l'agriculture au Sénat, le 29 novembre, sera l'occasion, sous la forme d'amendements parlementaires, de traduire les nouveaux engagements de l'Etat. Un délai utile qui permettra à Edouard Balladur, engagé sur une voie étroite, de gagner un temps précieux pour contrebalancer par un dispositif interne amélioré ce qu'il faudra bien concéder à Washington.

FRANÇOIS GROSRICHARD

En Russie

Des entreprises « non rentables » vont être fermées

Le premier vice-premier ministre Egor Gaïdar, chargé de l'économie, a déclaré samedi 13 novembre que *« des entreprises vont être irrémédiablement fermées »* en Russie et que *« l'Etat cessera de subventionner les productions non rentables »*. M. Gaïdar, qui s'exprimait devant plusieurs candidats régionaux de son parti Choix de la Russie pour les élections à la Douma le 12 décembre, a ajouté que la poursuite de la politique de subventions *« mènerait à la casse de l'économie »* nationale. Le numéro deux du gouvernement a d'autre part annoncé qu'il était *« temps de baisser l'impôt sur la production »*, tout en estimant qu'il fallait le faire *« graduellement »*.

Chômage partiel, mise en commun de fournisseurs

Les constructeurs d'automobiles japonais organisent leur repli

Les constructeurs d'automobiles japonais, en crise, n'ont pas encore trouvé de stratégie de rechange. Faute de quoi, ils recourent à des palliatifs, chômage partiel et suppressions de postes, et remettant en cause le « juste-à-temps », mode d'organisation de la production qui fut l'une des clés de leur succès.

TOKYO

de notre correspondant

Les constructeurs d'automobiles japonais sont-ils en train de perdre leur suprématie sur le marché mondial ? C'est ce que suggère un récent article de l'hebdomadaire économique nippon *Ekonomisto*, qui écrit que *« cette industrie traverse la crise la plus grave depuis sa naissance »*. Affectée par un recul de la demande sur le marché domestique et frappée par la valorisation du yen à l'étranger, l'industrie automobile nippone va mal. Le récent Salon de l'Auto de Tokyo a été symptomatique de cette morosité : la flamboyante démonstration de force du Salon de 1989 a fait place à un frileux retranchement. Placé sous le signe de « L'innovation dans l'Ecolution » (néologisme formé des mots anglais *ecology* et *evolution*), ce Salon a moins témoigné d'une tendance nouvelle que d'un manque d'assurance sur la voie à suivre.

Au cours des six premiers mois de 1993, le marché automobile domestique a décliné de 5,6 %, accentuant une chute commencée en 1991. Quant à la production, elle a baissé de 12 % en septembre par rapport à l'année précédente. Tous les constructeurs, à l'exception de Mitsubishi-Motors, s'attendent à de nouvelles diminutions de leur profits, y compris le géant Toyota (– 45 %, soit 1,8 milliard de dollars ou environ de 10 milliards de francs, en juin), qui, pour la première fois en trente-neuf ans, réduit sa production.

A la saturation du marché domestique (une voiture pour deux habitants) conjuguée à une prudence frileuse des consommateurs, inquiets d'un enlisement dans une récession qui se traduit par une compression du pouvoir d'achat, s'ajoute un déclin des performances sur les marchés à l'exportation. Les constructeurs japonais ont perdu une partie de leur compétitivité. Non seulement la valorisation du yen rend leurs véhicules plus chers à l'achat mais encore elle accroît le coût du travail : le salaire de l'ouvrier nippon est devenu supérieur à celui de son homologue américain. Résultat, les constructeurs japonais perdent des parts de marché aux Etats-Unis, leur principal débouché. Sur l'archipel, en revanche, ils sont en butte à une poussée des Américains.

Des regroupements inévitables

A la suite de la crise pétrolière de 1973, les constructeurs japonais, qui bénéficiaient d'avantages en termes de coût, ont joué avec succès la carte des économies d'énergie. A la suite de la première valorisation du yen, au lendemain des accords du Plaza en 1985, ils profitèrent de leur avance technologique pour pénétrer le marché des voitures de luxe. Aujourd'hui, ils n'ont plus guère de carte en main, et l'issue de la crise est loin d'être claire.

Ils n'ont pas encore élaboré une stratégie de rechange, se contentant de pratiquer une politique de repli, assortie d'accords de distribution croisés entre marques : réduction de la production par arrêt d'usine, comme celle de Nissan à Zama au printemps dernier, chômage partiel chez Mazda, dont les comptes resteront dans le rouge jusqu'en 1995, réduction de l'emploi chez tous et, phénomène nouveau, intégration des productions par le recours de firmes concurrentes aux mêmes sous-traitants. Samedi 6 novembre, Honda a annoncé quatre jours de chômage partiel par mois à son usine de Suzuka entre décembre et mars. L'exclusivité de leurs sous-traitants permettait aux constructeurs de différencier leurs modèles : désormais, on doit s'attendre à une plus grande homogénéisation entre les marques. La tendance à recourir aux mêmes sous-traitants est accentuée par la remise en cause de l'une des innovations de la gestion à la nippone favorisant la flexibilité de la production : le système de livraison des pièces détachées par petites quantités « juste à temps », ce qui réduisait le coût du stockage. La congestion du réseau routier a rendu ce système moins efficace.

Ces mesures ne sont que des palliatifs. Selon le président de l'Association des constructeurs automobiles, Yutaka Kume, président de Nissan, si le cours du yen reste à son niveau actuel, la production devra être réduite (en 1992, le Japon a exporté 44 % de sa production). Des regroupements entre les onze constructeurs seront en outre inévitables.

Dans un premier temps, il est vraisemblable que les constructeurs, à l'exception peut-être de Toyota et Nissan, vont se concentrer sur un segment du marché plutôt que de chercher à le couvrir entièrement (Mazda, qui a cinq réseaux de distribution, est en difficulté). A l'extérieur, ils ont essentiellement une carte à jouer : le marché asiatique.

Selon l'Association des constructeurs, la demande dans la région devrait croître de 15 % par an entre 1992 et 1997. Mais les Japonais ne sont pas seuls : les Américains et les Européens regardent également vers l'Asie du Sud-Est et le sous-continent comme des marchés potentiellement en croissance. Les Japonais ont déjà acquis des positions de force (en Thaïlande par exemple, mais aussi en Malaisie où Mitsubishi est derrière l'industrie nationale). Ils sont aussi présents au Pakistan (Honda). Le marché asiatique, certes en croissance, peut être un débouché, mais il demeure cependant restreint pour la formidable capacité nippone : une demande annuelle de 2,5 millions de véhicules pour une production de 12 millions de voitures. Les constructeurs nippons n'ont pas fini d'avaler leur pilule amère.

PHILIPPE PONS

A la suite de l'accident de l'autoroute A-10

Bernard Bosson annonce des initiatives pour lutter contre les vitesses excessives

Le ministre des transports, de l'équipement et du tourisme, Bernard Bosson, a indiqué, dimanche 14 novembre à l'occasion du « Grand Jury RTL-*le Monde* », que « des mesures nouvelles en matière de renforcement de la sécurité et pour les vitesses vraiment excessives » seraient annoncées dans quelques semaines.

En matière de sécurité routière, *« il y a des exagérations qui doivent être beaucoup plus sanctionnées que d'autres. Actuellement, il n'y a pas vraiment une proportion* [dans les sanctions] *au-delà d'une certaine vitesse »*, a précisé Bernard Bosson, ministre des transports, dimanche 14 novembre au « Grand Jury RTL-*le Monde* », sans dévoiler ces mesures qui doivent être arrêtées lors d'un comité interministériel consacré à la sécurité routière.

Deux erreurs dans le conflit Air France

Les mesures concerneront également une meilleure surveillance du *taux d'alcoolémie au volant*, l'éducation à la sécurité routière à l'école et l'apprentissage anticipé de la conduite. *« Nous avons moins besoin de mesures nouvelles que de faire respecter celles qui existent »*, a précisé M. Bosson. En matière de transport routier, de nouveaux délits – *« le débridage du limiteur de vitesse du camion et la manipulation du chronotachygraphe »* ont été créés en accord avec la profession, dans le cadre d'un contrat de progrès actuellement négocié avec les représentants des transporteurs, a précisé M. Bosson. L'extension de ces dispositions aux routiers étrangers sur le territoire français, *« dans le cadre d'une procédure de flagrant délit »*, est en discussion.

Le contrat de progrès visera également à *« un renforcement des contrôles pour l'accès à la profession, un renforcement des contrôles pour donner les autorisations de transport à grande distance, avec une répression du travail au noir »*. Interrogé sur le développement du transport de marchandises par le fer, le ministre a déclaré que le transport combiné, qui s'écroule, *« devait être soutenu »*, mais que l'autoroute ferroviaire était *« une vue de l'esprit »*.

Par ailleurs, M. Bosson estime avoir commis deux erreurs dans la gestion du conflit à Air France. *« La première est de ne pas avoir compris que, après cinq ans, Attali ne pouvait pas être porteur d'un projet, qu'il ne pouvait pas dynamiser l'entreprise et qu'il y avait une coupure culturelle avec le personnel. La seconde, c'est que, lorsqu'il m'a demandé de le soutenir, je l'ai fait d'une manière trop dure. Je n'ai pas laissé comprendre que je voulais me battre pour Air France et que je voulais le dialogue social »*.

Le ministre a expliqué que la négociation interne ouverte dans l'entreprise s'était *« mal passée »*. Lorsque la grève a éclaté, a précisé le ministre, *« je lui ai demandé* [à Bernard Attali] *en parallèle de rouvrir le dialogue social tout de suite. Je lui ai demandé des mesures spectaculaires. Je lui ai notamment demandé de s'appliquer, à lui, et à tous hauts grades, la jurisprudence des ministres : diminuer les revenus de 10 % tout de suite et l'annoncer de manière spectaculaire* [...]. *Mon soutien lui a donné neuf jours de sursis* [...]. *Malgré son courage auquel je rends hommage, le président Attali, avec cinq années d'ancienneté et deux plans qui n'avaient pas réussi, ne pouvait pas supporter un nouveau plan. Il fallait rouvrir le dialogue social »*. Par ailleurs, le ministre a déclaré qu'il avait *« envisagé »* sa propre démission et en avait parlé au premier ministre. *« Il y a des moments où le courage peut être de partir ou au contraire d'assumer. Pour l'instant, je suis là, dans les fonctions de ministre, qui sont par définition, surtout aux transports, toujours provisoires. »*

POINT DE VUE

L'obsession de la compétitivité

par Charles Fiterman

JE n'aime pas les rebouteux qui, dans l'émotion ou la colère qui suivent les catastrophes, se précipitent pour délivrer doctement les remèdes miracles qu'ils viennent de découvrir. Mais certains aspects de la polémique ouverte à la suite du drame de Mirambeau m'obligent à intervenir.

La vitesse est incriminée ! A juste titre. Des sanctions strictes, et strictement appliquées, sont réclamées. Exigence légitime. Sans rien retirer à cela, je veux rappeler que la répression à elle seule n'a jamais réglé un problème de société. Je me limiterai à ce sujet à quatre observations, suivies d'une... cinquième en guise de conclusion.

1. La vie économique est aujourd'hui fondée sur un principe central – celui de la rentabilité financière directe – qui fait du « gain de temps » un véritable credo. L'obsession de la compétitivité, considérée sous cet angle, rythme non seulement la vie de travail, y compris dans le transport, mais la vie hors travail. Les Parisiens sont gens pressés mais ce qui les presse et les oppresse, c'est la vie qui leur est faite.

Les remèdes ne sont-ils pas à situer à ce niveau ?

2. Les besoins de transport s'accroissent régulièrement. Je considère ce fait comme positif et durable. Il n'empêche qu'existe à mon sens une « surcroissance malsaine ». Les causes en sont repérables. Y figurent par exemple : la concentration urbaine excessive et son corollaire la désertification rurale ; les loisirs traités comme produit de consommation dont la valeur se mesure en kilomètres offerts, en sites visités au pas de course ; la politique dite des « flux tendus » ou « des stocks zéro » dans la gestion des entreprises.

Le développement du transport combiné

Des actions fortement novatrices ne sont-elles pas à entreprendre sur ces différents plans ?

3. Le modèle de développement qui a prévalu au cours de ce siècle a privilégié la voiture individuelle. Cela a été, et restera pour une part, un formidable outil de liberté.

Mais dans nos pays ouest-européens exigus, les « voitures à vivre » deviennent des voitures à mal vivre ou... à mourir. L'abîme absurde qui se creuse entre les performances possibles de ces machines et les conditions concrètes de leur conduite nourrit les frustrations.

Là encore, les solutions sont diverses. Mais ne faut-il pas faire preuve d'audace ? Par exemple, en privilégiant, pour le transport longue distance, le transport public et la location sur place de véhicules individuels, tout cela à prix accessibles, et pour les transports urbains de façon massive les transports en commun.

4. Les poids lourds roulent souvent trop vite. La réglementation est trop souvent ignorée. Les temps de conduite des conducteurs sont encore trop longs, les conditions de travail souvent mauvaises. Mais ne voir comme issue que la répression... ou la leçon de morale, après avoir parfois soutenu les routiers en grève contre le permis à points (mais il est vrai que le gouvernement était socialiste), c'est manquer la vraie cible. Je vois ressortir l'épouvantail du lobby routier. Je prétends – en connaissance de cause – que ce lobby n'existe pas, en tout cas pas où on le situe.

La corporation du transport routier est atomisée. Elle compte 34 000 entreprises dont environ 10 000 qui ne sont constituées chacune que d'un conducteur lié à un client et d'un camion acheté à crédit. Sa capacité et ses traditions d'organisation et de défense de ses intérêts propres sont faibles. Le (gros) client y est le maître et le vendeur, l'esclave. Ce sont ces caractéristiques qui ont fait que les gros utilisateurs – les chargeurs comme on dit – ont choisi de favoriser ce mode de transport en lui imposant leurs conditions pour atteindre un objectif : le plus bas prix, en dessous du coût économique et social réel. Sous-tarifer le coût direct, voilà la règle. Qu'il y ait des coûts indirects écrasants, y compris des vies sacrifiées, qu'importe, c'est la société qui paye. La stratégie du déclin imposée à la SNCF depuis des décennies relève évidemment du même choix.

Les choix alternatifs existent. Ils se nomment : prix minimaux garantis ; engagement de la responsabilité des donneurs d'ordre en cas d'accident ; indemnisation des temps d'attente ; assainissement des structures de la profession, modernisation de sa gestion ; installation de limiteurs de vitesse dès la construction du véhicule ; et aussi développement du transport combiné et impulsion d'une stratégie offensive de développement du transport par rail, non à partir de mesures administratives, mais d'un cadre concurrentiel approprié dans lequel la SNCF devra faire valoir un dynamisme nouveau.

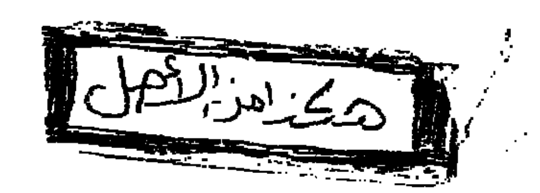
5. Qu'il me soit permis d'ajouter que ces principes directeurs et ces règles essentielles d'une politique moderne des transports existent. Ils sont même codifiés dans une loi : la loi d'orientation des transports intérieurs adoptée en 1982. Il suffit de les appliquer, quitte à procéder ici ou là aux ajustements utiles.

Un syndicat a demandé, après la catastrophe épouvantable, la mise en examen du ministre des transports et de ses prédécesseurs. Bien que je considère la proposition comme un peu courte, pour ce qui me concerne je réponds par un simple mot : chiche !

▶ *Charles Fiterman est ancien ministre des transports.*

EN BREF

ÉTATS-UNIS ET JAPON : pourparlers sur le commerce du riz. – *Washington et Tokyo seraient* parvenus à un accord pour libéraliser à terme les importations de riz au Japon. Selon le *Herald Tribune*, se fondant sur des informations recueillies par les agences AP et Reuter, cet accord négocié sur des bases bilatérales prévoirait que, dans six ans, le Japon ouvrira son marché aux importations de riz étranger pour un volume représentant de 4 % à 8 % de la consommation intérieure. Le ministère nippon de l'agriculture a démenti l'information et le ministère des affaires étrangères s'est contenté de parler d'information prématurée.



VIE DES ENTREPRISES

En raison de leurs exigences en matière de sécurité

Eurotunnel réclamerait des dédommagements à la France et au Royaume-Uni

Eurotunnel, la société franco-britannique concessionnaire du tunnel sous la Manche, réclamerait quelque 4 milliards de francs aux Etats français et britannique en dédommagement des changements techniques imposés par la Commission intergouvernementale de sécurité sur les trains navettes qui transporteront véhicules et passagers. L'Agence France-Presse qui cite ce chiffre, dimanche 14 novembre, ajoute *qu'elle tient cette information de « source bien informée »*. Mais à Paris, le ministère de l'équipement et des transports n'avait toujours pas indiqué lundi 15 novembre au matin quel sort pourrait être réservé à la réclamation du concessionnaire privé. Côté britannique, il faut savoir que le gouvernement est en principe dans l'impossibilité de verser quelque aide directe que ce soit, l'ancien premier ministre Margaret Thatcher ayant refusé tout financement public lors du lancement du projet.

La Commission intergouvernementale, qui veille à la sécurité du tunnel, a en effet demandé deux changements coûteux qui concernaient la largeur des portes des navettes et la structure des *navettes réservées aux poids* lourds. Ces changements ont *alourdi la facture de plusieurs* milliards de francs.

Par ailleurs, le groupe canadien Bombardier qui fabrique les navettes réclame au constructeur Trans Manche-Link (TML) *regroupant les entreprises de travaux* publics 746 millions de dollars canadiens (environ 3,5 milliards de francs) pour les *« travaux supplémentaires, retards et interruptions dans l'exécution du contrat »*.

Eurotunnel, concessionnaire de l'ouvrage jusqu'en 2042, se heurte à de sérieux problèmes financiers en raison à la fois du doublement du coût de l'ouvrage (87 milliards de francs estimés aujourd'hui) et du retard de sa mise en service qui alourdit les frais financiers. Initialement prévue pour la mi-1993, l'inauguration par le président français et la reine Elizabeth devrait avoir lieu en mai 1994.

[Au siège parisien d'Eurotunnel on se déclarait lundi matin 15 novembre *« extrêmement surpris »* par ces informations. On ne contestait pas le contentieux entre les Etats et le concessionnaire mais l'on précisait qu'aucun chiffre sérieux ne pouvait être avancé puisque les réclamations font l'objet entre les partenaires de procédures *complexes et longues qui ne sont toujours* pas achevées.]

Le nouveau président s'efforce de rétablir la confiance

Jean Peyrelevade est convaincu que le Crédit lyonnais sera recapitalisé

A peine nommé président du Crédit lyonnais, au *Journal officiel* du 13 novembre, Jean Peyrelevade a tenu à mettre un terme aux bruits alarmants et aux spéculations qui, depuis deux mois, se multiplient sur la santé financière de la première banque française.

L'annonce par la rumeur à la mi-septembre du départ de Jean-Yves Haberer et les chiffres parfois fantaisistes annoncés sur une recapitalisation négociée par M. Peyrelevade dans les dernières semaines n'ont pas été sans affecter l'image du Lyonnais, voire même de la place bancaire de Paris.

Dès samedi soir 13 novembre, interrogé sur France 2, M. Peyrelevade a tenu à rétablir la confiance en indiquant qu'il espérait voir la banque publique revenir *« au voisinage de l'équilibre en 1994 »* après avoir perdu 1,8 milliard de francs en 1992 et 1,04 milliard au premier semestre de cette année.

Revenant sur la gestion controversée de son prédécesseur, Jean-Yves Haberer, il a déclaré qu'on ne pouvait pas *« à la fois demander aux banques de prendre des risques et s'étonner ensuite qu'elles souffrent de la récession »*. *« Quand on prend en main une maison, on en assume le passif »*, a-t-il ajouté.

*Le nouveau président du Cré*dit lyonnais a enfoncé le clou dans un entretien accordé au journal *les Echos* du lundi 15 novembre. Il s'est notamment déclaré *« convaincu »* que le Crédit lyonnais serait prochainement recapitalisé et n'a pas exclu des *« désinvestissements »* dans les trois années à venir.

Sur l'affaire MGM (Metro-Goldwyn-Mayer), M. Peyrelevade estime que *« la stratégie suivie sur cette affaire par le Crédit lyonnais est la seule possible »*. *« Il s'agit de conforter les équipes en place chargées du redressement de MGM pour pouvoir profiter d'un mouvement général qui devrait faire de ce dossier en fin de parcours un investissement convenable »*.

Enfin, Jean Peyrelevade ne veut pas remettre en cause le développement européen, qui lui semble *« la manière naturelle de croître pour un réseau bancaire »*. Mais il faut *« vérifier que le concept de banque européenne a la même validité que le concept d'assureur européen »*, ajoute-t-il.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PRODUITS

APPLE : un Macintosh compatible IBM. – Le constructeur informatique Apple doit présenter, lundi 15 novembre à Las Vegas, un nouveau micro-ordinateur Macintosh acceptant les programmes conçus pour les PC compatibles IBM. Par nécessité commerciale, la firme de Cupertino rompt avec un particularisme de plus en plus difficile à défendre. Plus de 90 % des micro-ordinateurs vendus dans le monde sont aujourd'hui des compatibles IBM PC. Les développeurs de logiciels s'adressent en priorité à ce marché. Ce lancement, qui vise à doper les ventes de Macintosh, n'est toutefois qu'un épiphénomène par rapport aux projets communs développés entre Apple et IBM. En juillet 1991, les deux frères ennemis de l'informatique signaient un accord de partenariat avec l'ambition de résister à la montée en puissance du tandem formé par le fabricant de microprocesseurs Intel et l'éditeur de logiciels Microsoft, auteur du fameux système Windows. Début 1994, la société californienne doit commercialiser ses *premières machines équipées du* micro-processeur PowerPC bâti sur technologie Risc IBM, avec l'espoir *de contrer l'arrivée sur le marché* des ordinateurs dotés du Pentium, la super-puce d'Intel.

PROCÈS

BCCI : nouveau report du procès et rejet des demandes de libération. – La cour pénale d'Abu-Dhabi a fixé au samedi 25 décembre sa prochaine audience dans le procès de treize anciens employés de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI) et rejeté une demande de libération des prévenus formulée par leurs avocats. Au terme d'une brève audience, le président de la cour Chihab, Abdel Rahman, a annoncé que le nouveau délai devrait permettre aux avocats de la défense d'étudier de *« nouveaux documents et rapports sur les charges »* retenues contre les accusés. C'est la deuxième fois que le tribunal reporte ses audiences depuis l'ouverture du procès le 9 octobre. La cour avait alors accédé à une première demande des avocats qui souhaitaient mieux examiner les dossiers de leurs clients.

RACHATS

NTT : intéressé par le rachat de 1,2 % de Nextel. – Nippon Telegraph and Telephone (NTT, Japon) a l'intention d'acquérir 1,2 % du groupe américain Nextel Communications pour 75 millions de dollars (450 millions de francs environ). *« Les deux sociétés doivent entamer des pourparlers dans un futur proche en vue d'un accord définitif »*, précise dans un communiqué le groupe semi-public détenu aux deux tiers par le gouvernement japonais. Cette *« alliance stratégique »* avec une société de radio mobile en expansion rapide représenterait, pour le géant des télécommunications nationales japonaises, un premier pas sur le marché spécialisé américain, souligne-t-on chez NTT. Nextel compte fournir le premier service radio mobile à grande capacité dans neuf villes des Etats-Unis d'ici deux ans, grâce à une nouvelle technologie qui, tout en donnant la priorité aux communications vocales, permet les messages informatiques ou l'alerte, entre autres possibilités multimédias.

FINASPORT (articles de sports) : la reprise de la société Bambrilla. – Le groupe d'articles de sports Finasport (sacs à dos Millet, gants Racer et Gamet, vêtements Mossant) a annoncé la reprise de la société Bambrilla, en dépôt de bilan depuis juin. Cette reprise, qui s'accompagnera de 56 suppressions d'emplois sur les 80 existant en France, se fera par un échange d'actions : 100 % du capital de la holding étant échangés contre 30,7 % du capital de Finasport. Le nouveau groupe devrait réaliser théoriquement un chiffre d'affaires de 295 millions (y compris Bambrilla) et 5 millions de francs de bénéfices. Finasport, créé en 1991, sera désormais contrôlé à 52,3 % par trois particuliers (dont le navigateur Marc Pajot), 30,7 % par Bambrilla, 10,9 % par HRI, un fonds de placement du groupe Rivaud, et 7 % par le Crédit agricole de la Somme.

PLAIDOYERS

GUINNESS : les vertus de la collaboration avec LVMH. – Le *président du groupe britannique de* bières et spiritueux Guinness, Tony Greener, a affirmé que la collaboration établie avec le groupe français LVMH avait permis de faire ensemble *« plus de bénéfices »* que chacun n'aurait pu en faire *« de son côté »*. Les analystes et la presse économique londonienne avaient récemment fait part de rumeurs sur une possible renégociation des accords passés entre les deux groupes, qui possèdent une participation croisée de 24 % dans leur capital respectif. M. Greener a rappelé que la politique de Guinness était de ne jamais commenter les rumeurs. Il a indiqué que United Distillers, la branche alcools de Guinness, réalisait 25 % de ses bénéfices sur les ventes des sociétés communes Guinness/LVMH. *« Nous développons nos joint-ventures* (coentreprises) *progressivement. Nous avons récemment ajouté le Mexique et la Chine aux pays dans lesquels nous collaborons et nous avons renforcé notre joint-venture aux Etats-Unis. »*

PRICE WATERHOUSE : réponse aux accusations de Ferruzzi-Montedison. – La société d'audit et de conseil Price-Waterhouse a rejeté mardi 9 novembre les accusations de Ferruzzi Finanziaria (Ferfin) qui a annoncé vouloir intenter une action en responsabilité contre elle pour *« négligence »* et *« incapacité »*. *« Price Waterhouse rejette fermement toute accusation, dans la pleine conviction d'avoir toujours fait tout son possible en présence d'actes frauduleux sur lesquels enquête la justice. Ces actes ont été commis avec ruse et tromperie en détournant consciemment l'attention de tous les organes de contrôle. »* *« La Price,* ajoute le communiqué, *fera valoir dans toutes les instances appropriées ses droits pour obtenir une déclaration confirmant la légitimité de ses actes afin de protéger son nom, sa clientèle et ses ressources professionnelles. »* Ce cabinet s'était vu confier un mandat de certification des comptes par Ferfin, holding de Ferruzzi-Montedison (*le Monde* du 10 novembre).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 15 novembre ⬆ Ferme

La Bourse de Paris a poursuivi son redressement lundi 15 novembre, soutenue notamment par la remontée du marché obligataire et la hausse du Matif. Après avoir ouvert sur une hausse de 0,59 %, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée une progression de 0,68 % à 2 111,14 points. L'indice parisien n'a pu être calculé une première fois que quarante minutes après l'ouverture de la séance en raison d'une énième défaillance informatique.

Selon les opérateurs, la reprise dans la foulée de celle du marché obligataire ne devrait pas se prolonger dans la mesure où il n'y a aucun élément fondamental pour soutenir durablement les actions. L'indice CAC 40, qui a terminé la semaine dernière par une légère progression de 0,76 %, devrait rester dépendant de l'évolution de la Bourse de Wall Street. En l'absence d'éléments nouveaux en France, le palais Brongniart continuera à vivre au rythme des événements d'outre-Atlantique, notamment les incertitudes sur l'adoption de l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA, ou NAFTA) par la Chambre des représentants. Le vote est prévu pour mercredi.

Du côté des valeurs, et après sa chute de la semaine dernière, Euro Disney se reprend un peu et gagne 2,5 %. Hausse également de 1,3 % de Rhône-Poulenc. Le groupe chimique français Rhône-Poulenc, dont la privatisation est imminente, a pourtant confirmé lundi 15 novembre ses prévisions de baisse d'au moins 30 % du bénéfice net (part du groupe) sur l'ensemble de l'année 1993. En revanche, Eurotunnel perd 1,4 % après la demande du concessionnaire du tunnel sous la Manche d'une rallonge de 4 milliards de francs aux Etats français et britannique.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	5-11-93	12-11-93
Valeurs franç. à rev. variable	120,8	118,7
Valeurs industrielles	114,3	112,4
Valeurs étrangères	144,2	144,9
Pétroles-Energie	129	126,5
Chimie	101,1	99,5
Métallurgie, mécanique	120	120,4
Electricité, électronique	116,8	114,1
Bâtiment et matériaux	122,9	122,2
Ind. de consom. non alim.	118,9	117,8
Agroalimentaire	100,1	97,5
Distribution	142,2	140
Transports, loisirs, services	113	109,4
Assurances	143,4	141,1
Crédit banque	123,4	122,5
Sicomi	138,3	137,2
Immobilier et foncier	133,5	133,2
Investissement et portefeuille	138,9	137,8

Base 100 en 1949

	5-11-93	12-11-93
Valeurs franç. à rev. variable	4 770,9	4 695,7
Valeurs étrangères	4 989,3	5 013,5

Base 100 en 1972

	5-11-93	12-11-93
Valeurs franç. à rev. variable	688,5	677,8
Valeurs étrangères	674,5	677,2

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES

Base 100 : 31 décembre 1981

	5-11-93	12-11-93
Indice général	590,7	582,1
Produits de base	528,4	514,9
Construction	525,1	527
Biens d'équipement	314,9	312,9
Biens de consom. durables	593,6	598,5
Biens de consom. non durables	958,2	953,1
Biens de consom. alim.	883,3	831,5
Services	593,4	593,1
Sociétés financières	643,6	633,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	532,6	533,8
Valeurs industrielles	584,1	578,3

TOKYO, 15 novembre ⬇ Vive rechute

La Bourse de Tokyo a subi un nouvel et vif accès de faiblesse lundi 15 novembre où les actions ont chuté en moyenne de 2,3 % dans un marché étroit qui reste pessimiste sur l'évolution de l'économie japonaise. L'indice Nikkei a clôturé à 18 074,61 points après avoir perdu 418,94 points et être passé momentanément en séance sous le niveau des 18 000 points. L'indice TOPIX, à base de calcul plus large, a perdu pour sa part 26,42 points à 1 539,65 points. Environ 280 millions de titres ont été échangés.

Selon les boursiers, des opérations d'arbitrage sur contrats à terme d'indice ont accentué la morosité des opérateurs déjà enclins aux prises de bénéfices après le petit sursaut de la fin de semaine dernière.

VALEURS	Cours du 12 novembre	Cours du 15 novembre
Ajinomoto	1 280	1 260
Bridgestone	1 320	1 300
Canon	1 480	1 450
Fuji Bank	2 280	2 240
Honda Motors	1 620	1 600
Matsushita Electric	1 450	1 430
Mitsubishi Heavy	649	651
Sony Corp.	4 890	4 810
Toyota Motors	1 790	1 770

CHANGES

Dollar : 5,8700 F ⬇

A Paris, lundi 15 novembre, le deutschemark progressait légèrement à 3,4838 francs au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,4763 francs vendredi en fin de journée selon le cours indicatif de la Banque de France, tandis que le dollar ouvrait à 5,8700 francs contre 5,9080 francs à la clôture du 12 novembre.

FRANCFORT	12 nov.	15 nov.
Dollar (en DM)	1,6930	1,6853
TOKYO	12 nov.	15 nov.
Dollar (en yens)	106,47	105,79

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (15 nov.) .... 6 3/4 % - 6 7/8 %
New-York (12 nov.) .... 3 1/16 %

BOURSES

	10 nov.	12 nov.
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	590,97	582,10
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 087,33	2 096,85

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	11 nov.	12 nov.
Industrielles	3 662,43	3 684,51

LONDRES (indice « Financial Times »)

	11 nov.	12 nov.
100 valeurs	3 099,70	3 099,10
30 valeurs	2 340,60	2 343,70
Mines d'or	244,10	249,60
Fonds d'Etat	102,62	102,74

FRANCFORT

	11 nov.	12 nov.
Dax	2 023,33	2 015,01

TOKYO

	12 nov.	15 nov.
Nikkei Dow Jones	18 493,55	18 074,61
Indice général	1 566,07	1 539,65

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

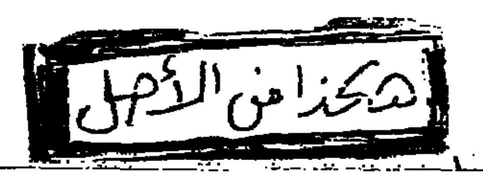
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8730	5,8760	5,9210	5,9260
Yen (100)	5,5468	5,5550	5,6074	5,6178
Ecu	6,6687	6,6752	6,6627	6,6728
Deutschemark	3,4835	3,4850	3,4869	3,4900
Franc suisse	3,9358	3,9397	3,9549	3,9624
Lire italienne (1 000)	3,5395	3,5435	3,5191	3,5254
Livre sterling	8,7564	8,7651	8,7796	8,7923
Peseta (100)	4,2864	4,2918	4,2553	4,2643

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	2 5/16	2 7/16	2 3/16	2 5/16	2 1/8	2 1/4
Ecu	7 1/16	7 3/16	6 7/8	7	6 5/8	6 3/4
Deutschemark	6 1/4	6 3/8	6 1/8	6 1/4	5 7/8	6
Franc suisse	4 1/2	4 5/8	4 7/16	4 9/16	4 1/4	4 3/8
Lire italienne (1 000)	8 13/16	9 1/16	8 13/16	9 1/16	8 1/2	8 3/4
Livre sterling	5 3/4	5 7/8	5 9/16	5 11/16	5 1/2	5 5/8
Peseta (100)	9 7/16	10	9 1/4	9 3/4	9	9 3/8
Franc français	6 3/4	6 7/8	6 5/8	6 3/4	6 1/4	6 3/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 15 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 8,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : + 1,31 % (2124,22)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+ 10,05	EDF-GDF 3%	5000	5000	—
+ 27,88	B.N.P. (T.P.)	1070	1071	+ 0,09
+ 19,52	Cr.Lyonnais(T.P.)	1815	1818	+ 0,16
+ 38,28	Renault (T.P.)	2319	2280	− 1,68
+ 54,24	Rhone Poulenc(T.P)	2545	2545	—
+ 11,27	Saint Gobain(T.P.)	1140	1145	+ 0,44
+ 25,78	Thomson S.A (T.P)	1040	1039	− 0,10
− 3,73	Accor 1	580	592	+ 2,07
+ 0,25	Air Liquide 1	793	801	+ 1,01
+ 10,40	Alcatel Alsthom 1	755	764	+ 1,19
+ 38,54	Alcatel Cable 1	615	620	+ 0,81
+ 41,54	Alspi 1	380	375,10	− 1,29
+ 40,42	AGF(Ass.gle.Fce) 1	705	702	− 0,43
+ 50,19	Axa 1	1497	1511	+ 0,94
− 12,76	Bail Equipement 1	49	48,50	− 1,02
+ 79,62	Bail Invest. 1	1121	1137	+ 1,43
+ 32,92	Bancaire (Cie) 1	528	526	+ 1,15
− 9,49	Banque Colbert C2	154	151,70	− 1,49
+ 5,78	Bazar Hot. Ville 2	677	677	—
− 0,73	Berger (M) 2	1211	1211	—
+ 24,34	Bertrand Faure 2	467,50	475	+ 1,60
+ 28,72	BIC 1	1210	1210	—
+ 22,92	BIS 1	154	151,20	− 1,82
—	BNP 1	284,50	285,30	+ 0,28
− 18,04	Bollore Techno.1	338,90	349	+ 2,98
− 5,23	Bongrain 1	3000	3000	− 0,29
+ 30,59	Bon Marche (Ad) 1	857	850	− 0,75

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

Sicav (sélection) 12 novembre

[illegible]

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 12/11	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,9705	5,9080	5,65	6,15
Ecu	6,6665	6,6708	—	—
Allemagne (100 dm)	348,7000	347,6300	336	359
Belgique (100 F)	16,2565	16,3125	15,75	16,75
Pays-Bas (100 fl)	310,7700	309,7300	299	320
Italie (1000 lires)	3,5720	3,5520	3,35	3,80
Danemark (100 krd)	87,4200	87,9300	83	91
Irlande (1 iep)	8,2820	8,2680	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,6795	8,7370	8,30	9,10
Grèce (100 drachmes)	2,4360	2,4260	2,69	3,09
Suisse (100 f)	395,6600	392,8900	380	402
Suède (100 krs)	71,9900	71,8400	68	77
Norvège (100 k)	80,0400	80,0400	76	85
Autriche (100 sch)	49,5650	49,4310	48	51
Espagne (100 pes)	4,3430	4,3140	4,10	4,65
Portugal (100 esc)	3,4050	3,4000	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,5205	4,4979	4,30	4,75
Japon (100 yens)	5,5094	5,5438	5,25	5,60

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 12/11
Or fin (kilo en barre)	71000	71250
Or fin (en lingot)	71050	71350
Napoléon (20f)	407	410
Pièce Fr (10 f)	307	—
Pièce Suisse (20 f)	401	410
Pièce Latine (20 f)	410	410
Souverain	515	523
Pièce 20 dollars	2525	2640
Pièce 10 dollars	1245	1250
Pièce 5 dollars	700,25	—
Pièce 50 pesos	2645	2660
Pièce 10 florins	421	430

Matif (Marché à terme international de France)

12 novembre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 130 599

Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	127,66	126,74	123,66
Précédent	127,44	126,86	123,44

CAC 40 A TERME
Volume : 15 965

Cours	Janvier 94	Nov. 93	Déc. 93
Dernier	2122	2109	2121,50
Précédent	2117	2092	2105,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Jean CHEVAL
et
Georgia MAKHLOUF,
Alexandre et Antoine,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Matthias, Karim, Guillaume,

le 29 octobre 1993.

100, avenue Ledru-Rollin,
75011 Paris.

Mariages

Elve et Toivo KIVI,
Kristel et Madis VALK,
Les familles TUULIK et SAARD,
Louise et Zbigniew RAPACKI,
Wanda RAPACKA,

ont la joie de faire part du mariage de

Katrin et Jan,

le 9 octobre 1993.

Mõõna tee 10,
EEO021 Tallinn, Estonie.

Décès

– Mme Paul Avril,
son épouse,
M. et Mme Bernard Jelensperger
et leurs enfants,
M. et Mme Régis Tasle
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Christophe Baron
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Avril,
son frère et sa belle-sœur,
Ses beaux-frères, belles-sœurs,
Neveux et nièces,
Et toutes leurs familles,
font part du rappel à Dieu de

M. Paul AVRIL,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 12 novembre 1993, dans sa soixante-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le *mardi 16 novembre*, à 14 h 30, en l'église de Saint-Avertin (Indre-et-Loire), où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Avertin, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Carrière,
74, rue Saint-Michel,
37550 Saint-Avertin.

– M. Jean-Baudouin Gabert,
M. François *Deschamps*,
M. et Mme Jean Le Barrois d'Orgeval,
M. et Mme Emmanuel Gabert,
ses enfants,
Mlle Sandrine Cirilli-Gabert,
M. et Mme *Jean* Cottin,
Mlle Domitilli Le Barrois d'Orgeval,
Mlle Karine Laique,
M. David Laique,
ses petits-enfants,
Ulysse Cottin,
son arrière-petit-enfant,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Roger GABERT,
née Geneviève Rémyon,

survenu à *Neuilly-sur-Seine*, le 10 novembre 1993, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale le samedi 13 novembre, à Apt (Vaucluse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Robert Mottez,
et leur famille,
Les familles Henri Mottez
et Jacques Mottez,
Les familles Suquet, Ranque
et Mottez,
font part du décès de

Mme Pierre GERARD,
née Mathilde Mottez,
docteur en médecine,

survenu le 9 novembre 1993, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont été célébrées en l'église de Saint-André-de-Corcy, suivies de l'inhumation à Saint-Germain-en-Laye.

Le Chatelar Auriples,
26400 Crest.

– Pascale et Florence Joffroy
ont la douleur de faire part du décès de leur père,

Claude JOFFROY,
ENA, promotion « Félix-Eboué »,

le 1er novembre 1993, dans sa soixante-cinquième année.

22 *bis*, rue de l'Abbé-Glatz,
92270 Bois-Colombes.

– L'association Simonne-Ramain Internationale
a le regret d'annoncer la mort de

Mme Geneviève LEBLANC,
membre fondateur,
présidente
de l'Institut Simonne-Ramain,

le 10 novembre 1993.

Une cérémonie religieuse a eu lieu en *l'église Saint-Nicolas de Maisons-Laffitte* (Yvelines), ce 15 novembre, à 10 h 45, suivie de l'inhumation au cimetière local.

Germain Fajardo,
président,

Michel Besson,
directeur.

92 *bis*, boulevard du Montparnasse,
75014 Paris.

– M. et Mme Michel Lévi,
M. *et* Mme Claude Lévi,
ses enfants,
Ariane et Philippe,
Alexandra,
Edouard et Caroline,
Frédéric,
ses petits-enfants et arrière-petite-fille,
Marianne,
Antoine et Renée,
Geneviève et Christiane,
ses neveu et nièces,
Et toute la famille,
ont la tristesse d'annoncer que

Mme Madeleine LÉVI,
née Lang,

les a quittés le 9 novembre 1993, dans *sa quatre-vingt-huitième* année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

86, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

– Mme Laure Lévy,
son épouse,
Colette et Gérard *Ploquin*,
Viviane et Eric de la Guéronnière,
ses enfants,
Samuel, Raphaël et Simon,
ses petits-enfants,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

M. Henry LÉVY,

survenu le 13 novembre 1993, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Vésinet, le mardi 16 novembre, à 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Jacques-Robert Masson,
Mme *Chantal* Malingre,
Mme Jean-Pierre Miller,
Wilfrid, Frédéric et Astrid Masson,
François-Xavier Miller,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme *Robert* MALINGRE,

le 6 novembre 1993.

Ses obsèques ont été célébrées dans *la plus stricte intimité*.

47, avenue Bosquet,
75007 Paris.

– M. Philippe Rovire,
Mme Catherine Rovire,
Mme Chantal Rovire,
ses fils, fille et belle-fille,
Virginie, Caroline, Frédéric
et Charlotte Rovire,
Amélie et Olivia Reibel,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel ROVIRE,

survenu subitement le 3 novembre 1993, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Ses obsèques ont été célébrées le 8 novembre en l'église Saint-Honoré-d'*Eylau, Paris-16e*.

Priez pour lui et son épouse

Mme Marcel ROVIRE,
née Suzanne Hubert,

décédée le 1er mai 1992.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, square Thiers,
75116 Paris.

– M. et Mme Gérard Wehrlin,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme *Philippe* Wehrlin,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Wehrlin,
M. et Mme Gérard Cornilleau,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Roger WEHRLIN,
née Adrienne Oesinger,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, dans sa quatre-vingt-neuvième année, le 12 novembre 1993.

Les obsèques auront lieu le mercredi 17 novembre, à 10 h 15, en l'église réformée de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Pourvu que j'accomplisse ma course avec joie. »
Actes XX, verset 24, Paul.

26, rue Parmentier,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Mme Muriel Caillard,
sa fille,
M. Antoine Caillard,
son petit-fils,
Mme Jacques Richard,
sa sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston WIESSLER-DALSACE,
médaillé de la Résistance,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 11 novembre 1993, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 17 novembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Boulogne (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

102, rue de la Tour,
75116 Paris.

– Mme *Olivier Ziegel*,
née Liliane Yacoël,
M. et Mme Gérard Ziegel,
M. et Mme Jean-Michel Pivin,
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Roussel,
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Chandesris,
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Ziegel,
et leurs enfants,
font part du décès, le 11 novembre 1993, de

M. Olivier ZIEGEL,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
président de l'Amicale
du maquis de Beaubery
et du bataillon du Charollais,
président d'honneur
du Centre français de protection
de l'enfance.

Les obsèques auront lieu le mardi 16 novembre, à 15 h 30, au cimetière du Père-Lachaise, entrée porte principale.

99, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris.
11, rue de Billancourt,
92100 Boulogne.

– Le président et le conseil d'administration,
Les membres du personnel,
Et tous ceux qui contribuent aux activités du Centre français de protection de l'enfance,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Olivier ZIEGEL,
président d'honneur du CFPE.

Les obsèques auront lieu le mardi 16 novembre 1993, à 15 h 30, au cimetière du Père-Lachaise.

CFPE,
97, boulevard Berthier,
75017 Paris.

Remerciements

Mme Jean SIMONIN

et ses enfants,
très touchés de vos marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de leur mari et père, vous remercient de tout cœur d'avoir pris part à leur peine.

17, avenue Henri-Grellou,
91370 Verrières-le-Buisson.

Messes anniversaires

– En ce quatrième anniversaire de la disparition du

docteur Henri KUNTZIGER,
néphrologue,

une messe sera célébrée à sa mémoire le *mercredi 17 novembre*, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Sceaux (Hauts-de-Seine).

Anniversaires

– Il y a huit ans,

Mme Eliane GRUNWALD

quittait les siens.

Pour tous ceux qui l'ont connue et aimée : ayez une pensée affectueuse pour elle.

De la part de
Gilbert S. Grunwald,
son époux.

– En souvenir de

Jean MAITRON,

qui nous a quittés le 16 novembre 1987.

Conférences

– Conférence-débat : « Ni bien ni mal : l'indifférence », avec Françoise Giroud, André Dumas, théologien protestant ; *J.-J. Wunenburger, philosophe* au temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e, mercredi 17 novembre 1993, à 20 h 30. Entrée libre.

– Conférence de Katharina Kolb à l'Institut d'étude du livre : « Les libri de piscibus de Guillaume Rondelet et les traités ichtyologiques de ses *contemporains* ». Mardi 16 novembre 1993, 18 heures, auditorium de la Bibliothèque nationale, passage Colbert, 2, rue Vivienne, Paris-2e. Entrée libre.

Communications diverses

– Journées interdiocésaines et d'amitié (Paris. Hauts-de-Seine. Seine-Saint-Denis. *Val-de-Marne*). Pour aider les prêtres malades et âgés, ainsi que le service d'entraide des prêtres. Le vendredi 19 et le samedi 20 novembre, de 10 h 30 à 18 h 30, le dimanche 21 novembre 1993, de 11 heures à 17 heures. Repas le samedi et dimanche, 8, rue de la Ville-l'Evêque, Paris-8e.

– Introduction au bouddhisme, par Anita Kelsang Lahmo, 16, 17 et 18 novembre 1993, à 20 h 30, 114 *bis*, rue de Vaugirard, *Paris-6e*.
Renseignements : 48-40-13-72 (entre 20 heures et 22 heures).

Soutenances de thèses

– Mme Sonia Fellous présentera, le *lundi 22 novembre 1993*, à 14 h 30, à l'amphithéâtre Soubeiran, escalier E, 3e étage du Centre des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris-6e, une thèse de doctorat intitulée : « La Bible d'Albe. Moïse de Guadalajara. Contribution à l'étude des rapports entres juifs et chrétiens dans l'Espagne médiévale ». Cette soutenance est publique.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* daté 12-13 novembre 1993 :

DES DÉCRETS : no 93-1228 du 5 novembre 1993 modifiant le décret no 90-680 du 1er août 1990 relatif au statut particulier des professeurs des écoles ; no 93-1229 du 10 novembre 1993 relatif au serment professionnel prêté par les personnels de La Poste ; no 93-1230 du 10 novembre 1993 relatif au serment professionnel prêté par les personnels de France Télécom.

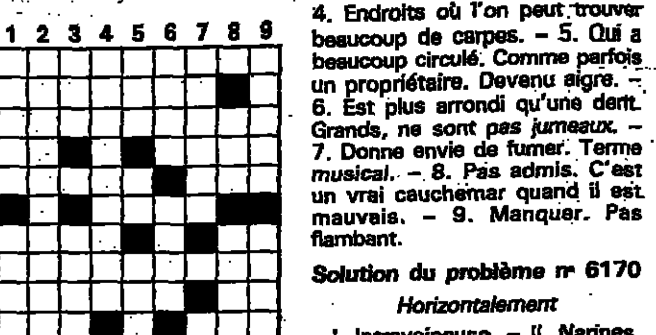
∴

Sont publiés au *Journal officiel du 14 novembre 1993*

DES ARRÊTÉS du 10 novembre 1993 relatifs à la mise en application du système de fabrication et de gestion informatisée des cartes nationales d'identité.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 6171



HORIZONTALEMENT

I. *Peut être un homme d'honneur.* – II. Un bon accord. – III. Un ralentissement du progrès. – IV. La langue du Sud. Nappe. – V. Il y eut une période où il était courtois. Va ventre à terre. – VI. Un fils de prince. – VII. S'ex*primer comme un duc*. Peut grossir en hiver. – VIII. Dont on trouve des traces précises. – IX. Facteur qui n'assure pas toujours la correspondance. D'un verbe actif. – X. Est de bon goût quand il est de nonne. Partie de désert. – XI. Est *tirée* d'une fève.

VERTICALEMENT

1. Crie comme un bœuf. Peut gémir quand on la pince. – 2. Des ruptures dans une construction. – 3. Compagnons de jeux. Privé de chef. – 4. Endroits où l'on peut trouver beaucoup de carpes. – 5. Qui a beaucoup circulé. Comme parfois un propriétaire. Devenu aigre. – 6. Est plus arrondi qu'une dent. Grands, ne sont *pas jumeaux*. – 7. Donne envie de fumer. Terme *musical*. – 8. Pas admis. C'est un vrai cauchemar quand il est mauvais. – 9. Manquer. Pas flambant.

Solution du problème no 6170

Horizontalement

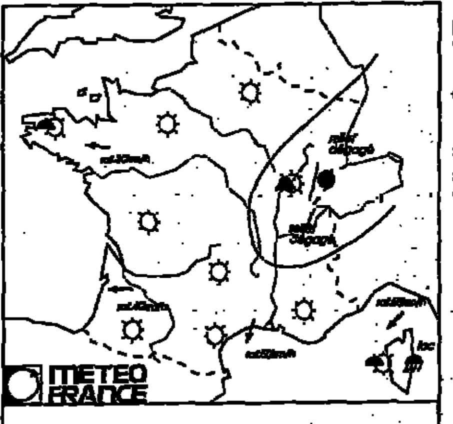
I. Intraveineuse. – II. Narines. Insérer. – III. Fromagère. – IV. Lame. Ere. Angine. – V. Itinérante. – VI. Enervant. Agée. – *VII. Ne.* Aérée. Set. Ré. – VIII. Ciel. Sée. Ures. – IX. Agnelet. Oméga. – X. Bel. Inodore. – XI. Aventureuses. – XII. Encore. Navarin. – XIII. Sueur. Ave. Elu. – XIV. Météorisme. Noé. – XV. Rasé. Cal. As. Dés.

Verticalement

1. Influençables. – 2. Nara. Neige. Numa. – 3. Trompe. Enlacées. – 4. Rime. Râle. Voûte. – 5. Ana. Ive. Lierre. – 6. Végétarienne. Oc. – 7. Esérine. Tôt. Ara. – 8. Rentes. Dû. Vil. – 9. Nie. Ecornes. – 10. En. Arasé. *Réa. Me.* – 11. *Usinage. Œuvres.* – 12. Se. Gnetum. Sa. – 13. *Ermite. Révérend.* – 14. Ne. Reg. Siloé. – 15. Arme. Lésas. Nues.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



METEO FRANCE

TEMPS PRÉVU LE MARDI 16 NOVEMBRE VERS MIDI

LÉGENDE

ENSOLEILLÉ · ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX · NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES · TRÈS NUAGEUX OU COUVERT · PLUIE OU BRUINE · NEIGE · AVERSES · ORAGES · BRUMES ET BROUILLARD · SENS DE DÉPLACEMENT

TEMPÉRATURES maxima - minima	
FRANCE	
AJACCIO	18/12
BIARRITZ	15/ 4
BORDEAUX	14/ 1
BOURGES	13/ 1
CAEN	11/ 4
DIJON	13/ 4
GRENOBLE	7/ 4
LILLE	12/ 6
LYON	16/ 5
MARSEILLE	16/ 8
NANCY	13/ 4
NANTES	13/–1
NICE	16/ 7
PARIS-MONTS	13/ 6
PERPIGNAN	18/ 8
POINTE-A-PITRE	32/21
ST-ETIENNE	17/ 3
STRASBOURG	14/ 4
TOULOUS	14/ 3
TOURS	12/ 1
ÉTRANGER	
ALGER	20/17
AMSTERDAM	11/ 6
ATHÈNES	17/ 9
BANGKOK	35/26
BARCELONE	17/10
BELGRADE	1/–2
COPENHAGUE	6/ 1
DAKAR	25/19
ISTANBUL	9/ 8
JÉRUSALEM	12/ 4
LE CAIRE	21/15
LISBONNE	19/14
LONDRES	9/ 2
LOS ANGELES	17/11
LUXEMBOURG	11/ 3
MADRID	17/ 6
MEXICO	27/11
MILAN	9/–1
MONTRÉAL	14/ 7
MOSCOU	–8/–15
NEW-DELHI	29/14
NEW-YORK	21/13
PALMA-DE-MAJ.	19/ 9
PÉKIN	9/ 7
RIO-DE-JANEIRO	28/21
ROME	18/11
HONGKONG	28/20
SÉVILLE	22/14
SINGAPOUR	30/25
STOCKHOLM	5/–1
SYDNEY	21/17
TOKYO	23/18
TUNIS	21/21
VARSOVIE	–3/–4

Valeurs extrêmes relevées entre le 14-11-1993 à 18 heures TUC et le 15-11-1993 à 6 heures TUC

Mardi : temps sec... mais frais. – Le matin, le *ciel sera très nuageux sur le nord-est du pays, en* Alsace, Bourgogne, Franche-Comté, ainsi qu'en Lyonnais. En cours de journée, les nuages se déchireront progressivement, sauf dans les vallées où ils pourront persister plus longtemps. Les sommets *émergeront généralement vers 700 mètres*.

En Corse, quelques petites averses se produiront le matin, et il faudra compter avec un vent de nord-est soutenu, surtout sur les bordures littorales.

Partout ailleurs, prédominance d'un temps sec et bien ensoleillé, après la dissipation des brumes et des brouillards locaux, qui pourront être parfois givrants. Seule la Bretagne verra son ciel au travers d'un voile nuageux peu épais. Un vent d'est frais sera assez sensible sur une grande moitié nord. Au sud, la tramontane sera soutenue le matin, mais faiblira en cours d'après-midi, tandis que le mistral persistera encore, avec des rafales atteignant 50 km/h.

PRÉVISIONS POUR LE 17 NOVEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

LUNDI 15 NOVEMBRE

TF 1

15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invités : les Rita Mitsouko.
19.50 *Divertissement* : Le Bébête Show (et à 0.40).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Magazine : Perdu de vue. Présenté par Jacque Pradel.
22.50 Magazine : Tout est possible. Invitée : Mme Claude. *La rumeur ; Leur métier ; Animofolies ; Eternellement jeune.*
0.05 Sport : Football. Présentation de la première journée de la Champions League.
0.45 Journal et Météo.
0.50 Magazine : 7 sur 7. Invité : René Monory (rediff.).

FRANCE 2

15.40 Variétés : La Chance aux chansons. La mémoire de l'accordéon et le roi Jean d'Auvergne.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 Magazine : Giga.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.15).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 ▶ Téléfilm : Le Sang des innocents. De Miguel Courtois.
22.25 Magazine : Savoir plus. Laser : le rayon magique. Invités : Jean-Michel Jarre ; le professeur Brunetaud ; Marc Stehle, ingénieur ; Paul-Yvan de Saint Germain, ingénieur général de l'armement ; Jean-Pierre Khelif, patron de SSF ; Jean-Claude André, chercheur au CNRS ; Pierre Thuillier, historien ; Reportages : Le laser spectacle ; La *sculpture* au laser ; Les hologrammes ; Le bistouri de lumière...
23.40 Journal et Météo.
0.00 Magazine : Le Cercle de minuit. *Présenté par Michel Field.*

Les interventions à la radio

Europe 1, 19 heures : Gérard Longuet (« Club de la presse »).
France-Inter, 19 h 20 : La voiture électrique (« Le téléphone sonne »).
France-Culture, 20 h 30 : Faut-il dépénaliser la drogue ? (« Le grand débat »).

FRANCE 3

15.15 Série : Capitaine Furillo.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invitée : Mireille Mathieu.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Question s pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Trente ans et des poussières*, de Jay McInerney.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Cinéma : Le Pont de la rivière Kwaï. ■■ Film britannique de David Lean (1957).
23.30 Journal et Météo.
0.00 Magazine : Entr'actes. Invitée : Barbara Hendricks. *Portrait, par Isabelle* Pia ; Théâtre : Ladislas Fuks, auteur de Mr Theodor Mundstock ; Musique : le Quatuor, au Théâtre Dejazet ; Opéra : Placido Domingo à l'affiche du Metropolitan Opera de New-York pour *Stiffelio*, de Giuseppe Verdi ; Danse : Maguy Marin.
1.15 Continentales.

CANAL PLUS

15.05 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
15.55 Surprises.
16.10 Le Journal du cinéma.
16.15 Cinéma : L'Inconnu dans la maison. □ Film français de Georges Lautner (1992) (dernière diffusion).
17.54 Surprises.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Invité : Frédéric Dard.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : Les Epées de diamant. De Denys de La Patellière.
22.10 Flash d'informations.
22.15 Le Journal du cinéma.
22.20 Cinéma : Une vie indépendante. ■■ Film franco-russe de Vitali Kanevski (1991) (v.o.).
0.00 Le Journal du hard.
0.05 Cinéma : Instinct Animal. Film américain, classé X, de John Leslie (1992).
1.35 Cinéma : Vagabond. ■ Film français d'Ann Le Monnier (1992).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Vaclav Havel. Un conte de Bohême, d'Ivan Fila (rediff.).
18.25 Cinéma d'animation : Snark. Lupo the Butcher ; Conquête de la forme ; Un portrait ; Qu'est-ce que c'est ? (rediff.).
19.00 Série : Hale and Pace.
19.35 Documentaire : L'Arme génique. Le virus tueur et la chenille.
19.40 Documentaire : La Nouvelle Tomate. De Michel Busse et Maria Rosa Bobbi.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : Le Sorgho rouge. ■■ Film chinois de Zhang Yimou (1987).
22.10 ▶ Documentaire : Macadam. Glenn Miller, America's Musical Hero, de Don McGlynn.
23.10 Documentaire : Le Cœur aventureux. Une approche de Ernst Jünger, de Martin Weinhart. *Qu'y a-t-il de commun entre le poète des troupes d'assaut qui voit dans le combat « une expérience intérieure » et celui qui deviendra un grand mystique inspiré par le monde des rêves, des drogues et de la nature ?*
0.05 Court métrage : Amelia Rose Towers.

M 6

14.15 *Magazine* : La Vie à pleins tubes.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à *Miami*.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Papa bricole !
20.35 Magazine : Ciné 6.
20.50 Cinéma : Scorpion rouge. □ Film américain de Joseph Zito (1988).
22.30 Cinéma : Mort ou vif. □ Film américain de Gary Sherman (1986).
0.15 *Informations* : Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Culture pub.
0.50 Magazine : Jazz 6. Los Van Van.
1.50 Magazine : Les Enquêtes de Capital.
2.15 Rediffusions. Les Lumières dans la ville ; Thèbes, capitale de l'empire ; Nomad's Land ; Fréquenstar ; La Tête de l'emploi ; Fax'O ; Les Enquêtes de Capital.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Grand Débat. Faut-il dépénaliser la drogue ? Avec Francis Caballero, Robert Broussard, Anne Coppel, Jean-Paul Séguéla, Willy Rozenbaum, en direct.
21.30 Ecritures pour marionnettes. La Disparition de Pline, de Clément Rosset.
22.40 La Radio dans les yeux. L'actualité du théâtre.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Alain Daguerre de Hureaux (Delacroix).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 18 octobre à la salle de concert de l'Estonie) : Psaumes de David 104, 121, 141, de Kreek ; Canticum Mariae Virginis, de Rautavaara ; Paysages d'automne, de Tormis ; Te Deum, de Paert, par le Petit Chœur de la Philharmonie estonienne, dir. Tõnu Kaljuste.
23.09 Ainsi la nuit. Par Cécile Reynaud. Sonate pour violon et piano nº 5 en fa majeur op. 24, de Beethoven ; Quintette pour clarinette et cordes en si bémol majeur op. 89, de Reicha.
0.00 L'Heure bleue. Transatlantique, par Xavier Prévost.

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Nostalgies

ON évoquait samedi soir autour de Bernard Rapp une époque fabuleuse où des femmes en vison et en limousine glissaient voluptueusement dans les pages glacées des magazines, où s'édifiaient à la Bourse des fortunes scintillantes comme des gratte-ciel de *Manhattan. Pour les* distraits qui l'auraient traversée sans s'en rendre compte, précisons que cette période bénie, qui vit le champagne couler aux fontaines publiques, se situait dans les « années 80 ».

On en parlait à propos du récent roman d'un jeune Américain, Jay McInerney, *Trente ans et des poussières* (Ed. de l'Olivier). Il raconte avec une fort courtoise cruauté l'équipée d'un trentenaire bohème, éditeur de poésie, qui entreprend, épaulé par un requin de la haute finance, de racheter sa maison d'édition. Le beau rêve s'écroulera avec le Dow Jones, ensevelissant pêle-mêle sous ses décombres les idéaux de jeunesse d'une génération et leur transmutation naturelle : l'ambition d'une belle et bonne réussite matérielle.

De ce roman poliment désespéré, Bernard Rapp et ses invités – Serge July et Franz-Olivier Giesbert – ne retinrent pourtant que le cadre : la fresque des fabuleuses années 80. Car les temps d'avant, c'est bien connu, étaient toujours plus heureux. Les années 80 succédaient d'ailleurs elles-mêmes aux prospères années 70, lesquelles couronnaient les euphoriques « trente glorieuses », etc.

Ainsi va l'éternelle nostalgie. France 3 nous proposait le lendemain de verser une larme sur une autre époque bénie : « les années Kalachnikov ». Toute l'après-guerre revue à travers l'œil noir de la fameuse arme automatique soviétique, conçue en 1947. Les auteurs semblaient si amoureux de leur sujet qu'ils regrettaient presque que son mythe eût été écorné par tant de malencontreuses utilisations. *« L'image que se donne la kalachnikov à Berlin ne pouvait être pire »*, soupiraient-ils en évoquant les meurtres, par les vopos, des fuyards de RDA. Heureusement, *« de l'autre côté de la Méditerranée »*, l'arme *« se donnait une image libératrice ». « C'était l'outil d'un monde qui voulait monter au ciel »*, expliquait le premier président algérien Ben Bella, racontant avoir bénéficié de larges facilités de paiement.

On découvrit un humaniste nommé Mikhaïl Kalachnikov, ancien sergent de l'Armée rouge, et heureux père de cette pin-up des arsenaux. Avec le recul, il regrettait que son arme aît servi à tuer déraisonnablement. *« Elle devrait servir à la paix, pas à la guerre »*, rêvait-il à voix haute. Sa fille – la demi-sœur de la mitraillette, en quelque sorte – racontait attendrie ses souvenirs familiaux. A contempler cette étonnante et sympathique enquête, on se laissait presque gagner par la nostalgie de l'heureux temps où la mort elle-même avait une âme.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. *Signification des symboles* : ▶ *Signalé dans « le Monde radio-télévision »* ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 16 NOVEMBRE

TF 1

6.00 Série : Passions (et à 10.25).
6.28 Météo (et à 6.58, 8.33).
6.30 Club mini Zig-Zag. Jayce.
7.00 Journal.
7.20 Dessin animé : Transmutazors (et à 8.25).
7.25 Club Dorothée avant l'école. Costa ; BC-BG ; Olive et Tom ; Clip.
8.35 Télé-shopping.
9.05 Feuilleton : Hôpital central.
9.45 Feuilleton : Haine et passions.
10.55 Série : Tribunal.
11.25 Feuilleton : Santa Barbara.
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Cannon.
15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.15).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Cinéma : Les Bronzés font du ski. ■ Film français de Patrice Leconte (1979).
22.30 Divertissement : Ciné gags.
22.35 Cinéma : Borsalino. ■ Film français de Jacques Deray (1969).
0.45 Magazine : Le Club de l'enjeu. Présenté par Emmanuel de La Taille et Alain Weiller. Invités : Bertrand Martin, Jacques Petit, Roland de Farcy, Francis Charbon, Jean-François Minet, Alain Deleu, Albert Francileu.
1.20 Journal et Météo.
1.30 Magazine : Reportages. Séropositives, mamans avant tout, de Laure Debreuil et Gérard David (rediff.).
1.55 TF 1 nuit (et à 2.55, 3.55, 4.55).
2.05 Documentaire : Histoires naturelles (et à 4.05).
3.00 Documentaire : Haroun Tazieff raconte sa Terre.
5.00 Série : Mésaventures.
5.25 Musique.
5.35 Documentaire : L'Aventure des plantes.
5.55 Série : Côté cœur.

FRANCE 2

5.55 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.20 Dessin animé.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.15 Magazine : Matin bonheur. Les familles recomposées. Invitées : Irène Théry, sociologue ; Christine Ollivier, psychologue.
11.20 Flash d'informations.
11.25 Jeu : Motus.
11.55 Jeu : Pyramide.
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.59 Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : Les deux font la paire.
15.40 Tiercé, en direct de Saint-Cloud.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. La mémoire de l'accordéon et le roi Jean d'Auvergne.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Magazine : Giga.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.30).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : La Cage aux folles 3. □ Film français de Georges Lautner (1985).
22.25 *Magazine* : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Je suis sans domicile fixe. Reportages : Les bleus ; Mona ; Macadam, de Jean-Claude. Carala et Carole Wheatcroft.
23.40 Journal, Météo et Journal des courses.
0.05 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
1.10 Magazine : Jamais sans mon livre. Diffusé sur France 3 le 13 novembre.
2.05 Magazine : Savoir plus (rediff.).
3.20 Documentaire : Okavongo.
4.00 Dessin animé (et à 4.25).
4.10 24 heures d'info.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.00 ▶ Continentales. Zak (v.o.) ; A 8.20, Ausland Journal (v.o.) ; A 8.40, Oggetuige : magazine néerlandais (v.o.) ; A 9.00, Euro hebdo, l'actualité en Allemagne ; A 9.10, Multiplex, Ordinary People, magazine d'Afrique du Sud ; A 9.20, Orthogaffes. *(Lire notre article ci-contre.)*
9.25 Magazine : Génération 3. Présenté par Marie-Laure Augry. Afrique de l'Ouest : Sahel, la vie aux limites ; A 9.55, Semaine thématique : L'homme, machine biologique ? (2e partie). Autodéfense. Invité : le professeur Luc Montagné. Documents : Le système immunitaire, de Marie Larouche ; Le virus du sida ; Le sida, comprendre pour prévenir, de Catherine Laffin.
10.55 Espace entreprises : L'Homme du jour.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. *La drogue* (2e partie).
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : Votre cas nous intéresse. Propriétaires-locataires : des rapports difficiles.
13.30 Série : La Conquête de l'Ouest.
14.20 Série : La croisière s'amuse.
15.15 Série : Capitaine Furillo.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invité : Marc Lavoine.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez, en direct de Bruxelles.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La Vie errante*, d'Yves Bonnefoy.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal *de la région.*
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Spectacle : Attention, magie. Présenté par Vincent Perrot. Avec les Netcheporenko ; Nielsen ; Vidéo Clown ; Tom Mullica ; Méga-illusion, de Gilles Arthur.
22.05 Journal et Météo.
22.35 Les Brûlures de l'Histoire. Magazine présenté par Laure Adler et Patrick Rotman. Dossier : Tuer de Gaulle, les attentats de l'OAS contre le général, 1961-1965. Invité : Jacques Delarue, historien ; Séquence actualité : le fait divers. Invité : Maurice Lever, auteur de *Canards sanglants – Naissance du fait divers.*
23.30 Magazine : A la une sur la 3. Présenté par Christine Ockrent.
23.55 Continentales.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Cheng.
7.23 Le Journal de l'emploi. Présenté par Martine Mauléon.
7.25 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 8.05

7.50 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.
8.05 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
9.00 Téléfilm : La Rage d'aimer. De Francis Mankiewicz, avec Kate Nelligan, Kenneth Welsh.
11.00 Flash d'informations.
11.03 Cinéma : Vagabond. ■ Film français d'Ann Le Monnier (1992).

En clair jusqu'à 13.35

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue. J'ai eu une aventure avec le (la) meilleur (e) ami (e) de mes parents ; Une famille de nains.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Une vie indépendante. ■■ Film franco-russe de Vitali Kanevski (1991) (v.o.).
15.10 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.05 Le Journal du cinéma.
16.10 Cinéma : Par l'épée. ■ Film américain de Jeremy Paul Kagan (1991).
17.40 Documentaire : Sylvia, une sterne devenue star. De Richard Brock et Ingemar Lind.
18.00 Canaille peluche. La Légende de l'île au trésor.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Jackie Chan, D. Herroin.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Backdraft. ■ Film américain de Ron Howard (1991).
22.45 Flash d'informations.
22.50 Cinéma : Nicky et Gino. □ Film américain de Robert M. Young (1988) (v.o.).
0.40 Cinéma : Le Bal de l'horreur 4. □ Film canadien de Clay Borris (1991).
2.15 Documentaire : Le Cas 112.

Les interventions à la radio

RTL, 7 h 25 : Alain Carignon.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : Les Sentiers de la gloire. ■■ Film américain de Stanley Kubrick (1958, rediff.).
18.25 Court métrage : Amelia Rose Towers. De M. J. Farkas (rediff.).
19.00 Série : Hale and Pace.
19.30 Documentaire : Stalingrad. Le marché du souvenir, de Thomas Kufus. *Février 1993, cinquantième anniversaire de la défaite des armées d'Hitler à Stalingrad. Les rites du souvenir.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. Algérie : comment sortir de l'impasse ? Quel combat pour les démocrates ? FIS, FLN, armée : quelle alternative politique ? Les Français en Algérie.
21.45 Soirée thématique : Le Bonheur de marcher. Soirée conçue par Doris Hepp (ZDF).
21.46 Court métrage : Apprendre à marcher. De Kerstin Stutterheim.
22.00 Documentaire : Portraits de pèlerins sur la route de Saint-Jacques. De Meryse Bergonzat et Diego Mas Trelles. *Quatre Européens racontent leur pèlerinage.*
23.00 Documentaire : Entretien avec Jacques Lacarrière, écrivain-voyageur. De Diego Mas Trelles.
23.20 Documentaire : En Patagonie. De Jan Schütte. *La Patagonie racontée par l'écrivain Bruce Chatwin.*
0.05 Court métrage : En avant, marche ! De Manfred Hulverscheidt. *Excursion dans le monde des fantassins.*

M 6

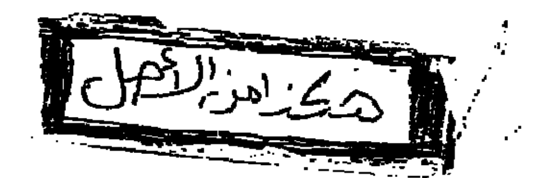
6.10 Musique : Boulevard des clips (et à 9.30, 10.05, 1.05).
7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.15 Les Matins d'Olivia (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
10.55 Série : Jet Set.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.35 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Série : Roseanne.
14.00 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Comment font-ils ? Enquête sur la vie quotidienne des Russes.
14.30 Magazine : La Vie à pleins tubes. Vidéofan : Louis Chedid.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Papa bricole !
20.35 Magazine : Grandeur nature. Présenté par Caroline Avon. Le rêve d'un enfant : Sandengha et le gavial ; Le document ; Mission animaux : les chouettes de Barry.
20.50 Série : Docteur Quinn. Le Secret ; Portraits. Avec Jane Seymour, Joe Lando.
22.45 Série : Mission impossible. Butterfly.
23.40 Série : L'Exilé. La Secte.
0.30 Informations : Six minutes première heure.
0.40 Musique : Flashback.
2.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. L'hystérectomie.
21.30 Profil perdu. Jean Ballard (1, rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques. Mythe où es-tu, mythe que dis-tu (1) ?
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 20 novembre 1992 à Hambourg) : Concerto pour piano et orchestre en la mineur op. 54, Manfred, ouverture op. 115, Symphonie nº 3 en mi bémol majeur, de Schumann, par l'Orchestre symphonique de la NDR.
22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraieb. Roméo et Juliette, de Gounod (extraits des actes 4 et 5) ; Mme Chrysanthème (extrait), de Messager ; Mireille (extrait), de Gounod ; Les Puritains, la Somnambule (extrait), de Bellini.
23.09 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes nº 3 en sol majeur K 156, de Mozart ; Adagio et allegro en la bémol majeur pour hautbois et piano op. 70, de Schumann ; Quatuor à cordes nº 2 en ut majeur, de Cherubini.
0.00 L'Heure bleue.



Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Place !

Avant de tenter de se faire une petite place au soleil de l'emploi, les étudiants voudraient bien s'en faire une dans les amphithéâtres. Les salles de cours sont bondées comme des agences de l'ANPE, et les TD sont conviviaux comme le métro aux heures de pointe.

Les couloirs des universités regorgent d'une jeunesse debout, faute de pouvoir s'asseoir. Elle s'efforce d'apercevoir, par-dessus la masse compacte des dos studieux arrivés avant l'heure, la science en train de se faire, très loin, et de lire les messages magistraux sur les lèvres des professeurs cernés.

Cette rude leçon de bousculade, cette préparation intense à l'agrégation ès agrégats, paraît une initiation à la vie qui viendra lorsque, diplôme obtenu à force de jouer des coudes, il leur faudra peser sur des portes dont aucune ne voudra s'ouvrir.

PROCYON

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Initiatives

Une race de conseillers discrets exerce désormais son influence sur les chefs d'entreprise. Il arrive qu'ils travaillent directement dans la société, mais hors hiérarchie. En toute indépendance, ils jouent le rôle de vigies.

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde-L'Économie» *folioté* I à XII

Le numéro du «Monde» daté 14-15 novembre 1993 *a été tiré* à 502 783 exemplaires

La guerre dans l'ex-Yougoslavie

La destruction du pont de Mostar est un sacrilège irréparable pour les Musulmans de Bosnie

MOSTAR

de notre envoyé spécial

Le vieux pont de Mostar, chef-d'œuvre de l'architecture ottomane, a été détruit le 9 novembre par des obus croates. Pour les Musulmans de Bosnie, c'est un sacrilège irréparable.

Les obus croates s'abattent régulièrement sur les premières lignes musulmanes, près de la rivière, dans un fracas assourdissant. Cette journée de soleil va être la plus noire de la longue histoire de Mostar, la ville où *«l'Orient et l'Occident se rencontrent»* et où parfois ils se battent. Divisée depuis le 9 mai par le conflit entre Croates et Musulmans, la plus grande, la plus vieille ville du sud de la Bosnie-Herzégovine, connue dans le monde entier pour son «vieux pont» ottoman en pierre, Mostar donc s'éveille en ce matin du 9 novembre comme pour un jour de guerre ordinaire.

A Mostar-est, les habitants – 50 000 personnes presque toutes musulmanes aujourd'hui – émergent des caves des immeubles détruits par l'artillerie. Ils ont soif. Ils se regroupent près des camions-citernes, aux pare-brise mouchetés d'impacts de balles, pour la corvée d'eau. L'eau courante, comme l'électricité ou la viande, sont des souvenirs qui datent de sept mois, d'avant le siège. Les enfants jouent sur les blindés des «casques bleus» espagnols, réclamant un gâteau. Ils ont faim mais ils rient.

C'est un nouveau jour de siège presque banal dans la vieille ville – quelques centaines de mètres de large et quelques kilomètres de long –, prise en sandwich *«entre les Tcheniks et les Oustachis»*, prise en étau entre l'armée de la «République serbe de Bosnie», immobile sur les montagnes à moins d'un kilomètre à l'est, et les forces de la «République croate d'Herzeg-Bosna», à l'offensive, depuis la ville nouvelle à 200 mètres et les collines de l'ouest.

Tout à coup, comme une traînée de poudre, une mauvaise rumeur parvient du quartier du bazar, aux vieilles mosquées défigurées par les bombes : *«Stari most ! stari most !»*. Malgré cinq siècles d'existence tumultueuse, des épidémies de peste, des tremblements de terre, des guerres incessantes contre les conquérants, malgré les morts et les dévastations du récent conflit avec les Serbes, malgré le bilan déjà très lourd des actuels affrontements avec les anciens alliés croates, Mostar va connaître le pire de ses drames. Les enfants arrêtent de jouer, les hommes de scier le bois, les femmes de remplir les bidons d'eau. Les sourires s'effacent des visages. En arrêt, interdits, ils ne peuvent que répéter à voix basse : *«Stari most !»*. Une catastrophe est arrivée.

En apparence, ce n'est rien. Ni un de ces obus qui parfois s'abattent sur une file de gens qui attendent pour l'eau, et provoquent un afflux de blessés dans le sous-sol de l'hôpital de fortune ; ni la terrible annonce, tant de fois répétée, que l'arrivée d'un convoi humanitaire est de nouveau reportée, alors que la ville est rongée par la faim. Ce n'est pas non plus un désastre militaire : au bord de la rivière, l'armée de Bosnie-Herzégovine, qui n'a que des kalachnikovs, des mitrailleuses et quelques mortiers, tient toujours bon sous le feu de l'artillerie lourde croate. Ce n'est rien de tout cela ; c'est juste le *«stari most»*, le vieux, le très vieux pont de la ville. Mais c'est l'âme de Mostar et de la Bosnie qui se meurt.



Plus de quatre siècles d'histoire se sont effondrés en quelques secondes. Le chef-d'œuvre de l'architecture ottomane, le *«croissant de lune en pierre»* qui enjambait majestueusement la rivière Neretva, l'ouvrage de Souleyman le Magnifique, le pont – d'abord de bois puis de pierre – qui avait donné à la ville son essor et son nom, qui avait survécu à tout et que tous avaient épargné, le pont s'est abîmé dans la rivière sous le coup d'obus perforants tirés délibérément, à tir tendu, par les forces croates. Comme si un crime avait été commis, la Neretva s'est teintée de rouge. Et quand le courant eut emporté les remous de boue, il ne restait plus rien.

Rien que deux moignons de pierre de l'arche magnifique qui, défiant la pesanteur, s'élançait à plus de 20 mètres au-dessus des flots de la Neretva. Quatre cent trente-six ans et quinze jours auparavant, le 24 octobre 1557, avait été posée la première pierre. Après neuf ans de travaux et, dit-on, le suicide du constructeur écrasé par la tâche, les pierres collées par un mortier fait, dit-on aussi, de 99 000 œufs, s'étaient rejointes et tenaient depuis par la «tension des lignes extrêmes». Le miracle vient de s'évanouir.

Comme beaucoup, Dario, un jeune Croate qui a épousé la cause bosniaque, parle du pont comme d'un être humain et ne parvient pas à y croire. Malgré les tireurs embusqués qui infestent la zone, il est descendu à trois reprises, pour vérifier, au bord de la rivière : *«Le pont, je le croyais immortel ; j'aurais préféré que ce soit ma mère qui ait disparu aujourd'hui»*, dit-il les yeux humides.

L'âme de la ville

Les étroites positions musulmanes, sur la rive ouest, sont maintenant isolées. Mais là n'était pas le problème mardi 9 novembre. *«C'est notre âme qu'ils ont frappée,* explique un jeune combattant musulman. *Avec ce pont, ils ont détruit tous les ponts que nous aurions pu reconstruire avec eux. Ils ont cassé le symbole des Musulmans mais aussi de la ville. Nous ne l'oublierons jamais.»*

Smail Klaric, réfugié et maire de la partie musulmane de la ville, affirme qu'il aurait *«préféré mourir à la place du pont»*. Il essuie discrètement une larme. *«Les Oustachis ne veulent rien accepter de notre culture. Même les Serbes n'ont pas détruit les mosquées ; ils les ont seulement endommagées. Jusqu'à hier, avant la destruction du pont, nous tentions de trouver une solution négociée avec les Croates. Aujourd'hui, c'est clair, ils doivent partir»*, martèle-t-il.

Le soir, des habitants viennent à la «radio de guerre» regarder un enregistrement vidéo de la destruction. *Chaque fois qu'un obus* touche son but, ils serrent les dents, gémissent comme s'ils étaient touchés eux-mêmes. Ils écoutent ensuite les invraisemblables explications des médias croates qui attribuent la catastrophe à *«des échanges d'artillerie»* ou aux *«fortes pluies»*. *«C'est un Croate, mais pas de Mostar, qui a fait cela»*, se rassure l'un deux. *«Je pense que de l'autre côté les Croates souffrent aussi. Je l'espère»*, ajoute-t-il.

Il est presque minuit et, après l'incrédulité, la peine et la peur d'une attaque, la colère monte. La ville commence à crier vengeance. Cette guerre, disent-ils tous, *«n'est pas comme les autres»*. Un jeune musulman veut aller s'enrôler chez les Serbes séparatistes de Krajina en Croatie *«pour aller tirer sur Zagreb»*. Sacrilège contre sacrilège : un autre veut bombarder un lieu de pèlerinage catholique et croate.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

(Lire également page 5).

Réforme de la Constitution

Le Congrès pourrait se réunir vendredi 19 novembre

Le premier ministre souhaite que le Congrès du Parlement puisse se réunir dès vendredi 19 novembre. La présidence de l'Assemblée nationale se prépare à une telle éventualité pour accueillir députés et sénateurs à Versailles afin de mettre un point final à la révision de la Constitution que le gouvernement a jugé indispensable à l'application des accords européens sur le droit d'asile.

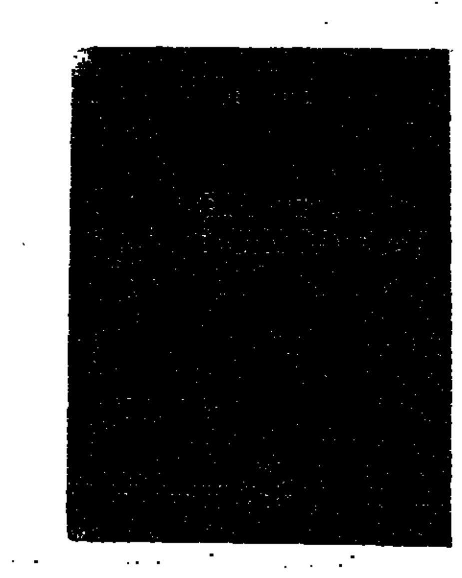
Si le président de la République accède à cette demande de M. Balladur, le processus serait accéléré, puisque le Sénat ne se prononcera que mardi 16 sur cette réforme constitutionnelle.

Mais le gouvernement souhaite faire vite afin de tirer les conséquences de cette révision par la voie d'amendements à un projet de loi de M. Pasqua sur le statut des étrangers en cours de navette au Parlement.

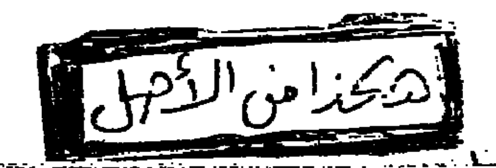
Foulard islamique : les jeunes Marocaines de Nantua n'ont pas été admises au collège

Fouzia et Fatima Aoukili, les deux jeunes Marocaines de la cité scolaire Xavier-Bichat de Nantua (Ain) n'ont pas été admises dans leur collège, où elles s'étaient présentées, lundi matin 15 novembre, revêtues de leur voile islamique. Le proviseur, assisté de l'inspecteur d'académie, leur a signifié l'interdiction de pénétrer dans l'établissement. Une lettre recommandée devait partir dans la journée pour confirmer la mesure d'exclusion définitive qui avait été annoncée au cas où la famille persisterait dans son attitude.

Le père des deux Marocaines a fait part de son intention d'attaquer la mesure d'exclusion devant le tribunal. Il a remis à la presse une lettre ouverte adressée au ministre de l'éducation nationale, cosignée par les parents de deux adolescentes turques, également concernées par le port du foulard, mais qui ne se sont pas rendues à leurS cours, lundi. Ce texte avait été rédigé par un certain Moulay Hassan, qui se fait passer pour un islamologue apatride ; il a été appréhendé pour être entendu par les gendarmes au moment où il arrivait devant le collège. – *(Corresp.)*

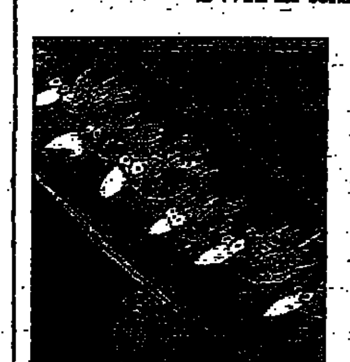






Le Monde

SWA la texane



South West Airlines est le mouton à cinq pattes du transport aérien. *En écrasant les coûts, cette compagnie née en 1971 à Dallas, propose des prix imbattables sur les liaisons courtes. Clients et bénéfices.*

page III

Lettre de Francfort



L'Allemagne croit-elle encore dans la construction européenne ? Malgré *quelques concessions à une opinion qui doute,* le chancelier n'infléchit pas d'un pouce, sur le fond, son engagement pour l'Union européenne.

page X

Chronologie-éphéméride



En octobre, l'actualité économique a été chargée pour les grandes entreprises : PDG remerciés, privatisations réalisées ou annoncées, «mégafusions» et conflits sociaux spectaculaires, notamment à Air France.

page XI

L'ÉCONOMIE

À-CÔTÉS

Diamant polaire

En pleine taïga, on trouve un des premiers centres d'extraction des gemmes, source majeure de revenus pour la Russie

MIRNY (Sibérie)
de notre envoyé spécial

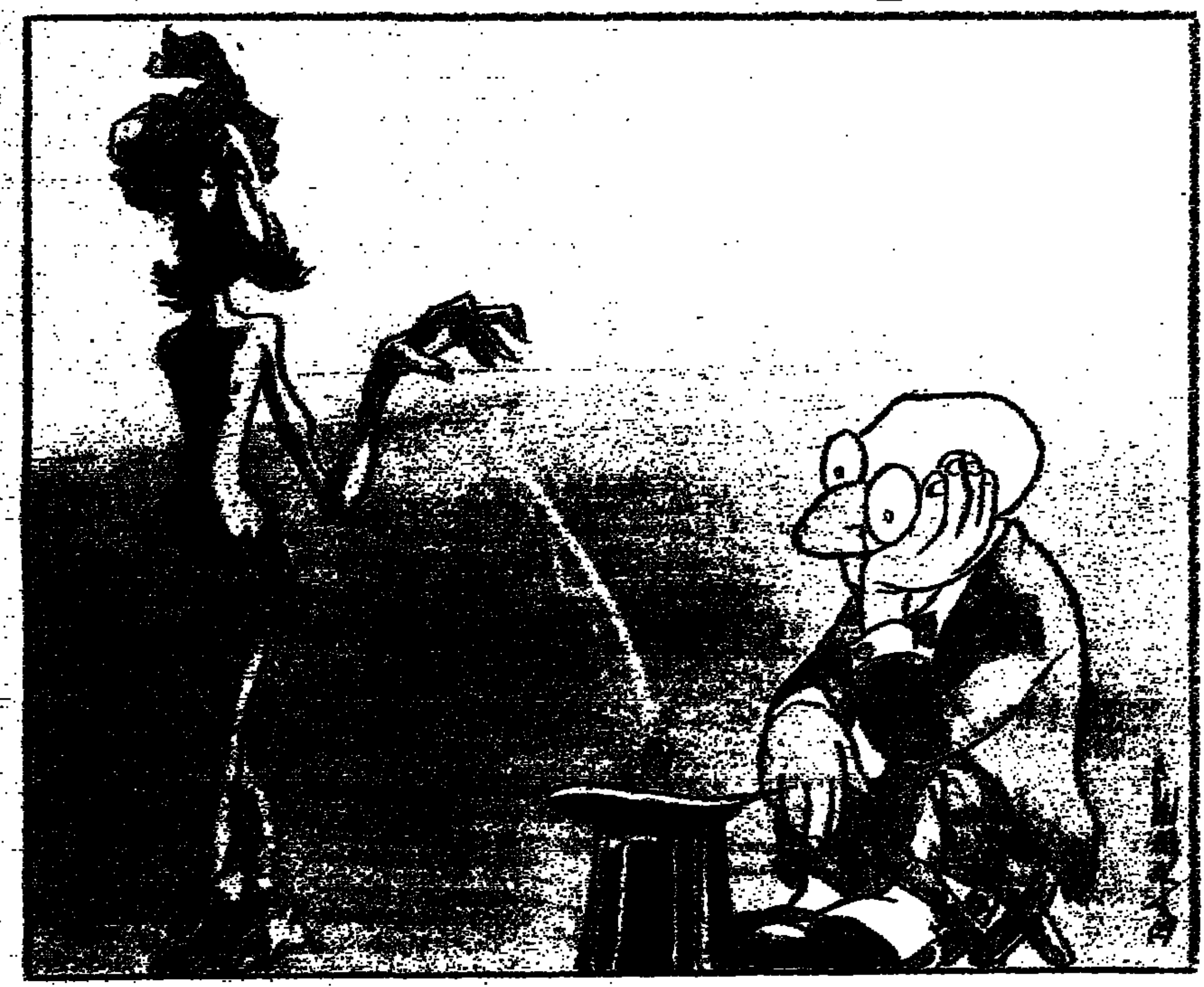
« *NE me demandez surtout pas quelle est la production russe de diamant. C'est un secret stratégique qui n'a pas été levé par la perestroïka et je ne répondrai pas à vos questions sur ce sujet...* » Dès le début de l'entretien, le ton est sec et sans appel. Semion Zelberg, vice-président de Almazy Rossii-Sakha (ARS, Diamants de Russie et Sakha), la société mixte formée en juillet 1992 par Moscou et la République de Sakha pour exploiter les gemmes russes, est un géant bourru qui clame ouvertement son antipathie pour la presse. Le «secret d'Etat» est pourtant éventé depuis longtemps. Grâce à de nombreux recoupements, on sait que la Russie est quasiment le premier producteur mondial de diamant en valeur et le quatrième en volume, derrière l'Australie, le Zaïre et le Botswana, mais avant l'Afrique du Sud (le carat russe a une valeur supérieure à celui des autres producteurs du fait de la pureté exceptionnelle de la pierre).

Bertrand de La Grange

Lire la suite page VI

LA CONCURRENCE DES PAYS À BAS SALAIRES

Délocalisations : la peur des riches



Les délocalisations, ces transferts d'activités vers les pays à bas coût de main-d'œuvre, ne sont pas un phénomène nouveau, mais elles s'accélèrent avec la mondialisation de l'économie et le décollage de l'Asie. La liste des secteurs touchés s'allonge, nourrissant la polémique. En réalité, c'est moins la richesse des pays développés qui est menacée que l'emploi – et la rémunération – de leurs travailleurs non qualifiés.

Lire pages VIII et IX les articles de Pierre-Angel Gay, Dominique Gallois, Erik Izraelewicz, Pascale Krémer et Jean-Claude Pomonti

UN ENTRETIEN AVEC EDMOND MALINVAUD

Pour un « new deal » européen

Professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INSEE et véritable chef de file des économistes français, Edmond Malinvaud a décidé de sortir de sa réserve légendaire avec, dit-il, un « sentiment de devoir » face à la dégradation dramatique de l'emploi en Europe. Convaincu qu'il n'y a pas de fatalité du chômage, il propose, dans un texte conçu avec douze autres économistes, une ambitieuse initiative de relance à l'échelle européenne. Ce « programme », nous explique-t-il, recommande d'abord d'abaisser rapidement les taux d'intérêt à court terme jusqu'à un niveau réel proche de zéro, ensuite de réduire fortement le coût du travail non qualifié (en exonérant le salaire minimum de toute charge sociale patronale) et enfin de lancer d'ambitieux programmes d'investissements à finalité collective, équivalant à 4 % du PIB européen étalés sur quatre ans.

« Vous êtes resté jusqu'ici absent du débat sur la crise ; or vous publiez, avec douze de vos confrères (1), une note qui prend clairement position sur les moyens de combattre le chômage. Pourquoi ?

– C'était initialement pour provoquer un examen de la situation à l'Association économique européenne, qui regroupe surtout des universitaires, et tient annuellement un congrès. Pensant que, dans les circonstances actuelles, l'Association ne devait pas se désintéresser du chômage, Jacques Drèze, de Louvain, et moi avons pris notre décision à l'automne 1992, quand nous avons constaté la détérioration de l'emploi.

» Cette note, préparée avec l'aide de collègues, et guère diffusée en France, était donc destinée à amorcer une discussion entre économistes. Mais nous l'avons rédigée avec l'idée qu'elle pouvait avoir une audience plus large, que nous pouvions aussi transmettre un certain témoignage aux responsables politiques et à l'opinion publique.

» Intitulé « L'ambition d'une initiative européenne », le texte vise l'Union européenne, sans exclure d'autres pays européens. Mais il n'est pas destiné à définir une politique de l'Union ; il concerne tout autant les actions à entreprendre au niveau national. Les pays européens se trouvant très solidaires et, malgré leur diversité, dans des situations analogues vis-à-vis du chômage, nous proposons des principes directeurs pour les politiques susceptibles de redresser l'emploi.

– En quoi cette crise est-elle différente des cycles précédents ?

– On peut certes, d'un point de vue conjoncturel, comparer la crise actuelle à d'autres récessions antérieures, mais c'est moins la conjoncture que le moyen terme qui nous importe. Une association d'universitaires ne peut prétendre être sur la brèche et agir rapidement.

» En revanche, lorsqu'elle voit qu'après quinze ans de chômage élevé on en a encore pour quatre, cinq ans, peut-être bien plus, elle ne peut pas négliger le problème. Le détonateur, à l'automne 1992, a été cette prise de conscience.

– Pour vous, il n'y a donc pas de fatalité du chômage, liée au progrès technique ?

– Non, bien entendu. Les économistes sont très largement d'accord sur l'idée que le chômage est un dysfonctionnement du système économique. Dès lors que ce système fonctionne mal, la situation peut cependant être aggravée par le progrès technique. Celui-ci n'est d'ailleurs pas tellement rapide à notre époque ; mais il est défavorable aux emplois non qualifiés. Il n'a ainsi qu'une responsabilité seconde et partielle.

– Vous ne croyez pas au chômage structurel, contre lequel on ne peut rien...

– A mon âge, et jusqu'à ma mort, je resterai fidèle à l'idée que les économistes peuvent influencer l'emploi.

– Actuellement, on cherche pourtant désespérément une recette miracle, comme la semaine de trente-deux heures.

– Les propositions qui fusent à l'heure actuelle débordent l'analyse économique, elles impliquent l'organisation du travail, sur laquelle les économistes ne sont guère compétents.

Propos recueillis par **Véronique Maurus**

Lire la suite page IV

(1) Jacques Drèze, Paul de Grauwe, Louis Gevers, Alexander Italianer, Olivier Lefebvre, Maurice Marchand, Henri Sneessens, Alfred Steinherr, Paul Champsaur, Jean-Michel Charpin, Jean-Paul Fitoussi, Guy Laroque.

MODE D'EMPLOI

FINANCES

Le certificat de dépôt, ce méconnu

Mal connu, il est un des placements les plus simples et les plus rentables. Il n'a qu'un inconvénient, majeur : l'apport minimum s'élève à 1 million de francs...

VOUS venez de vendre un commerce, un appartement ou de toucher un héritage, et vous ne savez que faire de vos liquidités. Pour les gérer, dans l'attente d'un investissement à plus long terme, votre banquier aura *dans son escarcelle plusieurs produits* à vous proposer : des sicav monétaires, bien sûr, des comptes à terme, des bons du Trésor, mais également un produit moins connu, le certificat de dépôt. Las ! si son mécanisme est simple, il possède un inconvénient majeur : l'apport minimum est de 1 million de francs alors qu'il n'y a pas de minimum exigible, du moins de cette importance, pour les sicav monétaires.

L'incontestable avantage réside *dans le fait que ce placement a une* rentabilité très proche de celle du marché monétaire et que le taux, une fois fixé au moment de l'émission du certificat, est gelé pendant la durée du placement. De plus, il n'y a pas de risque en capital pour peu que l'on se *soit assuré que* la signature était bonne, c'est-à-dire que l'établissement bancaire à qui l'on a prêté cet argent, une fois n'est pas coutume, a une assise financière suffisamment bonne.

Cet instrument de trésorerie pour le particulier a eu un succès évident à l'époque des dernières crises monétaires : la nécessaire défense du franc s'étant traduite par une vive tension à la hausse des taux de l'argent à court terme (au jour le jour), les rendements *étaient* des plus rentables. Si le jour ou vous avez souscrit, imaginons au mois de septembre 1992, les taux atteignaient 15 %, voire 17 %, quand le retour à la normale s'est effectué sur le marché monétaire, vous avez été gagnant sur toute la ligne.

Ce placement, en fait, est basé sur l'anticipation *que peut faire l'épargnant de l'évolution* des taux d'intérêt : si celui-ci estime qu'à court ou moyen terme les taux vont baisser, il peut prendre un certificat dont le taux, fixé une fois, lui permettra de se prémunir contre la baisse. Mais, s'il se trompe, cet avantage est à double tranchant, car il ne pourra profiter d'un éventuel renversement de situation. Ce manque à *gagner* est la contrepartie de la sécurité du produit : on ne peut pas avoir à la fois, comme l'exprime une certaine sagesse populaire, « le beurre et l'argent du beurre ».

ÉCHÉANCE ● *L'autre inconvénient* que peut révéler le certificat de dépôt est une mauvaise estimation du temps de l'immobilisation des fonds. Que peut-il se passer si l'on a besoin des fonds avant le terme de l'échéance (qui peut aller de sept jours à un an) ? Selon la plupart des gestionnaires, il est fortement déconseillé *de se faire rembourser un certificat de dépôt* avant son arrivée à échéance : il est préférable d'opter pour des périodes courtes et de le reconduire ponctuellement à la mesure de ses moyens.

Par ailleurs, plus le temps d'immobilisation est court, meilleur est le rendement. Ainsi, si l'on s'en tient au dernières statistiques de la Banque de France, la moyenne observée des taux (pondérés par le montant des émissions) sur la semaine du 25 au 29 octobre était de 6,76 % sur dix jours, 6,62 % sur un mois, 6,67 % sur trois mois et *6,24 % sur deux ans.*

Compte tenu du montant élevé du ticket d'entrée, peu de particuliers y ont directement accès. On estime à 10 % le nombre des investisseurs privés et fortunés titulaires de certificats de dépôt. Toujours sur la semaine du 25 au 29 octobre, les souscripteurs des certificats se répartissaient comme suit : établissements de crédit et assimilés, 34,93 % ; OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières), 27,98 % ; *sociétés* industrielles et commerciales, entreprises individuelles et ménages, 25,44 %. Viennent ensuite, et loin derrière, les groupes d'assurances, les caisses de retraite et mutuelles, avec 6,44 %, les administrations publiques *et privées, avec 3,29 %, et enfin* les non-résidents, avec 1,38 %.

En ce qui concerne la gestion, le certificat de dépôt ne comprend ni droit d'entrée ni droit de sortie. Sa fiscalité est équivalente à celle des sicav monétaires et les intérêts perçus sont soumis au prélèvement *libératoire forfaitaire* de 18,1 %. *Pour conclure,* selon les statistiques établies par la Banque de France, au 29 octobre, 404 émetteurs étaient présents sur le marché des certificats de dépôt pour un encours estimé à 962 milliards de francs, dont 85,6 % étaient d'une durée initiale inférieure à un an, 3,2 % des certificats étaient d'une durée inférieure à un mois.

François Bostnavaron

HUMEUR ● par Josée Doyère

L'or à ferrer les ânes

POUR le prochain Noël, on est tranquille. Si on offre un bijou en or, ce sera du vrai, à 18 carats, pas un de ces *trucs en toc communautaires* à 14 carats ou, pire, à 9 carats, en or à ferrer les ânes, comme on disait autrefois ! Mais dès que la loi sera adoptée, pour cause d'« harmonisation européenne », les généreux papies et mamies, les maris encore attentionnés, les séducteurs acharnés, les amoureux transis devront faire sacrément gaffe : faute de vigilance, séduits par *un « petit prix », ils offriront* un collier ou un bracelet de peu à ceux qu'ils aiment, passant en plus pour des gougnafiers grippe-sous... Tout pour plaire.

Le sémillant Nicolas Sarkozy, auteur de l'indispensable projet de loi, *s'est voulu rassurant.* Pas de panique, qu'il a dit sur les radios. Il suffira de faire attention, et il faut que les professionnels informent leurs *clients. Ben voyons !... Et si,* d'abord, on affichait clairement, chez les bijoutiers, les photos des différents poinçons ? Non ? Y en a beaucoup, parmi vous, qui sont capables de lire un poinçon et d'en donner *la signification ? Je suis* sûre que vous n'êtes pas nombreux.

Bien sûr, le vrai bijoutier ne racontera pas de salades, mais il y a suffisamment d'arnaqueurs, en boutique ou par *correspondance, qui vantent et* qui vendent des diamants et des saphirs – si microscopiques qu'ils n'ont aucune, mais alors là, aucune valeur marchande – pour se jeter sur le chaland en omettant de lui dire qu'il paie encore trop cher ce qui au demeurant ne vaut déjà rien ! Il n'est même pas question de rendre obligatoire la mention du titre d'un bijou...

Mais il y a mieux dans le *texte de Nicolas Sarkozy.* Oyez ! Oyez ! braves gens ce qu'on lit dans le communiqué du conseil des ministres : *« Les ouvrages d'or, d'argent et de platine fabriqués dans d'autres Etats membres pourront désormais être commercialisés en France sans contrôle préalable pourvu qu'ils soient revêtus d'un poinçon enregistré dans un de ces Etats et connu de l'administration française »* (c'est moi qui souligne). Vous avez bien lu : il suffira que l'administration connaisse ces poinçons pour que tout aille bien. *Et le client,* alors ? Non seulement il lui faudra connaître les anciens et les nouveaux poinçons français, mais il lui faudra apprendre les poinçons des onze autres pays ? Ça va être une belle *pagaille et un drôle de boulot* pour s'y retrouver. Concrètement, on pourra vous vendre n'importe quoi. « Mais si, ma p'tite dame, j'vous assure : ce poinçon-là, c'est du 18 carats chez les Grands-Bretons ! »

L'harmonisation européenne et la libre circulation des biens et des personnes, il y a trente-cinq ans que je suis pour. Mais j'aimerais bien que, parfois, on procède par ordre. Une supposition qu'avant *d'harmoniser* les lois de chaque pays les Douze aient mis au point de vrais et uniques poinçons communautaires ? On aurait un effort à faire (toujours avec de jolies photos chez les bijoutiers), mais on apprendrait vite. Et on *risquerait* moins de se faire avoir. ■

LA COTE DES MOTS

Go-show, no-show

Le langage de certaines *entreprises* peut entraîner de burlesques quiproquos. Dans les transports, on entend ainsi des « commerciaux » parler de *« gaucho(s) ».* Que viendraient faire, dans les rapports sur les mouvements de voyageurs, les bergers des pampas d'Amérique du Sud ? Ou bien s'agirait-il de l'abréviation familière de *gauchistes ?* Pourquoi trouverait-on les soixante-huitards dans cette galère, ou plutôt ces trains et ces avions ?

L'explication, une fois de plus, est fournie par la langue anglaise, dont abusent sans *nécessité beaucoup de respon*sables d'entreprise, y compris, hélas, ceux de sociétés qu'on dit encore « publiques »... Il s'agit, en l'occurrence, de *go-show.* Ce mot – stupides sont sans doute, aux yeux des utilisateurs de cet anglicisme, ceux qui ne le sauraient pas ! – désigne, selon les jargonneurs, le voyageur qui se *présente sans avoir réservé,* son contraire étant le... *no-show,* « voyageur qui, ayant réservé sa place, ne se présente pas au départ »...

Sans doute est-il trop difficile d'utiliser respectivement *voyageur non inscrit, non prévu* et *voyageur défaillant* ou *défaillance*...

Ces termes de jargon commercial sont à bannir absolument. La rédaction de l'excellente revue littéraire de l'Association des écrivains cheminots – *le Dévorant* (1) –, qui défend avec ardeur la langue *française, dénonçait il y a quel*que temps ces emplois pernicieux... à mettre sur une voie de garage !

Jean-Pierre Colignon

(1) CLEC (AEC), 1 *bis,* rue d'Athènes, 75009 Paris.

AGENDA

MERCREDI 17 NOVEMBRE. Etats-Unis. Vote de la Chambre des représentants sur le traité de libre-échange nord-américain entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique.

JEUDI 18 NOVEMBRE. Paris. Manifestations contre les suppressions d'emplois à l'appel de syndicats de grandes entreprises publiques.
Bruxelles. Réunion des ministres de l'industrie des Douze sur la sidérurgie.

VENDREDI 19 NOVEMBRE. Paris. Sénat : projet de loi sur la contrefaçon textile.
Madrid. Sommet franco-espagnol (jusqu'au 20/11).
Seattle (Etats-Unis). Réunion des ministres du conseil de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), le président américain, Bill Clinton, rencontrera le chef du Parti communiste chinois, Jiang Zemin (jusqu'au 20/11).

LUNDI 22 NOVEMBRE. Bruxelles. Conseil européen « Ecofin ». *Présentation du programme* de convergence économique franco-allemand.

LIVRES

Les nouveaux paysans

Des témoignages et des réflexions sur le passé et le présent qui éloignent des idées fausses sur le sort de l'agriculture

L'AGRICULTEUR, LA PUTAIN ET LE DÉPUTÉ
de Michel Leblanc, Calmann-Lévy, 160 pages, 179 F. (en librairie le 18 novembre).

LE RETOUR DES PAYSANS
de Denis Lefèvre, Le Cherche-Midi, 336 pages, 110 F.

ENTENDEZ-VOUS DANS NOS CAMPAGNES
d'Olivier Warin, Belfond, 250 pages, 110 F.

DICTIONNAIRE DES IDÉES REÇUES SUR L'AGRICULTURE
sous la direction de Bernard Delpeuch, Syros, 142 pages, 80 F.

RIEN de tel pour se mettre en forme, face à une pile d'ouvrages sur l'agriculture, que d'ouvrir le livre de Michel Leblanc. Un pamphlet ? Mieux : un témoignage, une colère, une gerbe de propositions concrètes et parfois éprouvées. L'auteur a vite pris ses grades au Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA). Il découvre avec stupeur ce qu'il appelle *« la bastille politico-agricole ».*

Michel Leblanc est féroce pour la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et son ancien patron, François Guillaume, devenu ensuite ministre de l'agriculture. Il raconte comment, au nom de l'unité paysanne, cette organisation excommunie les infidèles et brûle les idées nouvelles. C'est ainsi que Michel Teyssedou (CNJA), hissant pour la première fois les couleurs de l'agriculture d'entreprise, en 1986, fut rabroué par le dirigeant de la FNSEA. *Même exclusion* pendant longtemps pour les agriculteurs à mi-temps, les partisans du tourisme rural ou de la vente directe.

Avec la complicité de l'Etat, la FNSEA interdit, on le sait, que les organisations minoritaires, représentant un tiers des exploitants français, aient voix au chapitre. Sauf lorsqu'elles descendaient dans la rue... Même quand, en 1990, Henri Nallet publia le décret de représentativité des organisations minoritaires, ni la FNSEA ni les préfets ne l'appliquèrent jusqu'à ce que la Confédération paysanne multipliât les recours devant les tribunaux administratifs.

Michel Leblanc ne joue pas seulement au pourfendeur de François Guillaume et de Jacques Chirac. Il prend parti pour les réformes, et d'abord celle de la PAC, qui marque *« la fin des derniers privilèges des céréaliers du Bassin parisien ».* Il se déclare convaincu que les questions de la ville et de la campagne ne se règleront plus séparément. Il fonde *Paysan et progrès,* un journal aux couleurs du PS, après avoir lancé Ruralité 2000 et l'association Economie et paysannerie avec le soutien d'un conseiller de Jacques Delors.

Selon les « experts » de l'an 2000, trois cent mille agriculteurs suffiront pour couvrir nos besoins alimentaires. Michel Leblanc ne veut pas se résigner au chômage des terres et des hommes. Selon lui, l'Europe peut gagner la bataille des matières premières non alimentaires : trois cent mille autres agriculteurs produiront du blé, du lait, des betteraves pour les industries *pharmaceutiques* et chimiques ; et l'on trouvera aussi des molécules d'origine agricole dans les plastiques, les moquettes, les papiers peints...

L'avenir appartient à ces *« moléculteurs »,* comme il les appelle, ainsi qu'aux *« agri-managers ».* Mais il n'oublie pas l'agriculture *« sociétale »* qui sauvegardera les patrimoines culturels et naturels communautaires, les *« fermes de santé »,* les structures d'accueil à la campagne pour personnes *âgées ou malades,* etc.

RECONQUÊTES ● Michel Leblanc réapparaît à la fin du livre de Denis Lefèvre, *le Retour des paysans.* L'auteur a beaucoup vu, beaucoup entendu, beaucoup lu. Il nous présente une remarquable étude sur le monde agricole et rural. L'horizon s'élargit. La tourmente dans laquelle sont plongés les paysans ne vient pas seulement de la compétition internationale, illustrée par les négociations du GATT, mais aussi de l'émergence des biotechnologies (agriculture en éprouvette, plantes transgéniques, hormones de croissance, etc.). Cette *« nouvelle révolution verte »* peut aussi conduire à concentrer la production entre les mains de quelques industriels.

Notre auteur propose des *« reconquêtes »,* et d'abord celle de la qualité. A la fin des années 80, pour la première fois dans l'Hexagone, les dépenses « immatérielles » de l'agro-alimentaire (emballages, marketing, publicité) ont été supérieures aux investissements matériels. Heureusement se profile de plus en plus un retour à l'authenticité. De même, la ruralité n'est plus un combat d'arrière-garde. Seulement, pour repeupler ce milieu, il ne faut pas compter sur l'agriculture, mais sur la diversification des activités. *C'est cela le « retour des paysans ».* Que d'imagination il faudra ! Car *« la jachère n'est pas seulement dans les champs, elle est dans les têtes ».*

Pour les lecteurs plus pressés ou qui veulent le contact direct avec le monde paysan, voici le livre d'Olivier Warin, qui rassemble seize interviews. De la belle ouvrage. La variété des témoignages permet de passer de situations locales, particulières, où l'on sent vibrer la chaleur des choix ou la colère, aux grands sujets évoqués dans les deux livres précédents. Illustrations qui permettent souvent de séparer le bon grain de l'ivraie.

Un tel partage sera facilité également grâce au *Dictionnaire des idées reçues sur l'agriculture.* Un certain nombre d'auteurs répondent aux affirmations gorgées de préjugés. Une cinquantaine de « rubriques » sont ainsi traitées, le plus souvent en *deux pages. Un* vade-mecum qui servira à tous ceux qui veulent sortir des thèmes « prêts à porter ».

Pierre Drouin

PERSPECTIVES

par Josée Doyère

Ferrer les ânes

paysans

TRANSPORT AÉRIEN

SWA, texane et fière de l'être

Economies tous azimuts, esprit maison hors pair entretenu par une généreuse participation aux résultats, la compagnie texane South West Airlines est un modèle de succès atypique dans un secteur sinistré

LOS ANGELES
correspondance

DANS les années 70, les avions de *South* West Airlines (SWA) étaient surtout connus pour leurs hôtesses en short et leurs prix défiant toute concurrence. Contre toute attente, la compagnie aérienne texane, réputée excentrique, tend aujourd'hui à devenir un modèle pour toute l'industrie *aéronautique. Née en 1971*, bénéficiaire depuis 1973 sans interruption, SWA, installée à Dallas, est l'une de ces compagnies à qui la récession a *été bénéfique*. Attachée depuis ses débuts à réduire ses coûts pour offrir des billets bon marché, elle a traversé sans encombre les *années noires de l'industrie* aéronautique : 1990, 1991 et 1992.

En trois ans, l'ensemble des compagnies américaines a perdu *quelque 10 milliards de dollars*. Pendant la même période, SWA n'a cessé d'étendre son réseau, en particulier en Californie, dans le couloir aérien le *plus actif* du pays entre Los Angeles et San-Francisco. Devenue la septième compagnie américaine avec 1,7 milliard de dollars de chiffre d'affaires *(1)*, elle a consolidé sa position au Texas et dans le Middle West.

SWA vient même d'ouvrir des lignes au départ d'un aéroport proche de la capitale, partant ainsi à la conquête de la côte Est. Les géants comme Delta, United, American et USAir ne peuvent rivaliser avec les prix de SWA sans perdre de l'argent. La compagnie a divisé par trois ou quatre le prix du billet Los Angeles-San-Francisco. De Baltimore à Cleveland, le prix n'est plus que que 19 dollars (112 francs!) : *« Notre concurrent n'est plus telle ou telle compagnie*, commente Dave Ridley, l'un des directeurs de SWA ; *c'est l'automobile ou le car* »

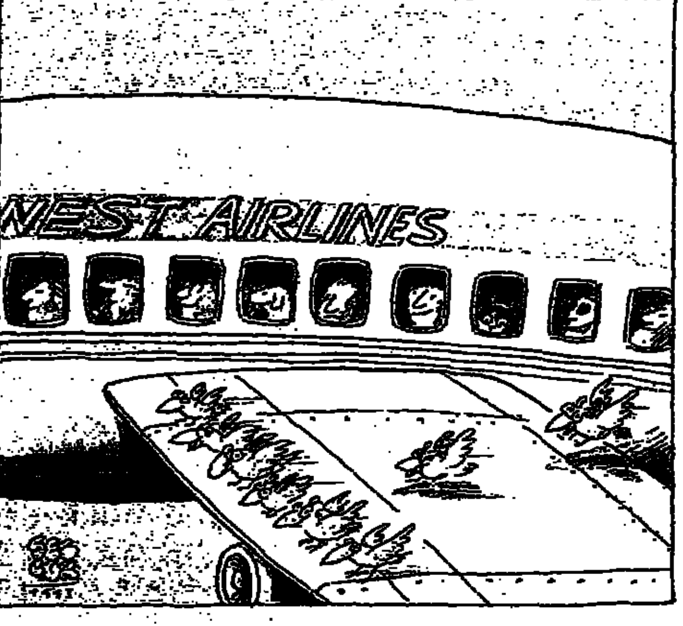
DÉSESPOIR • Les grandes compagnies versent dans le désespoir. *« Nous savons que nous ne pouvons rivaliser avec SWA*, disait récemment Stephen Wols, président d'United. *Ce n'est la faute de personne, c'est un fait.* »

La recette de SWA est maintenant connue : pour limiter ses coûts, la compagnie ne possède qu'un seul type d'avion – le Boeing 737 – à 156 exemplaires (dont 106 équipés de moteurs CFM fabriqués par SNECMA et General Electric). Elle taille ainsi dans les coûts de maintenance et de formation du personnel. Les lignes choisies sont courtes. Le temps de vol moyen est de quarante-cinq minutes. SWA sélectionne des aéroports proches des centres-villes, souvent délaissés par les autres au *profit de nouveaux grands aéroports* utilisés comme *hubs* (points de rencontre des lignes internationales et intérieures). Elle peut ainsi *offrir un gain de temps supplémentaire*. Entre deux vols, les avions orange, rouges et vieil or ne passent que vingt minutes au sol (à titre de *comparaison*, ceux d'Air Inter en France effectuent quarante minutes d'escale), le temps pour les passagers de débarquer, pour le personnel *de vider les soutes, de nettoyer*, faire le plein et accueillir les 130 nouveaux passagers. Ce défi n'est possible que grâce à la tradition, à *laquelle adhèrent les syndicats, qui* veut que la tâche de chacun soit extensive : il arrive, pour gagner du temps, que les hôtesses – et même les pilotes – aident à nettoyer l'avion, que le personnel des bars assiste les bagagistes, etc.

« Notre contrat de travail n'est pas restrictif sur la définition des tâches, explique Ann Rhoades, vice-présidente de SWA. *C'est l'esprit de la compagnie »* – que vantent de multiples affiches sur les murs du siège. La société texane l'explique par ses débuts : *« Nous avons longtemps été les parias de l'industrie*, dit le commandant de bord, John Schnobrich. *Nous défendons l'idée qu'à salaire égal il faut travailler plus (environ 20 %) pour battre les autres. »*

Lors des escales, il arrive que, pour gagner du temps, les hôtesses – et même les pilotes – aident à nettoyer l'avion.

L'esprit SWA est savamment entretenu par la direction, qui organise plusieurs fois par an de grandes fêtes pour souder les membres du personnel. Le patron, Herb Kelleher, fait la tournée des trente-huit aéroports de SWA. Il se déguise parfois en Elvis Presley et sert lui-même les boissons dans les avions. *« Ils savent que je les aime, et ils sont fiers de moi »*, dit-il de ses salariés. A Dallas, sur les murs du siège, pas moins de 2 000 photos représentent Herb avec des employés de toutes les catégories. Sur 14 000 personnes, 400 sont *mariées avec un(e) autre employé(e)* de SWA. Toute personne engagée visionne une cassette où des employés de toutes les catégories, du mécanicien au comptable, chantent – en rap! – le plaisir qu'ils ressentent à travailler pour SWA...



Pour réduire encore ses coûts, SWA ne sert à ses passagers qu'une seule sorte de cacahuètes grillées et un verre de soda. *« Nous ne faisons pas dans les papillotes*, dit le directeur financier, *nous n'avons pas de club exclusif, de service de restauration, de billets gratuits pour les passagers fréquents. »*

SWA se permet aussi de ne pas adhérer aux grands réseaux de réservations dont se servent les agences de voyage, préférant un système par numéro vert pour économiser les commissions. Grâce à son organisation, la SWA, selon le Commercial Aviation Report, transporte 2 443 passagers par salarié, contre 1 118 pour USAir et 795 pour United. La SWA emploie 81 salariés par avion, tandis que USAir en a *111* et United *157*.

SALAIRE • Enfin, le salaire moyen est de 440,35 dollars contre 509,70 à USAir et 543,870 chez United. *« Je suis payé au vol*, dit le commandant Schnobrich, *114 dollars par voyage. Actuellement, je fais plus de trajets, 95 par mois au lieu de 80, afin de payer les études de ma fille. »* Les hôtesses volent, elles aussi, à la carte pour 13,40 dollars le vol (débutantes). Mais il faut y ajouter la participation aux profits par distribution d'actions : *propriétaires de 11 % du capital* de SWA, les salariés ont reçu en 1992 des actions représentant l'équivalent de 8 % de leur salaire. Augmentant avec le temps, cette participation a *rendu millionnaires certains salariés* très anciens. Interrogés sur l'avenir de la compagnie, les dirigeants affirment qu'ils n'ont pas de plan pour les *cinq prochaines années*, sinon de *« faire la même chose à différents endroits »*, comme le dit Herb Kelleher.

En 1994, SWA, qui recevra 16 Boeing 737 supplémentaires, voudrait entrer en Floride. Mais son expansion est limitée par la *concurrence d'autres compagnies* qui fonctionnent désormais sur le même modèle, comme Reno Air. Celle-ci, installée dans le Nevada, est *partie* à la conquête du Nord-Ouest avec 16 avions MD 80. D'autres, plus petites, s'étendent, comme Kiwi, basée à Newark *(New-Jersey), Morris, Mark...*

MODÈLE • Les grandes compagnies cherchent à adopter ce *modèle pour leurs lignes intérieures*. United négocie avec les syndicats la création d'une « compagnie dans la compagnie », où les *coûts seraient réduits. Continental* a créé Calite, qui relie 14 villes dans le Sud-Est. American songe à vendre le *hub* de Raleigh, peu rentable. *« Il faut relancer les pratiques anciennes »*, disait récemment Robert Crandall, patron d'American. Mais en attendant que la concurrence s'aligne, l'expansion de SWA *vers des lignes plus* longues ne semble entravée que par l'amendement Wright, lequel oblige les compagnies sur l'aéroport intérieur Love Field, à Dallas, à *n'effectuer* de liaisons directes qu'avec les Etats voisins du Texas. SWA n'a donc pas de vols directs Dallas-Los Angeles ou Dallas-*Chicago. Les passagers* doivent faire escale dans un Etat voisin, retirer eux-mêmes leurs bagages et les enregistrer à nouveau.

Pour *le moment, tout occupée* à conquérir le marché des petites lignes, SWA s'accommode de l'amendement et ne cherche même *pas à le faire lever. « D'autres font pression sur nous afin de supprimer l'amendement Wright »*, remarque le directeur de SWA, compagnie *courtisée par de nombreuses* villes qui voudraient voir les avions de SWA chargés de passagers atterrir chez elles.

Régis Navarre

(1) Un dollar vaut environ 5,90 francs.

INDUSTRIES TRADITIONNELLES

Le roi français du bouchon

Créée en 1936, la société familiale Bouchon Sabaté, numéro un sur le marché intérieur, a décidé de chercher en Bourse les moyens de son développement

PERPIGNAN
de notre correspondant

IL suffit d'un mauvais bouchon pour gâter un grand cru. Depuis cinquante-sept ans, la famille Sabaté, sans renier la culture et les traditions liées au liège, matière naturelle et vivante, a su développer des innovations pour améliorer la qualité de ses produits, qui placent la société Bouchon Sabaté au premier rang du marché français et parmi *les tout premiers dans le* monde.

En quittant Barcelone en 1936, renonçant ainsi à sa vocation de journaliste à *la Veu de Catalunya*, pour venir s'installer au Boulou, près de Perpignan, Modeste Sabaté avait repris le métier de son père et de son grand-père : bouchonnier. Début 1994, la PME, qui emploie 260 personnes, va être cotée sur le second marché. *Louis Thannberger, président* d'Europe Finances Industrie, a monté, avec les trois fils de Modeste (Augustin, Alex et *Georges), un dossier d'introduction* en Bourse, présenté à la COB le 15 octobre. Jusqu'ici, la société Bouchon Sabaté est contrôlée à 98,8 % *par Augustin Sabaté, PDG*, et ses frères, Alex et Georges. Son capital social de 2 193 000 F est réparti en 21 930 actions de 100 F.

Cinquième site industriel de l'entreprise, l'unité de Céret (13 000 mètres carrés sur 65 000 mètres carrés de terrain) produit, avec sa filiale espagnole Corchos de Merida (premier opérateur en Espagne), 500 millions de bouchons par an. Sur le marché français, la consommation est estimée *entre 2,5 et 3 milliards* de bouchons par an et sur le marché mondial, entre 12 et 15 milliards.

LEVÉES • *Si la* consommation est globale, l'aire géographique de production du liège est limitée à une petite partie de la Méditerranée. Le liège de Catalogne, le meilleur mais le plus lent à venir puisqu'il peut y avoir quatorze ans entre deux levées, est d'usage très limité. *Ajouté aux productions du Var* et de la Corse, il représente à peine 4 000 tonnes, bien peu comparé à l'Italie (12 000 tonnes), aux pays du *Maghreb (60 000 tonnes) et*, bien sûr, loin derrière l'Espagne (70 000 tonnes) et surtout le Portugal (170 000 tonnes).

La qualité des produits fait l'objet de recherches constantes de la part de l'un des frères Sabaté, Bernard, qui a mis au point un *procédé de désinfection n'utilisant* pas de chlore. Baptisé SBM, il permet d'extraire les impuretés et les tanins, tandis que la texture du liège se trouve resserrée. Un bon bouchon doit laisser le vin respirer pour qu'il continue à s'épanouir.

Sur le site industriel de Corchos de Merida, l'entreprise Sabaté dispose d'un parc de *15* hectares sur lequel le liège sèche un an avant d'être travaillé à Céret. Par ses méthodes de fabrication et de gestion, l'entreprise peut aujourd'hui afficher des prix compétitifs face à son principal concurrent, le Portugal, qui dispose encore de coûts de main-d'œuvre trois fois inférieurs.

Aussi, le doublement de l'activité de Sabaté à moyen terme, entre cinq et sept ans, paraît un objectif réalisable pour l'entreprise, qui affiche en 1992 un chiffre d'affaires consolidé de 130 millions de francs (pour un résultat net de 5 millions) et table pour 1993 sur plus de 150 millions de chiffre d'affaires (et un résultat net compris *entre 6,5 et 7 millions*).

Sabaté exporte près de 20 % de son chiffre d'affaires et peut raisonnablement espérer vendre 30 à *40 % à l'étranger ; elle envisage un* nouveau programme de production estimé à 10 millions de francs, autofinancé à hauteur de 40 %, *le reste venant des futurs* actionnaires.

Jean-Claude Marre

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

UN ENTRETIEN AVEC EDMOND MALINVAUD

Pour un « new deal » européen

Suite de la page I

» Nous avons un seul avantage : le recul ; dans le passé, des propositions analogues n'ont pas été la merveille que leurs initiateurs imaginaient. Nous avons donc une certaine réserve sur ces suggestions, qui ne sont pas traitées dans la note. Personnellement, je pense qu'elles valent étude, avec le souci de bien en analyser les effets sur les lieux de travail ; de toute façon, elles ne peuvent jouer qu'à la longue.

– A court terme, donc, que faut-il faire ?

– Le message est simple. Il n'y a pas d'autre moyen que les instruments classiques de la politique macro-économique : la politique budgétaire et la politique monétaire, avec éventuellement adjonction d'une politique des revenus. Malheureusement, la politique budgétaire est paralysée parce que la situation des budgets publics est détériorée dans la plupart des pays. C'est à tel point que toute stimulation budgétaire provoque aussi l'inquiétude des agents privés, ce qui les amène à épargner davantage. La stimulation budgétaire se trouve en quelque sorte annulée par les réactions du secteur privé.

» Reste la politique monétaire. Il ne faut pas en exagérer les effets car elle affecte peu les taux à long terme, qui importent pour beaucoup d'opérations, la construction de logements par exemple. Mais la baisse des taux à court terme est possible, comme le montre l'exemple des Etats-Unis.

» Ils ont eu, plus tôt que nous, à faire face à une récession, d'ailleurs moins brutale que la nôtre ; leurs taux courts correspondent aujourd'hui à des taux réels nuls (compte tenu de l'inflation). En Europe, on aurait dû faire la même chose.

– On en est très loin actuellement.

– Oui, on en est loin. Nous regrettons que cette politique n'ait pas été menée dès l'automne 1992 par la Bundesbank. Pour l'Europe, des taux d'intérêt réels à court terme nuls seraient opportuns, au moins de façon temporaire.

» Dans l'immédiat, il faudrait que la Bundesbank, qui joue un rôle stratégique, abaisse ses taux, non par petits pas, mais de façon audacieuse ; car le danger d'une reprise de l'inflation est négligeable, même en Allemagne. Faute d'une telle décision, il sera très difficile de gérer la contradiction existant entre, d'un côté, une banque centrale allemande qui maintient des taux d'intérêt trop élevés, et, de l'autre, la nécessité d'avoir un contexte monétaire européen stable, avec des monnaies qui ne jouent pas au yo-yo les unes par rapport aux autres. Si un pays dévie des autres en baissant énergiquement ses taux d'intérêt, sa monnaie se dépréciera. On peut même imaginer, sans se forcer, des dévaluations compétitives successives, ce qui serait catastrophique : aucun pays n'en profiterait, cela désorganiserait un peu plus le système économique et pourrait même avoir des conséquences politiques.

– Pour le moment, cette voie semble bloquée. A moyen terme, quelles sont les autres solutions ?

– Nous proposons, et c'est l'essentiel de notre « programme », deux actions à moyen terme : l'une consiste à réduire massivement le coût du travail non qualifié, l'autre à lancer d'ambitieux programmes pour des investissements à finalité collective.

> « Des mesures plus ambitieuses devraient être prises plus vite, et avec plus d'esprit de décision qu'il n'est habituel. »

– La plus audacieuse concerne la baisse du coût du travail. Pourquoi s'attaquer en priorité au travail non qualifié ?

– Toutes les statistiques montrent que le chômage est particulièrement dur pour les travailleurs sans qualification. D'autre catégories sont certes touchées par la dépression actuelle, mais, dans une perspective de moyen terme, le premier problème constaté au cours des quinze dernières années et risquant de subsister une fois la reprise venue, c'est le manque d'emplois non qualifiés.

» Il est dû à l'évolution des techniques et surtout à une mauvaise réaction du système économique et social. Car l'évolution des techniques a surpris. Il y a vingt ans, on pensait qu'avec la diffusion de l'enseignement secondaire et supérieur on allait vers une pléthore de main-d'œuvre qualifiée. La réalité est différente. Pourquoi ? Certains phénomènes « naturels » jouent : quand la situation de l'emploi se dégrade, les employeurs ont tendance à recruter des personnes surqualifiées par rapport à l'emploi proposé, ce qui éjecte *in fine* les non-qualifiés.

» Mais il y a plus que cela : la structure de la demande de travail par les entreprises évolue plus vite vers les hautes qualifications que celle de l'offre de travail par les personnes.

» La « surprise » s'explique aussi pour partie par la concurrence des pays à très bas coût de main-d'œuvre. C'est un phénomène induit par le développement à long terme de l'humanité. Nous le prenons comme une donnée, car nous ne voulons pas refuser aux pays plus pauvres que nous le droit à se développer. Cette situation doit d'ailleurs être vue dans un contexte de taux de change évolutifs. Il y a quelques décennies, on craignait surtout le Japon, or le yen s'est suffisamment apprécié pour que les Japonais ne soient plus guère des concurrents pour les travailleurs non qualifiés européens. La même chose se produira avec Taïwan, Singapour, etc.

» Face à ces phénomènes, le système économique et social doit s'adapter. La bonne solution est, bien sûr, d'intensifier la formation des travailleurs, mais cela ne suffira pas à moyen terme. Le système des prix a un rôle à jouer par une baisse du coût du travail non qualifié relativement à celui du travail qualifié. Une telle baisse a d'ailleurs été observée aux Etats-Unis, où l'éventail des salaires s'est élargi. C'est un signal clair. En Europe, il n'y a pas eu de baisse, sauf en Grande-Bretagne, car notre philosophie sociale nous pousse, au nom de l'équité, à limiter les écarts de revenus. Les gouvernements peuvent toutefois jouer par la fiscalité et la parafiscalité, en appliquant moins de charges sur les salaires des non-qualifiés.

– C'est ce que vous proposez ?

– Oui. Nous proposons d'exonérer les emplois rémunérés au salaire minimum (2) de toute cotisation sociale patronale. Deux schémas sont possibles, avec une exonération uniforme ou dégressive. Le premier consiste à exonérer de cotisation, pour tout salaire, la part correspondant au salaire minimum. Cette solution est, bien sûr, coûteuse : environ 3,2 % du produit intérieur brut, en coût direct, si elle est appliquée à tous les salariés.

» Le second schéma, moins onéreux, consiste à appliquer une exonération dégressive. Le barème part d'un taux zéro pour le salaire minimum, puis remonte progressivement jusqu'au niveau normal à partir de deux fois le salaire minimum. Cela modifie les échelles actuelles de coût du travail. On pourrait parler de distorsion si, au contraire, on ne partait pas de l'idée que ce sont les échelles actuelles qui sont distordues par rapport à ce que le plein emploi de tous exigerait.

– Vous n'envisagez pas de baisser ou, dans le cas de la France, de supprimer le SMIC ?

– Non. C'est une question de nature politique, sociale, éthique, qui implique un arbitrage : si l'on pense que la lutte contre le chômage a priorité sur toute autre considération, on s'autorise à aller à contre-courant de la préoccupation d'égalité. Cela dit, réduire le salaire minimum ou, ce qui est plus facile, en limiter la croissance, ne permet pas d'aller très loin. Notre proposition se tient très bien sans aucune action sur le salaire minimum.

– Cela pourrait se faire en combien de temps ? Je suppose que vous ne proposez pas une action brutale...

– Pourquoi pas ? Les universitaires ont un certain avantage dans le domaine de la pensée, mais ils ne sont pas chargés de la mise en œuvre ! Si ceux qui en sont chargés peuvent agir vite, qu'ils le fassent ! De fait, nous prétendons que des mesures plus ambitieuses devraient être prises plus vite, et avec plus d'esprit de décision qu'il n'est habituel.

– Comment financer ces mesures ?

– Plaçons-nous dans le cas du second schéma – le premier, qui consiste à déplacer trois points du PIB, étant vraiment très ambitieux. Le second coûte nettement moins : environ 1 % du PIB. Il suppose néanmoins des recettes de substitution, qui peuvent être trouvées de différents côtés : la TVA, la CSG (contribution sociale généralisée) pour les Français – et éventuellement d'autres pays –, et enfin l'impôt sur le gaz carbonique, qui a été discuté au niveau de la Communauté et qui rapporterait justement à peu près 1 % du PIB.

– Comment cette mesure agira-t-elle sur l'emploi ?

– Dans un certain nombre d'opérations de production, on peut mécaniser plus ou moins, supprimer plus ou moins d'emplois non qualifiés. Cette mesure permet d'agir – et c'est primordial – sur cette marge de manœuvre. De plus, on rétablit la compétitivité de certains services, qui disparaissent lorsque le coût du travail est trop élevé : concierges, porteurs de bagages, gardiens de parcs de stationnement, laveurs de pare-brise, etc.

» Pour le chiffrage, malgré la relative inadaptation des modèles à ce genre de simulation, on arrive, sur la base de leurs calculs, à des créations d'emplois de l'ordre de 0,5 à 1 % de la population active (ou de taux de chômage) au bout de quelques années. Ces modèles analysent bien les effets indirects liés à l'amélioration de l'emploi (réduction des charges collectives d'indemnisation du chômage, hausse du pouvoir d'achat et de la demande, etc.), mais ils sont moins fiables pour les effets directs, que nous pensons devoir être sensibles.

> « Notre ambition serait de retrouver un taux de croissance de 3 % s'accompagnant d'une augmentation de l'emploi de 1 % l'an qui devrait provoquer une baisse du chômage au rythme de 0,5 %. »

– Quelle est la seconde grande proposition à moyen terme ?

– Il s'agit de lancer d'ambitieux programmes d'investissement visant à employer de préférence la main-d'œuvre non qualifiée – mais pas exclusivement – et à couvrir des besoins non satisfaits. C'est dans l'esprit de l'initiative d'Edimbourg, mais nous proposons de le faire à beaucoup plus grande échelle : 250 milliards d'écus (3), soit environ huit fois ce qui a été envisagé ; cela correspond à 4 % du PIB européen étalés sur quatre ans.

» Tous les pays du nord de l'Europe ont fortement réduit leurs investissements publics depuis le début des années 70 : en Allemagne, ils sont passés de 4,4 % du PIB à 2,4 %. La baisse est encore plus forte en Belgique et en Grande-Bretagne. Ce n'est pas le cas de la France. Mais il y a des besoins importants partout : le logement des familles à revenu modeste, la rénovation urbaine, les transports dans les communautés urbaines et les réseaux transeuropéens (télécommunications, TGV, autoroutes, etc.). On peut en imaginer d'autres...

– Même question que sur la première proposition : comment va-t-on financer ces investissements ? S'ils ont été réduits, ce n'est pas par hasard...

– Un financement privé peut être trouvé à deux conditions : d'abord qu'on abaisse le coût de ces programmes, non par des bonifications d'intérêt comme aiment le faire les financiers, mais au contraire par des subventions à l'emploi. Cela peut être simplement l'application de notre précédente proposition en faveur des non-qualifiés, ou cela peut aller au-delà.

» Seconde condition : qu'on fasse intervenir des intermédiaires financiers publics, dont la mission consiste à subvenir aux imperfections du marché des capitaux pénalisant ce genre de projets dans les financements habituels : le Crédit national ou ses homologues étrangers, la Banque européenne d'investissements, etc. Seules les subventions à l'emploi auraient un impact budgétaire. Mais c'est déjà compris dans notre première proposition, et le type de financement budgétaire est à trouver de la même façon.

– Mais ces sommes prélevées sur le marché des capitaux ne vont-elles pas réduire l'investissement dans d'autres domaines, ou faire monter les taux d'intérêt ?

– Nous sommes dans une situation où il n'y a pas assez d'investissements. Les entreprises ne réinvestiront que lorsque la reprise se manifestera. Le moment est bon pour lancer des programmes d'investissements à finalité collective de ce type. On se plaint de l'excès d'épargne actuel, qui explique en partie la dépression ; le marché financier devrait être capable d'absorber ces programmes sans tension sur les taux d'intérêt à long terme.

– Acceptez-vous qu'on qualifie vos propositions de keynésiennes ?

– Nous n'adhérons à aucun label, mais pourquoi pas ?

– On est très loin de l'ultralibéralisme de ces dernières années...

– Nous avons abordé cette étude sans présupposés doctrinaux. La coexistence de besoins insatisfaits et de ressources inemployées manifeste un dysfonctionnement du système économique. Là-dessus, nous sommes fermes. Et si quelqu'un le nie, refusant par exemple d'accepter l'existence d'un chômage véritable, nous sommes en désaccord avec lui. Mais nous ne sommes prisonniers d'aucun modèle.

– Ne proposez-vous pas une sorte de « new deal » européen ?

– Il n'y a pas de raison de récuser cette expression, du moins pour notre seconde proposition. Car, pour la première, le chômage des non-qualifiés n'intervenait pas particulièrement dans la crise de 1929.

– En admettant que vos propositions soient appliquées, quel serait leur impact sur la croissance et l'emploi ?

– Notre ambition serait de retrouver un taux de croissance de l'ordre de 3 % par an, peut-être un peu supérieur, s'accompagnant d'une augmentation de l'emploi de 1 % l'an, qui devrait provoquer une baisse du chômage au rythme de 0,5 % l'an *grosso modo* (de toute façon, il faudra plusieurs années pour réduire fortement le taux de chômage).

» La condition est d'éviter toute accélération des salaires et des prix. Une reprise de 3 % permet une certaine hausse des salaires réels effectifs, mais, vu les glissements qui interviennent entre les salaires des conventions collectives et les rémunérations effectives, les négociations doivent être basées sur une stabilité des salaires réels de référence. Si c'est là le prix à payer pour la croissance de l'emploi, c'est un coût léger ! Il suffit, pour s'en convaincre, de penser à ce qui aurait été obtenu si la reprise des années 1986-1990 avait perduré.

– Que voulez-vous dire ?

– La reprise était bien partie, puisque, de 1986 à 1990 le taux de chômage en Europe était passé de 10,7 % à 8,3 %. Elle ne s'est pas poursuivie. Pourquoi ce déboire ? Parce qu'elle s'était traduite presque partout – sauf en France – par une accélération de l'inflation, qui a conduit les autorités monétaires à resserrer le crédit et à augmenter les taux d'intérêt. Cette recrudescence de l'inflation est inquiétante pour le fonctionnement de nos économies européennes car elle accompagnait un chômage encore important. Il faut veiller à ce que, s'il y a une reprise forte au milieu des années 90, sur la base de nos propositions ou d'autres événements, elle ne dégénère pas à nouveau en inflation.

– Une initiative strictement nationale est-elle exclue ?

– Chaque pays européen est très solidaire des autres – la France s'en aperçoit puisqu'elle paie aujourd'hui en quelque sorte les erreurs et l'inflation passées des autres. Une politique isolée, dans un environnement contraire, n'aurait guère d'effet favorable. Il faut des politiques coordonnées, formellement ou implicitement. Les situations étant différentes, la mise en œuvre peut varier d'un pays à l'autre. Il peut y avoir des programmes communautaires, mais une grande partie doit venir d'initiatives nationales, avec cette difficulté supplémentaire qu'à l'intérieur de chaque pays il y a au moins deux autorités : le gouvernement et la banque centrale. Il faut que toutes ces autorités se coordonnent.

– Vous croyez vraiment que ces propositions seront appliquées ?

– Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre. Nous avons fait ces propositions avec le sentiment d'un devoir. Nous n'attendons pas de réaction officielle. Cela dit, la Commission de Bruxelles élabore un Livre blanc qui sera présenté début décembre à la réunion des chefs d'Etat. Les services ont à leur disposition cette note et l'utilisent. »

Propos recueillis par Véronique Maurus

(2) La notion de salaire minimum doit évidemment être interprétée dans le contexte de chaque pays.

(3) Un écu vaut environ 6,70 francs.

En quittant la Direction des Affaires Internationales du Trésor pour la Présidence de la Lyonnaise de Banque, je savais que je rencontrerai un établissement plus que centenaire, enraciné dans un territoire d'une dimension équivalente à celle des Pays-Bas, le Grand Sud-Est de la France, dont la Lyonnaise de Banque est l'un des tous premiers partenaires économiques. En dix-huit mois d'observation, de gestion, et de décisions, j'ai acquis la conviction, que sur l'assise que lui confère sa filiation à l'Union Européenne de CIC et au GAN, la Lyonnaise de Banque serait le modèle de la banque de demain.

Demain, banque s'écrira Lyonnaise de Banque.
Parce que nous avons su faire évoluer un siècle de tradition bancaire, pour devenir une société de services personnalisés. Telle est la logique profonde du plan de réorganisation interne sur 4 ans, "LB 2000", que j'ai initié en 1993. Demain, nos 400 000 clients seront en relation étroite avec 800 conseillers spécialisés, mieux formés, encore plus compétents, capables d'anticiper des solutions vraiment personnalisées, et appuyés sur un réseau de 300 points de vente.
Nous, nous savons que la banque s'exerce dans une relation interpersonnelle intime, et qu'aucune banque ne disposera jamais de la proximité, de la disponibilité et de la taille, nécessaires pour nous égaler en matière de communication et d'échanges humains.
Demain, nous allons le montrer.

Demain, banque s'écrira :

Lyonnaise de Banque

CIC Lyonnaise de Banque

Demain, banque s'écrira Lyonnaise de Banque.
Parce que notre taille et nos structures favorisent une grande souplesse dans l'organisation du travail et les relations sociales. Oui, un effort important de formation sera poursuivi (plus de 6% de notre masse salariale en moyenne depuis 4 ans). Oui, nous irons vers des formes nouvelles de répartition du travail, fondées sur un dialogue social ouvert et libre.
Nous resterons mobilisés par la recherche de solutions pour que, demain, consciente de son rôle social, la Lyonnaise de Banque amplifie son mouvement d'embauche.
Aujourd'hui, les 3200 hommes et femmes de la Lyonnaise de Banque sont déjà mobilisés pour demain.

Demain, banque s'écrira Lyonnaise de Banque.
Parce que nous nous sommes dotés depuis plus de 5 ans d'outils de réflexion : un laboratoire d'analyse sociale, LASAIRE (Laboratoire Social d'Action, d'Innovation et de Recherche), et l'OEG (Observatoire Européen de Géopolitique); institutions qui témoignent de notre volonté d'immersion dans notre environnement citoyen.
Car les réflexions que nous nourrissons, c'est à toute la Cité, à toute la région, que nous les dédions, à l'image de nos manifestations autour de l'Espace Bellecour à Lyon, ou de nos partenariats avec le festival de Nohant, la fête du Livre de St Etienne, ou le festival d'Aix-en-Provence.
Demain, nos racines au coeur de nos cités, seront toujours plus fortes.

Demain, banque s'écrira Lyonnaise de Banque.
Parce que notre résistance aux difficultés conjoncturelles d'aujourd'hui produira demain une nette amélioration de notre rentabilité. Certes, notre chiffre d'affaires augmentant et nos frais généraux décroissant, nous enregistrons un résultat brut consolidé en hausse de 27,6% au premier semestre 1993.
Mais malgré cette rigueur de gestion, nos résultats restent encore loin de leur niveau potentiel. Ils demeurent limités pour l'instant par la crise : les difficultés de nos clients se reflètent dans nos comptes, preuve de notre enracinement régional et de notre implication dans l'économie locale.
Demain, dans un environnement plus clément, la Lyonnaise de Banque recueillera les fruits de cet enracinement et de cette rigueur. Comme nos clients, nous sommes désormais à l'heure du management et de la gestion.
Notre mutation s'amorce, vers une société de services personnalisés, une valorisation continue de nos ressources humaines, un enracinement toujours plus profond dans notre environnement, un potentiel de rentabilité prometteur : autant d'atouts, de différences, de résultats, pour que demain, banque s'écrive Lyonnaise de Banque.

Denis Samuel-Lajeunesse,
Président Directeur Général.

CIC Lyonnaise de Banque

PERSPECTIVES

RUSSIE

Diamant polaire

Suite de la page I

Selon le célèbre groupe De Beers, notamment, la production russe représente, en valeur, un quart du total mondial (1) et l'exportation des gemmes serait la deuxième source de devises pour la Russie, après le pétrole : le cartel sud-africain est bien placé pour le savoir, puisqu'il commercialise 95 % des diamants russes vendus à l'étranger et 80 % de la production mondiale.

Directeur adjoint du bureau de la De Beers à Moscou, Alan Campbell a une méthode de calcul très simple. *« Le président d'ARS, Valéri Roudakov,* dit-il, *a reconnu récemment que la Russie n'avait jamais exporté plus de 50 % de sa production. Or, conformément à l'accord quinquennal passé en 1990 avec les Russes, nous leur achetons l'équivalent de 1 milliard de dollars par an, ce qui correspond à environ 7 millions de carats. Leur production totale devrait donc se situer autour de 14 millions de carats, mais plus probablement un peu en dessous de 13 millions. »* Selon De Beers, qui s'appuie sur des chiffres fournis par son partenaire, la production russe de diamant aurait baissé de 25 % en 1992 et devrait encore chuter de 15 % cette année, *« à moins qu'ARS ait révisé ses chiffres à la hausse »*.

INSTABILITÉ • A près de 8 000 kilomètres à l'est, Semion Zelberg, dans la ville minière de Mirny, reconnaît que *« l'année dernière n'a pas été bonne à cause de l'instabilité politique »*. Mais, selon les experts, la baisse est surtout due à des problèmes d'exploitation, qui touchent la plupart des activités industrielles de l'ex-Union soviétique. A Mirny, les énormes broyeurs utilisés pour séparer les diamants de la roche mère sont actuellement paralysés. *« Ils n'ont pas été renouvelés depuis l'ouverture de l'usine en 1966 et des réparations s'imposent,* reconnaît son directeur, l'ingénieur Mikhaïl Zaskiévitch. *Malgré tout, notre technologie est supérieure à celle de l'Afrique du Sud : nous avons développé des techniques pour récupérer les diamants de très petite taille et nous sommes en mesure de séparer les gros diamants sans les casser »* (une pierre de 342 carats a été isolée en 1980).

Tout a commencé en 1955, avec la découverte d'un gîte diamantifère en pleine taïga, à moins de 500 kilomètres au sud du cercle polaire. Deux ans plus tard, les responsables de la mine, sélectionnés pour leur loyauté absolue au parti, annonçaient la mise en production, par un télégramme codé destiné au comité central du PCUS à Moscou : *« Nous avons fumé le calumet de la paix. Le tabac est de bonne qualité... »* En ces temps de guerre froide, la mine fut baptisée Mir, « la paix », et la ville, Mirny, la pacifique.

Les mineurs, qui avaient accepté de travailler dans des conditions épouvantables – la température moyenne tombe à – 32° C en janvier et il peut faire jusqu'à – 60° C au cours des longues nuits d'hiver –, ignoraient bien sûr qu'une grande partie de ces diamants étaient destinée aux pays capitalistes. On n'allait évidemment pas non plus leur dire que la commercialisation allait être confiée au pays de l'apartheid, l'Afrique du Sud, à travers De Beers. *Une première livraison,* de 13 000 carats à peine, eut lieu en 1959.

CULTURES • Les relations avec De Beers se développèrent à partir de 1972, mais jusqu'à ce que le groupe soit autorisé à avoir pignon sur rue à Moscou, en septembre 1992, toutes les opérations se faisaient, discrètement, par l'intermédiaire de son bureau de Londres puis, à partir de 1990, d'une filiale créée cette année-là en Suisse.

Aujourd'hui, Mirny est une ville de quarante mille habitants où les pittoresques immeubles de bois sont peu à peu remplacés par des HLM de neuf étages posées sur des pilotis en béton, en raison des mouvements du sol provoqués par la fonte du *permafrost*, le sol gelé, au cours du bref été. *Faute de routes,* les livraisons se font par voie aérienne ou, en été, par le port de Lensk, sur la Léna, le plus grand fleuve de Russie, qui se jette dans l'Arctique.

Malgré la rudesse du climat, les pionniers du Grand Nord ont réussi à développer des cultures maraîchères au milieu des arbres rabougris. Sacrifiant à la vieille tradition russe de la datcha, près de six mille familles cultivent des petits lopins de terre à la périphérie de Mirny. Pommes de terre, choux, carottes, oignons et, en serre, tomates, aubergines...

Les mineurs travaillent dans des conditions très difficiles : la température moyenne tombe à – 32° C en janvier et il peut faire jusqu'à – 60° C.

« Les salaires sont plus élevés qu'à Moscou (entre 500 et 1 000 francs par mois). Mais à quarante ou cinquante ans les hommes sont brûlés par la poussière et les gaz toxiques produits par les camions qui descendent au fond », avoue un jeune ouvrier qui, après huit ans dans la mine, a décidé d'aller tenter sa chance ailleurs. Dans une incessante noria, des Belaz de 40 tonnes, construits en Biélorussie, descendent dans la gigantesque mine à ciel ouvert (plus d'un kilomètre de large et 450 mètres de profondeur) et remontent lentement une rampe en spirale de 5 kilomètres de long pour aller décharger le minerai sur les bords du cratère. Dix mille mètres cubes par jour. On en extraira à peine quelques kilos de diamant.

« En l'an 2000, lorsque nous aurons atteint la profondeur de cinq cents mètres, explique le responsable de la mine, *nous ne pourrons plus travailler à ciel ouvert. Pour atteindre le gisement qui s'enfonce jusqu'à 1 200 mètres, il faudra passer à une phase d'exploitation souterraine, plus complexe puisque nous avons dû mettre au point des techniques spéciales pour stabiliser le permafrost. »*

TAILLE • Simultanément, d'autres mines entreront en production au cours des prochaines années, en particulier le gisement International, près de Mirny, et celui de Jubilé, sur le cercle polaire, où se trouve déjà la plus importante mine de diamant de Russie, à Oudachny (ARS emploie cinquante mille personnes, dont onze mille mineurs). Les réserves sont, elles aussi, un *« secret stratégique »*, mais on sait que le sous-sol de l'immense République de Sakha (3,1 millions de kilomètres carrés, pour un million d'habitants à peine), qui fournit 99 % de la production russe de diamant, ne manque pas de ressources.

Dès 1850, des gisements d'or y attirent les pionniers en provenance de la Russie d'Europe, renforcés de prisonniers politiques (2). Aujourd'hui, l'ancienne Yakoutie, qui a proclamé son « indépendance » en 1990, tout en restant dans le cadre de la Fédération russe, a de grandes ambitions, notamment de passer de l'extraction à la taille des diamants.

« Nous avons l'intention de créer une quinzaine de centres de taille, outre les quatre déjà en activité dans la région de Yakoutsk », la capitale du Sakha, affirme Georgy Yakovlev, directeur général de la société mixte Tuymaada Diamond, fondée dans ce but.

Certains responsables dénoncent l'accord passé avec De Beers et veulent exporter directement 20 % de la production au lieu de 5 %.

Le gouvernement du Sakha en détient 15 %, le reste étant entre les mains de particuliers et de sociétés – belge, israélienne, suédoise et japonaise – qui ont déjà créé de petits ateliers de taille. Georgy Yakovlev reproche à la De Beers, *« sous le prétexte que les pays producteurs ne sont pas en mesure de concurrencer les pays où il y a une tradition de la taille »*, de chercher à conserver son monopole de commercialisation des gemmes. Semion Zelberg, tout en affirmant *« partager, pour l'essentiel, la philosophie de De Beers »*, souhaite aussi développer les activités de taille car, dit-il, *« le diamant russe est très coté à l'étranger »*. *« Ce n'est pas contradictoire avec l'accord passé avec De Beers,* ajoute-t-il. *Il y a de la place pour eux et pour nous. Il faudrait juste modifier quelques détails dans le prochain accord quinquennal que nous avons commencé à négocier. »*

LUTTE • Mais certains responsables de ce secteur, appuyés par une poignée de députés, dénoncent l'accord passé avec De Beers et veulent exporter directement 20 % de la production au lieu de 5 %, estimant que le cartel sud-africain a obtenu des avantages démesurés. Ces divergences sont, en fait, le résultat d'une lutte sourde entre les membres de l'ancienne nomenklatura soviétique et la nouvelle génération d'hommes d'affaires, entre Komdragmet et ARS. Toute la production doit en effet passer par le Comité des matières précieuses, Komdragmet, qui se charge de la classification des diamants et... de la contrebande. Soudain plus prolixe, Semion Zelberg accepte, sans se faire prier, de donner quelques chiffres sur ce sujet pourtant très délicat.

« En 1992 dit-il, *environ pour 150 millions de dollars de pierres ont été vendus à Anvers en marge du monopole d'Etat. Les responsables sont certaines organisations officielles ayant accès aux réserves de diamant, et De Beers est condamné à les acheter pour soutenir les prix. »* Un problème de plus pour le cartel sud-africain, qui ne tient pas trop à ébruiter l'affaire et déclare *« marginale »* la contrebande de diamant russe.

Bertrand de la Grange

(1) La production mondiale est évaluée à 100 millions de carats, chaque carat correspondant à 0,2 gramme ; l'Australie en produit environ 36 millions, mais d'une qualité très inférieure aux diamants russes.

(2) Les Yakoutes, d'origine turco-tatare, refoulés vers le nord par les invasions mongoles, ne représentent plus que 45 % de la population de la Yakoutie.

Une baisse bienvenue

La baisse de la production russe en 1992 ne pouvait que réjouir la De Beers, qui était cette année-là confrontée à *une crise sans précédent* depuis sa création en 1889 : une baisse de 13 % de ses ventes et de 35 % de ses bénéfices. Cette crise était due à la combinaison de deux facteurs : ralentissement de l'activité économique mondiale et arrivée massive de diamants de contrebande provenant d'Angola (*le Monde* des 26 janvier et 11 mars).

Pour éviter une chute des prix, le Central Selling Organisation (CSO, organisme créé à Londres par le cartel pour commercialiser les gemmes) dut imposer à ses principaux fournisseurs une réduction de 25 % de leurs quotas respectifs, dépenser près de 300 millions de dollars pour racheter des diamants de contrebande et monter ses stocks à près de 4 milliards de dollars – l'équivalent de son chiffre d'affaires annuel.

La production russe s'est très nettement redressée au premier semestre 1993 et les ventes ont progressé de 42 % par rapport à la même période de l'année précédente, atteignant même le record historique de 2,5 milliards de dollars. Mais, dans l'attente de la reprise économique, le groupe De Beers reste cependant très prudent pour le deuxième semestre : il estime que les bons résultats du début de l'année sont attribuables à des *« facteurs temporaires, comme le ralentissement de la contrebande, du fait de la reprise des hostilités en Angola, la reconstitution des stocks dans les centres de taille, et la chute des exportations russes de diamant taillé, pour des raisons fiscales »*.

B. de la G.

PERSPECTIVES

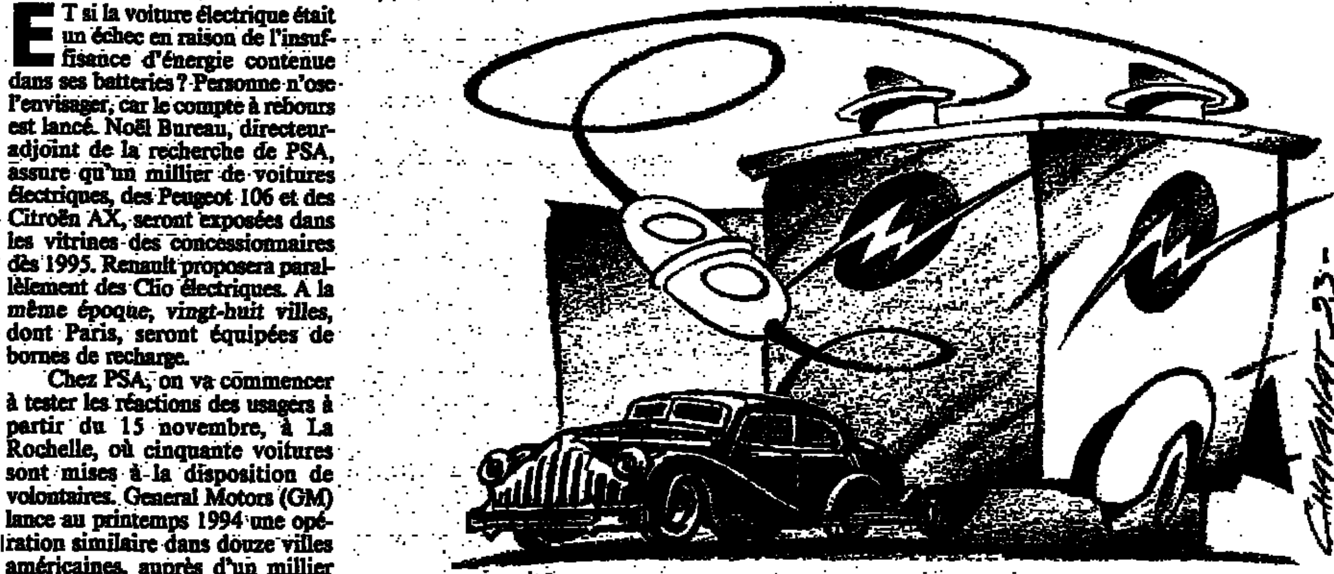
LA PRÉPARATION DE LA VOITURE ÉLECTRIQUE

Les batteries font de la résistance

Un premier test public de véhicules électriques débute cette semaine en France. Mais, quelle que soit la formule, le coût des batteries reste un obstacle majeur

ET si la voiture électrique était un échec en raison de l'insuffisance d'énergie contenue dans ses batteries ? Personne n'ose l'envisager, car le compte à rebours est lancé. Noël Bureau, directeur-adjoint de la recherche de PSA, assure qu'un millier de voitures électriques, des Peugeot 106 et des Citroën AX, seront exposées dans les vitrines des concessionnaires dès 1995. Renault proposera parallèlement des Clio électriques. A la même époque, vingt-huit villes, dont Paris, seront équipées de bornes de recharge.

Chez PSA, on va commencer à tester les réactions des usagers à partir du 15 novembre, à La Rochelle, où cinquante voitures sont mises à la disposition de volontaires. General Motors (GM) lance au printemps 1994 une opération similaire dans douze villes américaines, auprès d'un millier d'usagers, à qui on confiera une à deux semaines une voiture électrique biplace en aluminium. Point crucial : comment les automobilistes réagiront-ils face aux contraintes de la source d'énergie – les batteries, dont les capacités sont limitées et qu'il faut recharger quotidiennement ? C'est la principale faiblesse de la voiture électrique, qui ne peut parcourir plus de 100 kilomètres d'affilée avec un «plein», et même guère plus de 150 à 200 kilomètres par jour, vu le temps de recharge des batteries (une minute pour deux kilomètres avec une borne de recharge rapide).



« Même si on savait faire des accumulateurs avec une autonomie de 400 kilomètres, il faudrait au moins deux jours et demi pour les recharger avec une prise normale de 16 ampères », note Noël Bureau. Alors que cinq minutes suffisent pour faire le plein d'essence d'une voiture actuelle.

AUTONOMIE • Dans les batteries, le nickel-cadmium, couple chimique qui procure actuellement la plus grande autonomie, a la faveur des constructeurs français pour équiper les voitures particulières. A La Rochelle, quarante-six véhicules seront équipés de batteries nickel-cadmium de la SAFT, quatre seulement de batteries au plomb. Les premières donnent une énergie spécifique de 52 wattheures par kilogramme (Wh/kg) de batteries, les secondes 30 Wh/kg : *« Avec 250 kilos de batteries nickel-cadmium, une voiture légère comme la 106 parcourt à vitesse normale une centaine de kilomètres. Le même volume de batteries au plomb ne permet que 60 kilomètres au maximum »*, explique Jean-François Fauvarque, professeur d'électrochimie au Conservatoire national des arts et métiers...

Mais, le plomb n'a pas dit son dernier mot. Après tout, la «Jamais contente», équipée d'accus au plomb, fut la première automobile à dépasser les 100 kilomètres à l'heure, et cela en 1899.

Anne de Guibert, directeur de la recherche de la Compagnie européenne d'accumulateurs (CEAC), croit en leur avenir, notamment pour les « flottes » d'entreprise. *« Les batteries tubulaires en plomb étanches sont les plus simples à mettre en œuvre. Elles ne nécessitent pas de mise à niveau de l'électrolyte tous les 10 000 kilomètres, comme les nickel-cadmium,* certifie-t-elle. *Elles ne posent également pas de problème de ressources, alors que la production de cadmium (sous-produit du zinc dont l'utilisation est contestée en Allemagne pour cause de pollution) est si faible – 17 000 tonnes – qu'au-delà de 100 000 véhicules équipés de batteries, les prix flamberont. »*

> “La voiture électrique n'est pas un marché naturel. Seule la défense de l'environnement peut la justifier.”

ÉLEVÉ • La CEAC, dont les dix-sept usines produisent 12 millions de batteries au plomb se prépare à répondre au marché de la voiture électrique, à partir de son usine de Sonnenschein.

Tout comme la SAFT qui met en place une chaîne de production de batteries nickel-cadmium, à Bordeaux, ou les allemands Hoppecke et Varta, les japonais Matsushita et JSB, ou encore l'américain Delco Remy, filiale de G M. Selon Remi Kaiser, responsable des voitures électriques chez Automotive Componant Group, du groupe General Motors, Delco Remy lancera prochainement sur le marché la batterie au plomb-calcium développée pour son modèle électrique Impact.

Le plomb conserve en effet un avantage : les constructeurs espèrent ramener de 1 000 à 700 francs le coût du kilowattheure avec une batterie au plomb, alors que l'objectif est de 2 500 francs pour le nickel-cadmium – qui avoisine encore 4 000 francs (mais avec une durée de vie des batteries d'une dizaine d'années, contre quatre pour celles au plomb).

Dans les deux cas, le coût reste élevé : il faudra débourser 30 000 francs pour les batteries nickel-cadmium et 10 000 francs pour celles au plomb ! A rajouter au prix de la voiture électrique – celui d'un petit diesel, soit 80 000 francs chez PSA. *« Ce prix se justifie en raison de la grande longévité du véhicule, qui résulte de l'endurance de ses composants »*, estime Noël Bureau. Si le «plein» d'électricité ne reviendra qu'entre 10 et 15 francs pour une autonomie de 100 kilomètres (contre 35 à 45 francs de carburant pour un véhicule «thermique»), le prix d'achat risque d'être prohibitif.

Aussi les constructeurs s'orientent-ils donc vers des formules de location-entretien. Ainsi, EDF, SAFT, CEAC, PSA... étudient depuis plus d'un an la création éventuelle d'un groupement d'intérêt économique (GIE), qui achèterait les accumulateurs pour les louer ensuite, à environ 600 francs par mois, pendant une dizaine d'années. Mais il faudra apporter au préalable 200 millions de francs au moins à ce GIE. Et personne ne semble prêt à investir cette somme. *« C'est à l'Etat de mettre la main à la poche, car un constructeur ne peut se lancer seul dans l'aventure de la voiture électrique, qui relève d'abord d'un choix de société »*, affirme Claude Peyrière, responsable de la recherche sur le véhicule électrique chez PSA. *« La voiture électrique n'est pas un marché naturel. Seule la défense de l'environnement peut la justifier et elle ne percera qu'avec des contraintes réglementaires très fortes »*, estime Remi Kaiser.

LOCATION • Les experts semblent de plus en plus convaincus qu'il faudra louer non seulement les batteries, mais aussi les voitures. Cette solution, qui sera expérimentée en 1995 sur une centaine de véhicules électriques à Tours, assure que l'essor du véhicule électrique ne se traduira pas par une saturation des infrastructures. *« On a fait le plein de voitures particulières. Il faut articuler des flottes de voitures électriques en libre service avec les transports en commun »*, estime Jacques Saint-Marc, secrétaire général du groupement interministériel véhicules électriques (GIVE).

De nouvelles technologies peuvent-elles changer la donne ? Une multiplicité de couples chimiques très prometteurs sont à l'étude dans les laboratoires du monde entier. Ils ont pour point commun d'accroître l'autonomie des batteries. Ainsi, la combinaison nickel-hydrure permettrait d'atteindre jusqu'à 80 Wh/kg et vers 1998, 500 kilogrammes de ces batteries offriraient une autonomie de 160 kilomètres.

L'Advanced Battery Consortium (USABC), qui pilote aux Etats-Unis les recherches sur les batteries avancées, est très intéressée et SAFT, qui a reçu d'elle 18 millions de dollars pour développer ce couple espère sortir des prototypes d'ici quatre ans.

Malgré un prix dépassant encore de 20 % au moins celui du nickel-cadmium, le nickel-hydrure pourrait succéder à celui-ci en 2005... jusqu'à l'arrivée, en 2015, d'un nouveau couple encore plus performant : le lithium-aluminium, qui fournirait jusqu'à 160 Wh/kg, permettant une autonomie de 300 kilomètres.

SAFT America – qui fabrique déjà des piles lithium-aluminium pour des déclencheurs thermiques de missiles américains, – a déjà reçu un contrat de l'USABC pour cette dernière formule. Mais celle-ci devra affronter d'autres concurrents : la filière lithium avec électrolyte solide polymère, due au chercheur grenoblois Armand, dont les brevets ont été revendus au Japonais YUASA, le lithium-carbone, ou encore la combinaison sodium-soufre...

NAVETTE • En tout cas, toute comparaison demeurera impossible avec le pétrole. *« Entre la meilleure des batteries et l'essence, il existera toujours une différence de 1 à 100 »*, reconnaît Jean-Pierre Cornu, directeur du développement de SAFT. La seule solution de remplacement, à la fois bon marché et non polluante, est la pile à combustible, qui brûle de l'hydrogène stocké à l'état gazeux ou sous forme liquide dans le véhicule (ou produit à bord à partir de méthanol, d'éthanol ou de gaz naturel). Ce type de pile alimente en énergie les navettes spatiales, après avoir servi aux vols Apollo. Pour l'adapter aux véhicules routiers, il faudrait trouver un matériau moins coûteux que le platine pour recouvrir les électrodes. Mais on aurait enfin une voiture électrique capable de concurrencer l'automobile actuelle, sans polluer l'air.

A moins encore, dernière hypothèse, qu'à défaut de trouver la batterie idéale, l'on s'oriente vers un véhicule mixte essence-électricité, utilisant la première forme d'énergie sur route et l'électricité en ville...

Didier Gout

PERSPECTIVES



LA CONCURRENCE DES PAYS A BAS SALAIRES

La grande peur des délocalisations

Gain pour le consommateur, avantage pour l'économie mondiale, mais pertes d'emplois non qualifiés dans les pays riches : les conséquences des délocalisations divisent économistes et industriels

FAUT-IL avoir peur des délocalisations? Faut-il craindre ces transferts d'activités, d'usines, d'emplois vers les pays à bas coût de main d'œuvre? Faut-il refuser les «jeans» Creeks tout droit venus de Hongkong? Arrêter aux frontières les téléviseurs thaïlandais de Thomson? Ou, encore, condamner cette nouvelle usine flambant neuve d'Elf-Atochem à Singapour? Au printemps, le rapport de Jean Arthuis, sénateur Union centriste de la Mayenne, *sonnait l'alarme, rendant* ces délocalisations responsables, pour partie, de l'inexorable montée du chômage (*le Monde* du 4 juin).

Les délocalisations *«consistent à séparer les lieux de production ou de transformation des marchandises des lieux de consommation. Il s'agit pour le gestionnaire de fabriquer là où c'est le moins cher et de vendre là où il y a le pouvoir d'achat»*, expliquait alors le rapporteur général du budget au Sénat. Fabriquer au Vietnam ou en Roumanie, par exemple, où les coûts horaires de main d'œuvre s'échelonnent entre 1,50 et 2,50 francs, quand ils sont de 55 francs en France, charges comprises. Vendre dans une Europe aux marchés ouverts, faciles d'accès et, surtout, solvables. Facteurs de chômage ainsi que d'enrichissement des intermédiaires – qui achètent bon marché et vendent cher –, *les délocalisations* s'apparentaient, soudain, à un mal absolu. Caricature?

L'étonnant accueil réservé aux analyses du sénateur Arthuis montre que l'opinion ne le pense pas. Plus divisés, entrepreneurs, économistes et politiques s'opposent, eux, sur les conséquences d'un phénomène qu'étudie une nouvelle commission d'enquête parlementaire et devant laquelle le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, Gérard Longuet, doit témoigner, mardi 16 novembre. Et l'étranger n'échappe pas au débat. Aux Etats-Unis notamment, la ratification du traité instituant l'Association de libre-échange nord-américaine (ALENA) avec le Mexique alimente une polémique identique.

C'est que, pour être ancien, le phénomène de délocalisation industrielle connaît une accélération presque palpable avec l'évidente mondialisation de l'économie et de l'industrie. Une mondialisation que la baisse des coûts des transports, de l'énergie et des communications ne cesse d'accélérer : de 1984 à 1992, le coût du fret aérien a baissé de 20 %, celui du transport maritime de 30 %, et le prix des billets d'avion pour les particuliers a chuté de 50 %, tout comme le prix d'une communication téléphonique entre Paris et Tokyo. A ces facilités de transport et de déplacement viennent s'ajouter une tendance à l'«immatérialisation» des produits – leurs poids moyens diminuent – et une mondialisation des normes, alimentaires notamment.

MOT • Ancien, en plein essor, le phénomène reste, pourtant, mal connu : *«Le mot même de délocalisation me paraît poser problème*, relève un haut fonctionnaire. *Il amalgame des problèmes intra-communautaires comme le transfert de Hoover de Dijon vers l'Ecosse, à des départs d'activités dans des pays du tiers-monde. Il recouvre, selon les cas, des investissements directs d'entreprises françaises à l'étranger ou un simple recours à la sous-traitance. Il masque, enfin, la différence fondamentale existant entre les investissements faits dans des pays du tiers-monde ou de l'Est pour y conquérir des parts de marché, et ceux, purement défensifs, effectués seulement pour se protéger de la concurrence des pays à bas salaires.»* Les chiffres ne sont pas plus précis. Ainsi, la sous-traitance à l'étranger, qui relève souvent de la délocalisation d'activités, n'apparaît que de façon indirecte dans les statistiques douanières, et pour les seules marchandises. Alors que certains services, comme la saisie informatique, sont touchés. Difficile, donc, de s'y retrouver.

Globalement, pourtant, les statistiques se font plutôt rassurantes. Dire que la France est le troisième importateur mondial ne doit pas faire oublier, en effet, qu'elle est, *en même temps*, le quatrième exportateur. Que sa balance commerciale est, pour la première fois depuis longtemps, excédentaire. Que les investissements étrangers en France ont atteint, en 1992, le montant record de 84,3 milliards, équilibrant presque les investissements directs français à l'étranger (99,6 milliards de francs). Que les entreprises à capitaux étrangers implantées en France y emploient désormais un quart des salariés. Que le montant, enfin, des investissements directs effectués par les entreprises hexagonales pour «délocaliser» leurs activités demeure marginal : moins de 3 % des capitaux investis à l'étranger («le Monde-l'Economie» du 5 octobre).

«N'élevons pas de nouvelles lignes Maginot, s'inquiète ce spécialiste du commerce international. *Le Japon a déjà programmé son désengagement des industries automobile et électronique. Notre économie doit faire preuve de la même mobilité»*, ajoute-t-il, persuadé que la France doit s'en sortir «par le haut». *«Ensemble*, plaide en parallèle un haut fonctionnaire, *les économies de la Chine et des quatre dragons* [Corée du Sud, Taïwan, Hongkong et Singapour] *pèsent déjà d'un poids équivalent à celle de l'Allemagne. Mais elles se développent au rythme de 8 % par an et l'économie allemande de 2 % seulement. Quelle rationalité y a-t-il à s'enfermer dans une zone protégée croissant aussi lentement?»* En effet.

Nombreux, pourtant, sont ceux que ces arguments ne convainquent pas. Le fait est, rappelait récemment Gérard Lafay, alors directeur adjoint du CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), qu'on constate, sur une longue période, des coïncidences troublantes : de 1970 à 1990, l'industrie manufacturière en Europe et aux Etats-Unis a perdu 6,6 millions d'emplois qui correspondent exactement aux 6,6 millions d'emplois créés en Asie de l'Est pendant la même période... *«Des équilibres macro-économiques cachent souvent des déséquilibres micro-économiques désastreux»*, constate ainsi Frank Borotra, le président (RPR) de la commission d'enquête sur les délocalisations.

«Prenons garde à ce qu'après la confection, la chaussure, l'électronique grand public et le jouet l'agro-alimentaire ne soit la prochaine victime d'une vague de délocalisations, s'inquiète un professionnel de la grande distribution qui sait ce qu'un transfert d'activités vers les pays à bas salaires veut dire : *Je vendais mes chemises, faites en France, à 169 francs. Celio s'est mis à en vendre à 139 francs, entièrement fabriquées à l'étranger. J'ai été obligé de suivre et de tout délocaliser.»* Impossible, en effet, de résister, en période de crise économique, à l'attirance du public pour les «petits prix».

Un engrenage que les professionnels de l'habillement connaissent bien, dont le secteur a enregistré, l'an dernier, la plus mauvaise balance commerciale de son histoire avec un taux de couverture de 60,9 %. *«Le risque majeur*, s'inquiète Dominique Jacomet, vice-président de l'Union des industries textiles (UIT), *c'est le transfert de pans entiers de la production française et européenne vers d'autres centres économiques, en particulier l'Asie. On nous dit que ce transfert est favorable au consommateur parce qu'il bénéficie d'une baisse des prix. Mais pour combien de temps? Le jour où la sous-rémunération de la main-d'œuvre asiatique s'évanouira sous les effets du développement, le consommateur verra les prix se rapprocher des coûts français, mais les usines ne seront plus chez nous.»*

Le raisonnement vaut pour toutes les usines de main-d'œuvre, que les plus optimistes voient, dans le futur, remplacées par de nouvelles activités. A quel terme? Pour faire quoi? Et *«avec quelles conséquences sur l'emploi?»*, s'inquiétait le 5 octobre dernier devant les députés l'ancien PDG de la Générale occidentale et de *l'Express* Jimmy Goldsmith?

«Le libre-échange repose sur deux fondements : la spécialisation et l'avantage comparatif. Dans des pays comme les nôtres, la spécialisation ne peut se faire que dans les industries employant peu de main-d'œuvre, ou dans celles susceptibles, à terme, de réduire leurs effectifs. Tout cela aboutit à l'exclusion de la grande majorité de la population.»

VALEUR • C'est là en effet le vrai problème posé par la délocalisation. Les pays développés importent des produits à faible valeur ajoutée, fabriqués avec beaucoup de main-d'œuvre non qualifiée, alors qu'ils exportent des produits de haute technicité, requérant un personnel infiniment moins nombreux mais bien formé, comme le souligne Maurice Lauré, ancien PDG de la Société générale, dans *le Quotidien de Paris* du 13 octobre : *«Equilibré en francs, un tel échange est déséquilibré en termes d'emplois.»*

Autrement dit, et pour caricaturer, le TGV vendu à la Corée du Sud ne donnera jamais autant de travail que les millions de paires de chaussures qui ont servi à le payer. Un pays peut équilibrer sa balance commerciale en «exportant» deux ingénieurs et en «important» 40 smicards : cela se traduit par... 38 suppressions d'emplois. *«Les échanges commerciaux internationaux avec des pays à bas salaires sont des échanges qui détruisent les emplois non qualifiés*, confirme ce farouche partisan du libre-échange, avant d'ajouter : *la vraie question est de savoir où, dans quels secteurs d'activités, les pays développés pourront désormais en créer.»*

Les pays développés n'auront-ils le choix qu'entre le chômage ou la réduction – durable – des salaires les plus... bas? *«L'irruption de la Chine* [et de l'Inde] *dans le commerce mondial va empêcher le coût du travail non qualifié (échangé internationalement) de croître pendant des années»*, poursuit ce spécialiste. La France et le monde occidental sont entrés dans une phase de transition, aggravée encore par les désordres monétaires qui autorisent certains pays d'Asie du Sud-Est à pratiquer des prix de «dumping».

Les pays occidentaux doivent résoudre un redoutable dilemme. Ne pas se couper d'une Asie du Sud-Est ou des anciens pays communistes qui émergent, et combattre la paupérisation qui guette la partie la moins formée de leur population. C'est-à-dire trouver les instruments économiques – de la remise en ordre du système monétaire mondial à l'instauration d'une TVA sociale qui permettra d'alléger les charges pesant sur les salaires – qui préservent le mieux l'emploi. Terrible défi.

Pierre-Angel Gay

Hongkong-Laval

Les transferts ne se font pas que de l'Europe vers l'Asie : le 8 novembre, Jean Arthuis, sénateur et président du conseil général de la Mayenne, opposant vigoureux des «délocalisations», a accueilli à Laval Philip Lau, PDG de Starlight International Ltd, de Hongkong, qui va créer dans cette ville une usine de téléviseurs de 40 millions de francs. Celle-ci doit ouvrir à l'automne 1994, emploiera 90 personnes la première année et, espère-t-on, 200 à terme. La société, qui vend aux hypermarchés, cherchait à se rapprocher de ses clients...

Les fabricants d'uniformes épinglés

Après avoir délocalisé pour fournir aux administrations des uniformes à prix réduit, les fabricants français se heurtent aujourd'hui... au protectionnisme

ILS vont de réunion de crise en réunion de crise et ne comprennent plus rien à rien, les fabricants français d'uniformes. Jusqu'à présent, tout était clair : pour vendre aux administrations (armée, police, SNCF, RATP, poste...), il leur fallait tirer leurs prix au maximum, quitte à délocaliser. Avec la rigueur budgétaire et l'ouverture, depuis 1989, des marchés publics à tous les pays de la CEE, les Français étaient soumis à rude concurrence.

«Nos prix étaient de 25 à 30 % supérieurs à ceux des Allemands, des Belges ou des Italiens, qui avaient délocalisé bien avant nous, raconte Jean-Philippe Gannac, directeur de Bidermann Uniformes et président de la chambre syndicale des fabricants d'uniformes. *Du coup, nous avons été contraints de délocaliser une partie de notre production au Maroc ou en Tunisie.»* Ainsi, Bidermann Uniformes a fermé deux de ses trois usines en France et s'est séparé de 300 salariés, avant d'ouvrir une unité de fabrication toute neuve en Tunisie. Même stratégie chez Paul Boyé, qui fabrique 15 à 20 % de sa production au Maroc, et dont les effectifs sont passés ces dernières années de 800 à 500 personnes.

Ces règles du jeu ont été bouleversées par le coup de semonce adressé à l'administration par le rapport du sénateur Jean Arthuis sur les délocalisations. *L'armée de terre, dans le cadre d'un appel d'offres lancé en 1992 pour la fourniture de 300 000 survêtements en polyester bleu roi, a retenu*, explique le rapport, *la candidature de MPH Diffusion, une société de négoce faisant fabriquer à l'île Maurice. Elle a commandé 90 000 survêtements, pour un montant de 9,6 millions de francs. «L'économie apparente est de 540 000 francs (différence entre le prix proposé et le prix qui aurait été payé au fournisseur français, soit 6 francs de plus par survêtement), en fait de l'ordre de 500 000 francs compte tenu des dépenses engagées par l'administration pour le contrôle sur place*, souligne le rapport. *La fabrication de 90 000 survêtements correspond en France à 62 emplois pendant un an. Sur la base d'un coût annuel de 100 000 francs par chômeur* [...], *l'économie se traduit en réalité par un surcoût de 5,7 millions de francs.»* Conclusion sous forme de mise en garde, au ton grave : *«Il existe des dizaines de sociétés MPH qui offrent chaque semaine aux commissariats, aux foyers des régiments et des écoles, à toutes les administrations des produits de ce type. Il est urgent de prendre conscience des effets pervers de telles procédures.»*

SÉCURITÉ • Les commissaires des différentes armées, chargés des approvisionnements courants, se sentent mis en cause et répliquent. *«Rien, dans le code des marchés publics, n'interdit le recours à des productions délocalisées. Au contraire, la commission spécialisée des marchés, qui dépend du ministère de l'économie, nous ferait des reproches si nous achetions français malgré une grosse différence de prix.»* déclare le commissaire général Voisard, qui admet néanmoins que, depuis certaines consignes ministérielles, l'armée fait *«un peu plus attention à acheter français. Si la différence de prix ne dépasse pas 5 %, nous privilégions les fabricants hexagonaux en trouvant une bonne raison, comme la sécurité des approvisionnements.»*

L'ennui, c'est que les fabricants français, qui avaient en partie délocalisé, souffrent aujourd'hui de cet air du temps protectionniste. *«Nous avions pourtant toujours joué cartes sur table, prenant l'habitude de proposer aux administrations deux tarifs : l'un pour une fabrication 100 % française, l'autre en délocalisé, moins cher»*, rappelle Jacques Boyé, PDG de la branche uniformes de Boyé. *«Et jusqu'à présent*, renchérit Jean-Philippe Gannac, *nos acheteurs publics, armée comprise, n'hésitaient pas trop avant d'opter pour le second. Mais depuis six mois, bloqués par les consignes données en haut lieu, ils retardent leurs commandes, les réduisent, ou les annulent purement et simplement.»* Faut-il revenir en arrière, rapatrier en France une partie des activités délocalisées? *«Nous en venons tous à l'envisager*, affirme Jean-Philippe Gannac. *Mais ce serait ruineux, et surtout d'une totale incohérence à l'heure de l'ouverture européenne. Et puis combien de temps dureront ces bonnes résolutions de l'administration?»*

Désorientés, les fabricants d'uniformes en sont réduits à des actions de lobbying pour faire comprendre qu'il y a de *«bonnes»* délocalisations, menées par des industriels français, patrons de leur outil de production délocalisé, et de *«mauvaises»*, celles des négociants purs, qui ne travaillent qu'avec un téléphone et un fax à Paris, ne produisant absolument rien en France. *«Il y a bien un danger*, avertit Jacques Boyé, *celui de la montée en puissance des commerçants purs, comme dans l'affaire des survêtements. Mais ils n'ont rien à voir avec nous, qui luttons, en délocalisant, pour préserver des emplois en France.»*

Pascale Krémer

PERSPECTIVES

LA CONCURRENCE DES PAYS A BAS SALAIRES

Le désenchantement d'un Français d'Asie

Pour Léopold de Stabenrath, qui a monté une des PMI françaises indépendantes les plus performantes de Thaïlande, la délocalisation est « un marché de dupes »

BANGKOK
de notre correspondant

« *LA délocalisation d'entreprises est une aventure qui a pris fin voilà dix ans. On ne peut plus envoyer sa profession à dix mille kilomètres pour monter quelque chose qui se retournera fatalement contre elle. Sauf, bien sûr, les grands trusts, qui contrôlent les échanges commerciaux. Le libre-échange ne sert finalement que les conglomérats.* » Léopold de Stabenrath, quarante-six ans, PDG de Merlin-Delaunay, une fabrique de bijoux (300 ouvriers, 15 millions de dollars d'exportations sur l'Europe, les Etats-Unis et le Japon), tire ainsi la philosophie de plus de vingt ans de présence en Asie.

« *On ne fait pas son trou ici,* estime-t-il. *La logique de la délocalisation, c'est de se rendre là où la main-d'œuvre est la moins chère, où les vents sont plus favorables. Aujourd'hui, ce sont la Chine, l'Inde ou même Sri-Lanka, demain le Vietnam. Le véritable homme d'affaires devrait donc déménager tous les dix ans. Il n'y a aucune perspective d'enracinement.* »

Sorti de l'Ecole des Roches, licencié en droit, ce Parisien a traîné à travers l'Asie pendant quelques années et se trouvait à Saïgon, en avril 1975, lors de la chute de la ville. Evacué sur Bangkok, il y démarre, en 1976, une fabrique de bijoux. Trois ouvriers au départ, à l'époque du premier boom économique.

CRÉATIF • « *Pour exporter, j'aurais pu choisir l'artisanat, la faïence. Ce fut le bijou* », dit-il, expliquant ainsi son succès : « *On avait alors une vision mondialiste. Cela faisait moderne de travailler en Asie, région en plein développement, et dans un pays peu connu des Français. On y voyait une division astucieuse du travail : utiliser une main-d'œuvre à bon marché, participer au développement d'un pays sans avoir l'impression de faire quelque chose contre son propre pays. On trouvait alors intelligent, créatif, neuf, d'œuvrer pour la libre circulation des marchandises et la disparition des frontières. C'était bien avant l'obsession du chômage.* »

A partir de 1987, le véritable boom thaïlandais (trois années au moins de croissance à deux chiffres) attirera de grands groupes français – Total, Bouygues –, sans parler des banques ou de l'hôtellerie. « *Mais au début des années 80,* rappelle Léopold de Stabenrath, *sur le plan économique, les Français étaient pratiquement inexistants en Thaïlande. J'ai alors créé l'une des plus importantes entreprises individuelles françaises. Elle le reste encore.* »

ATOUT • Aujourd'hui, avec dix-sept ans d'expérience et le succès, il donne l'impression d'avoir fait le tour du sujet. « *Mon entreprise,* dit-il, *se nourrit de commandes étrangères ; mes exportations continuent d'augmenter d'une année sur l'autre. Mais elle n'a aucune possibilité d'enracinement, sauf si ma stratégie devient entièrement asiatique. En ce cas, la présence d'Européens, dans le capital comme dans l'encadrement, serait un handicap. Mon atout actuel est d'appartenir à une culture et d'en traduire la demande mieux que les autres. Sur le marché asiatique, ma qualité d'Européen me dessert : les Thaïlandais le font mieux que moi.* »

« *Les rares PME françaises,* poursuit-il, *qui ont délocalisé en Thaïlande, rattachées par un fil souvent ténu à leur société-mère, sont isolées et fréquemment empêtrées dans la gestion de leur partenariat local. Certes, depuis deux ans, des sociétés françaises s'implantent pour satisfaire une demande locale ou régionale par le biais de partenariats avec des sociétés thaïlandaises. C'est le cas d'Ugine, Vittel, Danone, Michelin. Mais, après quelques années d'opérations profitables, n'y aura-t-il pas captation de technologie au profit de sociétés purement thaïlandaises ? Ne doit-on pas, ce qui est plus grave encore, se poser la même question sur la vente du TGV à la Corée du Sud ? Bénéficiant de l'immense avantage d'opérer dans leur propre milieu, les sociétés asiatiques finiront vite par absorber ce savoir-faire et l'exploiter à meilleur coût. Pour leur marché national d'abord et pour l'exportation ensuite.* »

Bref, « *quoi qu'on en dise, le véritable moteur des sociétés occidentales qui s'installent en Asie reste l'exploitation d'une main-d'œuvre à bon marché, avec toutes les conséquences sur l'emploi dans le pays d'origine. L'entrepreneur, s'il a su mener à bien sa tâche d'interface, ne doit son succès qu'à la déconfiture des producteurs occidentaux.*

» *Le nombre de chômeurs dans son pays augmente dans la même proportion que son chiffre d'affaires à l'exportation. Récemment, des voix se sont élevées en France pour encourager les pays asiatiques à acquérir des avantages sociaux, afin de rendre la compétition plus loyale.*

» *Mais le premier souci d'une entreprise délocalisée est de s'assurer que la progression des salaires et des avantages soit la plus lente possible.*

» *Ainsi, paradoxalement, par la menace constante de déplacer leur activité ailleurs, ces entreprises pèsent sur le progrès social et, quand elles déménagent, elles peuvent laisser derrière elles une industrie sinistrée. Qu'en sera-t-il des 400 000 ouvriers du textile thaïlandais lorsque, au nom du libre-échange, cette industrie se déplacera en Chine ?* »

ILLUSOIRE • De cette observation, Léopold de Stabenrath tire une double leçon. D'abord, que le succès d'un pays comme la Thaïlande demeure « *fragile* ». Ensuite, que son industrialisation « *est plus dépendante qu'on le croît de nos technologies, de nos experts et de nos brevets que nous bradons pour des intérêts à très court terme, dans l'espoir illusoire d'une implantation ou d'un partenariat durable* ». Sa logique l'amène à « thaïlandiser » son entreprise. Actionnaire à 90 % de sa société depuis le début, Léopold de Stabenrath en distribue progressivement les parts depuis 1985 à ses cadres, devenus ses associés.

A ses yeux, la délocalisation d'entreprises est devenue un « *marché de dupes* ». Et, tout en concluant qu'« *on ne peut opérer comme un sous-marin toute sa vie* », il a bien l'intention d'aller faire passer le message en France même. « *Nous devrions,* résume-t-il, *mieux gérer nos réseaux et notre production à l'intérieur de notre espace culturel européen où l'enracinement est durable et la protection de nos technologies mieux assurée. Nous serions alors certainement dans une meilleure position vis-à-vis du bloc asiatique et à même d'envisager de véritables succès pour la conquête des marchés asiatiques du XXIe siècle. Il ne dépend que de nous de pas vendre la corde pour nous pendre.* »

Jean-Claude Pomonti

Les aléas de l'ALENA

La zone de libre-échange nord-américaine va-t-elle conduire à un transfert massif des emplois industriels vers le Mexique ?

NEW-YORK
de notre correspondant

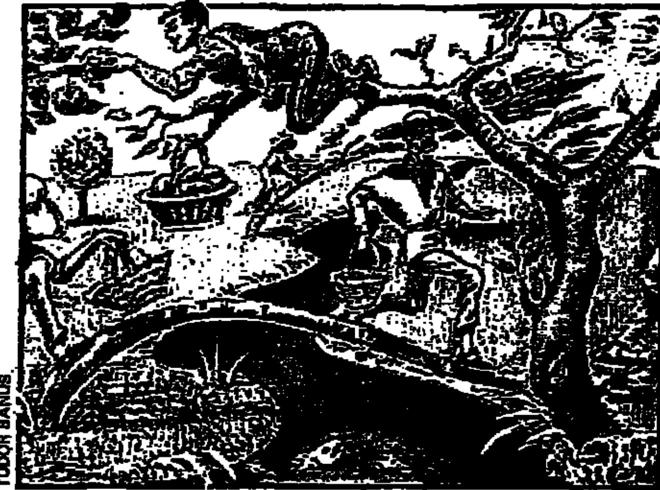
LE Missouri va-t-il voir la fabrication de balais de paille lui échapper ? L'Illinois doit-il se préparer à un départ massif des « trois grands » de l'automobile ? Exacerbée par l'ancien candidat à la Maison Blanche Ross Perot, la crainte d'une délocalisation massive des emplois industriels vers le sud du rio Grande a été au centre des débats sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), entre les Etats-Unis, le Mexique et le Canada, qui créerait, s'il est ratifié le 17 novembre par le Congrès, le plus grand marché commun du monde (360 millions d'habitants). Une crainte largement injustifiée.

Un dollar (5,90 francs) l'heure ! Avec un salaire horaire aussi bas, tous les industriels américains vont-ils être tentés d'abandonner leurs activités aux Etats-Unis (le salaire *minimum* y est de 4,25 dollars) pour s'installer au Mexique ? Représentant les salariés des industries traditionnelles (sidérurgie, mines, textile...), la centrale AFL-CIO a vigoureusement dénoncé les risques de « délocalisation » des emplois, voire de désindustrialisation du pays.

A l'instar de ceux réunis au sein de l'Association nationale des industriels (NAM), les grands patrons américains contestent cette analyse. « *S'il avait dû y avoir un rush vers le Sud, il aurait déjà dû avoir lieu* », estime Shadid Husain, le vice-président de la Banque mondiale chargé de l'Amérique latine. Le salaire horaire moyen mexicain a doublé depuis cinq ans : il approche les 3 dollars et l'on ne retrouve plus le chiffre de 1 dollar que dans quelques régions. L'écart reste important avec le salaire moyen nord-américain, mais il est moindre avec les Etats les plus directement menacés, ceux du Sud, et le président mexicain, Carlos Salinas, s'est engagé à accélérer la progression des rémunérations dans son pays.

Au-delà, « *dans la plupart des industries, le salaire n'est plus l'élément déterminant de la localisation des activités* », indique-t-on dans une autre organisation patronale, le Conference Board. Plus prosaïquement, Bill Clinton expliquait que, si le niveau des salaires était aussi déterminant, « *Haïti et le Bangladesh devraient être deux grandes puissances industrielles* ». De nombreux critères jouent dans les décisions des industriels : proximité du marché, qualité des infrastructures, conditions fiscales, climat politique et social...

Même en matière de main-d'œuvre, compte aussi – surtout – la productivité des travailleurs. Or en ce domaine les Etats-Unis ont une avance considérable par rapport au Mexique : la productivité y serait de six à sept fois supérieure. Cela fait plus que compenser le « handicap » salarial. Le géant des télécommunications ATT a ainsi abandonné, il y a peu, son unité mexicaine de réparation des téléphones, préférant faire réviser ses appareils dans son unité d'Atlanta, en Géorgie.



TUDOR BANUS

Cela étant, tous les experts reconnaissent que l'ouverture totale des frontières entre les Etats-Unis et le Mexique provoquera des transferts d'activité. Dans les deux sens, sans doute.

Les Américains sont déjà habitués à des mouvements internes, entre leurs Etats. Ils deviennent d'ailleurs eux-mêmes un pays d'accueil dans certains processus de délocalisation en cours : les Etats du Sud-Est américain voient arriver chez eux avec ravissement des industriels allemands (Bosch, BMW, Mercedes...) qui cherchent à profiter des bas salaires, de la faible syndicalisation, des multiples aides locales offertes, et préfèrent les Etats-Unis au Mexique pour la garantie de qualité.

DEUX SENS • Bill Clinton aurait bien voulu que des entreprises américaines s'engagent publiquement à ne pas transférer d'activités au sud du rio Grande. Aucune n'a accepté. En fait, à l'évidence, des productions exigeant une main-d'œuvre nombreuse et peu qualifiée quitteront les Etats-Unis pour le Mexique (textile, confection, montage...). Washington a annoncé que des aides à la reconversion seront accordées aux salariés concernés (des programmes de formation comme des indemnités de chômage supplémentaires). Mais le nombre des emplois ainsi transférés devrait rester limité : d'après les études réalisées par des économistes proches des syndicats, la libéralisation des échanges amorcée depuis cinq ans entre les deux pays n'aurait conduit qu'à la suppression directe de 96 000 emplois aux Etats-Unis.

Les délocalisations pourraient aussi se faire dans l'autre sens, du Mexique vers les Etats-Uni. Plusieurs grands groupes américains pourraient ainsi rapatrier aux Etats-Unis des activités qu'ils avaient transférées au sud du rio Grande pour échapper aux droits de douane. Le fabricant de sauces McIlheny Company – producteur de Tabasco, entre autres – a ainsi déjà décidé de transférer vers la Louisiane sa production mexicaine.

Au-delà, les Américains espèrent qu'aux emplois peu qualifiés qui disparaîtront viendront s'en substituer d'autres, mieux payés. C'est le pari de l'ALENA : le nouveau boom attendu des exportations vers le Mexique devrait soutenir la croissance aux Etats-Unis et donc celle de l'emploi. Une grande partie de la population reste cependant sceptique : selon un sondage réalisé fin octobre pour le *Wall Street Journal* et NBC, 49 % des Américains craignent que l'ALENA ne conduise à un transfert massif des emplois industriels vers le Mexique. Mais la proportion était de 74 % *un mois plus tôt*.

Erik Izraelewicz

Atochem à Singapour : le contre-exemple

SINGAPOUR
de notre envoyé spécial

« *Une délocalisation, quelle délocalisation ?* » A Singapour, au cœur de la nouvelle usine qu'Elf-Atochem vient de construire pour produire du polystyrène destiné à fabriquer des cadres de téléviseurs, cette question semble incongrue. Les 30 000 tonnes de granulés de plastique noirs ou blancs importées chaque année de France, notamment de Carling en Lorraine ou de Gonfreville en Normandie, seront désormais produites sur place pour les clients de la région.

« *Nous ne venons pas fabriquer ici parce que c'est meilleur marché. Le coût de l'investissement y est aussi important qu'en Europe, les salaires sont élevés et, de toute façon, nous sommes une industrie à faible main-d'œuvre* », affirme Arsène Schun, directeur général adjoint d'Elf-Atochem. « *Cet investissement n'est pas une menace pour la production européenne, mais une chance* », ajoute-t-il.

Au risque de surprendre, car pour l'heure, les unités situées dans l'Hexagone vont réduire leur production tant qu'elles n'auront pas trouvé de nouveaux débouchés pour compenser le manque à gagner. La stratégie s'apparente à un coup de billard à trois bandes. Le groupe chimique français prend pied dans une région qui connaît une croissance élevée sans interruption depuis trente ans (5,5 % en moyenne entre 1960 et 1990). Aussi, fabriquer sur place devient-il important pour pouvoir s'adapter plus rapidement à la demande. « *Si nous ne sommes pas implantés, il est complètement illusoire de continuer à vendre* », affirme Arsène Schun.

La firme entend se rapprocher des principaux « *donneurs d'ordres* » que sont les groupes d'électronique grand public japonais. « *Nos clients d'Asie du Sud-Est sont les mêmes firmes que nous livrons ou que nous cherchons à livrer en Europe,* explique Olivier Meurzec, directeur général d'Elf-Atochem South East Asia. *Mais il n'est pas question de réexporter nos produits vers l'Europe, car ils sont de qualité différente et adaptés aux marchés locaux.* » Mais en répondant aux exigences des fabricants nippons de matériels audio-vidéo, Elf-Atochem espère tisser des liens lui permettant d'obtenir de nouveaux contrats dans d'autres régions du monde, et notamment sur le Vieux Continent. Premier exemple : « *Jusqu'à présent nous n'arrivions pas à avoir de rendez-vous avec Matsushita. Depuis que l'usine s'est ouverte, des portes s'entrouvrent.* » Les dirigeants d'Elf-Atochem espèrent aussi un choix favorable de Philips, qui, très délocalisé, envisage de ramener ses fournisseurs de trois à deux.

La première idée d'une implantation industrielle remonte à une dizaine d'années, mais la décision a été prise voici deux ans seulement. Quarante millions de dollars (220 millions de francs) ont été consacrés à cette installation qui place Atochem au quatrième rang des investisseurs derrière l'Air liquide, Thomson et l'Aérospatiale. Sur un terrain loué pour trente ans, les travaux ont alors débuté en février 1992, en pleine saison des pluies, ce qui a obligé à creuser des fondations dans un sol détrempé. Le chantier a continué sans encombre ensuite, et, effet positif, la moitié du matériel est venue de France.

Les seules difficultés sont nées des exigences des autorités locales en matière de protection de l'environnement, cette usine étant la première de ce type installée à Singapour.

Aujourd'hui, l'établissement, qui emploie une centaine de personnes, achève de tester sa fabrication. La production débutera prochainement et ravitaillera les clients installés à proximité, en particulier les usines de montage de matériel audio-visuel de Malaysia. Mais le groupe français n'est pas le seul présent dans cette région et la concurrence s'annonce très vive. De l'autre côté de la frontière, le japonais Idsemitsu vient de porter de 30 000 à 60 000 tonnes la capacité de son usine de polystyrène. En Thaïlande ou en Indonésie, d'autres fabricants comme Mitsubishi ou Dow Chemical renforcent leur présence, ce qui fait déjà craindre une surproduction. Cette concurrence pourrait peser sur les prix de production, déjà très bas en raison de l'offensive des Coréens.

Même si le mot délocalisation est prohibé, le désir de réduire au maximum les coûts a poussé un moment Elf-Atochem à s'intéresser à la Malaysia en raison des bas salaires pratiqués dans ce pays. Mais le gain est finalement apparu minime – à peine 2 % – sur le prix global de l'investissement. Le choix a donc été politique. La filiale d'Elf a préféré un pays « *ayant choisi la compétition à un Etat protégé par des droits de douane élevés* ».

Dominique Gallois

OPINIONS

LETTRE DE FRANCFORT



Les certitudes de Kohl « l'européen »

par Eric Le Boucher

LE chancelier Kohl croit à un europessimisme passager. Avec cette constance, ou si l'on veut cette lenteur, qui caractérise les Rhénans, il prône la politique du gros dos. Insensible au climat mauvais, écartant les sondages négatifs, dénonçant les tentations nationalistes montantes, il tire inlassablement le chaland européen. Sans doute déclare-t-il un moment *que la monnaie unique sera* probablement retardée, avant de se reprendre et de confirmer le calendrier. Sans doute donne-t-il raison à la Bundesbank, après les tempêtes monétaires, lorsqu'elle souligne qu'elle n'est pas la banque centrale européenne et qu'elle doit avant tout *défendre le mark. Sans doute encore* laisse-t-il ses ministres dire « nein » à la préférence européenne dans les télécommunications, «nein» aux sanctions contre les agriculteurs allemands qui ont dépassé leurs quotas et «nein» aux menaces de Bruxelles contre les subventions à la sidérurgie des *nouveaux Länder*.

Mais «Kohl l'européen» ne cède rien sur le but. L'Allemagne, membre fondateur de l'Europe, moteur avec la France de sa construction, s'engage dans l'étape suivante de l'union européenne décidée à Maastricht. La victoire allemande qu'est l'implantation de l'*Institut monétaire européen* à Francfort, décidée à Bruxelles il y a deux semaines, le conforte en démontrant l'avantage de continuer à haler la barge européenne sans se détourner.

Pour river son clou à la CSU bavaroise, qui grogne contre l'Union européenne, le chancelier a choisi la date symbolique du 11 novembre, soixante-quinzième anniversaire de la fin de la première guerre mondiale. Dans une *déclaration gouvernementale sur l'Europe* devant le Bundestag, il a affirmé : *«Nous avons besoin de l'union politique, c'est une question de paix ou de guerre, car les mauvais démons qui grondent dans les Balkans n'ont pas été bannis à jamais.»*

Helmut Kohl est-il isolé ? On l'entend dire. *Dernier homme politique* ayant connu la guerre et qui reste marqué par le « plus jamais ça », le chancelier aurait derrière lui une génération «normale», bien décidée à s'en tenir à la défense des intérêts du pays comme le font les politiciens des autres nations. Il est bien difficile de *sonder les cœurs pour savoir si cette* crainte est justifiée. Mais on peut s'en tenir aux faits : le Parlement a voté massivement en faveur du traité. Seule l'extrême droite a pris la défense du mark comme cheval de bataille électoral. Les autres partis (environ 93 % de l'électorat) s'en sont gardés malgré le bénéfice facile qu'ils auraient pu en tirer. Il n'y a pas non plus en Allemagne – pour l'instant – *de listes dissidentes anti-Maastricht* comme en France.

Le milieu des affaires est lui aussi majoritairement favorable à l'union économique et monétaire. Les grands chefs d'entreprise comme Edzart Reuter, de Deimler Benz, ou Hilmar Kopper, de la Deutsche Bank, en sont des *militants déclarés. La presse est plus* partagée en fonction de son lectorat. La *Bild Zeitung* fait ses «unes» contre, *Die Zeit* est pour, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* aussi, même si un «sentiment allemand» l'amène à peser ses éditoriaux.

Assuré donc d'être soutenu dans *sa politique européenne, Helmut Kohl* présente le visage d'une Allemagne optimiste. Il patiente. Il semble penser qu'une fois la croissance retrouvée en 1994, ou plus sûrement en 1995, la construction européenne repartira comme auparavant, la récession n'ayant été qu'une sorte d'incident de parcours comme il y en a eu tant depuis 1957.

Jacques Delors, rencontrant le chancelier, s'inquiétait auprès de lui *des divergences, notamment franco*-allemandes. Le président de la Commission s'est entendu répondre : *«Le Rhin continuera de couler.» Pour Jac*ques Delors, cette attente de jours meilleurs ne suffit pas. Elle laisse filer le navire, qui *«dérive vers une conception britannique d'une simple zone de libre-échange»*, qu'il récuse.

Qui a *raison*? La reprise suffira-t-elle à faire reculer l'europessimisme? *Ou bien y a-t-il quelque chose de plus* profondément cassé dans la volonté des Européens à s'unir ? Le patient amalgame imaginé en *1957* qui, de l'acier à l'agriculture, devait en arriver à la monnaie et demain à mieux encore ne prend-il plus?

LE *jugement* de la Cour *constitutionnelle* de Karlsruhe rendu à la mi-octobre a apporté beaucoup d'éléments de réponse. Il faut le lire parce qu'il porte sur le fond non pas seulement juridique mais bien politique. Il s'adresse directement aux critiques des populations européennes qui ont *été formulées d'abord au Danemark, il* y a un an et demi, puis qui se sont étendues. Maastricht a déclenché une demande d'explications sur la destination finale du voyage et une critique vive contre le «déficit démocratique» de la construction européenne «à la *Monnet», qui donne à l'eurocratie* (de l'acier, de l'agriculture, de la monnaie) un pouvoir non légitime.

Les juges de Karlsruhe se prononcent nettement pour l'Etat-nation. Lui seul a reçu une légitimité démocratique (par l'élection), et on ne peut lui ôter aucun de ses pouvoirs souverains. *La Cour a jugé Maastricht «à la limite».* Le Bundestag (pour l'Allemagne) devra veiller à son application avec soin. Mais ensuite c'est fini : l'Union européenne ne peut plus s'attribuer d'autres pouvoirs et ne peut pas lever ses propres impôts. Le Parlement de Strasbourg n'est pas jugé *suffisamment puissant et légitime.* Autrement dit, le lent chemin parcouru depuis 1957 s'arrête là. La stratégie de l'« amalgame » est *désormais* caduque. Le chancelier Kohl a donc tort : le Rhin ne coulera plus comme avant.

Pour que la construction euro*péenne aille plus loin, il faudra lui don*ner une légitimité démocratique propre. Autrement dit, il faudra créer une véritable institution politique élue par les peuples. Et, aujourd'hui, consulter les peuples, personne ne s'y risquerait... D'où le désarroi de Jacques Delors. Mais le chancelier n'est pas *démonté. Nous avons le traité de* Maastricht, au moins faisons en sorte de l'appliquer point par point et bien. Ensuite, on verra. On n'arrête pas les fleuves...

COURRIER DES LECTEURS

Contre le « germano-centrage »

L'économie française recevra-t-elle une impulsion de son environnement extérieur dans les prochains mois? Sans doute pas du monde extra-européen : la récession se prolonge au Japon, la surchauffe gagne plusieurs pays d'Asie, la reprise arrive à maturité aux Etats-Unis.

Le point central reste donc la *situation de l'Allemagne*. Une fois encore, experts et politiques annoncent une amélioration, certes *très modérée, grâce surtout à l'exportation*. Est-ce vraisemblable alors que l'ajustement cyclique *n'est qu'à moitié engagé*, la question du partage du poids financier de la réunification très partiellement réglée, la crise structurelle liée au mark fort encore en plein développement et la normalisation de la courbe des taux d'intérêt toujours à venir?

A défaut d'un surplus croissant de ressources à répartir dans les pays développés, tout va donc *dépendre des variations de* changes. Peut-on espérer, comme beaucoup le suggèrent depuis *quelque temps, une hausse subs*tantielle du dollar (et des devises liées) contre les monnaies européennes? On se heurte en la matière à une sorte de collusion objective germano-américaine. L'Allemagne a besoin d'un mark cher pour gérer l'absorption difficile de ses provinces orientales. Les Etats-Unis d'un dollar de combat pour remuscler leur économie, quelle que soit l'issue de la négociation du GATT.

En Europe, l'avantage restera dans le proche avenir aux pays qui auront corrigé la surévaluation de leur monnaie, ce qui laisse à l'écart, outre la zone mark, la seule France, si elle garde imperturbablement le cap que lui impose sa conception *frileuse de l'axe franco*-allemand.

Mais qu'en est-il en réalité de cette vision *germano-centrée de la* politique française? Assez curieusement, sous couleur de stabilité *externe, il semble qu'on accepte* progressivement une dérive du franc (autour de 3,50 F pour 1 DM *aujourd'hui, de 3,60 F/3,70 F* demain?). Comme si une stratégie de tension passive sur le change – au lieu d'une stratégie délibérée de baisse des taux courts – devait obliger la banque centrale allemande à anticiper quelque peu ses propres décisions. Avec pour *résultat de retarder de deux ou* trois trimestres le rebond de la demande interne, mais d'obtenir *une croissance faible du type* 1991-1992, tirée par l'exportation et aggravant la disparité entre grosses et petites entreprises. Sans que soit exclu pour autant le risque d'explosion sociale, qui a toujours accompagné chez nous les pénitences trop longtemps prolongées.

Autre paradoxe : il en va de la politique du commerce international comme de la politique monétaire. Le débat sur le GATT, plus précisément sur son volet agricole, *est d'abord franco-européen*, sinon franco-allemand. Sur la question centrale du prix des céréales, *il est vraisemblable qu'une discus*sion dure et directe entre la France et les Etats-Unis aboutirait plus aisément à une solution satisfaisante pour les deux parties, qui lèverait la principale hypothèque à un accord plus large sur les autres aspects de la négociation.

Comme en matière monétaire, une démarche plus autonome et neuve de la France nous sortirait de l'impasse actuelle. Elle permettrait aussi de rebattre les cartes en Europe et au bénéfice de tous les *partenaires, allemands compris. En* relançant la croissance et en réduisant le coût excessif de la politique *agricole commune, elle déblaierait* le terrain pour un nouveau départ de la construction européenne. Avec *pour objectif prioritaire* la réintégration de l'Europe économique, politique et culturelle dans ses *frontières naturelles*, géographiques et historiques.

Emmanuel Devaud (Paris)

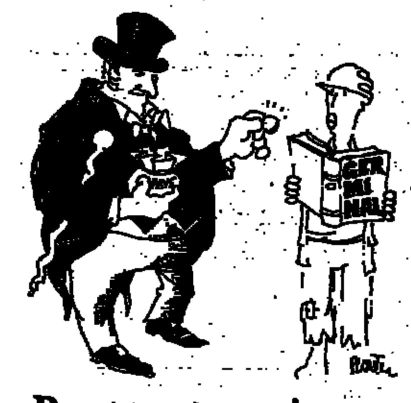
Edouard Balladur, le RPR et le GATT

Qui a dramatisé l'affaire du GATT et avivé les craintes des agriculteurs depuis un an? Qui a *focalisé sur le dossier agricole* ces négociations commerciales (alors que d'autres domaines, comme la culture, sont concernés)? (...) Qui s'est employé à faire de la surenchère pendant la campagne électorale de mars 1993? Qui, sinon le RPR, dont Edouard Balladur est *l'un des leaders? Comment*, une fois au pouvoir, Edouard Balladur peut-il parler de *«piège»* qu'on lui aurait tendu? (...) Comment le premier ministre peut-il demander aujourd'hui aux parties prenantes de partager indirectement une responsabilité qu'il a refusé d'assu*mer dans le passé? (...) Pourquoi* faire vibrer la corde nationale, voire anti-américaine, sinon pour se présenter comme le défenseur des valeurs suprêmes?

Pourquoi consulter tous les horizons politiques, sinon pour apparaître comme un rassembleur *au-dessus des partis? Pourquoi* médiatiser cette affaire sinon pour tenter de faire passer au second plan la situation économique et notamment les licenciements massifs? Et si cette consultation avait également pour but de faire plier la fraction dure du RPR, hostile à un accord?

André Sillam (Noisiel)

CHRONOLOGIE



Restructurations

Pendant la crise, la restructuration continue... L'actualité nationale et internationale au mois d'octobre a été fertile en événements pour les grandes entreprises. Des têtes de PDG sont tombées, des privatisations ont été annoncées et d'autres menées à bien, des « mégafusions » et des mouvements sociaux à grand spectacle, signes des changements à l'œuvre dans l'économie, ont défrayé la chronique. Un exemple ? Dans l'informatique, nul n'est à l'abri. Ni – aux Etats-Unis – John Sculley, président d'Apple, qui a dû abandonner son fauteuil à Mike Markulla ; ni – en France – Bernard Pache, éphémère président de Bull, remplacé par Jean-Marie Descarpentries, champion de l'entreprise privée. Privatisations françaises, nouvelle vague. Le test BNP s'est révélé extrêmement positif pour le gouvernement Balladur : 2,8 millions d'actionnaires ont acheté pour 28 milliards de francs la grande banque, nationalisée au lendemain de la guerre. Dans la foulée, encouragé par l'euphorie boursière générale, Edmond Alphandéry annonce que l'Etat mettra en vente dès que possible les 53,4 % qu'il détient encore dans Rhône-Poulenc. Le paysage industriel de demain se dessine, aux Etats-Unis, avec la fusion annoncée de Bell Atlantic (l'une des compagnies issues du démembrement d'ATT) et de CI, le premier opérateur de télévision par câble. A l'avenir, téléphone, télévision, banques de données et ordinateurs personnels viendront se fondre dans les « autoroutes de l'information » ou « infoducs ». Tremblements de terre socio-économiques en perspective... N'est-ce pas une de ces secousses telluriques que traduit le conflit Air France, le plus long et le plus dur depuis longtemps, qui a fait reculer le gouvernement en rase campagne ? Bernard Attali parti, Christian Blanc nommé, seule la méthode change. La déréglementation européenne des transports aériens suit, avec retard, celle qui a bouleversé l'aéronautique civile américaine.

Sophie Gherardi

Chronologie réalisée par Brigitte Camus-Lazaro
Ephéméride réalisé par Chantal Dunoyer

Octobre 1993

1er. – ALLEMAGNE : Hans Tietmeyer remplace Helmut Schlesinger à la présidence de la Bundesbank (*le Monde* daté 2, 3-4).

1er. – INDICATEURS : En France, en juillet-août, la production industrielle a progressé de 1,3 % par rapport à juin. En septembre, les prix ont augmenté de 0,4 % (4, 12, 21, 30).

1er. – CROISSANCE : Selon l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques), la croissance du produit intérieur brut (PIB) marchand serait nulle en 1994. Le 3, Nicolas Sarkozy et Edmond Alphandéry prévoient une croissance de 1,4 % en 1994 (3-4, 5, 6).

4. – PRIVATISATIONS : L'offre publique de vente des actions de la BNP jusqu'au 12 octobre au prix de 240 F donne le coup d'envoi des privatisations. Elle rapporte 28 milliards de francs avec plus de 2,8 millions d'actionnaires. Le noyau d'actionnaires stables détiendra 15 % du capital de la BNP (5, 6, 16, 19, 20).

11. – IBM : Afin d'éviter 2 000 supressions d'emplois en 1994, IBM France annonce une série de mesures visant à accroître la flexibilité du travail (13).

12. – SECTEUR PUBLIC : La première journée nationale d'action unitaire d'envergure dans le secteur public (EDF, RATP, SNCF), depuis l'entrée en fonction du gouvernement Balladur, largement suivie (70 % de grévistes à France Télécom), relance le débat sur la réglementation des grèves dans le secteur public et l'idée du service minimum (12, 15, 21).

12. – CEE : Le jugement de la cour constitutionnelle de Karlsruhe permet la ratification du traité de Maastricht par l'Allemagne (13).

12. – CNPF : Jean-Louis Giral, ancien numéro deux du CNPF dont il a été vice-président en 1985 et 1991, annonce sa candidature à la présidence du CNPF pour succéder à François Perigot, dont le mandat s'achève en décembre 1994. Il se déclare opposé à la semaine de trente-deux heures, qui conduirait *« à une augmentation du coût du travail pour les entreprises »* (12).

12. – LA CROISSANCE EN EUROPE : Le taux de croissance prévu est de 1,1 % en 1993 dans la zone OCDE (après 1,4 % en 1992). Pour la CEE, la croissance prévue en 1994 se situerait entre 1 % et 1,5 % (12, 27).

12. – LE PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE 1993 est attribué aux professeurs américains Robert William Fogel et Douglas Cecil North précurseurs de la « nouvelle histoire économique » (19).

13. – FRANC ET BUNDESBANK : Le franc connaît un nouvel accès de faiblesse par rapport au mark, ce qui repose le problème de la réduction des taux à court terme en France et du loyer de l'argent pour les PME. Edouard Balladur réaffime le 17, à « 7 sur 7 » sur TF 1 qu'il ne changera pas de politique monétaire. Le 21, la Banque féderale d'Allemagne abaisse d'un demi-point ses taux directeurs, les ramenant de 6,25 % à 5,75 % pour l'escompte et de 7,25 % à 6,75 % pour le lombard. Le plus important, celui des pensions à 14 jours de 6,67 % à 6,40 %. Les banques centrales européennes suivent le mouvement : aux Pays-Bas, le taux d'escompte passe de 5,75 % à 5,25 % ; en Autriche, le taux d'escompte passe de 5,75 % à 5,25 % ; en Italie, il passe de 8,50 % à 8 %. Le 22, la Banque de France abaisse son taux des prises en pension à 5-10 jours d'un demi-point (de 7,75 % à 7,25 %) et son taux des appels d'offres de 6,75 % à 6,45 %. Le même jour, le taux de base des banques (TBB) est ramené de 8,40 % à 8,15 % (15, 16, 19, 23, 24-25, 29).

13. – COMMUNICATION : Le projet de fusion de Bell Atlantic, et TCI Tele-Communications Inc, le plus important opérateur de télévision par câble aux Etats-Unis, a pour objectif la télévision du futur (15, 25).

15-16. – PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1994 : Les députés adoptent la première partie (recettes) du projet de loi de finances pour 1994. Le 19, le vote a lieu selon la procédure du vote personnel après une seconde délibération demandée par le gouvernement sur l'article d'équilibre général du budget (16, 17-18).

15. – APPLE : Critiqué pour sa gestion, John Sculley abandonne la présidence d'Apple au profit de Mike Markulla (17-18).

18. – BULL : Gérard Longuet, ministre de l'industrie, annonce le remplacement de Bernard Pache, président de Bull depuis seize mois, par Jean-Marie Descarpentries, qui préparera la privatisation du groupe public. L'Etat injectera 7 milliards de francs de dotations en capital à la fin de 1993 et en 1994 (ce qui porte à 9,5 milliards l'apport de l'Etat, sur deux ans) au premier constructeur informatique français, qui accuse 1,98 milliard de francs de pertes au premier semestre 1993 (19, 20).

18. – PRIVATISATIONS : Edmond Alphandéry annonce la privatisation prochaine de Rhône-Poulenc (53,4 % du capital détenu par l'Etat). Le 22, Fiat déclare vouloir participer au « noyau dur » de Rhône-Poulenc (18, 24-25, 29).

18. – AIR FRANCE : Le conflit qui oppose, depuis le 12, les syndicats au sol d'Air France à la direction se durcit le 18. Les syndicats rejettent le plan de Bernard Attali de retour à l'équilibre (5,1 milliards de francs d'économie d'ici à 1995), qui prévoit 4 000 suppressions d'emplois et la filialisation de certaines activités. A Roissy-Charles-de-Gaulle, plusieurs centaines de salariés bloquent les voies d'accès aux pistes et s'affrontent aux forces de l'ordre à Roissy et Orly, le 21 et le 22. Les vols au départ de Roissy sont annulés. Le 24, Bernard Bosson enterre le plan Attali et le PDG d'Air France présente sa démission. Jean-Cyril Spinetta, PDG d'Air Inter, se retire aussi. Le 25, Christian Blanc, ancien PDG de la RATP, de 1989 à 1992, remplace Bernard Attali à la présidence d'Air France, et Michel Bernard remplace Jean-Cyril Spinetta à Air Inter. Le 25, François Mitterrand, invité à « L'heure de vérité » de France 2, rappelant que Bernard Attali a agi en conformité avec les directives gouvernementales, met en garde le gouvernement contre la *« valeur exemplaire »* que pourrait prendre le conflit, tandis que la gestion du conflit du ministre des transports est critiquée par la classe politique. Le 26, *« mardi noir »*, à l'appel de tous les syndicats d'Air France, Air Inter et Aéroports de Paris, la grève est générale. Aucun avion d'Air France ne décolle. A partir du 30, la reprise du trafic s'amorce à Air France (21 au 23, 24-25, 26 au 30).

> “La France est en train de se faire un drame à elle seule, de s'inventer une ligne Maginot, de se faire une mauvaise réputation dans quatre-vingts pays du monde.”
>
> Jacques Delors, le 17 octobre au « Grand jury RTL-*le Monde* » à propos des négociations du GATT.

22-23. – FONCTION PUBLIQUE : André Rossinot, ministre de la fonction publique, et quatre syndicats signent un « relevé de conclusions » sur le dispositif salarial 1993-1995, qui prévoit une revalorisation générale de 4,99 % en niveau (soit 6,40 % en masse) et le recrutement de 7 000 à 10 000 agents dans les trois fonctions publiques (24-25, 29, II/XI).

22. – EDF-GDF : Les directions d'EDF-GDF négocient avec les syndicats un accord sur le developpement de l'emploi et une nouvelle dynamique sociale qui présente, pour la première fois dans ces entreprises publiques, la lutte contre le chômage comme un « enjeu majeur » (28).

25. – FRANÇOIS MITTERRAND à « L'heure de vérité » sur France 2 défend la cohésion sociale qui sera menacée si on ne cherche pas à défendre l'intérêt des petites gens. CEE : il propose aux Douze un emprunt européen de 100 milliards d'écus pour lancer de grands travaux et lutter contre le chômage. **Partage du travail :** *« Il faut absolument organiser une discussion sur la réduction du temps de travail, branche par branche. »* **Retraites :** Réaffirmant qu'il est partisan de la retraite à soixante ans, il préconise d'adapter l'allongement de la durée de cotisation au respect de la loi. **Privatisations :** *« L'Aérospatiale fait partie de la liste, mais pour l'instant, sa privatisation me paraîtrait insupportable, parce que cela touche à la défense, à la technologie de la France. »* **Franc fort :** S'il s'est rallié – depuis 1983 – à la politique du franc fort, c'est parce que *« c'est dans les pays à monnaie forte qu'il y a le meilleur maintien de l'emploi »* (26, 27).

25. – ALLEMAGNE : Les prévisions tablent sur une croissance de 1,5 % en 1994 pour l'ensemble du pays et un taux de chômage de 9,8 % de la population active en 1994 (26).

28. – ÉTATS-UNIS : L'annonce d'une croissance de 2,8 % en rythme annuel du PNB (produit national brut) au troisième trimestre confirme la reprise, saluée par l'indice boursier, le Dow Jones, qui établit un nouveau record en terminant à la cote 3 687,86 (30).

29. – CHÔMAGE : En septembre, le chômage en France a progressé de 0,8 %, ce qui porte le nombre des demandeurs d'emplois à 3 242 200 (31/I – XI).

29. – CEE : Conseil européen extraordinaire à Bruxelles consacré à l'entrée en vigueur du traité de Maastricht le 1er novembre et à l'attribution des sièges des institutions européennes : l'institut monétaire (IME), qui sera créé le 1er janvier 1994, aura pour siège Francfort et pour président Alexandre Lamfalussy, directeur général de la Banque des règlements internationaux (BRI). Le Parlement européen reste à Strasbourg (9, 13, 15, 16, 23, 27, 29, 30, 31/I-XI).

Ephéméride

• IL Y A 30 ANS : 1963

Nationalisation des terres en Algérie. – Après la fin de la guerre d'Algérie, près de 900 000 hectares sont encore exploités par cinq à six mille colons installés en majorité dans la région oranaise, la Mitidja et le département d'Alger. Ces exploitations agricoles ont échappé aux mesures de nationalisation prises en mars contre les grands domaines (appartenant aux familles Borgeaud, Germain, Averseng). Le président algérien Ahmed Ben Bella annonce, le 2 octobre, la nationalisation des terres, mettant fin à 132 ans de colonisation française en Algérie.

• IL Y A 20 ANS : 1973

Premier « choc » pétrolier. – Le 16 octobre, dix jours après le début de la guerre du Kippour, le jour où Golda Meir rejette la proposition de négociation internationale du président Sadate, dix Etats du Golfe, membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), décident à Koweït de fixer désormais eux-mêmes le prix officiel (*« affiché »*) des pétroles bruts, auparavant établi par les compagnies. Le prix de l' « arabe léger », le brut de référence, avait déjà augmenté de 20 % entre le 1er janvier et le 1er octobre.

Le lendemain 17 octobre, l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP), lors d'une conférence extraordinaire, décide d'utiliser l'« arme du pétrole » dans le conflit israélo-arabe. Ils décident de réduire leur production de 5 % par mois jusqu'à ce que les Israéliens se soient complètement retirés des territoires occupés. L'Arabie saoudite annonce ensuite une baisse immédiate de 10 % : ce mouvement est suivi par l'Algérie, le Koweït, Abu Dhabi et le Qatar. Le prix de l'« arabe léger » atteint 5,11 dollars le baril fin octobre contre 3 dollars au début du mois. C'est le début du premier « choc pétrolier ». L'escalade des prix du pétrole est enclenchée : l'ère de l'énergie bon marché est terminée.

En effet, les prix vont encore monter, sous la double pression de la réduction de la production et des hausses décidées par les producteurs. Réunis les 22 et 23 décembre 1973 à Téhéran, les six principaux pays producteurs du Golfe décident, à l'instigation du chah d'Iran, de porter, à partir du 1er janvier 1974, le prix affiché du baril de brut « arabe léger » à 11,65 dollars, soit le quadruple du prix atteint le 1er octobre.

Les pays industriels importateurs de pétrole, confrontés à la hausse, doivent économiser l'énergie et faire appel aux autres sources (la France se lance dans le nucléaire). Des divergences vont naître entre les pays consommateurs de pétrole, notamment lors de la conférence de Washington les 11, 12 et 13 février 1974. Mais les conséquences ne sont pas moins douloureuses pour les pays sous-développés. Aussi, en avril 1974, l'OPEP décide lors d'une réunion de créer un Fonds d'aide spécial aux pays en voie de développement les plus touchés.

Après la forte hausse des prix de 1973-1974, la consommation de pétrole des pays industrialisés va baisser dès 1975, par suite des mesures d'économie et aussi du ralentissement de l'économie mondiale (la croissance est pratiquement nulle dans la zone OCDE en 1975). Si les pays importateurs sont divisés, les exportateurs ne le sont pas moins : à la conférence de l'OPEP de septembre 1975, à Vienne, certains souhaitent augmenter le prix du pétrole de plus de 20 % ; mais c'est la proposition de l'Arabie saoudite – une hausse de 10 % – qui sera suivie.

Un deuxième « choc pétrolier » surviendra en 1979-1980, à la suite cette fois de la révolution iranienne : le changement de régime en Iran va se traduire par une réduction des exportations de ce pays mais aussi par une nouvelle escalade des prix du brut. En l'espace de 17 mois, de décembre 1978 à mai 1980, les prix officiels augmentent de 120 % pour les bruts saoudiens, de 140 % pour les autres productions du golfe Arabo-Persique (hors Iran), du Venezuela et d'Indonésie, de 160 % pour les bruts iraniens.

Mais dès le début des années 80 les difficultés de l'économie mondiale, la mésentente entre les pays membres de l'OPEP et la concurrence des producteurs extérieurs à l'Organisation (celle-ci n'assure plus que 38 % de la production mondiale fin 1985) provoqueront une dépression du marché pétrolier.

Le milieu des années 80 voit une baisse des prix du pétrole (revenant à moins de 10 dollars le baril en 1986) : un véritable « contre-choc ». L'invasion du Koweït en août 1990 va provoquer une nouvelle crispation, en retirant du marché 3 millions de barils par jour (la production du Koweït et celle de l'Irak). Mais l'envolée sera brève : grâce à l'augmentation de la production saoudienne, au déstockage et aux restrictions de la consommation, le marché du pétrole retrouve assez rapidement son équilibre et les prix rechutent. Aujourd'hui les cours sont revenus, en termes réels, en dessous du niveau de 1973.

• IL Y A 10 ANS : 1983

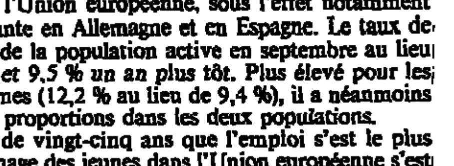
Manifestations des cadres. – A l'appel de la CGC (Confédération générale des cadres) un meeting le 3 octobre, à Paris, à l'Espace Balard, est suivi d'un défilé de 40 000 personnes jusqu'aux Invalides ; le 5 octobre des manifestations ont lieu dans sept métropoles de province. Outre les cadres, les membres des professions libérales et les retraités ont été invités à se joindre aux manifestations. La CGC veut à la fois signaler la démotivation des cadres, due à la situation interne des entreprises et protester contre la baisse de leur pouvoir d'achat. Les manifestants expriment aussi leur opposition à la politique économique du gouvernement socialiste, taxé d'incompétence, dont ils réclament la démission.

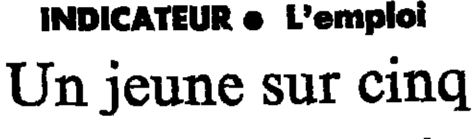
1923 : LA GRANDE INFLATION ALLEMANDE

Après la défaite de 1918 et la signature de l'armistice, l'Allemagne se trouve dans une situation financière difficile. Pour couvrir les dépenses de l'État, on crée de nouveaux impôts (sur le revenu et sur la richesse). Une contribution extraordinaire pour la détresse de l'Empire, votée le 31 décembre 1919, comporte un prélèvement sur le capital allant de 5 % à 65 %. Les émissions de billets se multiplient. En octobre 1923, la circulation atteint 2 500 quadrillions (2,5 millions de milliards de milliards) de marks, la perte de change a décuplé d'avril à juillet 1923 et, de juillet à octobre, elle s'est multipliée par 6 millions. Les prix augmentent en proportion : l'indice des prix passe de 2 054 en janvier 1923 à plus de 3 millions en octobre 1923 (1).

Pour rétablir la confiance dans la monnaie, l'arrêt des émissions de billets est la condition première de la réforme envisagée. Le **15 octobre**, *une ordonnance crée le rentenmark*, monnaie parallèle au mark, liée au patrimoine national. Les premiers billets sont émis le **15 novembre**, au taux de 1 rentenmark pour 1 000 milliards de marks. La stabilité monétaire obtenue par l'introduction du rentenmark permet à l'Allemagne de retrouver l'équilibre budgétaire. Moins d'un an plus tard, la situation monétaire est rétablie, et une loi du 30 août 1924 supprime le rentenmark et le mark, remplacés par reichsmark.

(1) Georges-Edgar Bonnet, *les Expériences monétaires contemporaines*, Armand Colin, 1926 ; Wilfrid Baumgartner, *le Rentenmark*, PUF, 1925.





CONJONCTURE

INDICATEUR • L'emploi

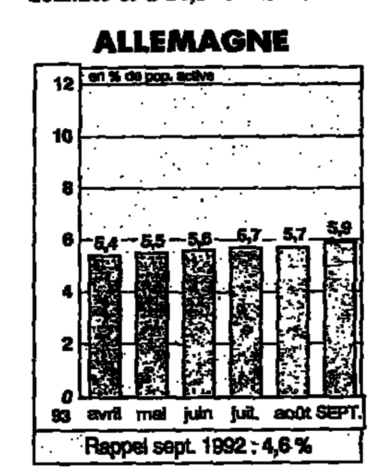
Un jeune sur cinq

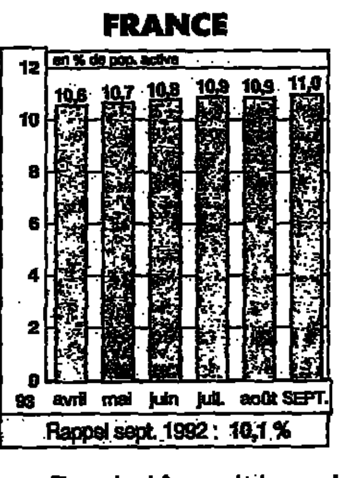
APRÈS une stabilisation durant les mois d'été, le chômage a recommencé à croître dans l'Union européenne, sous l'effet notamment d'une dégradation importante en Allemagne et en Espagne. Le taux de chômage a atteint 10,6 % de la population active en septembre au lieu de 10,5 % de juin à août et 9,5 % un an plus tôt. Plus élevé pour les femmes que pour les hommes (12,2 % au lieu de 9,4 %), il a néanmoins augmenté dans les mêmes proportions dans les deux populations.

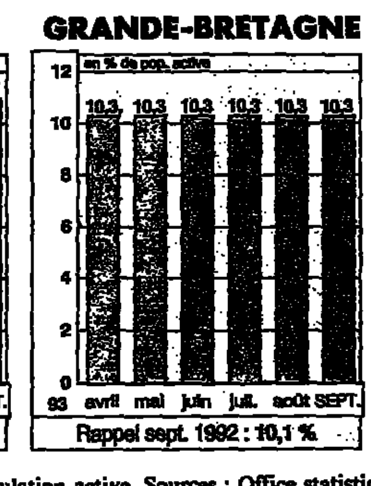
C'est chez les moins de vingt-cinq ans que l'emploi s'est le plus dégradé. En un an, le chômage des jeunes dans l'Union européenne s'est accru de 1,3 point pour s'établir en septembre à 18,8 % chez les hommes et à 20,2 % chez les femmes : aujourd'hui, près d'un jeune Européen sur cinq en quête d'emploi n'en trouve pas. Les pays les plus affectés, l'Espagne, l'Italie et l'Irlande, enregistraient en septembre des taux de chômage des jeunes de 37 %, 28,5 % et 26,9 % respectivement. Très près suivaient la France (23,2 %) et la Belgique (19,8 %). Les autres pays de l'Union européenne – c'est-à-dire esssentiellement ceux du Nord – paraissent moins touchés par le phénomène. La Grande-Bretagne, connue pour un faible niveau de formation des jeunes par rapport aux autres pays européens, avait des résultats plutôt meilleurs que la moyenne des Douze : le chômage des moins de vingt-cinq ans n'y dépassait pas 15 %, à peine plus qu'aux Pays-Bas.

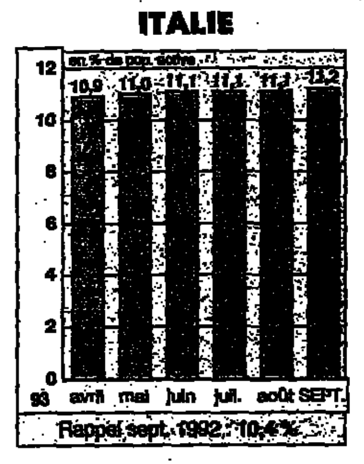
Dans un tel contexte, l'Allemagne (1) faisait figure d'exception : la proportion de jeunes sans emploi y est faible (5 % en septembre) et inférieure à celle de la population active dans son ensemble.

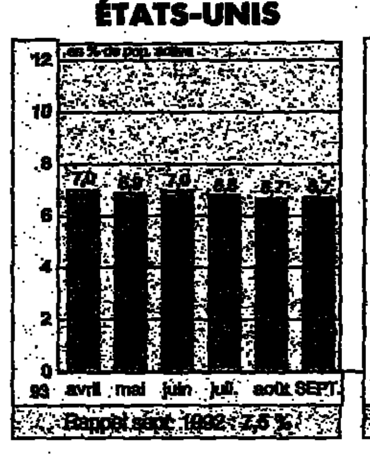
(1) Il s'agit de l'ex-Allemagne de l'Ouest : on ne dispose pas de statistiques cohérentes pour l'Est.

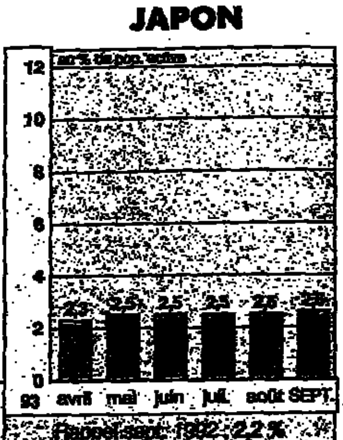












Taux de chômage de la population active. Sources : Office statistique des Communautés européennes (sauf Japon : sources nationales).

RÉGION • Asie du Sud-Est et Pacifique

Contrastes agricoles

QUATRE-VINGT MILLE fermes se partagent les 14 millions d'hectares de l'espace agricole néo-zélandais ; quarante millions d'agriculteurs indonésiens s'entassent sur une surface équivalente. C'est dire la radicalité des contrastes agricoles dans la zone Asie-Pacifique. Le plus évident oppose l'Australie et la Nouvelle-Zélande, peu peuplées, consacrées à l'élevage et à la culture du blé extensifs, à l'Asie du Sud-Est, qui, même là où elle est peu dense, privilégie la petite exploitation, généralement rizicole, et néglige l'élevage. En Asie du Sud-Est, on opposera aussi les pays et territoires où le riz et les cultures vivrières d'appoint (manioc, patate douce, maïs...) sont hégémoniques (la plupart) et ceux (Malaysia, Philippines, Indonésie hors Java et Bali) où les plantations dominent.

Dans ce dernier secteur, enfin, on distinguera les petites exploitations (qui fournissent par exemple les trois quarts du latex malaisien ou indonésien) et les grandes propriétés, souvent « indigénisées » ou même nationalisées, dont le rôle est, sauf exception (sucre philippin, huile de palme malaisienne...), secondaire.

Sauf, bien sûr, à Singapour et à Brunei, le poids de l'agriculture est cependant une donnée commune. Elle n'absorbe que 10 % des actifs néo-zélandais, mais fournit 45 % des exportations du pays et – comme en Australie – constitue la base d'une grande part de l'industrie. Dans une Thaïlande en plein boom industriel, elle fournit encore plus de la moitié des emplois, et 32 % des exportations (27 % et 19 % dans le cas de la Malaysia). Au Vietnam, il s'agit de 70 % de la main d'œuvre, de la moitié du PIB, d'un tiers des exportations ; il n'en va pas très différemment du Cambodge, du Laos et de la Birmanie. La région compte deux des trois grands exportateurs de riz (Thaïlande, Vietnam), fournit la quasi-totalité du caoutchouc naturel, de l'huile de palme, du copra, du poivre, et une part importante du cacao, du sucre, du manioc et du café.

Les résultats sont très inégaux d'un pays à l'autre. Ainsi le Cambodge n'a pas retrouvé ses résultats des années 60, avant la guerre ; la Birmanie, les Philippines et le Laos ont vu leur production agricole par habitant reculer d'au moins 10 % en une décennie. Dans le même temps, celle de l'Indonésie a crû de 30 %, et, de premier importateur de riz en 1980, le pays a atteint dès 1985 un relatif équilibre alimentaire. Quant au Vietnam, sa production rizicole a doublé de 1990 à 1992, et il est devenu depuis 1989 le troisième exportateur mondial.

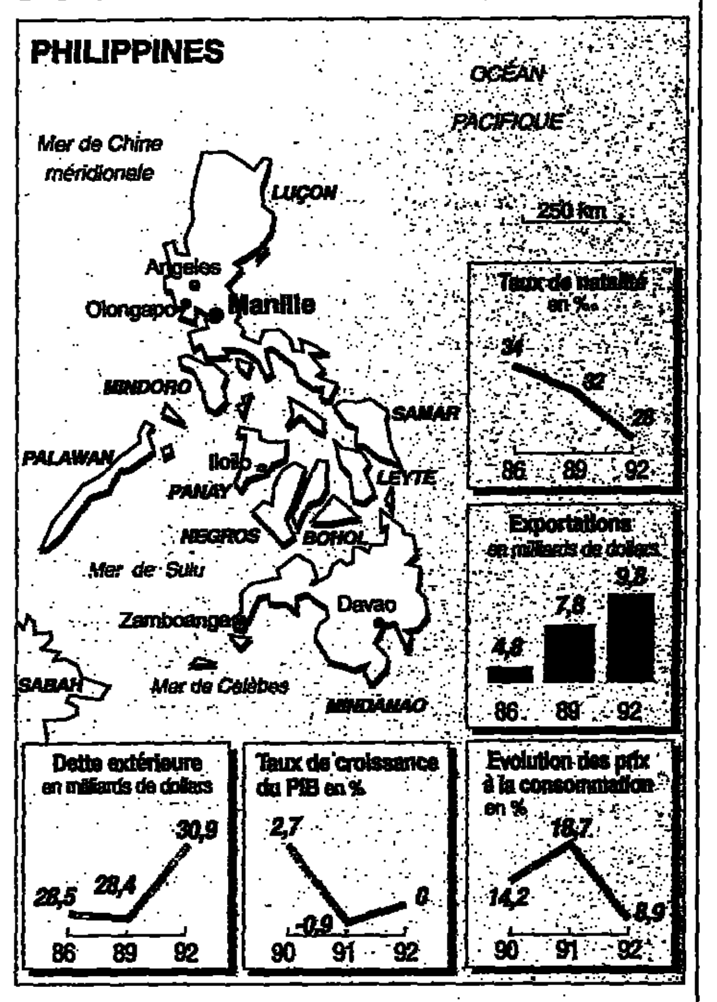
Les autres cas sont plus contrastés. La Malaysia importe désormais près de 30 % de son riz, dont elle décourage la culture hors de quelques périmètres d'irrigation : la puissance de ses plantations (cinq millions d'hectares, contre 650 000 pour les rizières) et son développement industriel lui ont permis de faire passer sa facture alimentaire de 10 % à 5 % de ses importations. La Thaïlande, qui bénéficie d'un des meilleurs rapports homme/terre cultivable de la région, a presque doublé sa surface agricole en trente ans, mais les rendements restent faibles (21 quintaux à l'hectare pour le riz, contre 31 au Vietnam, 44 en Indonésie, 57 en Chine), et seuls l'hévéa et la canne à sucre se sont développés depuis 1985. Son agriculture, largement extensive, pâtit aujourd'hui du manque d'eau pour l'irrigation et des conséquences des déboisements massifs, alors que Java ou le Vietnam souffrent surtout de la pénurie de terres arables, et la Malaysia du manque de main d'œuvre ou de son renchérissement, responsables de son récent recul, du premier au troisième rang pour le latex.

Quant à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande, où la productivité est très élevée, et qui se trouvent dans les premiers rangs mondiaux pour les exportations de laine, de viande, de produits laitiers, de blé et de fruits, c'est de la baisse des cours mondiaux des produits primaires qu'elles souffrent. Le prix de la laine s'est effondré de 43 % en deux ans et la valeur de la production globale a diminué d'environ 60 % depuis 1988. Le kiwi, qui n'est plus un monopole néo-zélandais, est passé de 6,46 dollars néo-zélandais le plateau en 1989 à 78 cents début 1993 !

Les agricultures du Sud-Est asiatique ne sont mieux protégées que parce qu'elles sont davantage vivrières. Mais le cours du latex a baissé de moitié depuis mai 1988 ; si la production indonésienne de café a plus que doublé depuis 1980, elle rapporte moins qu'alors ; la Thaïlande a vendu du riz à la Corée du Nord à 185 dollars la tonne, alors que le cours était supérieur à 300 dollars à la mi-1991. Des phénomènes conjoncturels aggravent certaines difficultés : rentrée en scène du Vietnam, insolvabilité de la Russie pour le riz, campagne contre l'huile de noix de coco aux Etats-Unis – alors qu'un tiers des Philippins en vivent, au moins partiellement, – crise de l'automobile pour le caoutchouc.

Certains produits s'en sortent mieux, comme la viande, les produits laitiers, l'huile de palme, ou même le sucre. Mais, aujourd'hui, les systèmes régulateurs intérieurs ou internationaux sont – quand ils existent encore – au bord de l'effondrement, tant les stocks de riz, de beurre, de caoutchouc, de laine se sont enflés. Or il s'agit d'agricultures relativement peu protégées. Au-delà des nécessaires reconversions et de l'accroissement général de l'efficacité, seules une reprise mondiale et une réelle coopération tant régionale qu'internationale pourraient supprimer le risque d'un blocage d'une dynamique rurale souvent spectaculaire.

Jean-Louis Margolin
Université de Provence



PAYS • Les Philippines

Des signes encourageants

« L'ETAT philippin, dans le passé, a été incapable d'agir avec constance en faveur de l'intérêt national, car il ne pouvait pas résister aux demandes intempestives des groupes oligarchiques. Et l'économie a été largement gouvernée par la politique, en lieu et place du marché. » Le président Fidel Ramos, le 26 juillet dénonçait les raisons qui firent d'un pays, doté dans les années 50 d'un revenu par habitant équivalent à celui de Taïwan, « l'homme malade de l'Asie », situé, avec 730 dollars de PIB par habitant, à peine au-dessus de l'Indonésie, et en dessous de son propre niveau de 1983.

Diagnostiquer est une chose, guérir en est une autre. Face à l'immobilisme d'un Congrès contrôlé par les lobbies, le général Ramos semble faire preuve de plus de résolution et de dévouement au bien public que ses prédécesseurs. Premier président protestant, il ose affronter la puissante église catholique en encourageant la contraception, alors que le pays garde la fécondité la plus forte de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

Il s'en prend à certains groupes et monopoles de l'oligarchie. La police, impliquée dans une vague d'enlèvements d'hommes d'affaires, est massivement purgée. L'économie voit confirmée et étendue la politique libérale adoptée sur le tard par l'ancienne présidente Cory Aquino : suppression des entraves sur les changes et les investissements, privatisations partielles ou totales, autonomie accordée à la banque centrale, lutte contre la fraude fiscale.

Il y a fort à faire. Les coupures d'électricité constantes (jusqu'à dix heures par jour à Manille en juillet) sont symptomatiques de l'incapacité chronique de l'Etat à fixer une politique – ici énergétique – à long terme, et de sa pauvreté : le prélèvement fiscal (18,5 %) est le plus faible de l'ASEAN. Il y a d'autres handicaps : violents contrastes sociaux ; production agricole en recul, alors que la réforme agraire piétine ; médiocrité d'un appareil industriel qui s'ouvre seulement à l'exportation ; forte dépendance à l'égard du marché américain ; enfin catastrophes naturelles fréquentes.

Le dernier rapport de la Banque mondiale évoque cependant des signes encourageants : les guérillas – communiste et musulmane – reculent ; la dette a été rééchelonnée ; les industries de l'électronique et de la confection fournissent la moitié des exportations et contribuent à la naissance de dynamiques conglomérats ; l'intégration dans l'Asie-Pacifique se renforce ; le tourisme et les revenus des deux millions de travailleurs philippins à l'étranger compensent le lourd déficit commercial ; le taux de scolarisation est exemplaire. L'« anomalie philippine » se résorberait-elle ?

J.-L. M.

SECTEUR • Le téléphone mobile

Un décollage attendu

C'EST parti ! Enfin, le marché s'anime ! Comparé à la Grande-Bretagne ou à l'Allemagne voisine, la France faisait jusqu'à présent figure de parent pauvre en matière de communications mobiles. L'année 1993 restera, sans doute, comme celle du dégel dans un secteur considéré comme l'un des plus prometteurs pour l'industrie des télécommunications. Tout repose, en fait, sur le boom de la radiotéléphonie cellulaire, ce système qui autorise la communication entre terminaux mobiles (et non fixes comme les postes classiques d'appartement), qui sont pour l'essentiel des téléphones de voiture.

Dans l'Hexagone, cette expansion a été longtemps bridée pour des raisons tant politiques que techniques. Parce qu'il fallait, entre autres, laisser le temps aux industriels nationaux, et notamment Alcatel, de mettre sur le marché les terminaux et équipements de transmission adéquats, le GSM – nouveau système de radiotéléphone numérique à norme européenne – a connu un démarrage poussif. En 1992, tour à tour, France Télécom et l'opérateur privé SFR (filiale de la Générale des eaux) ont annoncé l'ouverture commerciale d'un réseau. Avec une couverture nationale initialement réduite, des prix d'abonnement élevés, le marché du téléphone numérique est resté pendant plusieurs mois confidentiel. En juin, on comptait 15 000 abonnés pour le service Itinéris de France Télécom lancé un an plus tôt, et 7 000 pour celui de la SFR, opérationnel depuis la fin 1992.

Parallèlement, le radiotéléphone analogique, exploité par les mêmes opérateurs, plafonnait autour de 450 000 abonnés (320 000 pour France Télécom, et 130 000 pour la SFR), les fréquences disponibles étant saturées. Avec un peu plus de 470 000 abonnés à un service de radiotéléphonie cellulaire, la France avait un solide retard à rattraper par rapport aux 730 000 abonnés recensés en Suède, 1,25 million enregistrés en Allemagne et 1,7 million au Royaume-Uni (pour l'essentiel, dans ce cas précis, en analogique).

Or, depuis le début de l'automne, comme on le constate chez Motorola, le groupe d'électronique américain qui est le numéro un mondial pour la fourniture de terminaux, la mayonnaise commence à prendre. Timorés dans leurs initiatives commerciales, s'attribuant mutuellement la responsabilité du décollage laborieux du GSM, France Télécom et la SFR ont décidé de prendre le taureau par les cornes. Mi-septembre, les deux opérateurs ont annoncé des baisses significatives sur le prix des abonnements, doublées d'une accélération du programme de couverture du territoire. « Le taux de vente hebdomadaire a été multiplié par 2,5 depuis », constate-t-on aujourd'hui chez France Télécom, qui passera le cap des 50 000 abonnés en cette mi-novembre contre 25 000 début septembre.

Cette mini-explosion reste à confirmer. Toutefois, elle devrait être aiguillonnée par l'arrivée prévue d'un troisième opérateur. Les autorités de tutelle viennent en effet de décider l'ouverture d'un réseau numérique supplémentaire pour la fin de l'année prochaine. Ce réseau, utilisant des ondes radio de 1 800 mégahertz (contre 900 pour les deux réseaux actuellement en service), serait plus adapté aux petits radiotéléphones portables et avant tout destiné aux grandes villes. L'appel d'offres devrait être lancé courant janvier 1994.

D'ores et déjà, deux grands groupes industriels privés ont fait connaître leur intention de concourir. Bouygues, qui vient d'obtenir une licence pour un système de radiomessagerie, compte ainsi conforter un pôle télécommunications encore faible.

Alcatel-Alsthom, fournisseur de stations GSM et fabricant de terminaux, entend visiblement utiliser les téléphones mobiles pour devenir lui-même opérateur. A moins que la candidature affichée du groupe de Pierre Suard ne soit qu'un moyen d'obtenir des assurances de fourniture de matériel auprès d'autres groupes tentés par ce troisième réseau...

Caroline Monnot

